

AGENCE MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (AMAO)



PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE DE LA CEDEAO RAPPORT SUR LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE 2008

Freetown, Mai 2009

SOMMAIRE

RESUME ANALYTIQUE	4
INTRODUCTION	6
1.0 SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE ET DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO) EN 2008	7
1. 1 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	7
1.1.1 Évolution économique et financière récente	7
1.1.1.1 Croissance économique mondiale	7
1.1.1.2 Inflation et prix.....	8
1.1.1.3 Finance internationale	9
1.1.1.4 Monnaie et Change.....	10
1.1.2 Perspectives	10
1.2 SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MONETAIRE DE LA CEDEAO	10
1.2.1 Secteur réel.....	10
1.2.2 Finances publiques	13
1.2.3 Secteur extérieur.....	14
1.2.4 Secteur monétaire	16
2.0 SITUATION DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE ET DE L'HARMONISATION DES POLITIQUES AU SEIN DE LA CEDEAO EN 2008	19
2.1 Aperçu sur la performance macroéconomique	19
2.2 Analyse des Performances par Critère	21
2.2.1 Critère Primaire	21
2.2.2 Critères Secondaires.....	25
2.3 Etat de l'harmonisation des politiques	30
2.3.1 Politique de change	31
2.3.2 Libéralisation du compte capital.....	31
2.3.3 Harmonisation du secteur financier et des systèmes de paiement.....	31
2.3.4 Supervision et réglementation du système bancaire	33
2.3.5 Libéralisation des échanges	33
2.3.6 Libre circulation des personnes	34
2.3.7 Harmonisation des statistiques	34
3. CONVERGENCE MACROECONOMIQUE ET ETAT DE L'HARMONISATION DES POLITIQUES PAR PAYS OU ZONE	35
3.1..... PAYS DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)	35
3.1.1 BENIN	35
3.1.2 BURKINA FASO	43
3.1.3 COTE D'IVOIRE.....	51
3.1.4 GUINEE-BISSAU	58
3.1.5. MALI	64
3.1.6 NIGER.....	70
3.1.7. SENEGAL.....	78
3.1.8 TOGO	87

3.2 PAYS DE LA ZONE MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (ZMAO)	102
3.2.1 GAMBIE.....	102
3.2.2 GHANA	114
3.2.3 GUINEE.....	123
3.2.4 NIGERIA.....	133
3.2.5 SIERRA LEONE.....	142
3.3 AUTRES PAYS DE LA CEDEAO.....	150
3.3.1 CAP – VERT.....	150
3.3.2 LIBERIA.....	160
CONCLUSION GENERALE.....	178

RESUME ANALYTIQUE

Le rapport macro-économique de la convergence 2008 et les perspectives pour 2009 est structuré en quatre parties principales. La première partie présente l'environnement international et la situation économique et financière de la Communauté. Quant à la deuxième partie, elle examine l'état de la convergence dans la Communauté et la position de chaque Etat au regard des critères de convergence ainsi que des politiques d'harmonisation en cours. La troisième partie porte sur la situation économique et financière de chaque Etat membre. Enfin, la dernière partie du Rapport est une conclusion sous forme de recommandations de politiques économiques.

Dans la première partie, la revue montre que l'économie mondiale a connu d'importants défis durant l'année 2008. ces défis sont principalement liés à la crise immobilière aux Etats-Unis, la crise du crédit, le déclin du dollar américain vis-à-vis des autres monnaies, la persistance d'importants déséquilibres et la crise financière mettent en péril la soutenabilité de la croissance économique mondiale. Le taux de croissance de l'activité économique mondiale se situerait à 3,3% en 2008 contre 5,0% en 2007. Ce ralentissement devrait se poursuivre en 2009, avec un taux de croissance de 2,2%, au maximum

Bien que des efforts en terme de relance économique aient été généralement satisfaisants au niveau de la CEDEAO, ils n'ont pas permis d'atteindre les objectifs souhaités. Tandis que l'activité économique de l'UEMOA augmentait légèrement de 3,3 pour cent en 2007 à 3,9 pour cent en 2008, la croissance économique de la ZMAO est demeurée inchangée à 6,4 pour cent sur la même période.

Les pressions inflationnistes dans la CEDEAO se sont aggravées durant 2008 en raison des facteurs internes et externes, en particulier la hausse des prix des produits de base aussi bien que le ralentissement économique mondial. L'inflation est passée de 5,8 pour cent en 2007 à 12,7 pour cent en 2008. Au niveau de l'UEMOA, certains facteurs explicatifs de l'augmentation des prix étaient principalement dus à la sécheresse dans certains pays membres aussi bien que l'augmentation des prix du pétrole au début de l'année, aboutissant à une croissance du taux de l'inflation qui est passé de 2,9 pour cent en 2007 à 8,5 pour cent en 2008. L'augmentation des pressions inflationnistes a été plus marquée dans la ZMAO avec une hausse allant de 7,3 pour cent à 14,9 pour cent en 2007 et 2008 respectivement. De même, les pays membres de la CEDEAO, également, ont éprouvé des difficultés d'ordre fiscal ainsi que la détérioration du secteur externe.

Quant à la deuxième partie, elle indique que la convergence est demeurée mitigée parce qu'il n'y a eu d'amélioration significative dans la performance globale. La performance au niveau de l'inflation était faible durant la période, avec seulement un pays qui a rempli le critère, comparé à sept (7) en 2007. La performance en terme de déficit budgétaire s'est également détériorée en passant de 8 à 6 pays respectivement en 2007 et 2008. Quatorze pays ont rempli le critère sur le financement du déficit budgétaire par la Banque centrale durant la période sous revue, comparé à 15 en 2007. Concernant les réserves brutes extérieures, neuf pays (le Nigeria et les huit pays d'UEMOA) ont pu satisfaire ce critère durant la période en maintenant ainsi le même niveau de réalisation depuis 2006. La revue montre également que la performance en termes de critères secondaires a généralement fait défaut par rapport aux objectifs fixés dans le cadre du programme de coopération monétaire de la CEDEAO.

Cette deuxième partie met également l'accent sur le nombre de critères réalisés par chaque Etat membre. Elle indique qu'aucun des pays n'a encore pu satisfaire, à la fois,

à tous les critères primaires et secondaires de convergence. Comme à la fin 2008, la meilleure performance de 7 cibles a été enregistrée par le Sénégal, qui a été de près suivi du Bénin avec 6 cibles. Le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigeria ont atteint 5 cibles chacun, alors que la Côte-d'Ivoire, la Gambie et la Guinée ont réalisé 4 critères chacun. Le Cap Vert, le Libéria et le Togo ont enregistré 3 cibles chacun, alors que le Ghana et la Guinée Bissau ont réalisé 2 critères. La Sierra Leone a satisfait un seul critère durant la période.

Les détails sur l'analyse pays sont donnés dans la troisième partie à travers les développements macro-économiques clés qui expliquent la non satisfaction des critères et les recommandations de politiques que doivent observer les pays membres pour améliorer leurs performances.

Dans le domaine de l'harmonisation des politiques et des arrangements institutionnels, développés dans les parties deux et trois (analyse pays) du rapport, il reste toujours quelques défis majeurs. La création et le fonctionnement effectif des comités nationaux de coordination dans les pays membres de la ZMAO restent un défi important qui nécessite d'être relevés pour faciliter la surveillance multilatérale particulièrement au niveau du Secrétariat Conjoint AMAO / CEDEAO. En outre, il y a la nécessité d'approfondir le niveau du développement et de l'interconnexion des systèmes de paiements, de la libéralisation du compte capital, la mise en œuvre du Tarif externe commun de la CEDEAO, l'harmonisation statistique ainsi que l'élimination de toutes les autres entraves à la libre circulation des personnes, du capital et des biens au sein de la communauté.

Le rapport finit par une conclusion générale, dans la quatrième partie, qui fait la synthèse des questions majeures soulevées dans le document et quelques propositions de solutions.

INTRODUCTION

Le présent rapport s'articule autour de l'analyse de la situation économique et financière internationale et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) dans son ensemble pour l'année 2008. Il passe également en revue la situation macroéconomique des Etats membres au cours de l'année 2008 et, sur cette base, fournit quelques indications prévisionnelles pour 2009. Cette analyse débouche sur l'appréciation de la convergence et de la conformité des pays par rapport aux grandes orientations de politiques économiques et de discipline communautaire.

En application des dispositions de la décision A/DEC.7/12/99 portant adoption des critères de convergence macroéconomiques de la CEDEAO, les valeurs de référence de ces critères sont établies comme suit :

- **Critères de premier rang :**

1. ratio de déficit budgétaire/PIB (hors dons) ≤ 4 % ;
2. taux d'inflation ≤ 5 % ;
3. financement des déficits budgétaires par la Banque centrale ≤ 10 % des recettes fiscales de l'année précédente ;
4. réserves extérieures brutes ≥ 6 mois de couverture des importations.

- **Critères de second rang**

5. interdiction d'accumuler de nouveaux arriérés et l'apurement de tous les arriérés ;
6. ratio de recettes fiscales/PIB ≥ 20 % ;
7. ratio de masse salariale/recettes fiscales totales ≤ 35 % ;
8. ratio d'investissements publics financés par les ressources internes/recettes fiscales ≥ 20 % ;
9. taux d'intérêt réels positifs ; et
10. stabilité du taux de change réel.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, sont celles fournies par les Banques centrales de la CEDEAO, l'UEMOA, la ZMAO et le FMI. La première partie de ce rapport présente l'environnement international au cours de l'année 2008 et la situation économique et financière de la Communauté. Quant à la deuxième partie, elle examine l'état de la convergence dans la Communauté et la position de chaque Etat au regard des critères de convergence et des politiques d'harmonisation en cours. La troisième partie porte sur la situation économique et financière de chaque Etat membre. Enfin, la dernière partie du Rapport est une conclusion sous forme de recommandations de politiques économiques.

1.0 SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE ET DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO) EN 2008

1. 1 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'économie mondiale traverse une période très difficile du point de vue économique causée par une crise financière massive. Depuis deux ans elle est confrontée à de sérieux défis notamment celui de maintenir le rythme d'expansion observé les dernières années. La fin de la bulle immobilière aux Etats-Unis, la crise du crédit, le déclin du dollar américain vis-à-vis des autres monnaies, la persistance d'importants déséquilibres et la crise financière mettent en péril la soutenabilité de la croissance économique mondiale. Le taux de croissance de l'activité économique mondiale se situerait à 3,3% en 2008 contre 5,0% en 2007. Ce ralentissement devrait se poursuivre en 2009, avec un taux de croissance de 2,2%, au maximum

1.1.1 Évolution économique et financière récente

1.1.1.1 Croissance économique mondiale

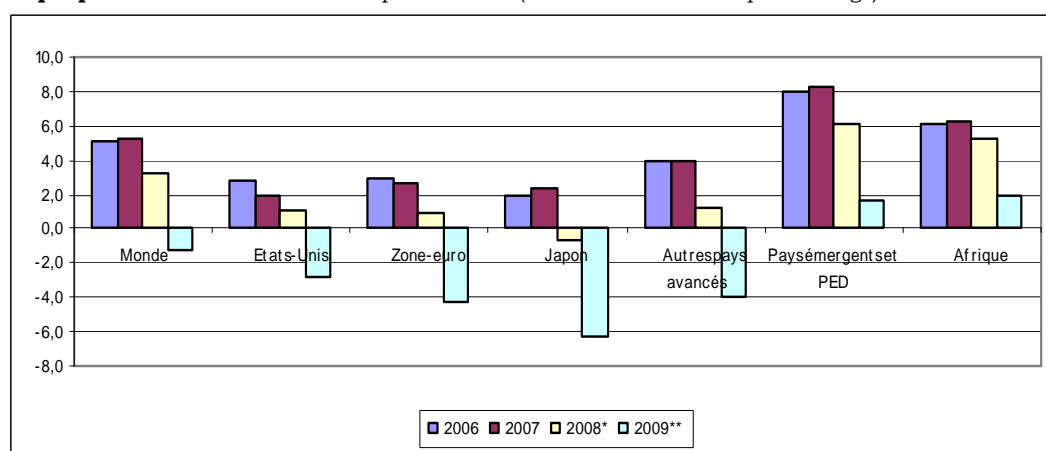
Selon les données du FMI, la crise financière et l'effondrement de l'activité ont gravement éprouvé l'économie dans le monde entier. Les pays avancés ont accusé un recul sans précédent de 7,5% du PIB réel au quatrième trimestre de 2008 et on estime que la production a continué à chuter presque aussi vite au cours des trois premiers mois de 2009. Alors que l'économie américaine a sans doute souffert le plus des difficultés financières et de la baisse continue du secteur du logement, l'Europe occidentale et les pays avancés d'Asie ont été rudement éprouvés par l'effondrement du commerce international, ainsi que par leurs propres débuts de problèmes financiers et par les corrections des prix immobiliers sur certains marchés nationaux. Les pays émergents sont aussi très touchés, subissant globalement une contraction de l'activité économique de 4 % au quatrième trimestre.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait ralentir en 2008, pour s'établir à 5,4% contre 6,8% en 2007. Cette évolution s'explique par l'envolée des prix des denrées alimentaires et des carburants ainsi que le ralentissement de la croissance économique mondiale. L'agitation des marchés financiers mondiaux ne semble avoir eu que des effets limités sur la zone. La croissance des pays exportateurs de pétrole baisserait en raison notamment d'une production de pétrole plus faible que prévue dans le Delta du Niger.

Concernant les pays de l'Afrique de l'Ouest des progrès remarquables ont été observés au cours des dix dernières années sur le front de la croissance et de la stabilité économique. La croissance a atteint un taux moyen de plus de 5 % pendant les cinq dernières années, l'inflation était tombée à moins de 10 % avant l'envolée des prix des carburants et des produits alimentaires en 2008, et des réserves ont été constituées. Ces évolutions positives ont reposé sur des politiques économiques solides, une conjoncture extérieure favorable résultant surtout de la hausse des cours des produits de base, les allégements de dette et l'aide consentis par la communauté internationale. Ces progrès économiques,

fruits de tant d'efforts, risquent maintenant d'être remis en cause. Tout comme le reste du monde, l'Afrique subit les effets de la crise financière internationale. La demande d'exportations africaines a diminué, les cours des produits de base ont baissé, et il se pourrait que les envois de fonds des travailleurs émigrés fléchissent. Le resserrement mondial du crédit et l'aversion des investisseurs pour le risque ont provoqué une inversion des flux d'investissements de portefeuille, découragé l'investissement direct étranger (IDE) et rendu le financement des échanges plus coûteux. Le ralentissement de l'activité économique devrait également accroître le risque de crédit et les créances improductives et, partant, affaiblir le bilan des institutions financières et des sociétés.

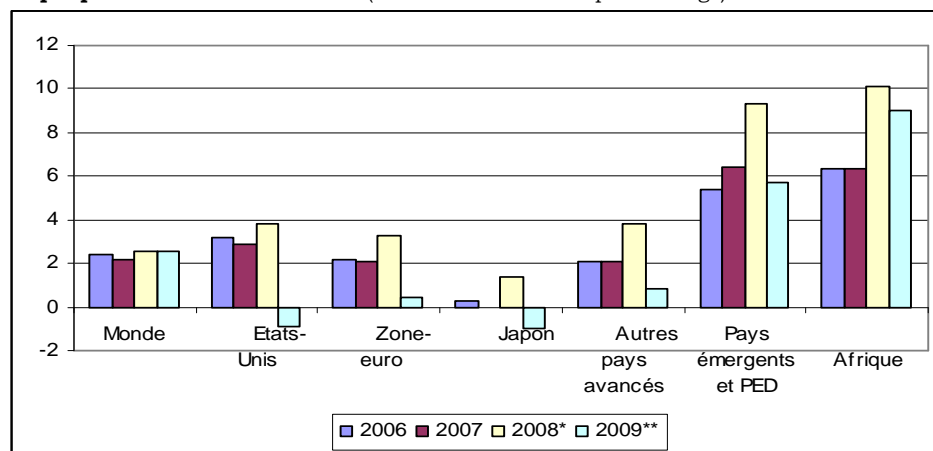
Graphique 1.1 : Croissance économique mondiale (variation annuelle en pourcentage)



Sources des données : Perspectives de l'économie mondiale, avril 2008

1.1.1.2 Inflation et prix

Parallèlement au rapide refroidissement de l'activité économique mondiale, les tensions inflationnistes se sont vite atténuées. Les cours des matières premières ont nettement chuté par rapport aux pics du milieu d'année, causant des pertes de revenus particulièrement lourdes aux pays du Moyen-Orient et de la Communauté des Etats Indépendants (CEI), mais aussi à bien d'autres pays exportateurs de matière première d'Amérique latine et d'Afrique. Dans le même temps, l'augmentation de la capacité inutilisée a restreint la progression des salaires et rogné les marges bénéficiaires. De ce fait, l'inflation globale sur 12 mois est tombée à 1 % dans les pays avancés en février 2009, encore que l'inflation tendancielle reste de l'ordre de 1,5-2 %, à l'exception notable du Japon. L'inflation s'est aussi nettement modérée dans l'ensemble des pays émergents, encore que dans certains cas la dépréciation de la monnaie ait atténué le mouvement de baisse.

Graphique 1.2 : Inflation mondiale (variation annuelle en pourcentage)

Sources des données : Perspectives de l'économie mondiale, avril 2009

1.1.1.3 Finance internationale

Les réactions très diverses et souvent peu orthodoxes des décideurs économiques n'ont guère réussi à stabiliser les marchés financiers ni à contenir la baisse de la production, car elles n'ont pu stopper l'enchaînement de rétroactions nocives entre le fléchissement de l'activité et les intenses difficultés financières. Maintes initiatives ont été prises afin de stopper l'hémorragie, notamment par des injections de fonds publics et tout un assortiment de facilités de liquidité, de détente monétaire et de plans de relance budgétaire. Encore qu'il y ait eu quelques signes encourageants d'une amélioration des indices d'opinion depuis la réunion du Groupe des Vingt (G-20) du début avril, le niveau de confiance est encore très bas sur les marchés financiers, ce qui pèse sur les perspectives de reprise rapide. De par le monde, les banques restreignent l'accès au crédit (et continueront dans cette voie), car le poids des actifs improductifs et l'incertitude quant à la solvabilité des institutions maintiennent les capitaux privés hors de circulation. Les problèmes de financement se sont propagés bien au-delà des marchés de refinancement bancaires à court terme dans les pays avancés. Nombre d'entreprises non financières sont incapables d'obtenir des fonds de roulement et certaines ont du mal à se procurer des emprunts à plus long terme. Le désengagement massif des investisseurs et établissements bancaires étrangers des pays émergents et les problèmes de financement qui en résultent sont particulièrement inquiétants. Les émissions obligataires sont quasiment au point mort, les flux bancaires se sont taris, les marges obligataires se sont envolées, les cours des actions ont chuté et les marchés des valeurs mobilières sont extrêmement tendus. Outre la hausse générale de l'aversion contre le risque, tiennent à divers facteurs défavorables, dont les dommages occasionnés aux banques et fonds d'investissement des pays avancés, le souci de déplacer les fonds pour les mettre à l'abri du «parapluie» des dispositifs de garantie de plus en plus nombreux déployés sur les marchés parvenus à maturité et les inquiétudes grandissantes quant aux perspectives d'avenir et aux vulnérabilités des pays émergents.

1.1.1.4 Monnaie et Change

La crise financière a eu pour important effet secondaire de créer une prime à la sécurité et au rapatriement des capitaux, non sans incidence sur les fortes devises. Depuis septembre 2008, le dollar EU, l'euro et le yen se sont tous trois raffermis en valeur effective réelle. Le renminbi chinois et les monnaies arrimées au dollar, dont celles des pays du Moyen-Orient, se sont également appréciés. Celles de la plupart des pays émergents ont au contraire beaucoup fléchi, bien qu'ils aient utilisé leurs réserves de change pour les soutenir.

1.1.2 Perspectives

D'après ce qui précède, toute projection des perspectives de l'économie mondiale repose sur l'hypothèse de base que la stabilisation des marchés financiers va prendre plus longtemps que prévu initialement, même portée par les efforts vigoureux des décideurs. Ces perspectives incertaines et semées d'embûches appellent une réaction énergique tant sur le plan financier que sur le front macroéconomique. Les crises financières antérieures enseignent que si l'on tarde à s'attaquer au problème de fond, le marasme économique persiste encore plus longtemps et a un coût encore plus élevé, tant pour le contribuable que pour l'activité économique. Les décideurs doivent songer aux ramifications transnationales des politiques qu'ils choisissent.

1.2 SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MONETAIRE DE LA CEDEAO

Comme en 2007, l'activité économique des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) s'est inscrite en 2008 dans un contexte international relativement peu favorable pour la majeure partie des pays membres, marqué notamment par la crise financière et les incertitudes croissantes sur les perspectives économiques. Au plan interne, la situation économique et financière de la majeure partie des pays membres de la CEDEAO est caractérisée par des résultats favorables de la campagne agricole 2008/2009 et des baisses de tensions sur les prix des produits de première nécessité. Toutefois, la persistance des lenteurs dans la mise en oeuvre des réformes structurelles a pesé sur les conditions de relance des investissements productifs. Par ailleurs, les progrès enregistrés dans la résolution des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et au Togo, ont permis à ces pays de renouer avec les institutions de Bretton - Woods, même si les cas de la Guinée-Bissau et de la Guinée Conakry restent toujours préoccupants.

1.2.1 Secteur réel

1.2.1.1 Production

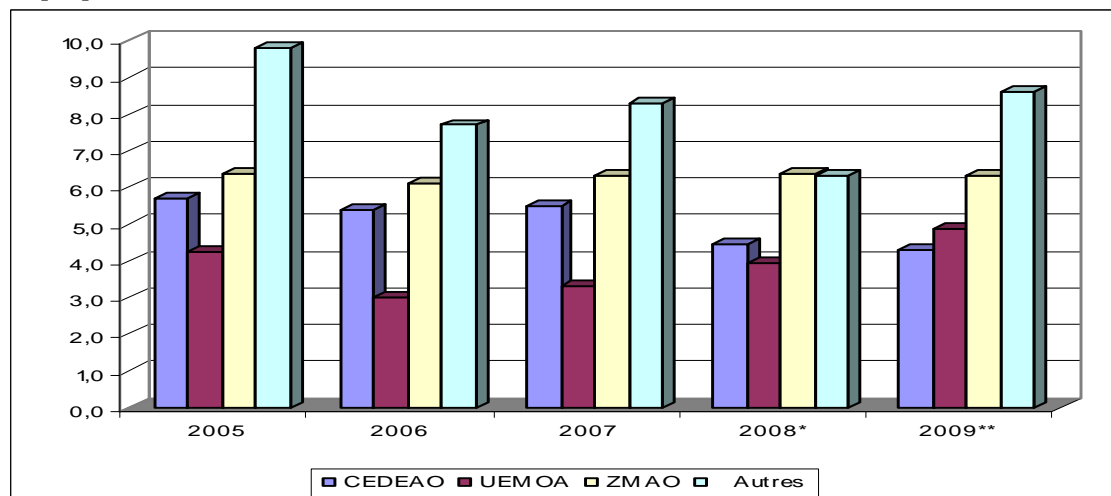
Malgré la crise financière la croissance économique de la communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest a connu une hausse en 2008 passant de 5,7% en 2007 à 5,8% en 2008. Au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), en 2008, l'activité économique de l'Union a enregistré

un taux de croissance de 3,9% contre 3,3% en 2007. Cette accélération est le fait de la hausse de la croissance dans pratiquement tous les Etats membres. L'amélioration observée concerne particulièrement le secteur primaire qui aurait bénéficié de meilleures conditions climatiques. Les cinq pays de la ZMAO (Gambie, Ghana, Guinée, Nigeria et Sierra Leone), le Nigeria – de loin l'économie la plus importante – a affiché un taux de croissance du PIB constant entre 2007 et 2008 de 6,4 %, sous l'effet de la baisse du prix du pétrole mais aussi de l'accroissement de sa production pour le Nigeria. Les performances de la Guinée sont en train d'être redressées en 2008 avec 4,9 % de croissance contre 1,8 % en 2007, alors que pour tous les autres pays la croissance a baissé.

Pour l'année 2009, les perspectives indiquent un taux de croissance de 5,8%, sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables et l'apaisement des tensions sociopolitiques. Par ailleurs, les négociations en cours avec les institutions de Bretton Woods pourraient également déboucher sur la conclusion d'un programme de facilitation pour la réduction de pauvreté et la relance de la croissance (FRPC) en Côte d'Ivoire et au Togo. Dans la plupart des Etats membres, un taux de croissance plus élevé est attendu. Cependant, quelques incertitudes pèsent sur ces perspectives à cause des effets de la crise financière.

Tableau 1.1: Taux de croissance du PIB réel des Etats membres de la CEDEAO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
CEDEAO	3,7	6,8	5,1	5,7	5,4	5,7	5,8	5,8
UEMOA	1,3	3,1	2,8	4,2	3,0	3,3	3,9	4,9
BENIN	4,4	3,9	3,1	2,9	3,7	4,6	5,3	6,1
BURKINA FASO	4,6	8,0	4,6	7,1	5,5	3,6	4,5	5,5
COTE D'IVOIRE	-1,6	-1,7	1,6	1,8	1,2	1,5	2,9	4,3
GUINEE BISSAU	-7,1	0,6	3,2	3,5	2,0	2,7	3,1	3,2
MALI	4,3	7,6	2,3	6,1	5,3	4,3	4,7	5,1
NIGER	5,8	3,8	-0,8	8,4	5,8	3,3	5,9	4,5
SENEGAL	1,2	6,7	5,6	5,6	2,3	4,8	3,9	5,2
TOGO	-0,2	4,8	2,5	1,2	3,9	1,9	0,8	3,3
ZMAO	4,6	8,8	6,3	6,4	6,0	6,4	6,4	6,0
GAMBIE	1,3	7,4	6,6	6,9	7,7	6,9	6,1	6,0
GHANA	4,5	5,2	5,6	5,9	6,2	6,3	6,2	5,8
GUINEE	4,2	1,2	2,3	3,0	2,4	1,8	4,9	3,9
NIGERIA	4,6	9,6	6,6	6,5	6,0	6,5	6,4	6,1
SIERRA LEONE	6,5	10,7	9,6	7,6	7,2	6,4	5,6	5,9
Autres	6,1	2,4	1,9	4,2	8,1	7,7	6,3	8,6
CAP-VERT	5,3	4,7	4,3	5,6	8,2	6,7	5,9	6,5
LIBERIA	7,8	-1,9	-2,8	1,4	7,8	9,5	7,1	12,7

Graphique 1.3 : Taux de croissance du PIB réel des Etats membres de la CEDEAO

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI * = estimé ; **=provisoire

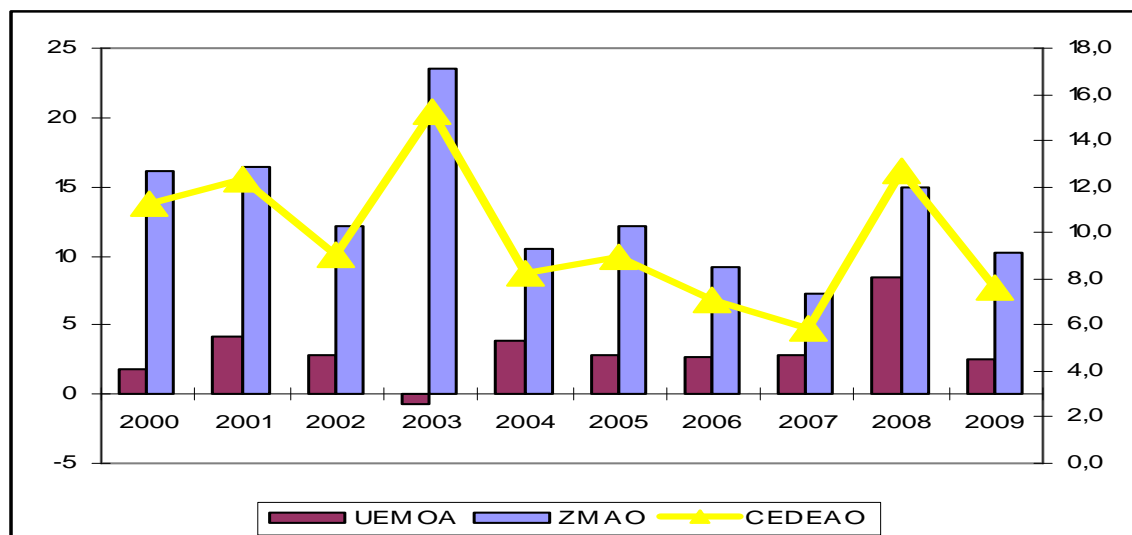
1.2.1.2 Inflation

L'inflation a notablement augmenté dans toute l'Afrique de l'ouest sous l'effet de la hausse des cours des produits de base, au premier semestre de 2008, et du ralentissement économique mondial survenu par la suite. Cette situation a été observée dans l'ensemble des pays de la région quels que soient leur régime de taux de change, leurs structures économiques et leur niveau de développement financier. Le taux d'inflation moyen de la région a augmenté passant de 5,8 % en 2007 à 12,7% en 2008. Dans de nombreux pays de l'UEMOA, l'augmentation du prix des denrées alimentaires – liée à la sécheresse qui a provoqué une crise alimentaire dans la région – et celle du carburant ont affecté l'inflation. Cette dernière a augmenté passant de 2,9 en 2007 à 8,5 % en 2008. Toutefois, les pays de l'UEMOA dont la monnaie est rattachée à l'euro continuent de bénéficier d'un taux d'inflation moyen bien moindre que les pays membres de la ZMAO (Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest) qui eux affichent tous (exceptée la Gambie) des taux supérieurs à un chiffre. L'inflation des pays de la ZMAO a également connu une hausse très importante comparée aux années précédentes.

Les pressions inflationnistes qui persistent tiennent, semble-t-il, à la manifestation tardive des effets directs de l'évolution des prix des produits alimentaires et des carburants en 2008; les effets secondaires sont maîtrisés et l'inflation sous-jacente diminue dans plusieurs pays. Plusieurs pays qui n'avaient pas totalement répercuté la hausse antérieure des prix des carburants ont tardé à réduire les prix de détail après la chute des prix de gros à l'importation pour rétablir les marges bénéficiaires des distributeurs locaux. Le Ghana, où les pressions inflationnistes ont été alimentées par la politique d'expansion budgétaire appliquée pendant l'année électorale, fait figure d'exception. La crise financière mondiale et la baisse des prix pétroliers et alimentaires survenue au second semestre de l'année ont appelé une réévaluation des politiques monétaires. La plupart des banques centrales d'Afrique de l'ouest ont durci leurs objectifs devant la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et des carburants, mais la moitié de celles

qui avaient pris cette décision au premier semestre de 2008 se sont ravisées au semestre suivant. Les taux d'intérêt réels ont diminué dans plusieurs pays. (Voir graphique ci-dessous).

Graphique 1.4 : Taux d'inflation (fin de période) – CEDEAO

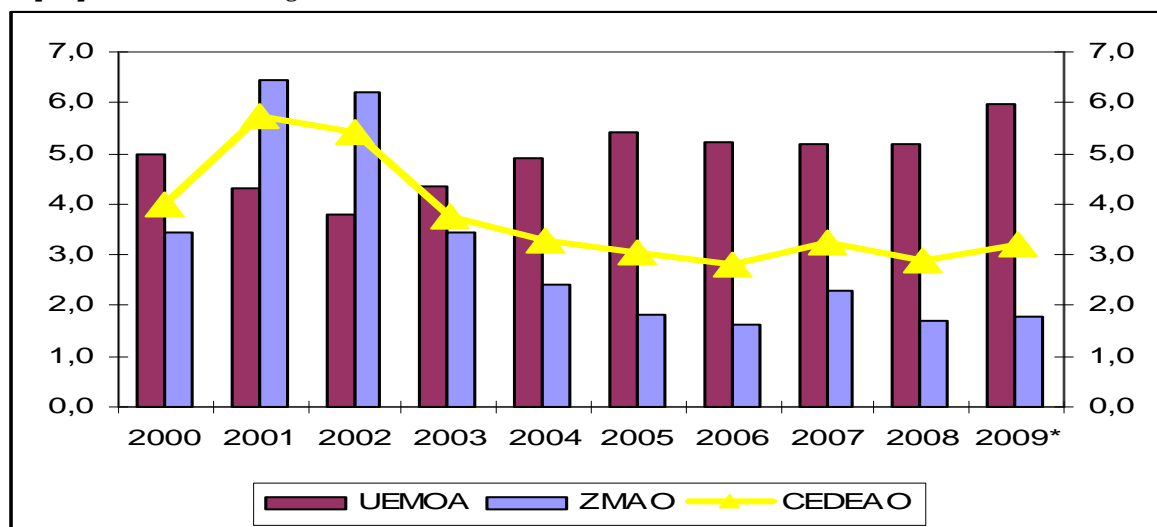


Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

1.2.2 Finances publiques

L'évolution du solde budgétaire global en 2008 reflète les difficultés que les développements survenus dans l'économie mondiale ont posées à l'Afrique de l'ouest ainsi que les possibilités qu'ils lui ont offertes. Jusqu'à la fin de septembre, les autorités ont adapté leurs politiques budgétaires à l'évolution des prix des produits alimentaires et des carburants. Alors que la situation des finances publiques des pays importateurs de pétrole a été mise à mal, celle des pays exportateurs s'est nettement améliorée en raison de la flambée des cours du pétrole. Le déficit budgétaire global de la région (hors dons) s'est ainsi amélioré passant en 2007 de 3,2% à 2,9% en 2009. Dans la zone UEMOA le déficit a stagné à 5,2% alors qu'au sein de la ZMAO, il a connu une amélioration passant de 2,3 à 1,7% en 2008. En 2009 il est prévu une détérioration à tous les niveaux en passant à 6,0% au niveau communautaire (Voir graphique ci-dessous).

Graphique 1.5 : Déficit budgétaire – CEDEAO



Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

1.2.3 Secteur extérieur

En 2008 le solde des transactions courantes de la communauté s'établirait à 10,1% du PIB contre 5,8% en 2007. Cet excédent est dû à l'amélioration de la balance commerciale et des revenus nets. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se contracterait en raison notamment de la baisse des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. En effet, par rapport à l'année 2007, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, seraient en recul en 2008.

Tableau 1.2 : Solde du compte courant en pourcentage du PIB- CEDEAO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*	2008*	2009
CEDEAO	-0,7	4,8	11,6	16,3	14,2	5,8	10,1	10,0
UEMOA	-1,2	-3,5	-4,5	-5,8	-4,1	-6,4	-6,0	-5,9
BENIN	-2,8	-6,5	-7,1	-5,2	-4,6	-9,0	-8,7	-9,1
BURKINA FASO	-9,2	-8,5	-10,4	-11,7	-9,6	-8,3	-9,5	-8,2
COTE D'IVOIRE	6,7	2,1	1,6	0,2	2,6	-0,7	2,1	1,0
GUINEA BISSAU	10,7	24,3	4,8	-3,5	-12,8	-8,0	-5,3	-3,9
MALI	-4,1	-6,4	-8,2	-8,0	-3,6	-8,1	-7,9	-7,2
NIGER	-8,2	-7,9	-8,0	-9,4	-8,6	-8,3	-12,6	-13,1
SENEGAL	-6,4	-6,4	-6,4	-7,8	-9,3	-11,7	-12,0	-9,7
TOGO	-9,5	-9,2	-10,6	-21,8	-15,3	-8,6	-8,4	-13,0
ZMAO	-0,4	9,2	20,1	28,0	19,6	9,7	15,2	15,0
NIGERIA	-4,0	5,7	18,0	32,0	24,1	12,4	19,0	18,1
GHANA	-0,5	4,0	-3,6	-7,2	-6,4	-13,4	-19,7	-13,2
GUINEE	-4,3	-2,5	-4,8	-5,7	-7,7	-10,1	-6,1	-2,9
SLEONE	-13,4	-4,9	-5,8	-7,0	-6,2	-9,8	-8,6	-4,2
GAMBIE	-3,3	-4,4	-8,6	-16,9	-14,2	-9,9	-14,3	-12,7
Autres	-7,5	-19,9	-17,8	-11,0	-17,2	-16,7	-14,4	-12,2
CAP VERT	-11,1	-11,1	-14,4	-4,0	-6,9	-13,6	-12,4	-10,9
LIBERIA	-0,5	-36,6	-24,3	-24,4	-36,9	-22,5	-18,4	-14,8

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

Comme les prix des produits de base, les termes de l'échange ont fortement fluctué en 2008 en Afrique de l'ouest. Bien que les cours du pétrole aient baissé

au second semestre, les pays qui en exportent ont quand même enregistré d'importants gains liés à l'évolution des termes de l'échange sur l'ensemble de l'année. La position extérieure de nombreux pays d'Afrique de l'ouest s'est quelque peu détériorée sous l'effet de l'accroissement du déficit des paiements courants des pays importateurs de pétrole et de l'amenuisement des réserves. Leurs déficits extérieurs courants se sont creusés vers la fin de 2008, malgré la baisse des cours du pétrole, en raison du niveau toujours élevé de la facture de leurs importations alimentaires, de l'effondrement des prix des produits de base non pétroliers, de la diminution du volume des exportations et, parfois, du fléchissement des envois de fonds de l'étranger et des recettes du tourisme. Le Cap-Vert et la Gambie ont fait état d'une baisse des recettes du tourisme au dernier trimestre. La plupart des pays exportateurs de pétrole ont réussi à maintenir des excédents des paiements courants en 2008, mais leur ampleur a été moindre que prévu antérieurement du fait de la chute brutale des cours du pétrole et des baisses de production décidées par l'OPEP.

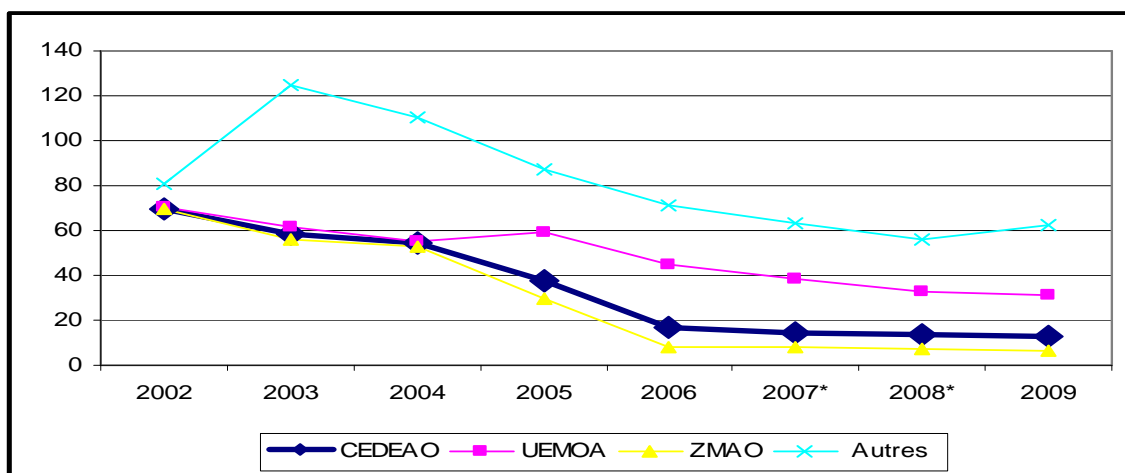
S'agissant de la dette extérieure, elle est estimée à 13,6% du PIB en 2008 contre 14,8% en 2007 pour l'ensemble des pays de la CEDEAO. Cette baisse est surtout due à la réduction de la dette du Nigeria qui est passée de 4,1% en 2007 à 4,0% en 2008. Au niveau zonal, l'encours de la dette extérieure de l'UEMOA est à 32,7% du PIB alors que celui de la ZMAO est à 7,4% en 2008.

Les pays à fort taux d'endettement extérieur sont la Guinée Bissau (198,1 %) ; la Gambie (85,7 %), le Liberia (84,2%) et la Guinée (68,6%). Au total, quatre des quinze (15) pays de la CEDEAO sont considérés comme lourdement endettés. Toutefois, dans l'ensemble, la dette extérieure des pays de la CEDEAO semble être soutenable et ceci est dû à l'accélération des retombées de l'initiative visant les pays pauvres très endettés (PPTE) et à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) qui a apporté une annulation d'une partie substantielle du stock de la dette extérieure de plusieurs pays de la communauté.

Tableau 1.3 : Dette extérieure - CEDEAO (en % du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*	2008*	2009
CEDEAO	69,9	58,4	54,3	37,8	17,0	14,8	13,6	12,6
UEMOA	70,4	61,3	55,5	58,9	44,6	38,0	32,7	31,0
BENIN	48,1	40,3	38,6	40,3	21,1	11,3	15,9	16,9
BURKINA FASO	42,3	37,2	37	40,9	20,0	18,5	23,4	25,6
COTE D'IVOIRE	76,9	68,7	60,8	72,1	70,0	67,4	57,3	52,6
GUINEA BISSAU	344,4	352,4	324,7	333,9	304,5	235,9	198,1	201,1
MALI	79,3	67,1	64,5	60,0	20,5	20,1	17,9	18,2
NIGER	78,5	63,7	58	53,9	14,7	15,8	10,4	9,5
SENEGAL	61,7	50,9	44	42,4	37,3	16,8	14,6	13,0
TOGO	87,1	89,4	76,3	73,7	67,5	70,5	46,8	42,7
ZMAO	69,5	55,9	52,8	29,8	8,1	8,4	7,4	6,5
NIGERIA	60,5	53,1	49,9	21,7	3,4	4,1	4,0	4,0
GHANA	117,7	72,2	72,2	63,5	17,5	24,6	28,1	16,2
GUINEE	94,9	97,7	91,1	109,4	109,6	74,7	68,6	67,9
SLEONE	183,8	150,2	138,6	129,7	8,3	7,1	5,9	5,1
GAMBIE	147,3	159,3	139,9	130,2	127,5	90,3	85,7	106,5
Autres	81,1	125,1	110,3	87,3	71,2	63,2	56,4	62,2
CAP - VERT	61,8	61,8	51,1	48,5	45,1	42,1	42	44,3
LIBERIA	100,4	188,4	163,5	126,1	97,3	84,2	84	96,5

Graphique 1.5 : Evolution de la dette extérieure



Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

1.2.4 Secteur monétaire

Comme en 2007, la situation monétaire de la communauté à fin décembre 2008 a été caractérisée par une accélération de la croissance de la masse monétaire, induite à la fois par une hausse du crédit intérieur et une consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires. Cette croissance est de 44,9% en 2008 contre 36,2 en 2007.

Au niveau de l'UEMOA, en 2008, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 55,5 milliards pour s'établir à 4.721,3 milliards. Cette évolution est imputable au renforcement des avoirs extérieurs bruts de l'Institut d'émission, pour un montant de 241,0 milliards. Par rapport à fin décembre 2007, le crédit intérieur a enregistré une hausse de 16,4% pour se situer à 6.210,2 milliards. Cette évolution est essentiellement imputable à l'augmentation des crédits à l'économie, dont l'impact a été renforcé par une hausse du crédit net aux Etats. La position nette débitrice des Gouvernements s'est située à 499,5 milliards à fin décembre 2008, en dégradation de 17,8 milliards par rapport au niveau atteint à la période correspondante de l'année 2007. Cette dégradation résulte de la hausse des concours des banques, en liaison avec un recours accru aux émissions sur le marché financier régional, souscrites principalement par les banques et dont les ressources étaient destinées respectivement à l'apurement d'arriérés de paiement et au financement d'infrastructures socio-économiques. L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 16,4% d'une année à l'autre, pour s'établir à 5.710,7 milliards à fin décembre 2008. La progression des crédits à l'économie découle notamment d'une accélération des mises en place de crédits au Sénégal dans le cadre du financement des travaux d'infrastructures et de couverture des besoins d'importation en produits alimentaires et pétroliers. En Côte d'Ivoire, elle est consécutive à la reprise progressive de l'activité économique. En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une progression de 18,7%, pour s'établir à 8.511,6 milliards à fin décembre 2007. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts qui ont augmenté de 21,2% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 13,9%.

En ce qui concerne les pays de la ZMAO, la croissance de la masse monétaire a été de 56,0% poursuivant ainsi la trajectoire relativement élevée enregistrée en 2007 avec un taux de 42,6%. Comme en 2007, l'expansion de la masse monétaire au sens large en 2008 a été induite par des augmentations aussi bien des avoirs intérieurs nets (AIN) que des avoirs extérieurs nets (AEN). Cette évolution pourrait s'expliquer par la croissance rapide du crédit accordé au secteur privé au Nigeria et au Ghana. D'une manière générale, le crédit accordé à l'Etat a baissé dans l'ensemble des pays membres.

Tableau 1.4 : Variation Masse monétaire – CEDEAO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*	2008*
CEDEAO	18,31						
UEMOA	16	18,51	13,40	14,4	39,6	32,6	42,8
		2,9	5,8	7,6	11,4%	18,7%	10,1%
BENIN	-6,5	10,1	-9,4	22,4	18	19,8	12,7
BURKINA FASO	2,9	16,4	0,2	18	10,1	22,9	12
COTE D'IVOIRE	30,6	-6,6	1,7	-9,1	10,3	23,6	5,6
GUINEA BISSAU	22,8	14,4	19,2	-55,5	5,3	24,8	29,4
MALI	28,5	21,9	11,9	-16,2	8,8	9,2	0,2
NIGER	-0,4	-13,3	19,1	6,6	16,2	23,2	11,9
SENEGAL	7,6	14,6	12,8	8,2	11,9	26,1	4,8
TOGO	-2,5	6,2	16,6	2	22,7	16,8	18,1
Economies de la ZMAO	19,35	26,47	16,95	16,4	51,7	42,6	56,0
NIGERIA	15,8	24,1	14	16	53	44,2	58,2
GHANA	50	37,8	25,9	14,3	38,8	36,3	40,2
GUINEE	18,4	34,7	35,9	37,2	59,4	4,8	38,3
SLEONE	29,6	21,9	20,1	31,3	21,5	21,5	22,4
GAMBIE	27,7	43	18,3	13,1	26,2	26,2	18,4
Autres économies de la CEDEAO	25,8	8,45	29,9	23,1	24,1	20,1	19,4
CAP VERT	14,8	8,6	10,5	15,6	18,7	9,7	7,9
LIBERIA	36,8	8,3	49,3	35,7	34,4	40,1	41,4

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

Concernant les taux d'intérêt, ils ont évolué différemment suivant les zones et la nature du taux. Dans la zone F CFA, les conditions de banque sont libres. Ainsi, les taux débiteurs sont librement fixés entre les parties dans la limite du taux de l'usure. Le taux de l'usure est fixé à 18% l'an pour les prêts consentis par les banques et à 27% l'an pour les prêts consentis par les autres établissements financiers, les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, les autres systèmes de financement décentralisés ainsi que pour tous les autres agents économiques. Les taux créditeurs sont également libres à l'exception de la rémunération de la petite épargne fixée à 3,50% pour les comptes sur livrets. Le taux de rémunération des dépôts à terme et bons de caisse de 5 millions CFA au plus et d'une durée n'excédant pas un an est fixé à 2,95%, soit le taux mensuel du marché monétaire diminué de 2 points. Excepté le Naira, en ce qui concerne la petite épargne, tous les autres pays bénéficient des taux d'intérêts plus élevés que ceux de la zone CFA, même si la tendance est à la baisse. Les taux de la petite épargne sont compris entre 2% (Naira) et 14,7%(GNF). La rémunération du bon du trésor est quant à elle comprise entre 4,5% (CFA) à 21,4% (GNF). Concernant la rémunération des prêts commerciaux, elle est plus importante au Ghana. En effet cette tendance des taux suit, à quelques exceptions près, la logique des taux d'inflation.

Tableau 1.5 - Evolution des taux d'intérêt – CEDEAO

ZONES	TAUX D'INTERET	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CFA	Epargne	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50
	Prêts commerciaux	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
	Bon du Trésor	4.1	3.4	3.1	3.7	4.5	4.5	4.5
Escudo	Epargne	7.9	6.4	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
	Prêts commerciaux	13.9	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5
	Bon du Trésor	6.5	7.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6
Dalasi	Epargne	8.0	8.0	10.0	5.0	5.0	5.0	5.0
	Prêts commerciaux	20.5	28.8	28.8	21.8	14.0	13.3	13.3
	Bon du Trésor	20.0	31.0	34.0	16.0	12.8	12.8	12.8
cedi	Epargne	13.00	9.75	9.5	6.4	4.8	4.8	4.8
	Prêts commerciaux	38.50	32.75	28.8	26.0	24.3	24.3	24.3
	Bon du Trésor	26.28	18.1	16.4	11.4	9.9	9.9	9.9
GNF	Epargne	7.40	6.50	8.4	14.7	14.7	14.7	14
	Prêts commerciaux	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
	Bon du Trésor	13.36	13.36	12.2	23.9	22.3	21.4	21.4
Dollars Lib	Epargne	5.0	3.55	3.4	2.80	2.70	2.70	2.70
	Prêts commerciaux	15.0	17.0	18.4	15.9	15.3	15.3	15.3
	Bon du Trésor	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Naira	Epargne	2.5	3	2.0	1.5	2	2	2
	Prêts commerciaux	25.70	19.58	18.9	17.8	17.3	17.3	17.3
	Bon du Trésor	13.8	14.5	14.4	10.8	7.5	7.8	7.8
Leone	Epargne	4.0	4.0	6.0	5.5	5.5	5.5	5.5
	Prêts commerciaux	25.0	25.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0
	Bon du Trésor	14.7	20.20	27.3	20.4	14.2	14.2	14.2

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

2.0 SITUATION DE CONVERGENCE MACROECONOMIQUE ET DE L'HARMONISATION DES POLITIQUES AU SEIN DE LA CEDEAO EN 2008

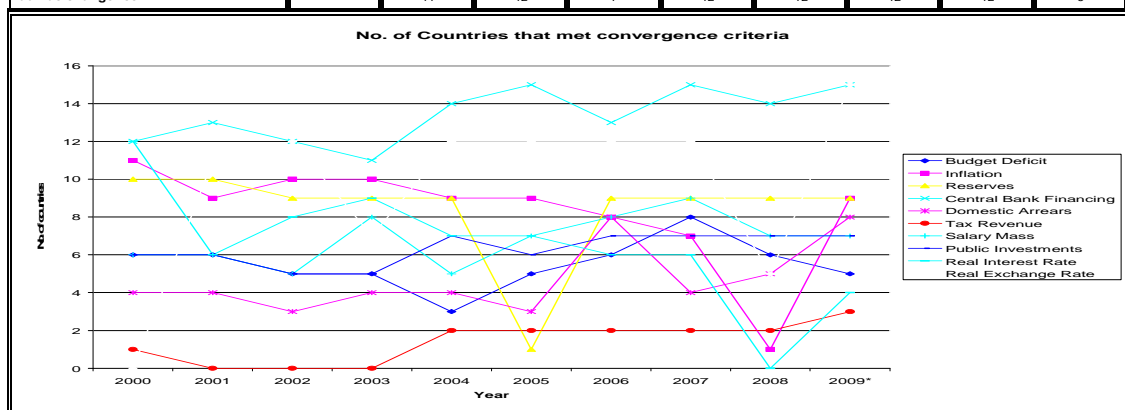
Cette partie décrit les performances des différents Etats membres de la CEDEAO en termes de critères de convergence à la fin de 2008 et les projections pour 2009.

2.1 Aperçu sur la performance macroéconomique

Les efforts vers la convergence macroéconomique de ces dernières années sont mitigés dans la mesure où il n'y a pas eu des améliorations notoires dans l'ensemble des performances. Certains états membres n'ont pas pu soutenir leurs performances par rapport aux objectifs atteints les années précédentes. Le Tableau 2.1 ci-après donne une vue d'ensemble du nombre de pays (sur les quinze (15) états membres de la CEDEAO) qui ont rempli les critères de convergences de la CEDEAO.

Tableau 2.1: Nombre de pays qui ont rempli les critères de Convergence au sein de la CEDEAO

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Déficit Budgétaire	6	6	5	5	3	5	6	8	5
Inflation	11	9	10	10	9	9	8	7	1
Réserves de change	10	10	9	9	9	1	9	9	9
Financement Banque Centrale	12	13	12	11	14	15	13	15	14
Arriérés intérieurs	4	4	3	4	4	3	8	4	5
Recettes fiscales	1	0	0	0	2	2	2	2	2
Masse salariale	6	6	5	8	5	7	8	9	7
Investissements sur ressources internes	6	6	5	5	7	6	7	7	7
Taux d'intérêt réel	12	6	8	9	7	7	6	6	0
Taux de change réel	-	11	12	7	12	12	12	12	5



Source: AMAO /WAMA * Projections

La performance en terme d'inflation a été faible durant la période, avec un seul pays qui a rempli ce critère, contre 7 en 2007. La performance par rapport au critère de déficit budgétaire s'est aussi détériorée de 8 à 6 pays en décembre 2007 et 2008 respectivement. Quatorze (14) pays ont pu atteindre les objectifs de financement du déficit budgétaire de la banque centrale durant la période

couverte par le rapport, comparée à 15 en 2007. Concernant les réserves extérieures brutes, neuf (9) pays (le Nigeria et les huit (8) pays de l' UEMOA) ont pu atteindre les objectifs durant la période, maintenant ainsi le même niveau de réalisation depuis 2006. Le graphique suivant montre le nombre de pays qui ont rempli ces critères.

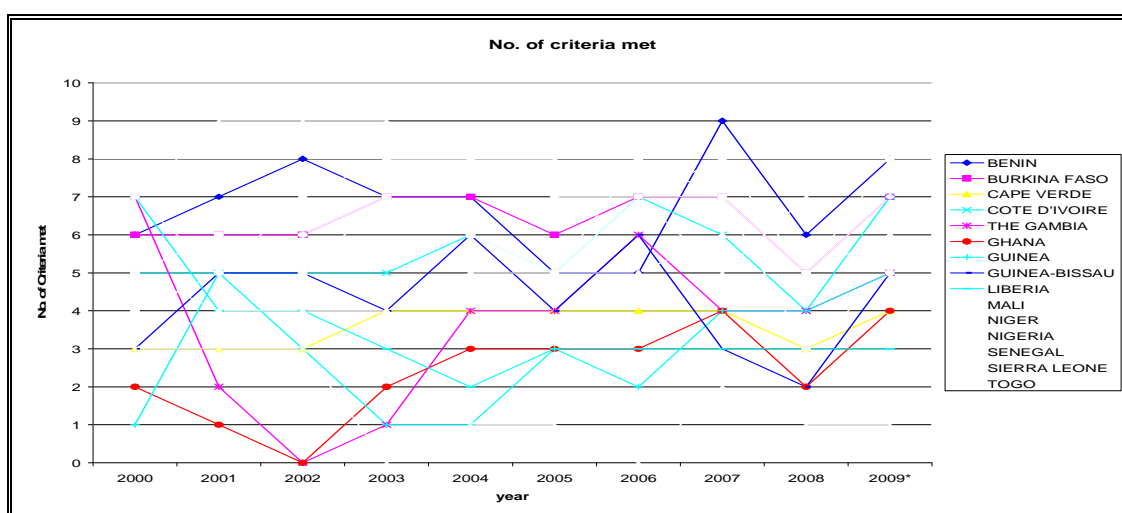
Le Tableau 2.1 montre encore d'avantage que la performance dans le cadre du deuxième critère était en général aussi moins satisfaisante. Seuls deux (2) pays ont pu atteindre les objectifs en matière de recettes fiscales/PIB durant la période couverte par le rapport. Avec une masse salariale constituée en grande partie de recettes fiscales générées localement dans la plupart des pays, il a été difficile également de remplir ce critère.

Il y a eu une prévalence de taux d'intérêt réels négatifs dans la plupart des pays à la fin de 2008, aucun d'eux n'ayant pu atteindre cet objectif. En général, les taux de change réels restent instables dans les pays membres et le critère a été rempli par seulement cinq pays en 2008, contre 12 en 2007.

Le Tableau 2.2 fournit un résumé du nombre total de critères (primaires et secondaires) remplis par chaque pays. Il faut noter que ce tableau ne prend pas en compte le critère d'arriérés intérieurs à cause du manque de données de plusieurs pays. Le tableau montre qu'aucun des pays n'a pu remplir les critères de convergences primaires et secondaires à ce jour. A la fin de 2008, les meilleures performances avec 7 objectifs atteints ont été enregistrées par le Sénégal, suivi de près par le Bénin avec 6 objectifs réalisés. Le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigeria ont atteint chacun 5 objectifs, alors que la Cote d'Ivoire, la Gambie et la Guinée ont atteint 4 objectifs chacun. Le Cap Vert, le Liberia et le Togo en ont atteint 3 chacun, tandis que le Ghana et la Guinée Bissau n'ont atteint chacun que 2 objectifs. La Sierra Leone a atteint un seul critère durant la période. Le Tableau 2.2 et le graphique suivant donnent une idée claire du nombre de critères remplis par chacun des pays.

Tableau 2.2: Nombre total de critères de convergences remplis

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*
BÉNIN	6	7	8	7	7	5	5	9	6	8
BURKINA FASO	6	6	6	7	7	6	7	7	5	7
CAP-VERT	3	3	3	4	4	4	4	4	3	4
COTE D'IVOIRE	5	5	5	5	6	5	7	6	4	7
GAMBIA	7	2	0	1	4	4	6	4	4	5
GHANA	2	1	0	2	3	3	3	4	2	4
GUINEA	1	5	3	1	1	3	2	4	4	5
GUINEA-BISSAU	3	5	5	4	6	4	6	3	2	5
LIBERIA	7	4	4	3	2	3	3	3	3	3
MALI	7	5	7	8	8	7	7	8	5	7
NIGER	5	6	5	7	6	5	8	7	5	8
NIGERIA	5	4	4	4	5	5	5	6	5	6
SENEGAL	7	9	9	9	8	8	7	5	7	8
SIERRA LEONE	3	3	3	0	1	1	0	2	1	1
TOGO	4	5	6	7	6	5	7	7	3	5



Source: AMAO / WAMA

2.2 Analyse des Performances par Critère

2.2.1 Critères Primaires

2.2.1.1 Ratio Déficit Budgétaire / PIB \leq 4%

Les performances fiscales se sont détériorées en 2008. Six (6) pays, à savoir : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Liberia et le Nigeria ont rempli ce critère au cours de l'année couverte par la revue.

En outre, neuf (9) pays de la CEDEAO (Burkina Faso, Cap Vert, Ghana, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo) n'ont pas pu atteindre ce critère durant la période couverte par le rapport. Cette mauvaise performance devrait se détériorer davantage à la fin de l'année 2009 où dix pays pourraient ne pas remplir ce critère.

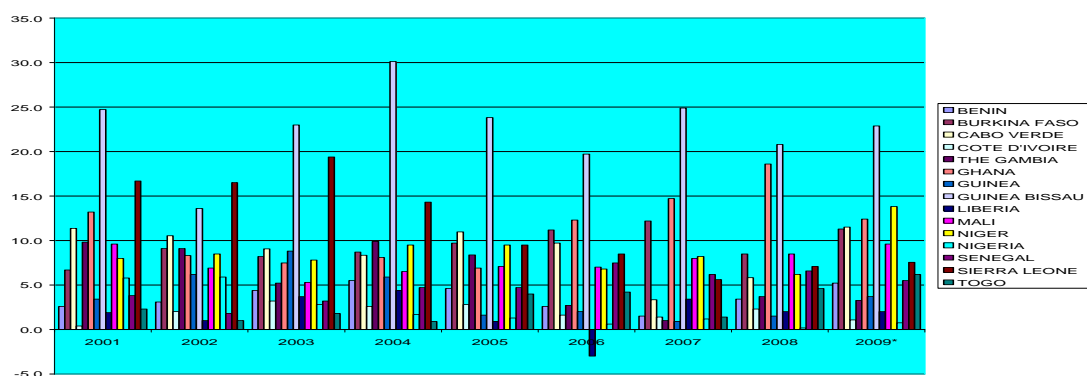
Le déficit de la zone de l'UEMOA est resté au dessus de l'objectif de (5,2) alors que ceux de la ZMAO (1,7) et de la CEDEAO (2,9) sont restés en phase avec

l'objectif. Il faudrait signaler que la CEDEAO et la ZMAO n'ont pas pu atteindre l'objectif lorsque le Nigeria était isolé, comme illustré dans le Tableau ci-après.

Tableau 2.3: Pays de la CEDEAO – Ratio Déficit Budgétaire / PIB

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*	Moyennes 2000-2008
BENIN	3.6	2.6	3.1	4.4	5.5	4.6	2.6	1.5	4.1	5.1	3.6
BURKINA FASO	11.7	6.7	9.1	8.2	8.7	9.7	11.2	12.2	12.0	11.1	9.9
CABO VERDE	15.0	11.4	10.5	9.1	8.4	11.0	9.7	3.4	5.8	11.5	9.4
COTE D'IVOIRE	1.5	0.4	2.0	3.2	2.6	2.8	1.6	1.4	1.7	0.6	1.9
THE GAMBIA	3.6	9.8	9.1	5.2	9.9	8.4	2.7	1.0	3.7	3.3	5.9
GHANA	10.1	13.2	8.3	7.5	8.1	6.9	12.3	14.7	18.6	18.0	11.1
GUINEA	5.2	3.4	6.2	8.8	5.9	1.6	2.0	0.9	1.5	3.7	3.9
GUINEA BISSAU	24.9	24.7	13.6	23.0	30.1	23.8	18.9	23.4	20.3	26.9	22.5
LIBERIA	0.9	1.9	1.0	3.7	4.4	0.9	-3.0	3.4	2.0	2.0	1.7
MALI	9.0	9.6	6.9	5.3	6.5	7.1	7.0	8.0	8.5	9.6	7.5
NIGER	8.9	8.0	8.5	7.8	9.5	9.5	6.8	8.2	6.4	13.9	8.2
NIGERIA	2.7	5.8	5.9	2.8	1.7	1.3	0.8	1.2	0.2	0.4	2.5
SENEGAL	1.6	3.8	1.8	3.2	4.7	4.9	7.6	6.3	6.5	5.4	4.5
SIERRA LEONE	17.3	16.7	16.5	19.4	14.3	9.5	8.5	5.6	6.4	8.1	12.7
TOGO	5.0	2.3	1.0	1.8	0.9	4.0	4.2	1.4	4.7	6.2	2.8
UEMOA	5.0	4.3	3.8	4.4	4.9	5.4	5.2	5.1	5.6	5.8	4.9
ZMAO	3.4	6.4	6.2	3.4	2.4	1.8	1.6	2.3	1.7	1.9	3.3
ZMAO hors en Nigeria	8.9	10.3	8.3	8.7	8.0	5.5	8.5	9.2	11.8	12.3	8.8
CEDEAO	4.0	5.7	5.4	3.8	3.3	3.1	2.8	3.2	3.0	3.2	3.8
CEDEAO hors Nigeria	6.1	5.9	5.0	5.6	5.7	5.5	6.1	6.1	7.2	7.5	5.9

Nombre pays



Sources: AMAO et Banques Centrales

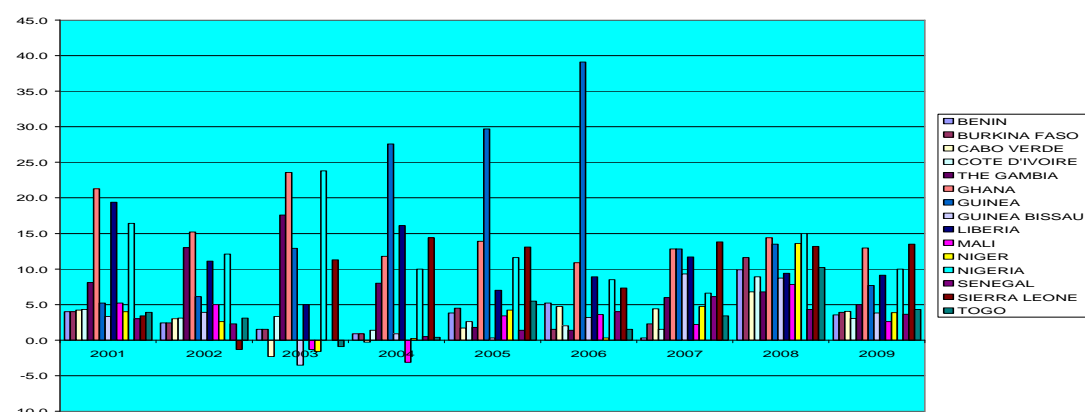
2.2.1.2 Taux d'Inflation ≤ 5 %

Les pressions inflationnistes se sont accélérées au cours de 2008. Ainsi, à l'exception du Sénégal, aucun pays n'a atteint son objectif, comparé à 7 pays à la fin de l'année 2007. Cette situation devrait s'améliorer de manière notable vers la fin de l'année avec neuf (9) pays qui devraient pouvoir atteindre l'objectif, suite aux effets d'affaiblissement des crises énergétiques et alimentaires.

Concernant les performances de la zone, l'UEMOA a subi des pressions inflationnistes plus faibles (8,5%) que celles de la ZMAO (14,9%), alors que, aucun des résultats de la zone n'est resté dans le cadre de l'objectif de 5%. Les pressions inflationnistes au niveau de la CEDEAO étaient aussi au niveau de 12,7% durant la période couverte par le rapport

Tableau 2.4: Taux d'inflation fin de période - CEDEAO

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes 2000-2008
BENIN	4.2	4.0	2.4	1.5	0.9	3.8	5.2	0.3	9.9	3.5	3.6
BURKINA FASO	-3.0	4.0	2.4	1.5	0.9	4.5	1.5	2.3	11.6	3.9	2.9
CABO VERDE	-1.1	4.2	3.0	-2.3	-0.3	1.7	4.7	4.4	6.8	4.0	2.3
COTE D'IVOIRE	2.5	4.3	3.1	3.3	1.4	2.6	2.0	1.5	8.9	3.0	3.3
THE GAMBIA	0.2	8.1	13.0	17.6	8.0	1.8	1.4	6.0	6.8	5.0	7.0
GHANA	40.5	21.3	15.2	23.6	11.8	13.9	10.9	12.8	18.4	29.8	18.7
GUINEA	7.2	5.2	6.1	12.9	27.6	29.7	39.1	12.8	13.5	7.7	17.1
GUINEA BISSAU	8.6	3.3	3.9	-3.5	0.9	0.3	3.2	9.3	8.7	3.8	3.9
LIBERIA	3.2	19.4	11.1	5.0	16.1	7.0	8.9	11.7	9.4	9.1	10.2
MALI	-0.7	5.2	5.0	-1.3	-3.1	3.4	3.6	2.2	7.8	2.6	2.5
NIGER	2.9	4.0	2.6	-1.6	0.2	4.2	0.3	4.7	13.6	3.9	3.4
NIGERIA	14.5	16.4	12.1	23.8	10.0	11.6	8.5	6.6	15.1	7.7	13.2
SENEGAL	0.7	3.0	2.3	0.0	0.5	1.4	4.0	6.1	4.3	3.6	2.5
SIERRA LEONE	-2.8	3.4	-1.3	11.3	14.4	13.1	7.3	13.8	13.2	10.0	8.0
TOGO	1.9	3.9	3.1	-0.9	0.4	5.5	1.5	3.4	10.2	4.3	3.2
UEMOA	1.8	4.1	2.9	-0.7	3.8	2.9	2.7	2.9	8.5	2.5	3.2
ZMAO	16.2	16.4	12.1	23.4	10.5	12.1	9.2	7.3	15.3	9.4	13.6
ZMAO hors Nigeria	25.4	14.5	11.0	19.1	16.8	18.3	19.0	12.6	16.1	20.6	17.0
CEDEAO	11.3	12.3	9.0	15.3	8.3	9.0	7.1	5.8	13.0	7.1	10.1
CEDEAO hors Nigeria	7.8	6.9	5.1	4.4	7.2	6.9	7.0	5.5	10.4	7.2	6.8
Nombre pays	11	9	10	10	9	9	8	7	1	9	



Sources: AMAO et Banques Centrales

2.2.1.3 Financement du Déficit Budgétaire par la Banque Centrale / Recettes fiscales de l'année précédente $\leq 10\%$.

Les performances en termes de financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale sont restées très élevées durant la période comme 14 pays ont atteint l'objectif. Cette performance devrait s'améliorer à la fin de l'année 2009 où l'on s'attend à ce que tous les pays atteignent l'objectif. La zone UEMOA a maintenu sa position de principe de zéro financement durant la période alors que le financement du déficit (1,4%) de la ZMAO était également dans le cadre de l'objectif prescrit. Cependant lorsque le Nigeria a été enlevé de la ZMAO, la zone avait un peu raté son objectif, comme l'illustre le tableau ci-après (11,8%). Cette situation est causée par le niveau élevé du financement du déficit au Ghana. La sous-région de la CEDEAO est restée dans le cadre de l'objectif, avec ou sans le Nigeria.

Tableau 2.5: Financement du déficit budgétaire par les Banques Centrales – ECOWAS

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes 2000-2008
BENIN	4.3	0.0	4.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
BURKINA FASO	9.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
CABO VERDE	59.3	0.1	20.7	6.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.6
COTE D'IVOIRE	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
THE GAMBIA	0.0	80.7	22.0	63.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18.4
GHANA	57.9	0.0	12.1	0.0	1.6	0.0	0.0	0.0	17.3	15.5	9.9
GUINEA	24.0	-0.7	24.5	14.6	26.2	-8.8	54.0	0.0	5.8	0.0	15.5
GUINEA BISSAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
LIBERIA	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
MALI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
NIGER	0.0	4.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
NIGERIA	0.0	29.3	0.0	19.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.4
SENEGAL	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
SIERRA LEONE	0.0	8.9	0.0	26.4	0.0	0.0	13.3	0.8	0.0	0.5	5.5
TOGO	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
UEMOA	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ZMAO	4.9	26.4	1.5	18.3	0.6	-0.2	1.1	0.0	1.4	1.2	6.0
ZMAO hors Nigeria	40.9	3.3	15.3	8.8	9.0	-2.7	17.8	0.1	11.8	9.0	11.6
CEDEAO	3.5	17.5	1.1	12.1	0.4	-0.1	0.8	0.0	1.0	0.8	4.0
CEDEAO hors Nigeria	11.9	0.8	4.3	2.4	2.3	-0.7	4.5	0.0	3.0	2.3	3.1
Nombre pays	12	13	12	11	14	15	13	15	14	14	

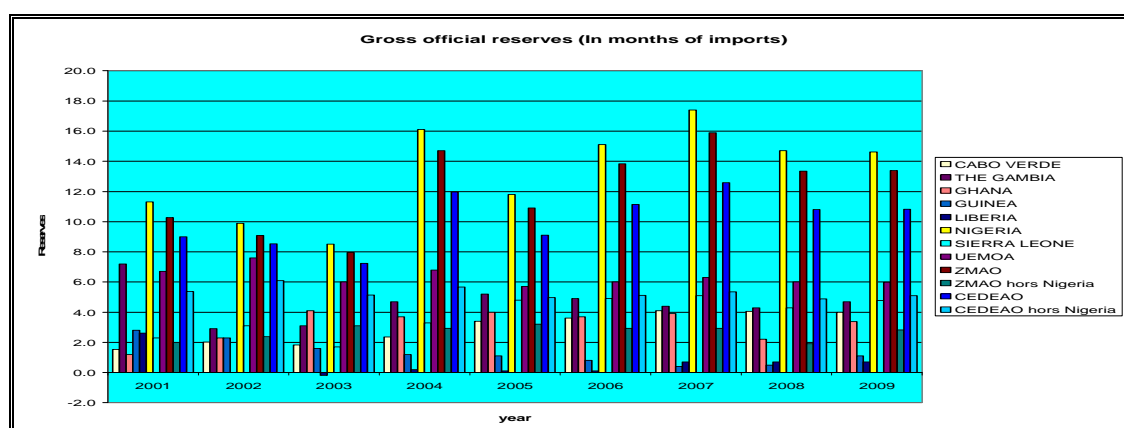
Sources : AMAO et Banques Centrale

2.2.1.4 Réserves Extérieures Brutes ≥ 6 mois d'importations

Les performances concernant l'accumulation de réserves extérieures brutes à la fin de l'année 2008 au sein de la CEDEAO sont restées virtuellement les mêmes que celles des pays de l'UEMOA et du Nigeria qui ont atteint l'objectif lors des années précédentes. Les faibles positions de réserves de la Guinée et du Liberia restent toujours un souci de préoccupation. Concernant la performance zonale, la zone UEMOA a juste atteint l'objectif de (6,0 par mois) alors que les performances de la ZMAO sont restées à 13,3 mois de couverture des importations. Cependant, la ZMAO, moins le Nigeria, a enregistré un taux très faible en termes d'accumulation de réserves internationales avec 1,9 mois d'importations. Les performances d'ensemble de la CEDEAO sont également restées élevées avec 10,8 mois, mais restaient en dessous de l'objectif lorsque le Nigeria était isolé.

Tableau 2.6 : Réserves Extérieures Brutes en Mois d'Importations -CEDEAO

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes 2000-2008
CABO VERDE	1.0	1.5	2.0	1.8	2.4	3.4	3.6	4.1	4.1	4.0	2.7
THE GAMBIA	7.5	7.2	2.9	3.1	4.7	5.2	4.9	4.4	4.3	4.7	4.9
GHANA	0.8	1.2	2.3	4.1	3.7	4.0	3.7	3.9	2.2	2.4	2.9
GUINEA	2.2	2.8	2.3	1.6	1.2	1.1	0.8	0.4	0.5	1.1	1.4
LIBERIA	3.6	2.6	0.0	-0.2	0.2	0.1	0.1	0.7	0.7	0.7	0.9
NIGERIA	13.6	11.3	9.9	8.5	16.1	11.8	15.1	17.4	14.7	14.6	13.2
SIERRA LEONE	2.8	2.3	3.1	1.7	3.3	4.8	4.9	5.1	4.2	4.6	3.6
UEMOA	6.1	6.7	7.6	6.0	6.8	5.7	6.0	6.3	6.0	6.0	6.6
ZMAO	12.3	10.3	9.1	8.0	14.7	10.9	13.8	15.9	13.3	13.3	10.9
ZMAO hors Nigeria	1.6	2.0	2.4	3.1	2.9	3.2	2.9	2.9	1.9	2.2	2.6
CEDEAO	10.1	9.0	8.5	7.2	12.0	9.1	11.1	12.6	10.8	10.8	9.4
CEDEAO hors Nigeria	4.8	5.4	6.1	5.1	5.7	5.0	5.1	5.3	4.9	5.0	5.5
Nombre pays	10	10	9	9	9	1	9	9	9	9	



Sources: AMAO et Banques Centrales * Projections

2.2.2 Critères Secondaires

2.2.2.1 Arriérés intérieurs (interdiction d'accumulation de nouveaux arriérés et liquidation des arriérés existants)

A cause du faible niveau de données, la performance dans le cadre de ce critère n'a pas été analysée durant la période couverte par le rapport. En général, les données sont reçues des pays de l'UEMOA, alors que les Etats non membres de l'UEMOA fournissent à peine des données pour ce critère. On espère que les autres pays feront des efforts en vue d'améliorer d'avantage les analyses sur ce critère.

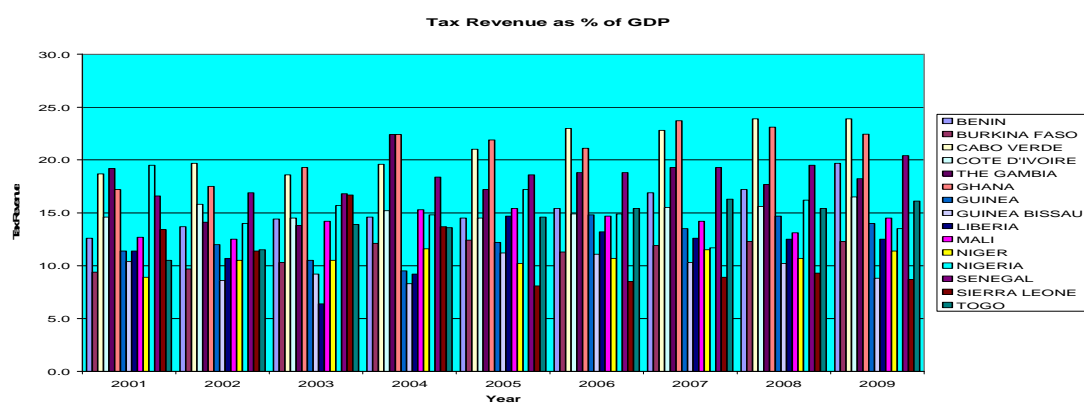
2.2.2.2 Ratio Recettes Fiscales / PIB $\geq 20\%$

Les performances en termes de recettes fiscales sont restées faibles lors de la période couverte par le rapport. Seuls deux (2) pays (Cap Vert et Ghana) ont rempli ce critère en 2008, maintenant ainsi le même niveau de réalisations en 2007. Cela mérite une réflexion plus profonde sur l'optimalité des taux d'impôt moyens dans les Etats membres. On estime qu'avec des taux d'impôts élevés au sein d'une structure inefficace de mobilisation d'impôts, il serait virtuellement impossible de maximiser les recettes fiscales. Cela peut causer une fraude fiscale et autres obstacles administratifs qui peuvent rendre difficile la mobilisation des recettes fiscales. On s'attend à ce que les mêmes pays atteignent ce critère en décembre 2009.

Au niveau zonal, la performance est similaire aux scénarios de pays. La performance au sein de la zone UEMOA était de 15,4% alors que dans la ZMAO, elle est un peu plus élevée avec 16,6 %. La CEDEAO a enregistré 16,3%. Lorsque le Nigeria a été isolé de la ZMAO et de la CEDEAO, les deux performances s'étaient améliorées légèrement, comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau 2.7: CEDEAO – Ratio Recettes Fiscales / PIB

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes 2000-2008
BENIN	12,8	12,6	13,7	14,4	14,6	14,5	15,4	16,9	17,2	19,7	14,7
BURKINA FASO	11,8	9,4	9,7	10,3	12,1	11,8	12,0	12,5	12,6	13,8	11,4
CABO VERDE	17,3	18,7	19,7	18,6	19,6	21,0	23,0	22,8	23,9	23,9	20,5
COTE D'IVOIRE	14,3	14,6	15,8	14,5	15,2	14,5	15,0	15,5	15,6	15,9	15,0
THE GAMBIA	23,3	19,2	14,1	13,8	22,4	17,2	18,8	19,3	17,7	18,2	18,4
GHANA	16,3	17,2	17,5	19,3	22,4	21,9	21,1	23,7	23,1	23,9	20,3
GUINEA	10,2	11,4	12,0	10,5	9,5	12,2	14,8	13,5	14,7	14,0	12,1
GUINEA BISSAU	11,4	10,4	8,6	9,2	8,3	11,2	10,7	10,4	10,8	13,5	10,1
LIBERIA	13,7	11,4	10,7	6,4	9,2	14,7	13,2	12,6	12,5	12,5	11,6
MALI	12,3	12,7	12,5	14,2	15,3	15,4	14,7	14,2	13,1	14,5	13,8
NIGER	9,1	8,9	10,5	10,5	11,6	10,2	10,7	11,5	11,0	11,6	10,4
NIGERIA	16,7	19,5	14,0	15,7	14,8	17,2	14,9	11,7	16,2	13,5	15,6
SENEGAL	17,3	16,6	16,9	16,8	18,4	18,6	19,0	19,5	19,4	20,0	18,1
SIERRA LEONE	10,8	13,4	11,4	16,7	13,7	8,1	8,5	8,9	7,9	8,3	11,0
TOGO	11,0	10,5	11,5	13,9	13,6	14,6	15,4	16,3	15,6	16,0	13,6
UEMOA	13,9	13,7	14,6	14,4	14,8	14,7	15,1	15,6	15,5	16,3	14,7
ZMAO	16,5	19,1	14,2	15,9	15,3	17,4	15,3	12,7	16,6	14,3	15,9
ZMAO hors Nigeria	14,2	15,2	15,2	16,2	17,7	17,7	18,1	19,2	19,1	19,4	17,0
CEDEAO	15,6	17,3	14,3	15,4	15,1	16,5	15,3	13,7	16,3	15,0	15,5
CEDEAO hors Nigeria	14,0	14,1	14,8	14,8	15,6	15,6	16,0	16,6	16,5	17,2	15,3
Nombre pays	1	0	0	0	2	2	2	2	2	3	



Sources: WAMA and Central Banks * Projections

2.2.2.3 Masse salariale / Recette Fiscales \leq 35 %

La masse salariale qui constitue une proportion importante des dépenses ordinaires au sein des Etats membres de la CEDEAO est aussi contrôlée de manière périodique pour mettre en exergue son impact sur le budget. A la fin de 2008, sept (7) pays (Bénin, Gambie, Guinée, Liberia, Niger, Nigeria et Sénégal) ont atteint cet objectif, qu'il devrait être possible de maintenir jusqu'en fin 2009.

L'UEMOA a raté de l'objectif (38,4%) alors que la ZMAO a réussi à l'atteindre (32,5%) durant la période. La sous-région de la CEDEAO est restée au sein de cet objectif (34,4%) au cours de l'année 2008. le tableau suivant illustre les performances des différents Etats membres par rapport à ce critère.

Tableau 2.8: Masse salariale / Recettes Fiscales - CEDEAO

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes 2000-2008
BENIN	31.1	32.0	31.9	33.5	38.0	39.1	35.6	32.1	33.6	31.9	34.1
BURKINA FASO	43.7	45.7	42.8	41.7	38.8	42.0	44.1	46.3	43.2	38.9	43.1
CABO VERDE	57.3	50.3	46.3	63.2	47.9	47.1	46.0	41.6	38.1	42.7	48.7
COTE D'IVOIRE	42.1	41.4	41.6	45.3	44.0	45.0	43.2	43.6	44.3	43.7	43.4
THE GAMBIA	30.6	40.1	38.0	33.3	23.1	24.3	24.2	22.4	28.6	24.8	29.4
GHANA	52.1	52.9	57.2	49.6	46.1	44.8	44.9	46.0	45.5	49.5	48.8
GUINEA	38.2	32.0	31.0	34.3	32.5	23.2	18.4	25.9	29.0	29.2	29.4
GUINEA BISSAU	60.0	74.3	88.2	111.9	155.0	116.2	111.0	96.3	102.4	67.5	101.7
LIBERIA	24.8	29.0	19.1	26.4	48.0	59.2	34.5	32.9	28.7	35.2	33.6
MALI	31.3	29.1	30.6	27.7	31.2	30.9	31.5	33.4	38.5	36.0	31.6
NIGER	50.4	40.2	38.2	37.5	35.2	34.7	33.4	31.0	33.7	32.4	37.1
NIGERIA	34.5	26.4	47.2	32.6	33.8	17.9	19.5	31.6	31.2	24.3	30.5
SENEGAL	32.7	30.7	31.7	30.1	29.5	30.0	31.0	31.6	30.8	29.9	30.9
SIERRA LEONE	62.0	55.0	63.9	59.7	56.0	65.5	61.6	60.9	56.0	52.6	60.1
TOGO	53.9	51.0	44.7	34.7	36.6	30.4	33.1	32.8	37.4	36.7	39.4
UEMOA	39.2	37.7	37.2	38.3	37.5	38.0	37.6	37.6	38.5	36.9	38.0
ZMAO	36.2	28.8	47.8	34.2	34.9	20.5	21.8	32.8	32.5	26.5	32.2
ZMAO hors Nigeria	47.8	46.1	48.9	45.1	41.9	39.0	37.3	40.1	40.6	42.6	43.0
CEDEAO	37.2	31.9	44.1	35.6	35.9	26.6	27.2	34.4	34.5	30.1	34.2
CEDEAO hors Nigeria	41.6	40.0	40.2	40.4	38.9	38.6	37.6	38.3	38.9	36.4	39.4

Nombre pays

6

6

5

8

5

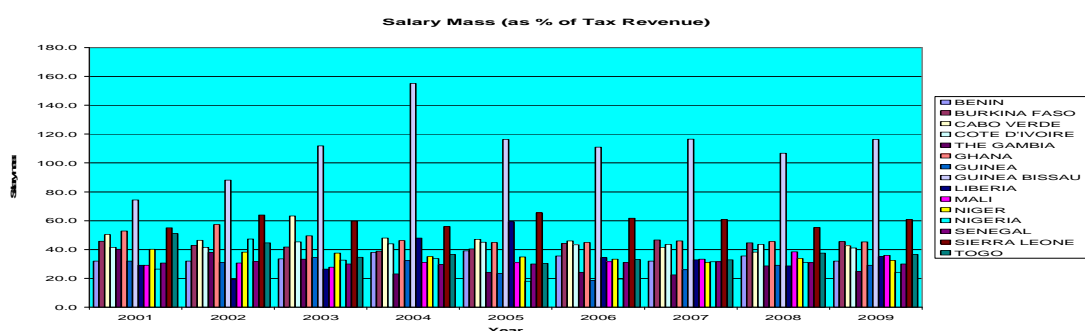
7

8

9

7

6



Sources: AMAO et Banques Centrales

* Projections

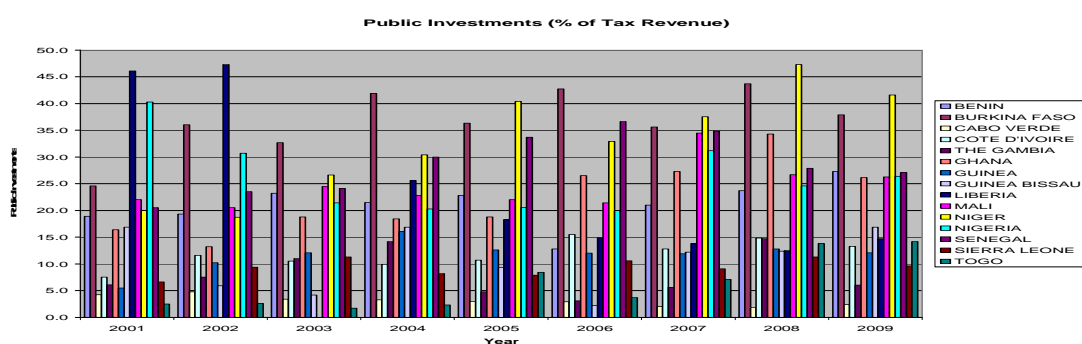
2.2.2.4 Investissements Publics / Recettes Fiscales \geq 20 %

Ce critère qui contrôle l'utilisation des ressources intérieures pour les besoins en investissements des pays membres, montre une tendance similaire avec le critère de recettes fiscales. Sept (7) pays (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal) ont atteint cet objectif en 2008. En 2009 on s'attend à ce que le même niveau de performance soit atteint.

L'UEMOA a rempli ce critère avec un ratio investissement public/ Recettes fiscales de 24,6% de réussite par rapport à l'objectif. De la même manière, les économies de la CEDEAO et de la ZMAO qui ont enregistré 24,7% et 25,0% en 2008, ont atteint l'objectif lorsque les chiffres de leur zone ont été ajustés pour le Nigeria.

Tableau 2.9: Investissement Public / Recettes Fiscales – CEDEAO

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes 2000-2008
BENIN	12.4	18.9	19.3	23.2	21.5	22.8	12.8	21.0	22.4	27.3	19.4
BURKINA FASO	23.4	24.6	36.0	32.7	41.9	43.4	42.5	35.2	40.6	42.6	35.6
CABO VERDE	8.2	4.2	4.8	3.4	3.3	2.9	2.9	2.0	1.9	2.4	3.7
COTE D'IVOIRE	10.6	7.5	11.6	10.5	9.9	10.7	15.5	12.8	13.9	12.0	11.4
THE GAMBIA	6.1	6.1	7.5	11.0	14.2	4.8	3.1	5.6	14.7	6.0	8.1
GHANA	23.5	16.4	13.2	18.8	18.4	18.8	26.5	27.3	34.3	6.0	21.9
GUINEA	7.7	5.5	10.2	12.1	16.1	12.6	12.0	11.9	12.8	12.1	11.2
GUINEA BISSAU	20.0	16.9	5.9	4.2	16.9	9.3	2.2	12.2	10.1	4.7	10.9
LIBERIA	39.6	46.1	47.3	0.0	25.6	18.3	14.9	13.8	12.5	14.7	24.2
MALI	25.7	22.0	20.5	24.5	22.8	22.0	21.4	34.5	26.7	26.3	24.5
NIGER	7.9	20.0	18.7	26.6	30.4	40.4	32.9	37.5	47.3	41.6	29.1
NIGERIA	29.3	40.3	30.7	21.4	20.3	20.6	20.0	31.2	24.6	26.4	26.5
SENEGAL	19.8	20.5	23.5	24.1	30.0	33.7	36.6	34.8	27.9	27.1	27.9
SIERRA LEONE	4.4	6.6	9.4	11.3	8.2	7.9	10.6	9.1	14.0	11.8	9.1
TOGO	3.1	2.5	2.6	1.7	2.3	8.4	3.7	7.1	13.8	14.2	5.0
UEMOA	14.6	14.7	15.3	19.5	21.7	23.2	23.9	24.6	47.7	50.1	22.8
ZMAO	28.2	37.4	28.7	20.9	19.9	20.1	20.2	30.3	25.0	24.4	25.6
ZMAO hors Nigeria	16.5	11.9	11.8	15.9	16.7	15.5	20.0	20.4	25.4	8.3	17.1
CEDEAO	23.8	29.8	24.3	20.2	20.5	21.1	21.3	28.2	32.3	32.7	24.6
CEDEAO hors Nigeria	15.4	14.1	14.5	18.1	20.2	20.9	22.5	23.0	40.9	38.3	21.1



Sources : WAMA et Central Banques * Projections

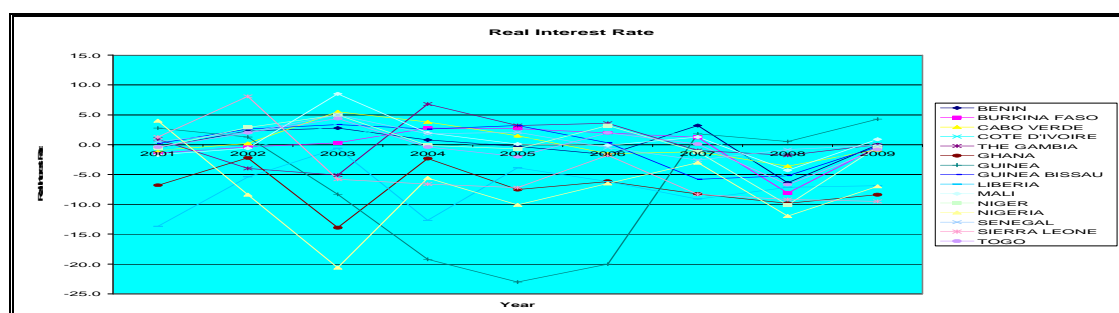
2.2.2.5 Taux d'Intérêt Réels Positifs

Ces dernières années, les taux d'intérêt réels sont restés constamment négatifs dans la majorité des états de la CEDEAO, en dépit des efforts faits dans le but de résoudre le problème lié aux taux d'inflation élevés. La prévalence de taux d'intérêt réels négatifs est défavorable à la mobilisation de l'épargne domestique et de l'intermédiation financière qui marque l'importance de ce critère comme un variable macroéconomique clé. Aucun des pays n'a pu remplir ce critère en 2008, même si on s'attend à ce que quatre (4) pays l'atteignent à la fin de 2009.

Concernant les niveaux de performance au niveau zonal et régional celle de l'UEMOA a été de loin meilleure que celle de la CEDEAO et de la ZMAO. La CEDEAO, l'UEMOA et la ZMAO ont enregistré des taux d'intérêts réels négatifs de l'ordre de 9,3 ; 5,0 ; et 11,5 respectivement, en 2008.

Tableau 2.10 : Taux d'Intérêt Réels – CEDEAO

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes 2000-2008
BENIN	-0.7	-0.5	2.3	2.8	0.8	-0.3	-1.7	3.2	-6.4	0.0	-0.1
BURKINA FASO	6.5	-1.4	-0.4	0.3	2.8	2.7	2.0	1.2	-8.1	-0.4	0.6
CABO VERDE	4.3	-1.0	0.2	5.5	3.8	1.5	-1.5	-1.2	-3.6	-0.8	0.9
COTE D'IVOIRE	1.0	-0.8	-0.9	3.6	-0.9	0.9	1.5	2.0	-5.4	0.5	0.1
THE GAMBIA	8.8	0.9	-4.0	-5.1	6.8	3.2	3.6	-1.0	-1.8	0.0	1.3
GHANA	1.5	-6.8	-2.2	-13.9	-2.3	-7.5	-6.2	-8.3	-13.9	-19.8	-6.6
GUINEA	0.7	2.8	1.3	-8.3	-19.2	-23.0	-20.0	1.8	0.5	4.3	-7.0
GUINEA BISSAU	-5.1	0.2	2.6	3.4	2.6	3.2	0.3	-5.8	-5.2	-0.3	-0.4
LIBERIA	2.6	-13.7	-5.4	-0.6	-12.7	-3.9	-6.2	-9.1	-7.2	-6.9	-6.2
MALI	1.0	-1.7	-0.6	8.5	2.0	0.1	-0.1	1.3	-4.3	0.9	0.7
NIGER	0.6	-0.5	2.9	5.0	-0.1	-0.7	3.2	-1.2	-10.1	-0.4	-0.1
NIGERIA	-1.5	4.0	-8.4	-20.6	-5.6	-10.1	-6.5	-3.0	-12.1	-5.7	-7.1
SENEGAL	2.8	0.5	2.1	5.0	1.8	2.1	-0.5	-2.6	-0.8	-0.1	1.2
SIERRA LEONE	9.3	1.3	8.1	-5.8	-6.6	-7.2	-1.8	-8.3	-9.2	-6.0	-2.2
TOGO	1.6	-0.4	2.0	4.4	-0.4	-2.0	2.0	0.1	-6.7	-0.8	0.1
UEMOA	1.7	-0.6	0.6	4.2	-0.3	0.6	0.8	0.6	-5.0	1.0	0.3
ZMAO	-1.1	3.1	-7.6	-19.7	-5.6	-10.1	-6.7	-3.4	-11.9	-6.6	-7.0
ZMAO hors Nigeria	2.1	-2.9	-0.4	-11.2	-7.5	-11.9	-9.8	-4.9	-8.6	-10.6	-6.1
CEDEAO	-0.1	1.8	-4.8	-11.6	-3.8	-6.5	-4.2	-2.1	-9.6	-4.1	-4.5
CEDEAO hors Nigeria	1.9	-1.3	0.3	0.2	-2.2	-2.6	-2.0	-0.9	-5.9	-2.1	-1.4
Nombre pays	12	6	8	9	7	7	6	6	0	4	



Sources: AMAO et Banques Centrales * Projections

2.2.2.6 Stabilité du Taux de Change Réel $\pm 5\%$

Deux principaux régimes de taux de change existent au sein de la CEDEAO : le régime de taux de change fixe pour le Cap Vert et les huit pays de l'UEMOA, et le régime de taux de change flexible pour le Liberia et les pays de la ZMAO. La coexistence de deux régimes de taux de change donne peu de pertinence à toute évaluation basée sur les mouvements des taux de change nominaux, ce qui rend les analyses basées sur les évolutions de taux de change plus significatives et appropriées.

Les taux de change de la plupart des pays étaient instables en 2008. Avec une marge de fluctuation de $\pm 5.0\%$, seuls cinq (5) pays (Bénin, Cap Vert, Cote d'Ivoire, Liberia et Sénégal) devraient pouvoir atteindre cet objectif à la fin de l'année 2009. La CEDEAO, l'UEMOA et la ZMAO n'ont pas pu atteindre cet objectif durant la période.

Table 2.11: stabilité du taux de change réel

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyennes 2000-2008
BENIN	-	3.2	4.8	6.5	2.4	2.3	1.1	0.9	4.7	0.6	3.2
BURKINA FASO	-	3.3	2.0	6.4	-0.5	3.4	0.1	-0.6	6.6	0.6	2.6
CABO VERDE	-	-3.9	-0.2	0.8	-3.1	5.4	3.3	3.0	4.3	1.5	1.2
COTE D'IVOIRE	-	3.5	4.0	6.9	1.3	0.0	-0.3	1.6	4.5	0.0	2.7
THE GAMBIA	-	-12.2	-17.5	-28.5	-1.2	6.4	-0.2	9.7	14.4	0.3	-3.6
GHANA	-	0.8	0.7	0.8	-1.4	0.0	7.1	1.5	9.1	2.8	2.3
GUINEA	-	-3.2	-2.3	-6.7	-5.8	-22.4	-7.0	32.6	-6.5	-4.8	-2.7
GUINEA BISSAU	-	1.7	2.6	2.8	1.6	-1.8	1.0	3.1	9.8	0.1	2.6
LIBERIA	-	-23.2	-30.1	-7.2	-14.2	-3.1	-4.6	2.5	2.7	2.7	-9.7
MALI	-	3.6	4.8	1.1	-2.9	3.1	-1.3	0.5	8.0	0.4	2.1
NIGER	-	2.3	2.0	3.7	0.6	4.4	-3.1	0.9	9.5	0.5	2.5
NIGERIA	-	11.1	-0.5	-5.1	2.7	15.3	7.3	-1.9	10.8	4.6	5.0
SENEGAL	-	1.8	2.8	1.8	0.1	-1.2	-0.1	5.3	4.2	-0.2	1.8
SIERRA LEONE	-	10.8	-12.4	-20.0	-10.6	-11.5	6.2	1.2	7.9	0.5	-3.6
TOGO	-	3.3	3.7	2.2	1.3	3.2	-1.0	0.8	6.1	0.5	2.5
UEMOA	-	3.6	4.5	5.0	0.4	1.3	-0.4	1.7	5.7	0.2	2.7
ZMAO	-	10.0	-0.6	-4.9	2.1	13.1	7.0	-0.9	10.3	4.2	4.5
ZMAO Hors Nigeria	-	-0.1	-1.9	-4.2	-3.5	-7.6	2.4	11.4	4.4	0.2	0.1
CEDEAO	-	7.6	0.9	-1.6	1.4	9.1	4.5	0.0	8.7	2.9	3.8
CEDEAO hors Nigeria	-	2.3	2.5	2.5	-0.8	-1.0	0.3	4.2	5.3	0.2	1.9

$$*(((1+D211)^*(1+E211)^*(1+F211)^*(1+G211))^{(1/4)-1})$$

Nombre pays

-

11

12

7

12

12

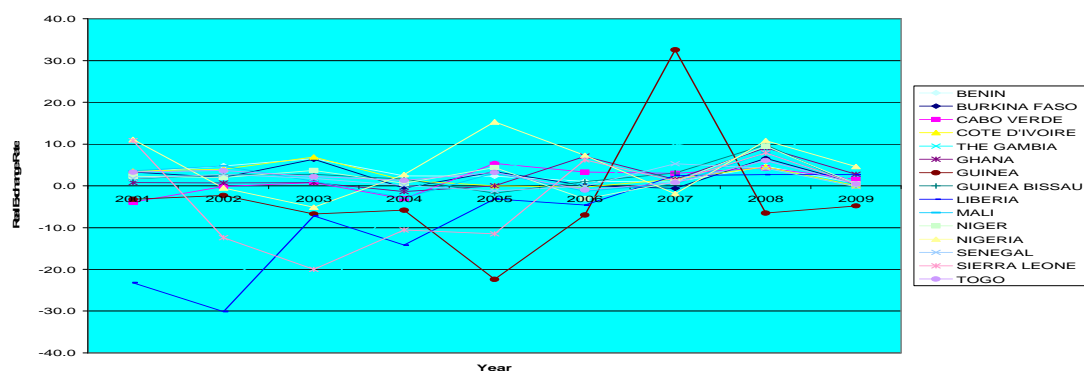
12

12

5

15

Real Exchange Rate



Sources: WAMA, AfDB and Central Banks, * Projections

2.3 Etat de l'harmonisation des politiques au sein de la CEDEAO

L'harmonisation des politiques constitue l'un des volets importants du processus d'intégration économique et monétaire de la CEDEAO dont il est nécessaire de mettre en œuvre. A ce titre, les Etats membres de la CEDEAO sont tenus de se conformer à un certain nombre de principes communs en matière, entre autres, de politiques de change, de libéralisation du compte capital, de fonctionnement des marchés financiers et des systèmes de paiement, de supervision et de réglementation bancaire, de libéralisation des échanges, de libre circulation des personnes, et d'harmonisation des statistiques.

Les réalisations enregistrées, par rapport à ces programmes à fin 2008, au sein de la CEDEAO, se présentent comme suit:

2.3.1 Politique de change

En terme d'harmonisation des politiques de change qui fait obligation aux Etats membres de la CEDEAO de veiller à la mise en œuvre d'instruments de politique monétaire axés sur le marché, force est de reconnaître qu'aucun progrès notable n'a encore été réalisé. En effet, ce retard est dû au fait toujours de l'existence de deux principaux régimes de change au sein de l'espace CEDEAO à savoir le régime fixe pratiqué par les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le Cap Vert, et le régime de change flottant en vigueur dans les pays non UEMOA.

2.3.2 Libéralisation du compte capital

Comme les années précédentes La Gambie et le Liberia restent toujours les deux pays qui ont entièrement libéralisé leurs comptes de Capital. Cette libéralisation, au sein de l'UEMOA, est seulement effective entre les pays membres de l'Union. Toutefois, il existe une volonté manifeste d'ouverture aux autres pays de la CEDEAO. Quant aux autres Etats membres de la CEDEAO (Cap-Vert, Ghana, Guinée, Nigeria et Sierra Leone), ils optent toujours pour une approche prudente et conservent plus ou moins un certain niveau de contrôle. Il est donc nécessaire d'accélérer le processus en vue de promouvoir les investissements et progrès économiques dans l'espace CEDEAO.

2.3.3 Harmonisation du secteur financier et des systèmes de paiement

Dans le cadre de l'harmonisation du secteur financier et du développement des systèmes de paiement, il y'a lieu de noter que des progrès importants sont entrain d'être réalisés.

En effet, au niveau de la zone UEMOA, en dehors d'un marché financier et d'un système de paiement déjà intégrés et harmonisés, des progrès continuent d'être toujours enregistrés surtout en terme de systèmes de paiement. A ce titre, il faut signaler que les actions suivantes avaient été prévues en 2008 :

- **Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA) :**
 - La migration à la version 2 qui permet de traiter facilement les rejets bancaires, d'améliorer la structure du fichier « échéancier » pour que chaque participant connaisse la composition détaillée de son solde, d'améliorer le processus de règlement des soldes de compensation et en fin de prendre en compte la mise en place d'un fonds de garantie dans le processus de règlement.
 - Le démarrage du Système Régional avec l'installation d'un environnement de test SICA-UEMOA grâce à la mise en place de Points d'Accès Compensation de test au niveau de la BCEAO et de serveur de test chez les participants.
 - La normalisation des moyens de paiement (chèques et autres effets de commerce) dont l'analyse des impacts sur son système

d'information et sur ceux des systèmes d'informations et applications des participants a été effectuée par la BCEAO. Les nouvelles spécifications de SICA-UEMOA prennent en compte la nouvelle norme de chèque.

- La migration à la version 3 impliquant notamment le passage du code pays à la norme ISO, la modification des codes banques et des nouveaux formats d'opérations.
- Enfin, il faut noter l'adhésion de nouveaux participants, l'évolution du système d'information bancaire de la BCEAO, la mise en place du fonds de garantie pour SICA-UEMOA.

➤ **Système de Transfert Automatisé et de Règlement (STAR-UEMOA) :**

- La mise en place du mécanisme d'avances intra journalières qui permettra à la banque Centrale d'octroyer la liquidité aux participants qui en ont besoin ;
- la migration du système d'exploitation de STAR-UEMOA vers Windows 2003 afin de pouvoir bénéficier des services liés à ce système d'exploitation notamment le renforcement de la sécurité ;
- l'intégration d'une nouvelle technologie d'échange des clés plus sécurisée (RSA) plus sécurisée et conformes aux normes internationales ;
- la possibilité pour les banques de consulter avec sécurité la position de leur compte de règlement via Internet;
- la mise en place d'un site de secours afin de mieux assurer la continuité des échanges.

Les autres travaux actions portent sur l'interface des systèmes avec les autres applications (SICA-UEMOA avec la Centrale des Incidents de Paiement, STAR-UEMOA avec l'application de gestion automatisée des titres), le renforcement des réseaux d'accès de la BCEAO, de la bancarisation et promotion de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux.

En ce qui concerne la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), des efforts appréciables sont déployés afin de mettre aux mêmes niveaux les systèmes financiers et de paiement de ses Etats membres.

Deux pays (Ghana et Nigeria) sont dotés d'un système opérationnel pour les « règlements bruts en temps réel - RTGS ». Ce système est en train d'être mis en place dans les trois autres pays membres (La Gambie, la Guinée et la Sierra Leone) grâce à un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Pour les chèques, la ZMAO a également adopté des normes et standards communs. Une réglementation commune en matière de système de paiement a été également élaborée et est en voie d'adoption. Ce système de paiement en cours de finalisation au sein de la ZMAO devrait permettre, une fois achevé, son interconnexion avec celui de l'UEMOA.

Au niveau individuel, chacun des pays membres déploie de gros efforts pour se mettre au diapason des développements récents en termes de système de paiement. Ainsi, la Banque Centrale du Nigeria a réalisé des progrès incluant la réduction des délais de compensation à 2 jours maximum sur toute l'étendue du territoire Nigérian, la finalisation des lois et règlements régissant les systèmes de paiement.

Quant au Ghana, il a introduit le système électronique de paiement dit “**e-zwich**” qui permet au détenteur de cette carte de faire des transactions électroniques à n'importe quel point de vente, terminal ou guichet automatique dans le pays. Il permet aussi au détenteur de la Carte d'accéder aux services bancaires partout à travers le Ghana sans considération de la banque émettrice de la carte. Ce système est en train aussi d'accélérer la bancarisation des transactions au Ghana.

2.3.4 Supervision et réglementation du système bancaire

Sur ce chapitre, les pays membres de la ZMAO ont pris les dispositions nécessaires pour l'harmonisation de leurs lois bancaires et pour répondre aux dispositions des principes de Bâle I en matière de supervision bancaire.

Les Etats membres de l'UEMOA, quant à eux, utilisent une réglementation bancaire déjà unifiée et la supervision bancaire est assurée par la Commission bancaire.

2.3.5 Libéralisation des échanges

En matière de libéralisation des échanges, les questions relatives au Tarif Extérieur Commun (TEC) et au protocole instituant la TVA dans les pays membres ne sont toujours pas entièrement résolues.

L'application du TEC de la CEDEAO, dont le mécanisme de base est celui de l'UEMOA, achoppe toujours sur l'harmonisation du régime des exceptions qui sont de deux ordres. Il s'agit des exceptions portant sur les produits dont les taux diffèrent de ceux du TEC de référence mais pour lesquels les Etats membres ont décidé de s'aligner sur ledit TEC d'ici la fin de la période transitoire (type A) et les exceptions relatives aux produits pour lesquels les Etats membres demandent un changement de catégorie par rapport au TEC de référence (type B). Les exceptions de type B sont en négociation entre le Comité conjoint CEDEAO/UEMOA de gestion du TEC de la CEDEAO. La grande partie des points faisant l'objet des exceptions de type B ont fait l'objet de consensus. Les points restants portent sur la définition, entre autres, des produits:

- Pour lesquels la création d'une cinquième bande de 50% est requise ;

- Proposés à la catégorie 0% (intrants et biens d'équipement agricoles, véhicules de lutte contre l'incendie et autres véhicules d'usages spéciaux, butane, certains matériaux de construction, médicaments et certains intrants spécifiques destinés à la fabrication des médicaments) ;
- Sensibles nécessitant une protection tarifaire conséquente tel que le riz pour certains pays.

Pour l'institution de la TVA dans tous les Etats membres, une étude a été réalisée à cet effet sur l'harmonisation des législations des Etats membres en matière de TVA et de droits d'accises.

En ce qui concerne les instruments douaniers, les progrès sont réalisés en termes d'harmonisation des codes des douanes et des valeurs en douane. Un projet de code des douanes de la CEDEAO est en cours de finalisation. Une étude sur les textes de conventions en matière de valeur en douane et la préparation d'un projet de valeur en douane pour les marchandises de la CEDEAO a également été réalisée.

2.3.6 Libre circulation des personnes

Dans le cadre de la libre circulation des personnes, les actions portent sur l'organisation des unités pilotes de suivi pour lutter contre les tracasseries routières aux frontières, la mise en place du passeport CEDEAO, la migration internationales et la coopération transfrontalière.

2.3.7 Harmonisation des statistiques

L'exécution du programme statistique régional 2006-2010 se poursuit à travers la mise à jour des données des Etats membres, l'harmonisation des outils statistiques et la politique statistique régionale. La mise en œuvre des cadres harmonisés et programmes des comptes nationaux, des indices de prix à la consommation (IPC), des statistiques du commerce extérieur (avec le logiciel EUROTRACE qui a permis la mise à jour des statistiques de ce secteur) et du programme régional 2006-2010 est en cours également.

3. CONVERGENCE MACROECONOMIQUE ET ETAT DE L'HARMONISATION DES POLITIQUES PAR PAYS OU ZONE

3.1 PAYS DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)¹

3.1.1 CONVERGENCE MACROECONOMIQUE

3.1.1 BENIN

Les objectifs économiques du Bénin pour l'année 2008 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme pluriannuel 2008-2010 qui vise essentiellement l'accélération de la croissance économique, le maintien des performances budgétaires, la maîtrise des prix et l'amélioration de la compétitive du secteur extérieur. Dans ce cadre, les projections misaient sur un taux de croissance de 6,8%, un déficit budgétaire hors dons de 4% du PIB et un taux d'inflation de moins de 2%. La réalisation de l'ensemble de ces objectifs devrait permettre le maintien de la performance du pays par rapport au programme de convergence de la CEDEAO avec la réalisation de 8 critères dont l'ensemble de ceux de premier rang.

Les réalisations au titre de l'année 2008 sont dans l'ensemble en deçà des objectifs fixés. Ainsi, la croissance bien qu'en accélération par rapport à l'année 2007 s'est située à 5,3% soit, 150 points au dessous de l'objectif. Aussi, la relative accélération de la croissance a été accompagnée par de fortes pressions inflationnistes avec un taux annuel moyen de 8,1 % contre 1,3 % en 2007. De même l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une importante dégradation du déficit global hors dons qui s'est établi à 3,4% du PIB en 2008 contre seulement 1,5% du PIB en 2007. Par rapport au secteur extérieur, le déficit courant est ressorti à 7,9% du PIB en 2008 contre 5,5% en 2007.

3.1.1.1 Analyse sectorielle

3.1.1.1.1 Secteur réel

L'économie béninoise a connu un regain d'activité en 2008. En effet, le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 5,3 % en 2008 contre 4,6 % en 2007. Cette accélération de croissance a été possible grâce aux performances enregistrées notamment au niveau des secteurs primaires, secondaires et tertiaires avec des contributions respectives, de 1,6 point, 0,7 point et de 2,1 points.

Avec un taux de croissance de 4,2% en 2008, la valeur ajoutée du **secteur primaire** a quasiment progressé au même rythme qu'en 2007. La croissance de la valeur ajoutée du secteur primaire est essentiellement liée aux performances du secteur agricole qui a enregistré une importante progression sous

¹ Tous les montants concernant la Zone UEMOA sont exprimés en Francs CFA.

l'impulsion d'une augmentation de 6,1% de la production vivrière. L'augmentation du volume de la production vivrière concerne aussi bien les céréales (65% pour le riz et 44% pour le mil et le sorgho) que les tubercules (29,7% pour l'igname et 16% pour le manioc).

S'agissant des cultures d'exportation, la production d'ananas aurait quasiment doublé alors que celle d'arachide serait en hausse de 27,7% en raison de meilleurs rendements, le développement des industries de transformation et la forte progression des exportations notamment vers le Nigeria. Par contre, la production de coton serait en recul de 10,3% et s'expliquerait par la tombée tardive des pluies qui n'aurait pas favorisé le démarrage des semis à bonne date.

Le **secteur secondaire** a enregistré en 2008 une progression de la valeur ajoutée de 5,6% contre 3,2% en 2007 en relation notamment avec le dynamisme de l'industrie manufacturière et le développement des activités de BTP. En effet, l'industrie manufacturière a notamment bénéficié d'un volume plus important de coton à transformer en raison de l'augmentation de la production en 2007 comparativement à 2006 et de l'essor de l'industrie agro-alimentaire. Quant aux activités des BTP, ils ont connu une hausse de 8,3% grâce notamment à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du projet des grands travaux entrepris par le Gouvernement.

Pour sa part, la valeur ajoutée du **secteur tertiaire** a augmenté de 6,7% contre 5,7% en 2007 sous l'effet du dynamisme des activités dans le commerce principalement l'essor des activités de réexportation vers le Nigeria boosté par l'amélioration de l'activité portuaire. Ce qui aurait également favorisé la hausse des activités de la branche Transports. Par ailleurs, la branche télécommunications a connu un développement soutenu suite aux réformes réalisées dans ce secteur en 2007 et l'arrivée d'un nouvel opérateur en 2008.

Du côté de la demande, la croissance enregistrée en 2008 serait tirée par une augmentation de 8,3% de la formation brute de capital fixe (FBCF) et un accroissement de 3,7% de la consommation finale. La hausse de la FBCF serait essentiellement due à la poursuite de la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté et l'exécution des grands travaux d'infrastructures économiques et sociales. Quant à la consommation finale, son augmentation serait principalement du fait du secteur public qui aurait vu ses dépenses de consommation progresser de 4,9%. S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations en volume seraient en hausse respectivement de 6,7% et 11,0%.

Les évolutions enregistrées au niveau de la demande globale se sont traduites par une légère amélioration du taux d'épargne et du taux d'investissement qui se sont respectivement établis à 12,1% du PIB et 20,5% PIB en 2008.

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation s'est situé en 2008 à 9,9% en glissement annuel et 8,1% en moyenne contre 0,3% et 1,3% respectivement en 2007. Les fortes pressions inflationnistes de 2008 sont essentiellement

imputables à la tension enregistrée sur le marché international de produits alimentaires combinée à l'augmentation significative du prix des produits pétroliers notamment au cours du 1^{er} semestre de l'année. Il importe de souligner que le Gouvernement a pris un certain nombre d'initiatives pour juguler la hausse des prix à travers notamment la suspension temporaire des droits de douane et de la TVA sur les produits de grande consommation ainsi que la mise à la disposition des couches vulnérables, de céréales à des prix sociaux.

3.1.1.1.2 Finances publiques

L'exécution des opérations financières de l'Etat au titre l'exercice 2008 a fait ressortir une aggravation du déficit global hors dons qui s'est situé à 4,1% du PIB contre un déficit de 1,5% de la richesse créée au terme de l'année précédente. Cette dégradation serait liée à une progression des dépenses plus importante que la mobilisation des recettes.

En matière de ressources, les recettes totales enregistrent une progression de 6,2% pour se situer à 581,3 milliards de francs CFA, soit 19,5% du PIB contre 20,7% en 2007. Alors que les recettes non fiscales sont en recul de près de 32%, l'accroissement des recettes intérieures est exclusivement lié aux performances de l'administration fiscale du pays. En effet, la mobilisation des recettes fiscales a enregistré une hausse de 14,9% en 2008 grâce à l'informatisation de l'administration fiscale, à la lutte contre la fraude à travers la sécurisation des documents douaniers, à la simplification des opérations d'enlèvement des marchandises et la poursuite des réformes visant à rendre plus compétitif le Port autonome de Cotonou. Quant aux dons, ils se situent en repli de 3,2% en 2008 et représenteraient 2,8% du PIB en 2008 contre 3,3% un an plus tôt. Le repli des dons en 2008 concerne les dons courants qui auraient connu un recul de près de 40%.

S'agissant des emplois, les dépenses totales et prêts nets enregistrent une progression de 16,5% pour atteindre 23,0% du PIB contre 22,2 % en 2007. Cette progression repose exclusivement sur l'accroissement de près de 18% des dépenses courantes alors que les dépenses en capital se situent en recul de 7,8%. La hausse des dépenses courantes serait principalement en rapport avec la progression de 27,5% de la masse salariale consécutive aux effets liés au glissement catégoriel et à la régularisation financière des recrutements effectués en 2007 des contractuels en faveur des département de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de la justice. Dans l'ensemble, les dépenses courantes ont représenté 15% du PIB en 2008 contre 14,3% en 2007. Le ratio dépenses courantes sur recettes totales est passé de 69,2% en 2007 à 76,8% en 2008. S'agissant des dépenses en capital, leur baisse concerne les investissements sur ressources externes. En effet, les dépenses en capital sur financement interne ont progressé de près de 30% en 2008 en liaison notamment avec la réalisation de certaines en infrastructures dans le cadre de l'organisation du Sommet de la CENSAD.

Au total, l'exécution du budget s'est soldé par un solde base caisse déficitaire de CFA 161,8 milliards dont le financement a été essentiellement mobilisé auprès du système bancaire et des tirages sur emprunts extérieurs.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB s'établirait à 19,6% contre 15,0 % en 2007. Le service dû de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires s'est situé à 5,3% contre 3,7% en 2007.

3.1.1.1.3 Secteur extérieur

La situation de la balance des paiements fait ressortir une amélioration de solde des transactions courantes. En effet, le déficit des transactions courantes s'est établi en 2008 à 8,7% du PIB contre 9,0% en 2007. Hors transferts publics, le déficit de la balance des transactions courantes a également connu une amélioration en passant de 11,1% du PIB en 2007 à 10,6% en 2008. La légère amélioration de la balance courante s'explique essentiellement par la remontée des exportations en liaison notamment celles du coton qui ont permis de faire face à l'augmentation de la demande d'importation liée particulièrement à la hausse du prix du pétrole. Au total, le taux de couverture des importations par les exportations enregistre une légère hausse pour atteindre 65,6%.

Le déficit courant a été financé par un afflux de capitaux extérieurs notamment les investissements directs étrangers pour CFA 92,8 milliards, les investissements de portefeuille à hauteur de CFA 19,4 milliards et les autres catégories d'investissement pour l'équivalent de 137,4 milliards.

Ces entrées de capitaux ont permis au Bénin d'enregistrer un excédent global de l'ordre de 33,3 milliards de franc CFA contre un surplus de 141,4 milliards en 2007. En pourcentage du PIB, l'excédent global est passé de 5,4% en 2007 à 1,1% en 2008. Cette baisse s'explique essentiellement par le repli des transferts de capitaux et des opérations financières. Au niveau des opérations financières toutes les catégories ont connu une baisse en 2008.

3.1.1.1.4 Secteur monétaire

Au cours de l'année 2008, la politique monétaire de la BCEAO s'est appuyée sur l'utilisation des taux d'intérêt et sur le système des réserves obligatoires. Dans le but de juguler les tensions inflationnistes nées du renchérissement des produits pétroliers et alimentaires au cours du 1^{er} semestre 2008, la BCEAO a opté pour un durcissement des conditions monétaires. Ainsi, le 16 août 2008, les autorités monétaires ont décidé du relèvement d'un demi point de pourcentage du principal taux directeur, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter à 4,75%. Le taux d'escompte a été dans la foulée porté à 6,75%, contre, 4,75% auparavant. Ces taux n'avaient connu aucune modification depuis le 24 août 2006. Par contre, l'Institut d'émission a maintenu les coefficients applicables aux banques et autres établissements financiers de l'union en matière de réserves obligatoires de même que la composition de l'assiette. Au 31 décembre 2008, la masse monétaire M2 enregistre une progression de 26,9% pour se situer à CFA 1 103,0 milliards. La hausse de la masse monétaire en 2008 s'explique essentiellement par l'important

accroissement des avoirs intérieurs nets alors que les avoirs extérieurs nets se sont renforcés que de façon modeste.

En effet, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 5,1% à fin décembre 2008 par rapport à la même période de l'année précédente. L'accumulation des avoirs extérieurs concerne la Banque centrale dont les réserves en devises se sont renforcées de 9,3% pour atteindre l'équivalent de 690,1 milliards de francs CFA. Par contre, les banques commerciales ont vu leurs avoirs extérieurs fondre, en terme net, de 10,9% pour revenir à l'équivalent de 120,7 milliards de francs CFA.

L'encours du crédit intérieur s'est établi à 434,6 milliards à fin décembre 2008, soit un accroissement de 87,4% par rapport à son niveau de la même période de l'année précédente. L'augmentation du volume du crédit intérieur concerne à la fois l'Etat et le secteur privé. Ainsi, l'Etat a puisé 62,3 milliards dans ses réserves auprès de la banque centrale et 42,8 milliards dans ses dépôts auprès des banques commerciales. La position de l'Etat reste toutefois créditrice auprès de ces établissements financiers. Le crédit au secteur privé a cru de 18,8% pour atteindre 617,5 milliards de francs CFA au 31 décembre 2008. La hausse des crédits ordinaires résulterait, pour l'essentiel, des mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, de la micro-finance, du commerce général et des services.

S'agissant de la composition de la masse monétaire au sens large, elle a quelque peu évolué en 2008. En effet, la part de la circulation fiduciaire augmente de plus de cinq points de pourcentage au détriment des dépôts à vue. La part de la quasi-monnaie est restée quasi-stable entre 2007 et 2008.

3.1.1.2 Performance au titre de la convergence macroéconomique

Les difficultés liées à l'environnement international ont fortement affecté la performance d'ensemble de l'économie béninoise par rapport au programme de convergence communautaire. Seulement six (06) objectifs ont été réalisés en 2008 contre neuf (09) l'année précédente. C'est la plus mauvaise performance du Bénin depuis 2006.

Tableau 3.1: SITUATION DE LA CONVERGENCE DU BENIN

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	? 4%	3,6	2,6	3,1	4,4	5,5	4,6	2,6	1,5	3,4	5,2
ii) Taux d'inflation	? 5%	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	3,8	5,2	0,3	9,9	3,5
iii) Financement BC	? 10% RF n-1	4,3	0,0	4,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves UEMOA	?6 mois Imports	6,1	6,7	7,6	6,0	6,8	5,7	6,0	6,3	6,0	6,0
Reserves pays (indicatif)		6,5	6,7	7,0	7,2	7,8	9,3	10,4	8,4	8,1	9,0
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs	?0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ii) Recettes fiscales/PIB	? 20%	12,8	12,6	13,7	14,4	14,6	14,5	15,4	16,9	17,2	19,7
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	? 35% RF	31,1	32,0	31,9	33,5	38,0	39,1	35,6	32,1	35,6	31,9
iv) Investissements interres/Recettes	?20% RF	12,4	18,9	19,3	23,2	21,5	22,8	12,8	21,0	23,7	27,3
v) Taux d'intérêt réel	> 0	-0,7	-0,5	2,3	2,8	3,6	-0,3	-1,7	3,2	-6,4	0,0
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	3,2	4,8	6,5	2,4	2,3	1,1	0,9	4,7	0,6
Nombre de critères respectés		6	7	8	7	7	5	5	9	6	8

Source: BCEAO, UEMOA et AMAO

* Estimations ** Prévisions

a) Critères de premier rang

Au niveau des critères de premier rang, le Bénin n'a atteint que trois (03) objectifs en 2008 après avoir satisfait à tous ces critères en 2007.

➤ Déficit budgétaire sur PIB

Le Bénin a réussi à maintenir sa performance par rapport à ce critère. En effet, bien qu'en progression, le ratio déficit budgétaire s'est situé en dessous de l'objectif en affichant 3,4% en 2008.

➤ Inflation

Avec les pressions inflationnistes nées du renchérissement des prix de l'énergie et des produits alimentaires, le taux d'inflation a atteint un niveau exceptionnel en 2008. En effet, l'inflation en glissement annuel s'est située à 9,9% en 2008 contre 0,3% en 2007. Ainsi, pour la deuxième fois depuis 2000, le Bénin n'a pu respecter le critère relatif à la hausse des prix.

➤ Financement du déficit budgétaire par la banque centrale

Le critère sur le financement du déficit budgétaire par la banque centrale est respecté par tous les pays de l'UEMOA. En effet, depuis 2003 la BCEAO ne finance plus les déficits budgétaires des Etats membres.

➤ Réserves de change

En raison de la politique de mise en commun et de gestion commune des réserves dans le cadre de l'UEMOA, une analyse individuelle n'apparaît pas très pertinente². Il importe toutefois de souligner que le niveau de réserves imputables au Bénin est généralement supérieur à la moyenne communautaire.

² Les avoirs en or de la BCEAO ne sont pas repartis entre les Etats membres

En 2008, le pays dispose de réserves suffisantes pour couvrir l'équivalent de plus de huit (08) mois d'importations.

b) Critères de second rang

En 2008, le Bénin n'a satisfait qu'à trois objectifs de second rang contre cinq l'année précédente.

➤ **Arriérés intérieurs**

Tout comme les années précédentes, ce critère a été respecté en 2008.

➤ **Taux de pression fiscale**

L'administration fiscale du Bénin fait régulièrement des progrès depuis 2005. Le ratio recettes fiscales sur PIB est ainsi passé de 14,5% en 2005 à 17,2% en 2008. Toutefois, des progrès restent encore à faire pour le respect de la norme communautaire.

➤ **Masse salariale/Recettes fiscales**

Après avoir connu un dérapage par rapport à ce critère entre 2004 et 2006, le Bénin était revenu dans les limites fixées en 2007. Toutefois, le pays n'a pu maintenir sa performance en 2008 en raison de la prise en charge de nombreux fonctionnaires.

➤ **Investissements/Recettes fiscales**

Avec des investissements sur ressources internes de l'ordre de 24% des recettes fiscales mobilisées, ce critère a été respecté en 2008 tout comme ce fut le cas l'année précédente.

➤ **Taux d'intérêts réels**

Avec le niveau d'inflation record, le Bénin a affiché un taux d'intérêt réel largement négatif.

➤ **Taux de change réel**

Les fluctuations du Taux de change effectif réel continuent d'être modérées. En 2008, le TCER du Bénin s'est déprécié de 4,7%.

3.1.1.3 Perspectives 2009

Malgré les effets attendus de la crise financière internationale, les autorités béninoises restent optimistes pour l'année 2009. En effet, elles tablent sur un taux de croissance de 6,1%. Cette évolution serait favorisée par le développement des activités principalement au niveau des secteurs primaire et tertiaire.

Ainsi, la croissance dans le secteur primaire s'établirait à 4,8% contre 4,2% en 2008, sous l'effet principalement de la hausse attendue de la production vivrière en liaison avec les mesures d'accompagnement adoptées par le Gouvernement. Ces mesures portent sur la mécanisation, l'apport d'engrais à des prix subventionnés et la mise en œuvre du programme d'urgence de relance de la production du riz. La croissance du secteur secondaire serait de 10,0% contre 5,6% en 2008. Cette évolution s'expliquerait principalement par les performances des industries manufacturières et des BTP. Les BTP continueraient de bénéficier de la poursuite des chantiers de constructions immobilières et de bitumage. Dans le secteur tertiaire, il est attendu un taux de croissance de 5,6% contre 6,7% en 2008. Ces performances seraient en rapport avec le dynamisme des activités commerciales avec le Nigeria et les pays de l'hinterland. Les activités de la branche « Transports et télécommunications » seraient soutenues par l'accroissement de l'activité portuaire, elle-même favorisée par le transit vers les pays limitrophes et les activités des sociétés de téléphonie mobile.

S'agissant des prix, il est attendu en 2009 une évolution favorable, liée aux perspectives d'une bonne récolte vivrière, à la détente observée sur les cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international.

En ce qui concerne les finances publiques, l'année 2009 devrait être marquée par une aggravation du déficit budgétaire global en liaison avec une progression plus importante des dépenses que celle des recettes.

Pour ce qui est des transactions avec l'extérieur, le déficit courant extérieur, hors transferts officiels, devrait s'établir à 11,0% du PIB contre 10,6% en 2008. De même, l'excédent du solde global de la balance des paiements devrait ressortir en très forte baisse en 2009 notamment en raison de la chute attendue des exportations de coton et le repli des opérations du compte de capital et d'opérations financières.

Au plan de la situation de la convergence, le Bénin pourrait améliorer sa performance en satisfaisant à un total de huit (8) critères en 2009.

3.1.1.4 Conclusion et recommandations

Les résultats économiques de l'année 2008 sont dans l'ensemble mitigés. En effet, si le pays a connu une accélération de la croissance, le déficit budgétaire s'est quelque peu dégradé. De même, le déficit des transactions courantes hors dons s'est aggravé pour atteindre 10,4% du PIB. Cette situation risque de perdurer en raison des conséquences de la crise internationale. C'est pourquoi, il est important que des dispositions appropriées soient prises afin consolider le cadre macroéconomique à travers notamment :

- la poursuite des réformes de l'administration fiscale en vue d'améliorer ses performances ;
- l'identification des mesures devant permettre la maîtrise des dépenses courantes notamment les salaires ;

- la poursuite des réformes structurelles indispensables notamment dans le secteur de l'énergie et la filière du coton ;
- la mise en œuvre du programme d'urgence de sécurité alimentaire ;
- le renforcement des initiatives favorisant la création et le développement de nouvelles filières agricoles et la diversification des exportations.

3.1.2 LE BURKINA FASO

L'axe d'orientation stratégique de la politique économique Burkinabé pour 2008 s'appuie sur l'hypothèse d'un taux de croissance économique de 4,9%. La réalisation de cet objectif de croissance repose sur les conditions climatiques, de l'évolution du coton et la mise en œuvre effective des réformes sectorielles et des mesures structurelles contenues dans le programme conclu avec le FMI. Dans cette optique, l'objectif d'inflation est en phase avec la norme communautaire. Par contre, les prévisions budgétaires tablaient sur une aggravation du déficit global en dépit d'un objectif ambitieux en matière de mobilisation de recettes.

Au terme de l'année 2008, le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 4,5% contre 3,6% en 2007. Toutefois, l'économie a été fortement affectée par les pressions inflationnistes liées aux tensions sur le marché international de produits alimentaires et énergétiques. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 10,8% contre -0,2% en 2007. Toutefois, en dépit de la sollicitation de l'Etat pour juguler l'inflation, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une réduction du déficit global hors dons qui s'est fixé à 8,5% du PIB. Par contre, le déficit du compte courant s'est légèrement aggravé pour s'établir à 8,9% du PIB.

3.1.2.1. Analyse sectorielle

3.1.2.1.1 Secteur réel

En 2008, l'activité économique a enregistré un taux de croissance en terme réel de 4,5% contre 3,6% en 2007. Cette performance est essentiellement liée aux résultats enregistrés au niveau du secteur primaire qui a affiché un taux de croissance de 4,6% après une baisse de 4,3% en 2007. Les meilleurs résultats du secteur primaire en 2008 sont en quelque sorte liés à l'amélioration sensible des conditions climatiques et les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre du Plan d'urgence pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui se sont traduites par l'augmentation de la production céréalière. Celle-ci, a pu retrouver son niveau tendanciel après la chute exceptionnel de 2007 due en grande partie à la mauvaise répartition des pluies et aux inondations. S'agissant des cultures d'exportation, la hausse du prix d'achat du kilogramme de coton graine et la stabilisation du prix de cession des intrants grâce à la subvention des pouvoirs public a favorisé une hausse 45,2% du volume de production de coton. Malgré cette importante hausse, le niveau de production de 2008 (516 500 tonnes) demeure largement inférieur à celui atteint en 2005 ou en 2006.

Le secteur secondaire enregistrerait en 2008 un taux de croissance de 4,7% contre 8,1% en 2007. La hausse de la valeur ajoutée du secteur secondaire repose essentiellement sur le dynamisme dans les industries extractives, les performances de l'égrenage de coton et l'intensification des travaux de construction d'infrastructures publics.

En 2008, le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 3,9% de sa valeur ajoutée après un accroissement de 5,6% en 2007. Les résultats du secteur tertiaire en 2008 sont essentiellement dus aux performances de la composante « transports et télécommunications » où la concurrence permet d'entretenir un dynamisme dans la mesure où elle contraint les différents acteurs à développer des initiatives et des stratégies de conquête du marché.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,3 point, 1,1 point et 2,1 points.

Avec le recul de la consommation finale, l'investissement a été le principal moteur de la croissance du PIB en 2008 du côté de la demande. En effet, la consommation a connu en 2008 une baisse de 4,6% après une hausse de 3,3% en 2007. Ce repli serait imputable à la consommation privée qui régresserait de 6,3%, en liaison avec la diminution de la demande privée, consécutive à la forte hausse des prix des biens et services alors que la consommation publique, elle a quasiment stagné. La Formation brute de capital fixe a connu un accroissement de 2,2% contre 29,9% en 2007. Ce ralentissement serait surtout expliqué par la baisse de 0,9% de la FBCF privée en 2009 en raison du ralentissement des investissements dans le secteur minier et par la conjoncture internationale marquée par la hausse des prix des biens et équipements. Par contre, le secteur public a fourni des efforts dans la réalisation des infrastructures. En effet, la FBCF publique s'est accru de 8,5% après une baisse de 7,5% en 2007. Au niveau des échanges extérieurs, les importations enregistreraient un taux de croissance de 11,0% en 2008. Quant aux exportations, leur rythme de croissance décélérerait pour se situer à 3,7% contre 7,4% en 2007.

Au total, le taux d'investissement s'établirait à 21,5% contre 15,3% en 2007 et le taux d'épargne intérieure brute s'élèverait à 7,4% contre 1,0% en 2007.

Dans le domaine des prix, le Burkina a, comme l'ensemble des pays de la région, souffert du renchérissement sur le marché international du prix des produits alimentaires et énergétiques. Ainsi, l'évolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) s'est traduite à fin décembre 2008 par un taux d'inflation de fin de période de 11,6% contre 2,3% en 2007. Les fonctions les plus concernées par la spirale inflationniste de 2008 sont les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « transport ». Les tensions inflationnistes ont tout de même été atténuées par les mesures prises par le Gouvernement pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires. Ces mesures concernent essentiellement la suspension de la perception des droits de douane et de la TVA sur les produits de grande

consommation ainsi que la mise à la disposition des couches vulnérables, des céréales à des prix sociaux.

3.1.2.1.2 Finances publiques

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global hors dons de 12,0% du PIB contre un ratio 12,2% en 2007. Cette évolution est imputable à l'accroissement des recettes intérieures dans un contexte de relative maîtrise des dépenses.

En effet, les recettes budgétaires ont progressé de près de 10% en 2008 grâce à la hausse aussi bien des recettes fiscales que des recettes non fiscales. Cette évolution s'expliquerait par la bonne tenue des taxes sur les biens et services, notamment de la TVA, en rapport avec les actions entreprises par les régies, notamment la sensibilisation, l'informatisation des procédures et la lutte contre la fraude. Malgré toutes ces mesures, les indicateurs de recettes se sont légèrement détériorés en 2008. Ainsi, le ratio recettes totales sur PIB est passé de 13,6% en 2007 à 13,4% en 2008. De même le taux de pression fiscale a décliné de deux points pour se fixer à 12,3%.

S'agissant des dons, ils ont connu une importante baisse en 2008 pour se situer à 146,9 milliards (4,1% du PIB) contre 210,3 milliards (6,5% du PIB) en 2007. Cette baisse des dons s'explique par le retour à la tendance historique après le niveau exceptionnel enregistré en 2007 en raison de l'action de la solidarité internationale manifestée lors des inondations enregistrées dans plusieurs localités du pays.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont reculé de 5,1% en 2008 pour afficher l'équivalent de 21,7% 24,7% du PIB contre 25,7% en 2007. Cette chute concerne essentiellement les dépenses en capital qui ont connu un recul de 15,2% en 2008 en raison de la baisse considérable des investissements sur financement externe. Cette baisse a été quelque peu atténuée par l'accroissement de 36% des investissements sur ressources propres. Quant aux dépenses courantes, elles enregistrent une légère hausse de 1,1% en 2008 mais se situent en net repli en valeur relative. Le ratio dépenses courantes sur PIB a décliné de 13,9% en 2007 à 12,6% en 2008. Rapportées aux recettes intérieures, les dépenses courantes représentent 94,1% en 2008 contre 102,3% l'année précédente. La relative maîtrise des dépenses courantes se justifierait du fait d'un meilleur contrôle de l'évolution des dépenses salariales, des transferts et subventions mais aussi en raison d'une baisse des charges d'intérêt. Ce qui a permis de dégager un excédent primaire hors dons.

Au total, les opérations budgétaires ont dégagé un déficit global base caisse d'environ 150 milliards de francs CFA. Ce déficit a été résorbé par des financements extérieurs notamment des tirages sur emprunts et des retraits sur des réserves disponibles auprès de la BCEAO.

3.1.2.1.3 Secteur extérieur

En 2008, le compte des transactions courantes affiche un déficit de 345,5 milliards soit, 9,5% du PIB contre 268,4 milliards ou 8,3% du PIB en 2007. Hors transferts publics, le déficit courant s'est aggravé passant de 12,6% du PIB en 2007 à 13,5% du PIB en 2008. Cette évolution s'explique par l'accroissement plus rapide des importations dans un contexte de baisse des exportations. En effet, les exportations enregistrent un repli de près de 7% en raison notamment d'un effondrement de 27% des exportations de coton. Par contre, les ventes d'or ont presque doublé en raison de l'ouverture de nouvelles mines combinée à la bonne tenue des cours. Quant aux importations, elles augmentent de 8,4% en 2008 sous l'effet notamment du renchérissement du prix des produits alimentaires et énergétiques. Ces évolutions se sont traduites par la baisse du taux de couverture des importations par les exportations. Celui-ci s'est établi à 43,8% en 2008 alors qu'il était de 51% en 2007. S'agissant des autres postes du compte courant, il faut noter l'aggravation de 8,3% du déficit sur échange de services en raison notamment de l'augmentation de charges de fret en liaison avec l'augmentation des importations et la remontée significative des frais de transport suite à la hausse du prix de carburant.

Le déficit courant a été compensé par les entrées nettes au titre des transferts de capital et d'opérations financières qui ont été de 305,8 milliards en 2008 contre 457,9 milliards en 2007. Cette baisse des entrées de capitaux s'explique par le recul considérable des investissements étrangers directs dans l'économie nationale. Ceux-ci ont été de 21,5 milliards en 2008 contre 164,5 milliards en 2007. Cette baisse est liée au niveau exceptionnel des IDE reçus en 2007 dans le cadre de l'opération de privatisation de l'ONATEL.

Au total, le solde global est ressorti déficitaire à hauteur de 39,7 milliards en 2008 après un excédent de près de 190 milliards en 2007. Ce déficit a été résorbé par l'utilisation de réserves.

3.1.2.1.4 Secteur monétaire

Au cours de l'année 2008, la politique monétaire de la BCEAO s'est appuyée sur la manipulation des taux d'intérêt et sur le système des réserves obligatoires. Dans le but de juguler les tensions inflationnistes nées du renchérissement des produits pétroliers et alimentaires au cours du 1^{er} semestre 2008, la BCEAO a opté pour un durcissement des conditions monétaires. Ainsi, le 16 août 2008, les autorités monétaires ont décidé du relèvement d'un demi point de pourcentage du principal taux directeur, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter à 4,75%. Le taux d'escompte a été dans la foulée porté à 6,75%, contre, 4,75% auparavant. Ces taux n'avaient connu aucune modification depuis le 24 août 2006. Par contre, l'Institut d'émission a maintenu les coefficients applicables aux banques et autres établissements financiers de l'union en matière de réserves obligatoires de même que la composition de l'assiette.

En 2008, la masse monétaire au sens large a progressé de 12,0% pour se situer à 910,9 milliards soit, 25,3% du PIB contre un ratio de 25,1% en 2007. La création monétaire enregistrée en 2008 est exclusivement d'origine interne, les avoirs extérieurs nets s'étant amoindris au cours de la période.

En effet, les avoirs extérieurs nets du système bancaire se sont inscrits en baisse de 9,7% pour revenir à 369,6 milliards contre 409,3 milliards à fin décembre 2007. Ce repli s'explique par l'utilisation des réserves officielles dans le cadre de la couverture du déficit global de la balance des paiements. Ainsi, les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale ont chuté de 11,3% pour se fixer à 315 milliards. Par contre, les avoirs extérieurs des banques créatrices de monnaies sont restés quasiment stables en termes nets.

En revanche, l'encours du crédit intérieur a connu une hausse de 34,6% en 2008 pour se situer à 608,2 milliards. Cette hausse profite essentiellement au secteur privé qui a vu son encours de crédit augmenter de 22% pour atteindre 666,4 milliards. Quant à l'Etat, il a puisé dans ses réserves auprès de la BCEAO environ 47 milliards francs CFA pour faire face aux opérations budgétaires mais a amélioré sa position créditrice auprès des banques commerciales de 11,4 milliards.

3.1.2.2 Performance au titre de la convergence macroéconomique

L'état de convergence s'est nettement dégradé par rapport à celui enregistré en 2007. En effet, le nombre total de critères respectés est passé de sept (07) en 2007 à cinq (05) en 2008. Cette situation s'explique par le niveau exceptionnel de l'inflation qui n'a pas permis de garantir des taux d'intérêts réels positifs.

a) Critères de premier rang

Seulement deux (02) critères de premier rang ont pu être respectés en 2008 contre trois (03) l'année précédente.

➤ Déficit budgétaire/PIB

Après sa remontée en 2007, le niveau du déficit budgétaire a été fortement réduit en 2008. Grâce à une meilleure maîtrise de l'évolution des dépenses publiques, le ratio déficit budgétaire sur PIB est passé de 12,2% en 2007 à 8,5% 2008 retrouvant ainsi son niveau dans les années 2003-2004. Toutefois, des efforts restent à faire pour ramener cet indicateur à l'intérieur de la limite communautaire.

➤ Inflation

En affichant un taux d'inflation en glissement annuel de 11,3%, le Burkina a été l'un des pays les plus affectés par la crise internationale sur le marché des produits alimentaires et énergétiques. Ainsi, pour la première fois depuis 2000, le pays n'a pu respecter le critère de la CEDEAO en matière de hausse de prix.

➤ **Financement du déficit budgétaire par la banque centrale**

Le critère sur le financement du déficit budgétaire par la banque centrale est respecté par tous les pays de l'UEMOA. En effet, depuis 2003 la BCEAO ne finance plus les déficits budgétaires des Etats membres.

➤ **Réserves de change**

En raison de la politique de mise en commun et de gestion commune des réserves dans le cadre de l'UEMOA, une analyse individuelle n'apparaît pas très pertinente. Il importe toutefois de souligner que le niveau de réserves imputables au Burkina est au dessus de la norme communautaire au cours de la période 2007-2008.

b) Critères de second rang

Au terme de l'année 2008 seulement, trois (3) objectifs de second rang ont été atteints à savoir ceux relatifs aux arriérés internes, aux investissements sur ressources internes et à la stabilité du taux de change réel

➤ **Arriérés intérieurs**

Le Burkina n'a pas connu une accumulation d'arriérés intérieurs ces dernières années.

➤ **Ratio recettes fiscales sur PIB**

Le faible niveau de la pression fiscale reste une préoccupation surtout dans la mesure où le ratio décline de 12,5% en 2007 à 12,3% en 2008. Dans ces conditions, il est difficile d'envisager le respect de la norme communautaire à court terme.

➤ **Masse salariale sur recettes fiscales**

Même en léger recul par rapport à son niveau de 2007, le ratio masse salariale sur recettes fiscales demeure largement au dessus de la norme.

➤ **Investissements publics sur ressources internes**

Le ratio investissements financés sur ressources internes rapporté aux recettes fiscales s'est établi à 43,7%. Contrairement à la masse salariale, cet indicateur continue d'être une satisfaction.

➤ **Taux d'intérêt réel**

Le niveau élevé de l'inflation n'a pas permis de maintenir un taux d'intérêt réel positif. Celui-ci est ressorti fortement négatif (-8,1%) en 2008 contre un niveau positif de 1,2% en 2007.

➤ Taux de change réel

Tout comme les années précédentes, les fluctuations du taux de change réel sont demeurées modestes.

Tableau 3.2: SITUATION DE LA CONVERGENCE DU BURKINA FASO

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	? 4%	11,7	6,7	9,1	8,2	8,7	9,7	11,2	12,2	8,5	11,3
ii) Taux d'inflation	? 5%	-3,0	4,0	2,4	1,5	0,9	4,5	1,5	2,3	11,6	3,9
iii) Financement BC	? 10% RF n-1	9,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves UEMOA	? 6 mois Imports	5,8	6,7	7,6	6,0	6,8	5,7	6,0	6,3	6,0	6,0
Reserves pays (indicatif)		6,0	6,7	7,6	6,0	6,8	4,5	4,2	7,6	6,7	6,7
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ii) Recettes fiscales/PIB	? 20%	11,8	9,4	9,7	10,3	12,1	12,4	11,3	11,9	12,3	12,3
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	? 35% RF	43,7	45,7	42,8	41,7	38,8	40,4	44,1	46,5	44,7	45,4
iv) Investissements interres/Recettes	? 20% RF	23,4	24,6	36,0	32,7	41,9	36,3	42,7	35,6	43,7	37,9
v) Taux d'intérêt réel	> 0	6,5	-1,4	-0,4	0,3	2,8	2,7	2,0	1,2	-8,1	-0,4
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	3,3	2,0	5,0	-0,5	3,0	0,3	-0,6	-0,4	0,6
Nombre de critères respectés		7	6	6	7	7	6	7	7	5	7

* Estimations ** Prévisions

Source: BCEAO, UEMOA et AMAO

3.1.2.3 Perspectives 2009

Les autorités visent pour l'année 2009 la réalisation d'un taux de croissance de 5,5%. Cette amélioration serait principalement portée par l'évolution attendue de l'activité au niveau du secteur secondaire dont la contribution à la croissance du PIB passerait de 1,1 point en 2008 à 2,1 points.

Le taux de croissance du secteur primaire ressortirait à 3,9% contre 4,6% en 2008. Cette croissance proviendrait du dynamisme de la production de céréales et de coton. La hausse de la production céréalière se fonde sur un renforcement de la production des cultures de contre saison notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'urgence pour la sécurité alimentaire. Pour ce qui est de la production de coton, il est attendu une poursuite de la hausse amorcée en 2008 en rapport avec une subvention d'un montant de 6,5 milliards de francs en faveur de la filière.

La croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire sera de l'ordre de 9,3% contre 4,7% en 2008 en liaison avec le développement des activités extractives et de BTP. Au niveau des industries extractives, il est attendu l'augmentation de la production d'or et l'ouverture de mines de zinc. Pour sa part, le BTP bénéficiera de la réalisation des travaux prévus dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à Ouagadougou.

Au niveau du secteur tertiaire, il est attendu un taux de croissance de 4,4% qui sera non pas du fait des réformes en cours pour l'amélioration du climat des affaires mais aussi de l'impact de l'amélioration du réseau routier et l'élargissement de l'accès aux services financiers.

S'agissant des prix, il est attendu en 2009 une baisse considérable des tensions inflationnistes. Cette perspective repose sur les meilleurs résultats de la

production vivrière, la détente observée sur les cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international tout comme l'effet du désenclavement des zones de production.

En matière de finances publiques, aucune embellie n'est espérée pour les fondamentaux budgétaires qui demeureraient fragiles en 2009. Le solde budgétaire global hors dons ressortirait à -11,3%.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit courant pourrait connaître en 2008 une amélioration en se fixant à 8,2% du PIB contre 9,5% en 2007.

Par rapport au respect des critères de convergence, la baisse attendue des tensions inflationnistes pourrait favoriser le respect de deux critères additionnels en 2009. Ce qui porterait le nombre total de critères respectés à sept (07).

3.1.2.4 Conclusions et recommandations

La situation économique se caractériserait par un taux de croissance en légère amélioration mais l'environnement macroéconomique a dans l'ensemble été affecté par la vulnérabilité prononcée de l'économie burkinabé face aux chocs externes. La performance en matière de convergence macroéconomique a été affectée par cette situation.

Dans le but d'améliorer la situation macroéconomique et par ricochet, les performances dans le domaine de la convergence, les Autorités sont invitées à :

- poursuivre l'amélioration du niveau de recouvrement des recettes fiscales à travers la maîtrise des exonérations et la modernisation des régies de recettes dans le but de garantir l'élargissement de l'assiette, l'intensification de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale;
- continuer les réformes dans la filière coton en favorisant notamment les actions de transformation sur place afin d'améliorer sa compétitivité et son exportation ;
- renforcer les politiques en cours dans le domaine de la sécurité alimentaire en diversifiant la production et en favorisant les cultures de contre-saison

3.1.3 LA COTE D'IVOIRE

Les autorités ont misé sur un taux de croissance de 2,9% en 2008 en relation notamment avec la normalisation progressive de la situation sociopolitique. Toutefois, du fait de la persistance de la mauvaise conjoncture qui sévit au plan mondial à travers la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires, il était attendu une hausse significative du niveau de l'inflation. Aussi, l'année devrait enregistrer une dégradation des principaux soldes budgétaires due aux prévisions de faible progression des recettes totales relativement à celle des dépenses.

Les résultats obtenus au terme de l'année sont dans l'ensemble conformes aux projections. Ainsi, le taux de croissance économique a été de 2,9% en 2008 contre 1,5% en 2007. Comme annoncé, les tensions inflationnistes ont été très fortes avec un taux d'inflation en glissement annuel de 8,9%. Pour sa part, le solde global hors dons s'est légèrement dégradé en affichant un déficit de 1,7% du PIB en 2008 contre 1,4% en 2007.

3.1.3.1. Analyse sectorielle

3.1.3.1.1 Secteur réel

En 2008, le taux de croissance de l'activité économique a été de 2,9% contre 1,5% en 2007. Tous les secteurs ont contribué à dynamiser la croissance.

Ainsi, le taux de progression de la valeur ajoutée du secteur primaire est passé de 1,8% en 2007 à 2,2% en 2008. Cette performance repose notamment sur l'amélioration de l'activité au niveau de l'agriculture vivrière et de la pêche. En effet, la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière augmenterait de 2,9% contre 2,7% en 2007. Par contre, la production des cultures d'exportation a quasiment stagné. La progression de 6,1% de la production de cacao a été annihilée par l'effondrement de la récolte de café en relation notamment avec le manque d'entretien des plantations combiné à une pluviométrie non adaptée.

Pour sa part, le secteur secondaire a enregistré une croissance de la valeur ajoutée de 3,7% en 2008 contre 3,1% en 2007. Cette hausse s'expliquerait par la reprise des activités au niveau du secteur minier et pétrolier et au regain de dynamisme enregistré au niveau du « BTP » et des « autres industries ». En effet, la poursuite des grands travaux de construction a permis la réalisation d'un taux de croissance de 9,3% en 2008 contre 2,0% en 2007 dans le secteur des BTP. De même, l'amélioration de la situation financière de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) qui a permis la remise en marche des équipements de production a favorisé un taux de croissance de 5,0% dans le secteur énergétique. Par ailleurs, le renforcement de la lutte contre la contrebande s'est traduit par une importante relance au niveau de certaines industries du pays.

S'agissant du secteur tertiaire, la valeur ajoutée s'est établie en hausse de 2,4% sous l'impulsion des télécommunications (+10,9%), du commerce (+2,5%) et des transports (+2,4%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 0,8 point, 0,9 point et 1,2 point.

Du côté de la demande, la croissance du PIB en 2008 a été soutenue par les effets combinés d'un raffermissement de la consommation et de l'augmentation des investissements. L'augmentation de la consommation finale qui a été favorisée par le processus de sortie de crise concerne à la fois les secteurs public (+6,0%) et privé (+3,8%). Quant à la formation brute de capital fixe, elle enregistre un taux de croissance de 14,0%. Ce relèvement proviendrait du volume des investissements publics qui s'accroîtrait de 18,2%, en liaison avec la poursuite des grands chantiers. De même, les investissements privés progresseraient de 12,4%, grâce à l'amélioration attendue de l'environnement des affaires et du contexte sociopolitique. S'agissant du commerce extérieur, les importations se situent en augmentation de 4,9% alors que les exportations progressent de façon plus modeste (+1,7%).

Ces évolutions se sont traduites par des taux d'investissement et d'épargne intérieur brut respectifs de 10,6% et à 14,8% en 2008.

En 2008, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, dues essentiellement aux crises alimentaire et énergétique. En effet, le taux d'inflation moyen est ressorti à 6,5% en 2008 contre 1,9% en 2007. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 1,5% en 2007 à 8,9% en 2008. L'augmentation des prix a surtout concerné la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Transport ». La hausse des prix aurait été plus importante en l'absence des mesures prises par le Gouvernement qui concernent essentiellement la suspension des droits de douane et la réduction du taux de TVA sur les produits de grande consommation et la mise en place d'un dispositif de concertation avec les opérateurs de la grande distribution.

3.1.3.1.2 Finances publiques

En 2008, les recettes totales augmentent de 8,7% pour représenter 18,9% du PIB contre 19,2% en 2007. L'augmentation des recettes intérieures est exclusivement liée à la hausse de 11,6% des recettes fiscales, les recettes non fiscales ayant reculé de 3,1%. Ainsi, le taux de pression fiscale ressortirait à 15,6% contre 15,5% en 2007. L'amélioration des recettes fiscales qui intervient dans un contexte où l'Etat a renoncé à 51,2 milliards de recettes dans le cadre de la lutte contre la flambée des prix est imputable aux meilleures performances de l'administration fiscales combinée à l'amélioration de l'activité économique.

Les dons ont fortement progressé pour atteindre 180,6 milliards en 2008 contre 53,6 milliards en 2007 indiquant une reprise progressive de la coopération avec les bailleurs de fonds et qui traduit la volonté de ces derniers à accompagner la normalisation en cours notamment en ce qui concerne le processus électoral.

Pour leur part, les dépenses totales et prêts nets se situent en hausse de 13,8% pour atteindre 21,2% du PIB contre 20,5% en 2007. Cette évolution s'explique

par un accroissement concomitant des dépenses courantes et en capital. Les dépenses courantes augmentent de 10,3% mais ne présentent que 16,8% tout comme en 2007. L'accroissement en volume des dépenses courantes s'explique par l'augmentation de la masse salariale et des charges d'intérêts sur la dette publique. L'accroissement de la masse salariale est lié principalement à la satisfaction de certaines revendications et aux recrutements effectués en faveur des secteurs sociaux.

Les dépenses d'investissement augmenteraient de 26,0% pour se situer à 319,6 milliards. La hausse concerne essentiellement la composante financée sur ressources internes qui bénéficierait de la poursuite des travaux de reconstruction et des grands chantiers publics. Les dépenses en capital représentent désormais 3% du PIB contre 2,7% en 2007.

Au total, les opérations budgétaires n'ont pas dégagé un solde base caisse significatif. Toutefois, d'importantes opérations de financement ont été réalisées. La levée au niveau interne de fonds de près de 200 milliards de francs CFA a permis de réaliser un désendettement auprès de l'extérieur de l'ordre de 175 milliards de francs CFA.

3.1.3.1.3 Secteur extérieur

Le solde de la balance des transactions courantes hors transferts publics est ressorti excédentaire. En pourcentage du PIB, ce solde s'est établi à 1,01% après un déficit 1,5% en 2007. Si on prend en compte les dons, l'excédent courant serait de 2,1% contre un déficit de 0,7% en 2007. Cette amélioration est essentiellement due à l'accroissement significatif des exportations dans un contexte de progression modérée des importations. Les exportations de biens ont été dopées par le redressement des quantités et des prix du cacao et des produits pétroliers induits par les travaux de forage sur certains puits et par le raffermissement des cours. Ainsi, les exportations de cacao ont cru de 20% alors que celles des produits pétroliers grimpe d'environ 30%. Alors qu'au niveau des importations, la forte progression des achats des produits alimentaires et pétroliers liée essentiellement à l'effet prix a été compensée par le recul enregistré au niveau des biens d'équipement. Ces évolutions se sont traduites par une amélioration du taux de couverture des importations qui passe désormais à environ 150%.

L'excédent courant a permis d'apurer des arriérés de paiements extérieurs à hauteur de 251,4 milliards. Il faut également noter, que le pays a enregistré des entrées nettes de capitaux dans le cadre des investissements directs de 211,5 milliards, soit une progression de 3,4% par rapport à l'année précédente. Cette situation indique que les investisseurs sont de plus en plus confiants quant à la stabilité du pays.

3.1.3.1.4 Secteur monétaire

Au cours de l'année 2008, la politique monétaire de la BCEAO s'est appuyée sur la manipulation des taux d'intérêt et sur le système des réserves obligatoires. Dans le but de juguler les tensions inflationnistes nées du renchérissement des

produits pétroliers et alimentaires au cours du 1^{er} semestre 2008, la BCEAO a opté pour un durcissement des conditions monétaires. Ainsi, le 16 août 2008, les autorités monétaires ont décidé du relèvement d'un demi point de pourcentage du principal taux directeur, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter à 4,75%. Le taux d'escompte a été dans la foulée porté à 6,75%, contre, 4,75% auparavant. Ces taux n'avaient connu aucune modification depuis le 24 août 2006. Par contre, l'Institut d'émission a maintenu les coefficients applicables aux banques et autres établissements financiers de l'union en matière de réserves obligatoires de même que la composition de l'assiette.

Le profil des agrégats monétaires a très peu évolué en 2008. En effet, l'agrégat M2 enregistre une hausse de 5,6% pour s'établir à 2994,5 milliards. Cette création monétaire est exclusivement d'origine interne.

Au 31 décembre 2008, les avoirs extérieurs se situent en repli de 1,9% en raison notamment de l'amenuisement des réserves officielles de change en raison notamment du paiement d'un volume important des arriérés sur la dette extérieure. Par contre, les avoirs en devises de banques commerciales enregistrent une très forte certainement en relation avec l'accroissement des exportations notamment de cacao.

Quant au crédit intérieur net, il a progressé de 7,2% pour se situer à 2103,5 milliards au 31 décembre 2008. Cette hausse est due à l'accroissement de 11,3% des concours bancaires en faveur du secteur privé dont l'encours représente désormais 1 704,0 milliards. L'évolution des crédits ordinaires serait essentiellement imputable aux nouvelles mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie. Par contre, le crédit net à l'Etat a été réduit globalement de 7,4%. Plus précisément, l'Etat a aggravé sa position auprès de la banque Centrale de 22,0% mais a réduit son endettement auprès des banques commerciales de 31,3%.

3.1.3.2 Performance au titre de la convergence macroéconomique

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2008 révèle que la performance du pays s'est quelque peu amoindrie. Le pays n'a satisfait qu'à quatre (04) critères contre six (06) au cours de l'évaluation précédente.

a) Critères de premier rang

En raison des fortes tensions inflationnistes, la Côte d'Ivoire n'a atteint en 2008 que trois (03) critères de premier rang alors que le pays avait réalisé tous les critères en 2007.

➤ Déficit budgétaire

Le déficit budgétaire hors dons s'est quelque peu dégradé en 2008 pour atteindre l'équivalent de 2,3% du PIB contre 1,4% en 2007. Toutefois, cet indicateur reste bien tenu malgré l'instabilité qui a secoué le pays ces dernières

années et la forte sollicitation de l'Etat dans le cadre de la lutte contre les tensions inflationnistes en 2008.

➤ **Inflation**

Le taux d'inflation est ressorti à 8,9% en glissement annuel. Ainsi, pour la première fois depuis 2000, le pays n'a pu satisfaire à l'exigence communautaire en matière d'évolution des prix.

➤ **Financement du déficit budgétaire par la banque centrale**

Le critère sur le financement du déficit budgétaire par la banque centrale est respecté par tous les pays de l'UEMOA. En effet, depuis 2003 la BCEAO ne finance plus les déficits budgétaires des Etats membres.

➤ **Réserves de change**

En raison de la politique de mise en commun et de gestion commune des réserves dans le cadre de l'UEMOA, une analyse individuelle n'apparaît pas très pertinente. Il importe toutefois de souligner que depuis 2004 le niveau des réserves imputables à la Côte d'Ivoire est en dessous de la moyenne de l'UEMOA. Le niveau des réserves s'est quelque peu affaibli en 2008 avec 3,6 mois d'importations après un taux de couverture de 4 mois en 2007.

b) Critères de second rang

Au titre des critères de second rang, un seul objectif a été atteint en 2008. Il s'agit du critère portant sur la stabilité du taux de change réel. La faiblesse des résultats, s'agissant des critères de second rang, dont l'essentiel est déterminée par des agrégats budgétaires, traduit, à l'évidence, des problèmes d'ajustement budgétaire. Avec un déficit global raisonnable, le problème réside surtout dans la structure des dépenses publiques. Le niveau important de la masse salariale ne favorise pas la réalisation d'investissements suffisants.

➤ **Arriérés intérieurs**

Au terme de l'année 2008, l'accumulation d'arriérés intérieurs a dépassé les 50 milliards de francs CFA.

➤ **Taux de pression fiscale**

Le taux de pression fiscale s'est établi à 15,6% contre 15,5% en 2007. Le pays doit fournir d'importants efforts pour satisfaire la norme régionale.

➤ **Ratio masse salariale sur les recettes fiscales**

Les salaires continuent d'absorber l'essentiel des ressources budgétaires. En effet, le ratio masse salariale sur recettes fiscales s'est établi à 43,4% en 2008 contre 43,6% en 2007.

➤ **Ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales**

Cet indicateur a relativement progressé en 2008 pour s'établir à 14,8%. Toutefois, il demeure encore loin de l'objectif du pacte de convergence communautaire.

➤ **Taux d'intérêt réel**

Entre 2003 et 2007, le faible niveau de l'inflation avait régulièrement permis d'avoir un taux d'intérêt réel positif. Ce qui n'a pas été le cas en 2008 qui a connu un niveau exceptionnel d'inflation.

➤ **Taux de change réel**

Au titre de la présente évaluation, seule la stabilité du taux de change réel a été respectée au niveau des critères de second rang.

Tableau 3.3: SITUATION DE LA CONVERGENCE DE LA COTE D'IVOIRE

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	1,5	0,4	2,0	3,2	2,6	2,8	1,6	1,4	2,3	1,1
ii) Taux d'inflation	≤ 5%	2,5	4,3	3,1	3,3	1,4	2,6	2,0	1,5	8,9	3,0
iii) Financement BC	≤ 10% RF n-1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves UEMOA	≥ 6 mois Imports	6,1	6,7	7,6	6,0	6,8	5,7	6,0	6,3	6,0	6,0
Reserves pays (indicatif)		5,8	6,7	7,6	6,0	3,9	3,0	3,5	4,0	3,6	3,5
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs	≤ 0	0,0	0,5	22,1	141,8	72,9	22,6	0,0	62,4	51,4	0,0
ii) Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	14,3	14,6	15,8	14,5	15,2	14,5	14,9	15,5	15,6	16,5
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	42,1	41,4	41,6	45,3	44,0	45,0	43,2	43,6	43,4	41,1
iv) Investissements interres/Recettes	≥ 20% RF	10,6	7,5	11,6	10,5	9,9	10,7	15,5	12,8	14,8	13,3
v) Taux d'intérêt réel	> 0	1,0	-0,8	-0,9	1,0	2,1	0,9	1,5	2,0	-5,4	0,5
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	3,5	4,0	6,9	1,3	0,0	-0,3	1,6	4,5	0,0
Nombre de critères respectés		5	5	5	5	6	5	7	6	4	7

Source: BCEAO, UEMOA et AMAO

* Estimations ** Prévisions

3.1.3.3 Perspectives 2009

Pour l'année 2009, les autorités visent un taux de croissance de l'activité économique de 4,3%. Cette forte croissance devrait être essentiellement portée par le secteur primaire dont la valeur ajoutée pourrait enregistrer une hausse de 4,9%. Cette perspective repose sur l'hypothèse de bonnes performances de l'agriculture notamment la production réservée à l'exportation dont la valeur ajoutée est attendue en hausse de 5,8% grâce notamment à la relance de la culture de coton dont la filière a connu des difficultés au cours des dernières années. En plus, une hausse de 3,4% de la production alimentaire est attendue en relation avec la mise en œuvre des mesures prévues dans le cadre du programme de relance de la production rizicole dont l'objectif affiché par le Gouvernement est d'atteindre à l'horizon 2012 l'autosuffisance alimentaire.

Les secteurs secondaire et tertiaire continueraient de bénéficier d'un appui de l'Etat notamment sous forme d'incitations fiscales. Les activités pourront également être stimulées par l'amélioration de la fluidité routière et la reprise de

la demandes aussi bien intérieure (zones Centre Nord Ouest), qu'extérieure (sous-région). Sous ces hypothèses, il est prévu un taux de croissance 5,2% en 2008. Pour sa part, le secteur tertiaire afficherait un taux de croissance de 3,3%. Cette croissance sera essentiellement soutenue par les télécommunications, le commerce, le transport et le redressement des services.

S'agissant des prix, il est espéré une importante détente des tensions inflationnistes en relation avec la chute des prix sur le marché international des produits alimentaires et énergétiques. Le taux d'inflation en glissement annuel pourrait s'établir à 3,0%.

En matière de finances publiques, il est attendu une réduction du niveau du déficit budgétaire global qui pourrait s'établir à 1,1% du PIB. Cette perspective repose sur l'accroissement substantiel des recettes dans un contexte de meilleure maîtrise des dépenses. Cette situation pourrait être renforcée par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE qui va permettre une réduction substantielle du fardeau de la dette.

En ce qui concerne le secteur extérieur, il est prévu une amélioration. Même si le solde courant devrait s'établir à 1% du PIB en 2007 contre 2,1% en 2007, cet indicateur devrait connaître une amélioration hors transferts publics. Quant au solde global, il redeviendra excédentaire.

Par rapport à la convergence, l'évolution attendue des indicateurs devrait se traduire par une amélioration de la performance du pays avec un nombre de sept (07) critères respectés.

3.1.3.4 Conclusions et recommandations

La situation économique ivoirienne s'est améliorée en 2008 et les perspectives 2009 sont prometteuses avec notamment l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE qui va se traduire par une réduction substantielle du poids de la dette sur les finances publiques. Quant à la stabilité politique, elle devrait se renforcer étant donné que l'évolution est dans l'ensemble en phase avec les Accords de Ouagadougou.

En vue de renforcer la stabilité du pays et d'améliorer les indicateurs macroéconomiques, les dispositions devraient être prises en vue de :

- consolider la stabilité socio politique en améliorant le respect des accords de paix et en veillant à l'organisation, dans les meilleurs délais, des élections justes et équitables;
- améliorer le recouvrement des recettes par le renforcement et la modernisation de l'administration fiscale ;
- améliorer la structure des dépenses publiques en veillant notamment à la maîtrise des salaires afin de pouvoir accroître la part réservée à l'investissement ;

- poursuivre les réformes structurelles, en particulier dans les filières café, cacao, coton, pétrole et autres énergies dans le but de lever les contraintes structurelles qui pèsent sur ces secteurs.

3.1.4 LA GUINEE-BISSAU

Les objectifs économiques au titre de l'année 2008 s'inscrivent dans le cadre du programme économique et financier dont la mise en œuvre devrait être soutenue par l'aide d'urgence post-conflit. Il était ainsi attendu un taux de croissance de 4,3%. Cette importante croissance devrait s'accompagner par une amélioration de la gouvernance et une plus grande soutenabilité des finances publiques et des comptes extérieurs.

En terme de résultats, l'activité économique a connu une croissance de 3,1% contre 2,7% en 2007. Cette relance de l'activité s'est toutefois déroulée dans un contexte de fortes pressions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 10,6% en 2008 contre 4,6% en 2007. Au niveau des finances publiques, la situation reste fragile malgré une légère amélioration du déficit budgétaire global hors dons. En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit extérieur courant rapporté au PIB ressortirait à 5,3% contre 8,0% en 2007.

3.1.4.1. Analyse sectorielle

3.1.4.1.1 Secteur réel

Porté par le dynamisme du secteur secondaire, le taux de croissance du PIB s'est établi en termes réels à 3,1% contre 2,7% en 2007.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 2,3% contre 2,5% en 2007. Le dynamisme de ce secteur a été impulsé par la hausse des productions de la noix de cajou et des céréales, qui a bénéficié de la bonne pluviométrie.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a connu une progression de 5,9% grâce au dynamisme du sous-secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) avec notamment la construction du Palais du Gouvernement et du Pont de São Vicente.

Le secteur tertiaire a été également marqué par une décélération de la croissance avec une augmentation de la valeur ajoutée de 3,0% en 2008 contre 4,8% en 2007. Les réformes initiées dans l'Administration Publique et les investissements dans les secteurs financier, commercial et des télécommunications n'ont pas encore produit les effets attendus.

Sous l'angle de la demande, la croissance a été essentiellement tirée par la consommation et les investissements publics, en liaison notamment avec la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures. Les exportations augmenteraient également, à la faveur des mesures visant l'amélioration des conditions de commercialisation de la noix de cajou.

Au cours de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 8,7% en glissement annuel contre 9,3% en 2007. La hausse des prix en 2008 s'explique essentiellement par la progression enregistrée au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

3.1.4.1.2 Finances publiques

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une baisse du déficit global hors dons. En effet, celui-ci s'est situé en recul de près de 3 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de 2007. Cette amélioration du solde global a été favorisée par un accroissement plus significatif des recettes totales dans un contexte de hausse modérée des dépenses et prêts nets.

En effet, les recettes budgétaires totales ont connu une hausse de plus de 30% pour atteindre 34,6 milliards au terme de l'exercice budgétaire 2008. Cette hausse concerne à la fois les recettes fiscales que les recettes non fiscales. L'augmentation de la mobilisation des recettes intérieures intervient dans un contexte caractérisé par l'adoption d'une série de mesures d'allègement fiscal pris pour juguler les tensions inflationnistes. En effet, le Gouvernement a réduit les taxes sur le riz et les produits pétroliers. Les taxes douanières appliquées sont limitées à celles de l'UEMOA et de la CEDEAO, soit 2,5%. L'ensemble des mesures destinées à contenir l'inflation se traduirait par une perte de recettes de 2,0 milliards de FCFA.

Les dons ont connu un accroissement de près de 13% pour se situer à 30,7 milliards en 2008. Cette augmentation serait en rapport avec les préparatifs élections législatives. Par ailleurs, la conclusion du programme post-conflit en janvier 2008 a contribué à une meilleure mobilisation des ressources extérieures, sous forme d'appui pour la réalisation des projets publics (14,4 milliards de FCFA) et d'aide budgétaire (26,1 milliards de FCFA).

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 7,2% en 2008 pour atteindre 77,3 milliards. Cette évolution est principalement imputable à la hausse de 4,6% des dépenses courantes et de 11,9% des dépenses en capital, financées essentiellement sur les ressources externes.

3.1.4.1.3 Secteur extérieur

En 2008, la situation de la balance des paiements s'est traduite par un excédent global de 13,1 milliards soit, 6,6% du PIB.

Au niveau des transactions courantes, l'année 2008 a été marquée par une importante baisse du déficit qui s'est situé à 5,3% du PIB contre un ratio de 8,0% en 2007. Cette baisse du déficit courant s'explique essentiellement par l'augmentation des transferts courants publics. En effet, le déficit hors dons s'est aggravé en passant de 17,4% du PIB en 2007 à 19,8% en 2008. En effet, le déficit commercial s'est légèrement aggravé malgré une augmentation notable des exportations de noix de cajou de même que le solde des services et des revenus.

Au niveau des opérations financières on note une baisse importante des investissements directs étrangers alors que les investissements de portefeuille restent négligeables.

3.1.4.1.4 Secteur monétaire

Au cours de l'année 2008, la politique monétaire de la BCEAO s'est appuyée sur la manipulation des taux d'intérêt et sur le système des réserves obligatoires. Dans le but de juguler les tensions inflationnistes nées du renchérissement des produits pétroliers et alimentaires au cours du 1^{er} semestre 2008, la BCEAO a opté pour un durcissement des conditions monétaires. Ainsi, le 16 août 2008, les autorités monétaires ont décidé du relèvement d'un demi point de pourcentage du principal taux directeur, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter à 4,75%. Le taux d'escompte a été dans la foulée porté à 6,75%, contre, 4,75% auparavant. Ces taux n'avaient connu aucune modification depuis le 24 août 2006. Par contre, l'Institut d'émission a maintenu les coefficients applicables aux banques et autres établissements financiers de l'union en matière de réserves obligatoires de même que la composition de l'assiette.

Les principaux agrégats monétaires ont connu des évolutions importantes en 2008. La masse monétaire au sens large (M2) a progressé de près de 30% pour se situer à 89,2 milliards au 31 décembre 2008. Cette création monétaire est aussi bien d'origine interne qu'externe.

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire se sont renforcés de 29,3% pour atteindre 66,6 milliards au 31 décembre 2008. Ce renforcement concerne essentiellement les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Au niveau des avoirs intérieurs, le crédit intérieur a enregistré une hausse de 34,0%, en s'établissant à 27,7 milliards à fin décembre 2008. La position nette débitrice du Gouvernement s'est légèrement améliorée pour se situer à 9,1 milliards à fin décembre 2008. Quand aux concours au secteur privé, ils se situent en hausse de 77,3% par rapport à leur niveau à la fin de l'exercice précédent.

3.1.4.2 Performance au titre de la convergence macroéconomique

Au chapitre de la convergence, l'année 2008 a été marquée par une dégradation du niveau de performance. Le nombre de réalisations est passé de trois (3) en 2007 à deux (2) en 2008. Cependant, le profil des agrégats a connu une certaine amélioration dans la majorité des cas.

a) Critères de premier rang

Au titre des critères de premier rang, deux objectifs ont été réalisés, soit exactement les mêmes qu'en 2007.

➤ **Déficit budgétaire hors dons/PIB**

Le déficit budgétaire hors dons a connu une légère amélioration en 2008 avec un ratio de 20,8% contre 24,9% en 2007. Cependant, malgré cette amélioration, le profil des indicateurs budgétaires constitue une préoccupation. Au fait, le budget continue de reposer essentiellement sur l'aide extérieure dans le cadre de l'assistance post-conflit.

➤ **Inflation**

Les tensions inflationnistes qui se sont installées dans le pays en 2007 n'ont pas pu être jugulées en raison de la conjoncture internationale. Toutefois, l'inflation en glissement annuel a quelque peu reculé pour se situer à 8,7% contre 9,3% en 2007.

➤ **Financement du déficit budgétaire par la banque centrale**

Le critère sur le financement du déficit budgétaire par la banque centrale est respecté par tous les pays de l'UEMOA. En effet, depuis 2003 la BCEAO ne finance plus les déficits budgétaires des Etats membres.

➤ **Réserves de change**

En raison de la politique de mise en commun et de gestion commune des réserves dans le cadre de l'UEMOA, une analyse individuelle n'apparaît pas très pertinente. Il importe toutefois de souligner que le niveau des réserves imputables à la Guinée Bissau est généralement au dessus de la moyenne de l'UEMOA. Le niveau des réserves s'est quelque peu affaibli en 2008 avec 7,8 mois d'importations après un taux de couverture de 8,0 mois en 2007.

b) Critères de second rang

➤ **Arriérés intérieurs**

Avec une accumulation d'arriérés de l'ordre de 11,5 milliards au titre de l'exercice budgétaire 2008, le pays n'a pas pu respecter le critère.

➤ **Taux de pression fiscale**

Le pays n'arrive pas encore à renforcer l'efficacité de l'administration fiscale de manière à réaliser un niveau de mobilisation conséquent des recettes. Le taux de pression fiscale s'est situé à 10,2% en 2008 soit quasiment le même niveau que l'année précédente.

➤ **Masse salariale/Recettes fiscales**

Les salaires payés au personnel de l'administration continuent d'être supérieures aux recettes fiscales mobilisées. En 2008, le ratio est ressorti à 106,7% contre 116,5% en 2007.

➤ Investissements sur ressources internes

La faiblesse des recettes fiscales combinée à l'importance des charges du personnel ne permet pas de dégager des ressources suffisantes pour l'investissement. Ainsi, les investissements réalisés en 2008 ne représentent que 12,4% des recettes fiscales.

➤ Taux d'intérêt réel

En raison de la flambée des prix, les taux d'intérêts réels restent négatifs depuis 2007.

➤ Taux de change réel

Contrairement aux années précédentes, les fluctuations du taux de change réel ont dépassé la bande de +/-5%. La variation du taux de change effectif réel est de l'ordre de 10% en 2008.

Tableau 3.4: SITUATION DE LA CONVERGENCE DE LA GUINEE BISSAU

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	24,9	24,7	13,6	23,0	30,1	23,8	19,7	24,9	20,8	22,9
ii) Taux d'inflation	≤ 5%	8,6	3,3	3,9	-3,5	0,9	0,3	3,2	9,3	8,7	3,8
iii) Financement BC	≤ 10% RF n-1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves UEMOA	≥ 6 mois Imports	6,1	6,7	7,6	6,0	6,8	5,7	6,0	6,3	6,0	6,0
Reserves pays (indicatif)		5,8	6,7	7,6	6,0	6,6	8,3	8,4	8,0	7,8	8,1
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs			3,4	5,3	15,8	0,0	8,4	0,0	7,8	10,5	0,0
ii) Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	11,4	10,4	8,6	9,2	8,3	11,2	11,1	10,3	10,2	8,8
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	60,0	74,3	88,2	111,9	155,0	116,2	111,0	116,5	106,7	116,4
iv) Investissements interres/Recettes	≥ 20% RF	20,0	16,9	5,9	4,2	16,9	9,3	2,2	12,2	12,4	16,9
v) Taux d'intérêt réel	> 0	-5,1	0,2	2,6	3,4	2,6	3,2	0,3	-5,8	-5,2	-0,3
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	1,7	2,6	2,8	1,6	-1,8	1,0	3,1	9,8	0,1
Nombre de critères respectés		3	5	5	4	6	4	6	3	2	5

Source: BCEAO, UEMOA et AMAO

* Estimations ** Prévisions

3.1.4.3 Perspectives 2009

En 2009, le PIB devrait enregistrer un taux de croissance réel de 3,2% contre 3,1% en 2008. La hausse de l'activité devrait reposer sur les contributions de tous les secteurs.

Ainsi, la valeur ajoutée du secteur primaire pourrait augmenter de 2,3% grâce aux performances de la production agricole et des activités de pêche. La relance de l'agriculture repose sur la mise en œuvre effective des actions prévues dans le cadre du Projet de réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PRESAR). Alors que la modernisation du port de pêche de Bissau dans le cadre du Projet d'Appui au secteur de la Pêche (PASP) devrait favoriser une relance de la production.

Pour sa part, la croissance du secteur secondaire devrait se situer à 6,1% contre 5,9% en 2008, en liaison avec la normalisation de la production et de la distribution de l'énergie électrique, à la faveur des réformes prévues dans le

secteur dont le financement est obtenu auprès de la Banque Mondiale (5,750 milliards de FCFA) et de la BOAD (2,725 milliards de FCFA).

De son côté, le secteur tertiaire devrait afficher un taux de croissance de 3,1% contre 3,0% en 2007. En 2008, ce secteur sera essentiellement porté par le développement des activités dans les secteurs de télécommunication, du commerce, des hôtels et restaurants et des transports, soutenu par un système financier plus dynamique.

En matière des prix, il est espéré en 2008 un important relâchement des pressions inflationnistes en liaison avec la baisse des prix des produits pétroliers et alimentaires sur le marché international.

S'agissant des finances publiques, aucune amélioration n'est attendue. Les principaux agrégats budgétaires vont se détériorer ou se maintenir au meilleur des cas.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, il est attendu une amélioration de la balance commerciale et du déficit du compte courant.

Dans le domaine de la convergence, une importante amélioration est attendue en 2009. Le pays pourrait satisfaire à cinq (5) critères contre seulement deux (2) en 2008. Cette performance attendue repose essentiellement sur les résultats espérés en matière d'inflation.

3.1.4.4 Conclusions et recommandations

Le cadre macroéconomique de la Guinée Bissau demeure fragile notamment en raison des déséquilibres budgétaires importants et récurrents. Les tensions inflationnistes enregistrées en 2007 et 2008 viennent aggraver cette situation. Toutefois, l'engagement des Institutions de Bretton Woods à accompagner la Guinée-Bissau et appuyer les efforts consentis par les Autorités Bissau guinéennes pour améliorer la gestion macroéconomique du pays est de nature à contribuer au rétablissement de la confiance du secteur privé et des partenaires au développement. Dans cette perspective, l'année 2009 s'annonce sous de meilleurs auspices en matière de croissance. Cependant, l'amélioration de la situation budgétaire n'est pas attendue dans le court terme.

En matière de convergence, les objectifs affichés vont dans le sens de l'amélioration de la performance du pays.

Au regard de la situation actuelle, la mise en œuvre des recommandations ci-après pourrait favoriser une meilleure stabilité macroéconomique et le respect des critères de convergence :

1. consolider la stabilité sociopolitique de manière à permettre la poursuite des réformes structurelles notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et des transports qui nécessitent un engagement durable de la communauté financière internationale ;

2. veiller à une bonne exécution du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit en vue de favoriser une mobilisation accrue des ressources extérieures nécessaires au financement des projets d'investissement publics ;
3. renforcer l'efficacité des régies de recettes dans le but d'assurer une mobilisation accrue des ressources intérieures ;
4. prendre de mesures énergiques visant à mieux maîtriser la masse salariale des effectifs de la fonction publique ;

3.1.5. LE MALI

Les objectifs économiques de l'année 2008 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme pluriannuel 2008-2010 qui, lui-même, découle des orientations stratégiques de lutte contre la pauvreté. Ainsi, l'objectif de croissance était fixé à 4,7% en 2007. Dans le domaine des finances publiques, la politique budgétaire devrait s'exécuter en tenant compte des impératifs liés notamment à l'amélioration de la gouvernance financière. A cet égard, il était prévu de poursuivre et de renforcer les mesures prises afin d'accroître la capacité financière de l'Etat et à améliorer la qualité des dépenses publiques.

Les résultats obtenus à la fin de l'année 2008 sont quelque peu contrastés. En effet, le taux de croissance de l'activité économique enregistré en 2008 (4,7%) a été conforme à la prévision et est en hausse par rapport à celle de l'année 2007 (4,3%). Par contre, la situation budgétaire s'est quelque peu dégradée et le pays a subi de fortes pressions inflationnistes.

3.1.5.1. Analyse sectorielle

3.1.5.1.1 Secteur réel

Grâce aux performances de la production agricole et au dynamisme du secteur tertiaire, taux de croissance du PIB réel s'est établie à 4,7% en 2008 contre 4,3% en 2007.

La valeur ajoutée du secteur primaire aurait connu une progression de l'ordre de 10%, en rapport avec les efforts exceptionnels que l'Etat a déployé pour améliorer la sécurité alimentaire. En effet, « l'initiative riz » mise en place par le Gouvernement malien pour la campagne 2008 – 2009, s'est traduite par un accroissement record de la production (+44,0%). Par contre, la production cotonnière continuerait à baisser. Elle aurait enregistré un recul de 13,4%, en raison principalement des difficultés de dénouement des achats de coton graine au titre de la campagne 2007 – 2008 et des incertitudes relatives à la privatisation de la CMDT

Contrairement au dynamisme observé dans le secteur primaire, la production du secteur secondaire continue de baisser. En effet, après une baisse de 4,6% enregistrée en 2007, la valeur ajoutée du secteur a fléchi de 5,3% en 2008. Ce recul se justifierait principalement par la baisse de la production aurifère qui serait de 52,5 tonnes contre 55,3 tonnes en 2007, à cause de la diminution de

la teneur des mines de Sadiola et de Morila. De même, les activités de l'industrie textile ont connu une chute de 32% du fait de la baisse continue de la production de coton graine au cours de ces dernières années. D'ailleurs, pour cette même raison, la branche agroalimentaire a enregistré une régression de sa production de 20%. Par contre, les branches « énergie » et « Bâtiments et Travaux Publics » ont progressé, respectivement, de 11,2% et de 8% en raison de la poursuite des travaux d'infrastructures et de constructions.

Les activités du secteur tertiaire affichent une croissance de 6,5% contre 10,4% en 2007. En dépit de cette décélération, liée à la morosité de l'environnement économique marqué par la hausse des prix internationaux, ledit secteur demeurerait très dynamique en rapport avec la vitalité des branches commerce et « transports et télécommunications », qui progresseraient, respectivement, de 6,5% et 15,2%.

Du côté de la demande, la croissance économique serait portée par la consommation et les investissements. La consommation finale totale a enregistré une hausse de 4,6% stimulée par ses deux composantes. Quant à la FBCF, elle progresserait de 1,0% sous l'impulsion de sa composante privée. Cette dernière croîtrait de 10,6% en rapport avec la mise en œuvre du plan d'opération riz et les investissements relatifs à la recherche minière. Au niveau des échanges extérieurs, les importations augmenteraient de 3,5% tandis que les exportations régresseraient de 3,5% avec notamment la diminution des ventes des deux principaux produits, à savoir le coton et l'or.

En ce qui concerne l'inflation, le taux d'inflation de fin de période est ressorti à fin décembre 2008 à 7,8% contre 2,2% en 2007. Les fortes hausses concernent surtout les produits alimentaires et ceux de la rubrique « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ».

3.1.5.1.2 Finances publiques

Les opérations financières de l'Etat se sont soldées en 2008 par une aggravation des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le solde global hors dons par rapport au PIB nominal s'est établi à -8,5% contre -8,0% en 2007. De même le déficit global base caisse rapporté au PIB nominal s'est fortement dégradé en passant de 3% en 2007 à 5,8% en 2008. Cette situation s'explique par un accroissement notable des dépenses et prêts nets dans un contexte d'évolution modeste des ressources.

Les recettes totales ont connu une hausse de 6,4% en 2008 pour atteindre l'équivalent de 15,7% du PIB contre un ratio de 16,6% en 2007. L'accroissement des recettes en terme nominal se justifierait essentiellement par l'accroissement des recettes fiscales de 3,6% en rapport avec la poursuite de l'informatisation des centres fiscaux et la modernisation des services. Les recettes non fiscales croîtraient en passant de 22,2 milliards à 35,2 milliards, sous l'impulsion des dividendes des sociétés minières. Par ailleurs, les prévisions indiquent une faible progression des dons de 0,4%. Quant aux dons, ils sont quasiment stables par rapport à leur niveau de 2007.

Au niveau des emplois, les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 10,3% en 2008 pour représenter 24,2% du PIB nominal. Cette situation se justifie principalement par la hausse de près de 9% des dépenses courantes conséquence des mesures prises pour faire face à la crise économique caractérisée par la hausse des prix internationaux des produits de consommation courante qui ont affecté le pouvoir d'achat des travailleurs. Ainsi, la masse salariale a connu une hausse de 19,3% en raison de l'augmentation des salaires de la Fonction Publique de 5%, de la poursuite des recrutements dans les secteurs sociaux et la prise en charge des avancements statutaires des fonctionnaires. En plus l'engagement de l'Etat dans la mise en œuvre du programme riz et la restructuration de la filière coton ont eu un impact sur le niveau des subventions et transferts. En outre, les dépenses de matériels augmenteraient de 20,5% en liaison avec le renforcement des dotations en fonctionnement des services et la création de nouveaux établissements publics dans les domaines de la santé et de l'éducation de base, conformément aux préoccupations du CSLP. En revanche, les dépenses d'investissement régresseraient de 3,7%. Cette baisse serait essentiellement le fait des dépenses d'investissement sur ressources intérieures.

3.1.5.1.3 Secteur extérieur

Au titre de l'année 2008, la balance des paiements dégage un solde global déficitaire de 46,3 milliards, soit 1,2% du PIB après un déficit de 0,3% du PIB en 2007. La dégradation du solde global s'explique par le creusement du déficit courant dans un contexte de baisse des transferts de capital.

Au niveau des opérations courantes, l'année 2008 a été marquée par une dégradation prononcée du déficit commercial qui s'est établi à 212,6 milliards contre 138,9 milliards en 2007. Cette situation s'explique par le repli des exportations de coton en liaison avec la chute de 41,6% de la production de la campagne 2007/2008 combinée à l'augmentation de 9,2% des importations imputable aux produits alimentaires et pétroliers. Cette dégradation a été atténuée par la progression des ventes d'or non monétaire soutenues par l'accroissement de 11,6% des cours de ce produit. Par ailleurs, les transactions courantes ont confortées par la baisse sensible du déficit des revenus en liaison avec la baisse du rapatriement des dividendes des sociétés minières, et la hausse des transferts courants publics et privés. Au total, le déficit courant a été quasiment stable à 8,0% du PIB. De même le déficit courant hors dons serait stable à environ 10,0% du PIB.

En ce qui concerne les opérations financières, les transferts de capital sont en termes nets tombés de 1553,3 milliards en 2007 à 136,1 milliards en 2008 du fait notamment de la chute des transferts en faveur de l'administration publique.

S'agissant des opérations financières, le solde s'est établi à 124,2 milliards en 2008 contre 99,6 milliards en 2007. Cet accroissement concerne essentiellement les autres investissements notamment les tirages sur concours extérieurs des administrations publiques. Quant aux investissements directs, ils augmentent modestement pour se situer à 35,0 milliards en 2008.

3.1.5.1.4 Secteur monétaire

Au cours de l'année 2008, la politique monétaire de la BCEAO s'est appuyée sur la manipulation des taux d'intérêt et sur le système des réserves obligatoires. Dans le but de juguler les tensions inflationnistes nées du renchérissement des produits pétroliers et alimentaires au cours du 1^{er} semestre 2008, la BCEAO a opté pour un durcissement des conditions monétaires. Ainsi, le 16 août 2008, les autorités monétaires ont décidé du relèvement d'un demi point de pourcentage du principal taux directeur, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter à 4,75%. Le taux d'escompte a été dans la foulée porté à 6,75%, contre, 4,75% auparavant. Ces taux n'avaient connu aucune modification depuis le 24 août 2006. Par contre, l'Institut d'émission a maintenu les coefficients applicables aux banques et autres établissements financiers de l'union en matière de réserves obligatoires de même que la composition de l'assiette.

Au terme de l'année 2008, le profil des agrégats monétaires a très peu évolué. Ainsi, l'agrégat M2 a été quasiment stable par rapport à son niveau au 31 décembre 2007. Au fait l'accroissement constaté au niveau des avoirs intérieurs a été compensé par la baisse des avoirs extérieurs.

Les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 4,4%, pour ressortir à 516,7 milliards. Cette progression concerne essentiellement les concours accordés au secteur privé qui ont connu une hausse de 7,6% en 2008. Par contre, l'Etat a amélioré de façon sensible sa position créditrice au niveau du système bancaire.

Reflétant la situation de la balance des paiements, les avoirs extérieurs nets se situent en repli de 8,8%. Cette baisse concerne les avoirs sur l'étranger des banques créatrices de monnaies qui ont, en terme net, reculé de près de 80% au cours de l'année 2008.

3.1.5.2 Performance au titre de la convergence macroéconomique

La situation au plan de la convergence a connu une importante dégradation en 2008. Le pays n'a pu respecter que cinq (05) critères en 2008 contre huit (08) en 2007.

a) Critères de premier rang

Au titre des critères de premier rang, le pays n'a pu satisfaire qu'à deux exigences de premier rang à savoir le niveau des réserves et le financement du déficit budgétaire par la Banque centrale.

➤ Déficit budgétaire

Le pays n'arrive toujours pas à maîtriser le déficit budgétaire hors dons. Le ratio déficit budgétaire rapporté au PIB s'est aggravé en 2008 pour se situer à 8,5%.

➤ **Inflation**

Le pays n'a pas échappé aux pressions inflationnistes qui ont touché la région. L'inflation en glissement annuel est ressortie à 7,8% contre 2,2% en 2007.

➤ **Financement du déficit budgétaire par la banque centrale**

Le critère sur le financement du déficit budgétaire par la banque centrale est respecté par tous les pays de l'UEMOA. En effet, depuis 2003 la BCEAO ne finance plus les déficits budgétaires des Etats membres.

➤ **Réserves de change**

En raison de la politique de mise en commun et de gestion commune des réserves dans le cadre de l'UEMOA, une analyse individuelle n'apparaît pas très pertinente. Il importe toutefois de souligner que le niveau des réserves imputables au Mali est généralement au dessus de la moyenne de l'UEMOA. Le niveau des réserves s'est quelque peu conforté en 2008 avec 8,0 mois d'importations contre un taux de couverture de 7,3 en 2007.

b) Critères de second rang

Au cours de l'année 2008, seulement deux (2) critères de second rang ont été respectés par le Mali contre quatre (4) lors de l'évaluation précédente.

➤ **Arriérés intérieurs**

Le Mali n'a pas enregistré une accumulation d'arriérés intérieurs au cours de ces dernières années.

➤ **Ratio recettes fiscales/PIB**

L'effort de mobilisation des recettes fiscales n'a pas encore produit les résultats escomptés. On note même une dégradation de ce ratio depuis 2005. Celui-ci est, en effet, passé de 15,4% en 2005 à 13,1% en 2008.

➤ **Masse salariale/Recette fiscales**

Le ratio masse salariale sur recettes fiscales qui était dans les limites communautaires depuis 2000 a dérapé en 2008 pour se situer à 38,5%.

➤ **Investissements publics sur ressources internes**

Les investissements bruts sur ressources internes ont représenté 26,7% des recettes fiscales en 2008 contre 34,5% en 2007.

➤ **Taux d'intérêt réel**

Le niveau élevé de l'inflation a négativement impacté sur le taux d'intérêt réel qui, en 2008, affiche une valeur négative de 4,3%.

➤ Taux de change réel

Avec les tensions inflationnistes, l'indice de taux de change réel a fortement fluctué en 2008 avec une variation annuelle de 8% contre 0,5% en 2007.

Tableau 3.5: SITUATION DE LA CONVERGENCE DU MALI

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	? 4%	9,0	9,6	6,9	5,3	6,5	7,1	7,0	8,0	8,5	9,6
ii) Taux d'inflation	? 5%	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	3,4	3,6	2,2	7,8	2,6
iii) Financement BC	? 10% RF n-1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves UEMOA	? 6 mois Imports	6,1	6,7	7,6	6,0	6,8	5,7	6,0	6,3	6,0	6,0
Reserves pays (indicatif)		5,8	6,7	7,6	6,0	8,5	8,7	7,5	7,3	8,0	7,9
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ii) Recettes fiscales/PIB	? 20%	12,3	12,7	12,5	14,2	15,3	15,4	14,7	14,2	13,1	14,5
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	? 35% RF	31,3	29,1	30,6	27,7	31,2	30,9	31,5	33,4	38,5	36,0
iv) Investissements interres/Recettes	? 20% RF	25,7	22,0	20,5	24,5	22,8	22,0	21,4	34,5	26,7	26,3
v) Taux d'intérêt réel	> 0	1,0	-1,7	-0,6	8,5	2,0	0,1	-0,1	1,3	-4,3	0,9
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	3,6	4,8	1,1	-2,9	3,1	-1,3	0,5	8,0	0,4
Nombre de critères respectés		7	5	7	8	8	7	7	8	5	7

Source: BCEAO, UEMOA et AMAO

* Estimations ** Prévisions

3.1.5.3 Perspectives 2009

En 2009, les autorités misent sur un taux de croissance réelle du PIB de 5,1%. Cette croissance devrait être essentiellement tirée par les performances des secteurs primaire et tertiaire.

Pour le secteur primaire, les prévisions tablent sur une croissance de 5,4%. Cette croissance reposerait sur l'hypothèse d'une pluviométrie normale et bien répartie ainsi que des effets de l'initiative riz entrepris en 2008 et la poursuite de l'exécution d'un certain nombre de projets d'appui au développement rural.

S'agissant des activités du secteur secondaire, leur valeur ajoutée devrait être en hausse de 4,2% du fait principalement d'une relance de la production de l'industrie extractive, qui enregistrerait une hausse de 3,1%. L'industrie extractive devrait être relancée grâce à la reprise des petites mines, notamment Kodiéran, Tabacoto et Syama. Par ailleurs, les activités de la branche énergie afficheraient une hausse de 10% du fait des importants investissements prévus en vue de l'accroissement de la couverture électrique du pays. Le sous secteur des bâtiments et travaux publics devrait profiter du démarrage des travaux de construction du troisième pont de Bamako.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire enregistrerait une croissance de 5,6%, essentiellement tirée par le dynamisme des branches du commerce et des « transports et télécommunications », qui progresseraient respectivement de 7,2% et 8,5%. L'activité au niveau de la branche « transports et télécommunications » serait stimulée par la poursuite de l'extension du réseau de téléphonie cellulaire et l'arrivée d'un nouvel opérateur privé suite à la privatisation de la SOTELMA.

L'activité économique devrait se dérouler en 2009 dans un contexte de relative maîtrise des prix en raison de l'approvisionnement correct des marchés en produits locaux et de la stabilisation progressive des prix des produits pétroliers et alimentaires sur le marché international.

En ce qui concerne les finances publiques, il est attendu un renforcement de la collecte des recettes qui ne devrait toutefois pas permettre une réduction du déficit global hors dons.

Par rapport aux transactions avec l'extérieur, il est attendu une réduction du déficit courant qui, rapporté au PIB, devrait se situer à 7,2% contre 7,9% en 2007.

Dans le domaine de la convergence macroéconomique, le pays devrait respecter un total de sept (7) critères en 2009 dont trois de premier rang.

3.1.5.4 Conclusions et recommandations

Le principal enjeu de l'économie malienne demeure la réalisation d'un taux de croissance compatible avec les objectifs de réduction de la pauvreté sans préjudice sur les efforts en cours d'assainissement du cadre macroéconomique à travers notamment la rationalisation des opérations budgétaires.

Dans cette optique, les actions ciblées ci-après pourraient permettre de répondre à cette préoccupation essentielle et de mieux garantir l'insertion des objectifs économiques dans le cadre du programme de la convergence de la CEDEAO :

- encourager les filières vivrières et les cultures de contre-saison dans le but de renforcer l'autosuffisance alimentaire et de lutter plus efficacement contre l'inflation ;
- renforcer l'efficacité des régies de recettes afin d'accroître le taux de pression fiscale ;
- maîtriser l'évolution des dépenses courantes notamment la ligne salaires qui commence à s'installer en dehors de la norme;
- mettre en œuvre les différentes réformes sectorielles notamment dans les domaines du coton, des banques, des télécommunications, de l'eau et de l'électricité.

3.1.6 LE NIGER

Comme en 2007 l'axe prioritaire de l'action des Autorités politiques et économiques du Niger portait sur l'exécution du programme de réduction de la pauvreté en maintenant un cadre macroéconomique et financier stable. Cela était supposé passer par la mise en œuvre de réformes structurelles profondes destinées en particulier à réduire la vulnérabilité du Niger aux chocs exogènes à travers des mesures de diversification de l'économie et de développement du secteur privé. Ainsi l'objectif du Gouvernement était de relever, de manière

significative, le niveau des recettes de la fiscalité intérieure et de maîtriser les dépenses publiques dans un cadre macroéconomique sain.

En terme de réalisations, la croissance économique est portée à 5,9% en 2008 contre 3,3% en 2007. Cette croissance est essentiellement soutenue par le secteur primaire, grâce à une bonne récolte attendue du déroulement de la campagne agricole. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de forte évolution des prix. En 2008, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 11,1% contre 0,1% en 2007 alors que le taux d'inflation fin de période est de 13,6%. Au niveau des comptes extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'aggraverait en passant de 8,5% en 2007 à 13,0% en 2008 en relation avec l'importance des importations effectuées au cours de l'année et des frets y afférents. Toutefois, le solde global s'établirait à 0,5% du PIB contre - 1,0% en 2007. La situation monétaire se caractériserait par une consolidation des avoirs extérieurs nets, une progression de 27,4% du crédit intérieur suite à une amélioration de la PNG et à une hausse de 34,7% des crédits à l'économie. En revanche, la masse monétaire connaîtrait une expansion de 21,4%.

En 2009, le taux de croissance est prévu à 4,5%, l'inflation à 3,9% et le déficit se stabiliserait à 13,9%.

3.1.6.1. Analyse sectorielle

3.1.6.1.1 Secteur réel

a) Production

Un bon déroulement de la campagne agricole, une forte croissance des BTP et une bonne performance de l'industrie, du transport et des communications ont dominé l'activité économique en 2008. Le secteur primaire enregistrerait une hausse de 8,6% en 2008 contre 4,0% en 2007. Cette forte croissance est imputable à la production agricole qui progresserait de 11,6% en 2008 après 3,8% en 2007. Cette performance résulterait de la bonne pluviométrie observée au cours de la campagne. Pour les autres branches, l'exploitation forestière, connaîtrait comme en 2008, une croissance de 3,4%, tandis que, l'activité de pêche progresserait de 4,1% après 2,6% en 2007. Pour l'élevage, le taux de croissance ressortirait à 4,2% contre 4,4% en 2007.

Le secteur secondaire a connu un taux de croissance de 0,9% contre une baisse de 1,1% en 2007. Cette performance résulte du rebond de la production énergétique et du dynamisme des activités des BTP. En effet, la branche énergétique enregistrerait une forte accélération de 9,3% contre 3,3% en 2007 en liaison avec les actions d'extension et d'électrification rurale. La branche construction suivrait une croissance de 5,9% en 2008 après 3,1% en 2007. Par contre, malgré la bonne orientation des prix de l'uranium, la production minière régresserait de -7,3%. Pour les activités de fabrication, la hausse de la valeur ajoutée serait à 3,9% contre 2,3% en 2007 en liaison avec le bon comportement des industries alimentaire et chimique.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité économique a connu une croissance réelle de 4,6% en 2008 contre 3,9% en 2007. Cette évolution est imputable, notamment, aux performances attendues dans les branches de communications, de transports, et des services publics qui progresseraient respectivement de 6,0% de 4,9% et de 6,0%.

En 2008, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 3,7 points, 0,1 point et 2,1 points.

Du côté de la demande, la croissance économique serait traduite par la hausse de la consommation et de l'investissement. La consommation finale des ménages qui est la principale composante du PIB, y représenterait 71,5% en 2008. Elle serait en hausse de 4,8% en 2008 grâce à la bonne récolte et à l'amélioration du niveau des revenus. La consommation finale des administrations publiques augmenterait de 6,8%.

Au niveau des investissements, une forte croissance serait enregistrée, aussi bien dans le secteur privé (10,2%) que dans le secteur public (12,2%), en liaison avec l'augmentation des dépenses publiques d'équipement et la poursuite des investissements dans les domaines de la recherche minière, notamment uranifère et pétrolifère, de l'énergie et des communications.

Le déficit des échanges extérieurs serait fortement aggravé. Les importations connaîtraient une hausse de 8,5% pour représenter 23,6% du PIB. Cette évolution est en rapport avec l'augmentation des besoins en biens d'équipement et des produits alimentaires. Les exportations progresseraient de 3,9% pour être à 18,3% du PIB, grâce à l'uranium et aux produits agropastoraux.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement, des exportations et des importations seraient respectivement de 4,4 points, 2,7 points, 0,7 point et -1,9 point en 2008.

Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 11,3% contre 10,9% en 2007 et le taux d'investissement serait à 26,3% contre 23,6% en 2007.

b) PRIX ET INFLATION

L'évolution des prix à la consommation à fin octobre 2008 a été caractérisée par une hausse générale des prix observée sur les marchés de Niamey. Le taux d'inflation annuel moyen en 2008 ressortirait à 11,1% contre 0,1% en 2007 alors que celui de fin de période se situe 13,6% en 2008 contre 4,7% en 2007.

Cette hausse des prix est essentiellement engendrée par les variations des prix relevées au niveau des fonctions principales que sont « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » plus 17,5%, « articles d'habillement et chaussures » 3,8%, « transport » 5,1%, « restaurants, hôtels » 5,2%.

3.1.6.1.2 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2008, les recettes budgétaires progresseraient de 31,8% soit 17,5% du PIB contre 15,2% en 2007. Les recettes fiscales augmenteraient de 9,7% pour se situer à 11,0% du PIB contre 11,5% en 2007. Cette évolution est imputable essentiellement aux recettes fiscales internes. La situation des recettes de la fiscalité de porte s'explique par les mesures prises par le gouvernement pour le désarmement tarifaire et douanier dans le cadre de la CEDEAO sur certains produits de grande consommation. Le bon comportement de la fiscalité intérieure se justifie par un meilleur recouvrement sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les recettes non fiscales s'établiraient à 6,4% du PIB contre 3,5% en 2007 en rapport avec les nouvelles recettes liées aux permis miniers et au bonus de signature sur cession de permis pétrolier et aux dividendes exceptionnelles des sociétés minières.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 17,0% en 2008, pour représenter 23,9% du PIB. Les dépenses courantes s'établiraient à 12,6% du PIB en 2008 contre 11,7% en 2007, progressant de 22,6%, sous l'impulsion des transferts et subventions, des autres dépenses courantes et des salaires. La masse salariale enregistrerait une hausse de 19,5%. Les dépenses en capital s'établiraient à 11,3% du PIB contre 11,6% en 2007 après une hausse de 11,3% en 2008. Cette évolution résulterait notamment d'un accroissement de 38,4% des dépenses en capital financées sur ressources internes.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une amélioration sensible des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le solde global hors dons et le solde global passeraient de -8,2% et de -1,0% du PIB en 2007 à -6,4% et -0,1% du PIB en 2008.

En ce qui concerne la dette publique intérieure et extérieure, l'encours a connu un recul de 7,1 points de pourcentage. Ainsi, l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal passerait de 24,0% en 2007 à 16,9% en 2008. La composante extérieure est estimée à 61,7% de l'encours total et 11,1% du PIB. Le stock de la dette intérieure est estimé à 38,3% de l'encours total.

3.1.6.1.3 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements a connu une amélioration à la suite de la réception par l'Etat de bonus de signature sur cession de permis pétrolier en 2008. Le déficit courant hors dons rapporté au PIB est passé de 10,7% en 2007 à 15,3% en 2008 résultant d'une aggravation du déficit dans toutes ses composantes à l'exception des transferts courants. La balance commerciale a connu une dégradation de 80,9 milliards de F CFA par rapport à 2007. Les exportations ont connu une hausse de 47,5 milliards de F CFA par rapport à 2007, tirées par celles de l'uranium (hausse du prix du kilogramme d'uranium de 37,5%), de l'or et des principaux produits agro-pastoraux. Les importations ont connu une hausse de 127,9 milliards de F CFA, imputable à l'ensemble des

groupes de produits. Le solde du compte de capital et d'opérations financières a connu une hausse de 43,2% par rapport à 2007. Cette évolution résulterait notamment des transferts en capital, le compte d'opérations financières devant se replier en relation avec la baisse des tirages sur emprunts publics.

3.1.6.1.4 SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires a connu une hausse de 50,2 milliards de FCFA en fin décembre 2008. L'encours du crédit intérieur a connu une hausse de 27,4% par rapport à 2007. La position nette du Gouvernement s'est améliorée de 27,7 milliards de F CFA du fait de la hausse des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire. Les crédits à l'économie ont connu une hausse de 34,7% par rapport à leur niveau de décembre 2007, en liaison avec l'augmentation des crédits ordinaires. La progression de l'encours des crédits ordinaires serait essentiellement due aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, des télécommunications, de l'énergie, de l'hôtellerie et des services. La masse monétaire a augmenté de 21,4% en fin décembre 2008. Cette hausse de la liquidité globale se traduit par un accroissement de 29,6% des dépôts en banque et une progression de 7,7% de la circulation fiduciaire.

3.1.6.2 Performance au titre de la convergence macroéconomique

Le niveau des performances d'ensemble du Niger s'est dégradé en 2008. Le pays a réalisé cinq (05) objectifs, dont deux critères de premier rang, contre sept (07) en 2007. Le ratio du déficit public s'est amélioré en raison de l'accroissement des recettes fiscales internes. La maîtrise relative des dépenses, en particulier, les dépenses primaires autres que salariales est également à la base de cette amélioration constatée. En dépit d'une légère amélioration, le taux de pression fiscale, demeure l'un des plus faibles de la sous-région. La hausse des pressions inflationnistes a contrarié l'émergence de taux d'intérêt positifs susceptible de booster les efforts de mobilisation de l'épargne intérieure. Toutefois, le cumul d'inflation par rapport aux pays partenaires commerciaux depuis 2004, reste à un seuil acceptable, ce qui assure une appréciation modérée et une stabilité relative du taux de change effectif réel.

a) Critères de premier rang

A la fin de l'année 2008, le Niger a atteint deux (2) objectifs de premier rang à savoir la couverture des importations de biens et services par les réserves brutes et le financement du déficit budgétaire par la banque centrale.

➤ Ratio déficit budgétaire/PIB

En 2008, les finances nigériennes se sont améliorées. Le déficit budgétaire hors dons est passé de 8,2% en 2007 à 6,2% en 2008. En dépit du non respect de la norme communautaire, la performance des finances publiques a connu une hausse de 2 points de pourcentage. Cette situation résulterait d'une hausse disproportionnée des recettes et des dépenses. Les recettes budgétaires progresseraient de 31,8% pour atteindre 407,4 milliards soit 17,5% du PIB

contre 15,2% en 2007 alors que les dépenses totales et prêts nets, elles progresseraient de 17,0% en 2008, pour représenter 23,9% du PIB. Cette performance serait confortée par les recettes non fiscales qui s'établiraient à 149,0 milliards en 2008 soit 6,4% du PIB contre 3,5% en 2007 en rapport avec les nouvelles recettes liées aux permis miniers et au bonus de signature sur cession de permis pétrolier et aux dividendes exceptionnelles des sociétés minières.

➤ ***Inflation***

Le Niger a également été touché par la spirale inflationniste mondiale. Au en fin 2008, le taux d'inflation de fin période s'est établi à 13,6% en 2008 contre 4,7% en 2007. En moyenne les prix auraient connu une hausse de 4,8% en rythme annuel. Le Niger avait toujours respecté le critère de la Communauté.

➤ ***Réserves brutes de change***

Concernant la couverture des réserves par les importations de biens et de services, les pays de l'UEMOA ont des réserves en commun ainsi comme au niveau zonal le critère est respecté, on en déduit que tous les pays membres de l'union ont respecté la norme de la communauté.

➤ ***Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale***

Le critère sur le financement du déficit budgétaire par la banque centrale est respecté par tous les pays de l'UEMOA, puisque depuis 2003 la BCEAO ne finance plus les déficits budgétaires des Etats membres.

b) Critères de second rang

En fin 2008, trois critères de second rang ont été respectés par le Niger à savoir la non accumulation des arriérés intérieurs, le niveau de la masse salariale et la stabilité du taux de change effectif réel.

➤ ***Arriérés intérieurs***

Depuis 2006, le Niger n'a pas enregistré une accumulation d'arriérés intérieurs.

➤ ***Ratio recettes fiscales/PIB***

Le ratio des recettes fiscales/PIB s'est quelque peu dégradé par rapport à 2007 et reste toujours à un niveau préoccupant compte tenu de l'objectif communautaire fixé à 20%. Les recettes fiscales augmenteraient de 9,7% pour se situer à 10,7% du PIB contre 11,5% en 2007. Cette évolution est imputable essentiellement aux recettes fiscales internes. La situation des recettes de la fiscalité de porte s'explique par les mesures prises par le gouvernement pour le désarmement tarifaire et douanier dans le cadre de la CEDEAO sur certains produits de grande consommation. Le bon comportement de la fiscalité intérieure se justifie par un meilleur recouvrement sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

➤ **Masse salariale/Recettes fiscales**

Depuis 2005, le ratio masse salariale sur recettes fiscales est conforme aux normes de la communauté. La masse salariale enregistrerait une hausse de 19,5% passant de 31,0% en 2007 à 33,7% des recettes fiscales en 2008.

➤ **Investissements publics sur ressources internes**

L'accroissement des dépenses en capital est essentiellement dû à un accroissement de 38,4% des dépenses en capital financées sur ressources internes. Les investissements publics sur ressources internes représentent 47,3% en 2008 contre 37,5% en 2007. Depuis 2003 ce critère est toujours respecté.

➤ **Taux d'intérêt réel**

Le taux d'intérêt réel qui était déjà négatif à la fin de l'année 2007 n'a pu être redressé compte de l'ampleur de la hausse des prix. Il passe de -1,2% en 2007 à -10,1% en 2008.

➤ **Taux de change réel**

En fin 2008, le taux de change effectif réel aurait fluctué de 9,5% largement supérieur à la norme de la communauté.

Tableau 3.6: SITUATION DE LA CONVERGENCE DU NIGER

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	8,9	8,0	8,5	7,8	9,5	9,5	6,8	8,2	6,4	13,9
ii) Taux d'inflation	≤ 5%	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	4,2	0,3	4,7	13,6	3,9
iii) Financement BC	≤ 10% RF n-1	0,0	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves UEMOA	≥ 6 mois Imports B/S	6,1	6,7	7,6	6,0	6,8	5,7	6,0	6,3	6,0	6,0
Reserves pays (Indicatif)		5,8	6,7	7,6	6,0	4,0	4,4	4,9	5,7	4,7	4,9
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs		0,0	0,0	2,6	0,0	3,2	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ii) Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	9,1	8,9	10,5	10,5	11,6	10,2	10,7	11,5	11,0	11,6
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	50,4	40,2	38,2	37,5	35,2	34,7	33,4	31,0	33,7	32,4
iv) Investissements internes/Recettes fiscales	≥ 20% RF	7,9	20,0	18,7	26,6	30,4	40,4	32,9	37,5	47,3	41,6
v) Taux d'intérêt réel	> 0	0,6	-0,5	2,9	5,0	3,3	-0,7	3,2	-1,2	-10,1	-0,4
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	2,3	2,0	3,7	0,6	4,4	-3,1	0,9	9,5	0,5
Nombre de critères respectés		5	6	5	7	6	5	8	7	5	7

Source: BCEAO, UEMOA et AMAO

* Estimations ** Prévisions

3.1.6.3 Perspectives 2009

Pour 2009, la croissance devrait atteindre 4,5%. Elle serait soutenue par tous les secteurs. En effet, beaucoup d'investissements devraient être réalisés suite à des initiatives importantes dans les secteurs agricoles, miniers, routiers et

énergétiques. La réalisation des différents projets initiés dans le secteur secondaire contribuerait à doper la croissance du secteur. Il s'agit essentiellement de l'exploitation d'une mine de charbon, de la construction connexe d'une centrale électrique, du démarrage des investissements pour la mise en exploitation d'une mine d'uranium et du gisement de pétrole d'Agadem, des travaux d'une raffinerie de pétrole et d'un pipeline de 500 kilomètres reliant le gisement à la raffinerie, de la poursuite des investissements dans le secteur de l'énergie ainsi que les projets routiers de l'administration.

Du côté de la demande, la croissance en 2009 continuerait à être tirée par la consommation et les investissements. En effet, l'accroissement des revenus des ménages et des dépenses publiques stimulerait la consommation finale. De même, de nombreux projets d'investissements seront réalisés en 2009 par les privés aussi bien que par l'Etat. Ainsi, le taux d'investissement remonterait et le financement serait assuré par un apport important de ressources extérieures.

S'agissant des finances publiques, les recettes budgétaires baisseraient pour représenter 12,2% du PIB en 2009 contre 17,5% en 2008, en raison du faible niveau des recettes non fiscales. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils augmenteraient en 2009 pour atteindre 26,2% du PIB en 2009 contre 21,9% en 2008. Cette évolution se justifierait par les deux composantes des dépenses mais essentiellement par les dépenses en capital qui connaîtraient une croissance de 26,6% contre 8,6% pour les dépenses courantes.

En 2009, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire à 5,0 milliards. La balance courante ressortirait déficitaire de 15,3% du PIB. Le déficit commercial ressortirait à 191,0 milliards contre 194,8 milliards en 2008, en liaison avec une progression des exportations plus importante que celle des importations. Les exportations atteindraient 405,5 milliards en 2009, soit une hausse de 10,4% par rapport à l'année 2008, tirée par celle des principales composantes, notamment l'uranium et l'or.

3.1.6.4 Conclusions et recommandations

En dépit de la relative morosité de l'activité économique et financière mondiale en 2008, l'activité économique nigérienne se caractérise par une accélération de la croissance. En effet, le taux de croissance réel du PIB, devrait passer de 3,3% en 2007 à 5,9% en 2008 soutenu essentiellement par le secteur primaire. Cette performance serait liée à la bonne campagne agricole 2008 et la poursuite des investissements dans les secteurs de l'électricité, des BTP, des transports, télécommunications et des mines.

S'agissant de la convergence macroéconomique, la situation des finances publiques connaît une nette reprise avec une amélioration des soldes budgétaires même si le critère n'est pas respecté. Cependant, cette performance est tirée par les recettes non fiscales qui demeurent aléatoires, ce qui compromet la durabilité du respect du critère clé. En dehors du non respect du critère sur l'inflation suite aux conditions particulières des produits alimentaires et du prix du carburant, les deux autres critères de premier rang seraient respectés ainsi que trois critères de second rang. Les efforts déployés ont commencé à porter des fruits.

Toutefois, les performances demeurent précaires. Ainsi, des efforts supplémentaires devraient être déployés dans le sens du renforcement de la situation économique actuelle. En particulier, les autorités devraient :

1. poursuivre les actions précises portant sur l'élargissement de l'assiette et l'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires par la consolidation des mesures préconisées dans les plans d'actions des régies financières ;
2. assurer une meilleure allocation des dépenses en veillant notamment sur le contenu et l'évolution des postes transferts et subventions ;
3. poursuivre et renforcer les réformes structurelles et sectorielles en vue de favoriser la réalisation d'une croissance économique forte et durable, nécessaire à la réduction de la pauvreté ;
4. encourager la production alimentaire locale afin de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et l'exposition du pays aux tensions sur le marché international ;
5. promouvoir les produits d'exportation par une politique de sensibilisation et d'incitation à la diversification productive afin d'accroître les sources d'une amélioration de la balance des paiements.
6. poursuivre la mise en œuvre des programmes d'irrigation et de réhabilitation des aménagements hydro agricoles pour conforter la production agricole en vue d'assurer la sécurité alimentaire et de lutter contre l'inflation ;
7. diversifier la production par le développement des filières des produits alimentaires et celles des produits destinés à l'exportation afin de renforcer les bases de la croissance économique.

3.1.7. LE SENEGAL

Les objectifs de développement économique et financier à moyen et long terme du Sénégal sont d'augmenter la contribution encore faible des exportations à la croissance économique et de ramener, à long terme, le déficit du compte extérieur courant hors dons en dessous du seuil de 5% retenu dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA. Le Sénégal compte oeuvrer également à maintenir et consolider la stabilité économique et financière en ramenant à court terme, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal à un niveau positif, le taux d'inflation en dessous du seuil de 3% et, à moyen et long terme le déficit du compte courant de la balance des paiements en dessous de 5%.

En 2008, la situation économique et financière du Sénégal a été marquée par la hausse continue des prix des produits alimentaires et un niveau élevé des prix des produits énergétiques conduisant à une baisse de la demande. Du côté de l'offre, la mise en œuvre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) conjuguée à la bonne saison des pluies a été favorable à l'agriculture. Quant au secteur secondaire, il a été affecté par les retards de

paiement de l'Etat vis-à-vis du secteur privé et les difficultés des Industries chimiques du Sénégal (ICS), malgré leur recapitalisation. S'agissant du secteur tertiaire, il a été marqué par un ralentissement en raison notamment, de la baisse de 18,5% des activités immobilières. Ainsi, le taux de croissance réelle du PIB est estimé à 3,9% en 2008 contre 4,8% en 2007. L'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, est environ de 6% en fin 2008 du fait essentiellement de la poursuite du renchérissement des produits alimentaires de plus de 10% et, dans une moindre mesure des prix des produits énergétiques.

Sur le plan budgétaire, la gestion 2008 a été caractérisée par des difficultés de trésorerie liées aux dépenses de soutien aux secteurs énergétique et alimentaire pour un montant estimé à 2% du PIB. Toutefois, la mobilisation des recettes budgétaires devrait connaître une progression de 9,9% par rapport à l'année 2007. Cette situation est imputable essentiellement à l'évolution favorable du recouvrement des recettes fiscales d'une part, et la maîtrise des dépenses publiques, notamment celles en capital d'autre part. Ceci a permis d'enregistrer un déficit public estimé à 3,4% du PIB.

Au plan extérieur, le déficit du compte courant (dons compris) est estimé à 12,1% du PIB en 2008 contre 10,9% du PIB en 2007. La détérioration du déficit courant s'expliquerait par celles de la balance commerciale et de la balance des services et revenus, atténuée par l'excédent des transferts courants. S'agissant de la situation monétaire, elle devrait être caractérisée en 2008 par un repli des avoirs extérieurs nets de 176,9 milliards, un accroissement de 19,0% du crédit intérieur et une expansion de 3,8% de la masse monétaire.

En 2009, les perspectives macroéconomiques reposent sur la poursuite des objectifs de croissance et d'un ensemble de mesures prévues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de seconde génération.

3.1.7.1. Analyse sectorielle

3.1.7.1.1 Secteur réel

a) production

La bonne saison des pluies conjuguée à la mise en oeuvre de la GOANA initié par le gouvernement a été favorable à l'agriculture. Le secteur primaire a cru de 14,9% en 2008 contre une baisse de 0,3% en 2007, à la faveur de la reprise du sous secteur agricole. La croissance du sous-secteur agricole a été de 24% contre une baisse de 8,6% en 2007. Cette performance du sous secteur agricole est le fait aussi bien des cultures industrielles, qui ont cru de 36,4%, que des cultures vivrières avec une progression estimée à 18,9%. Le sous secteur de l'élevage, a progressé de 8,4% en 2008 contre 10,2% l'année précédente, traduisant le maintien du dynamisme impulsé essentiellement par la forte demande. Pour ce qui est du sous-secteur de la pêche, il a augmenté de 1,8% contre une hausse de 8,2% en 2007. Ce ralentissement des débarquements serait imputable à la baisse de l'activité de la pêche industrielle de plus de 24% reflétant les difficultés du secteur liées notamment à la rareté de la ressource. Il a été atténué par la bonne tenue de la pêche artisanale qui croîtrait de 6,8%.

Le secteur secondaire a enregistré une baisse de 0,9% contre une hausse de 4,3% en 2007. Cette situation découlerait des contre performances enregistrées par les sous secteurs des activités extractives, des corps gras alimentaires et de la production chimique, mais également de la baisse de la demande consécutive à l'envolée des prix des produits alimentaires et énergétiques. En effet, près du quart des industriels soutiennent que la baisse de la demande constitue la principale contrainte du secteur. Il convient de noter également que le secteur secondaire a été affecté par les retards de paiement de l'Etat vis-à-vis du secteur privé et les difficultés des ICS, malgré leur recapitalisation.

S'agissant du secteur tertiaire, il serait marqué par un ralentissement en raison notamment, de la baisse de 18,5% des activités immobilières. La croissance du secteur est estimée à 4,6% contre 6,8% en 2007. Cette situation résulte notamment de la baisse des autres services notamment les activités immobilières de 18,5%, après une hausse de 15% un an auparavant. La contre performance de ce sous secteur serait liée d'une part, à une insuffisance de la demande notamment pour les besoins de bureaux du fait d'une conjoncture intérieure peu favorable et d'autre part, aux créances de l'Etat vis-à-vis du secteur privé.

Du côté de la demande, la consommation finale est estimée à environ 91% du PIB en 2008, soit un taux d'épargne intérieure brute de 9% comme en 2007. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) croîtrait de 0,5% en 2008 contre 6,8% en 2007. Ce ralentissement est essentiellement imputable à la FBCF publique qui reculerait de 7,6%. Quant à la FBCF privée, elle progresserait de 3,3% relativement à 2007. Le taux d'investissement mesuré par la FBCF s'établirait ainsi en 2008 à 22,9% contre 24,2% en 2007.

Concernant la demande intérieure, elle progresserait de 4,5% en 2008, contre 6,7% l'année précédente, tirée par la consommation finale. Pour ce qui est de la demande extérieure, elle serait marquée par le ralentissement des importations qui augmenteraient de 1,1% et le repli des exportations de 3,9%. Aussi, le déficit commercial est estimé à 20,9% du PIB.

b) Prix et inflation

L'inflation moyenne est à 7,8% contre 5,4% en 2007 même si en fin de période l'inflation est estimée à 4,3% en 2008 contre 6,1% en 2007. Cette progression s'explique d'une part, par la poursuite du renchérissement des produits de consommation, consécutif à la crise alimentaire et au cours élevé du baril de pétrole, et d'autre part par la hausse des prix de certains produits destinés à l'exportation, notamment ceux chimiques. Toutefois, l'inflation a été atténuée par les subventions de l'Etat de certains produits. Avec ces tensions inflationnistes, l'économie sénégalaise a enregistré des pertes de compétitivité de l'ordre de 4% en raison essentiellement d'un différentiel d'inflation défavorable par rapport aux principaux partenaires à l'exception de ceux de la zone UEMOA et, dans une moindre mesure d'une appréciation de la monnaie nationale, liée à l'appréciation de l'euro, notamment vis-à-vis des autres pays de la CEDEAO et des pays industrialisés.

3.1.7.1.2 Finances publiques

La gestion budgétaire en 2008 s'est traduite par un niveau satisfaisant de recouvrement des recettes budgétaires et une progression maîtrisée des dépenses publiques en vue notamment de régulariser les instances de paiement vis-à-vis du secteur privé, enregistrées au cours des deux derniers exercices budgétaires. Les ressources budgétaires pour l'année 2008 se sont progressées de 9,9 % par rapport en 2007. Cette hausse est imputable à l'évolution favorable du recouvrement des recettes fiscales notamment de la TVA intérieure, de la taxe spécifique pétrole et de l'impôt sur le revenu.

Les recettes fiscales recouvrées pour l'année 2008 se sont augmentées de 11,5% reflétant une évolution moins rapide que celle de l'activité économique qui a progressé quant à elle de 12%, soit une baisse de 0,5 point du rendement fiscal. Cette légère baisse du rendement fiscal pourrait s'expliquer par la forte réduction des dépenses programmées dans la Loi de Finances Initiale et par la baisse des droits de porte et de la TVA à l'import sur le pétrole respectivement de 4,9% et 3,4%. Ainsi, la pression fiscale s'établirait à 19,5% du PIB, soit au dessus du plancher de 17% retenu au plan communautaire.

Les dépenses totales et prêts nets ont connu une hausse de 7,5%. Ils sont constitués de dépenses courantes dont le montant est estimé à 995,9 milliards de F CFA, des dépenses d'équipement évaluées à 549,9 milliards de F CFA et de prêts nets de -2,7 milliards de F CFA. Les dépenses de personnel pour l'année 2008 ont connu un accroissement de 9% par rapport à la gestion budgétaire 2007, lié essentiellement aux primes et autres indemnités ; les salaires de base n'ayant augmenté que de 4% en moyenne. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales resterait en dessous du plafond communautaire de 35% en s'établissant à 30,8% contre 31,6% en 2007, soit une amélioration de 0,7 point. Les dépenses en capital ont connu une baisse de 2,7% imputable aux dépenses en capital sur ressources internes. Les ressources PPTE et IADM connaissent un repli de 10,6% par rapport à 2007, reflétant la finalisation de la 1^{ère} phase des grands travaux publics, notamment dans le cadre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU). Toutefois, les dépenses en capital sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales resteraient au dessus du seuil communautaire fixé à 20%, en s'établissant à 27,9%. Pour ce qui est des dépenses d'investissement sur ressources extérieures, elles se sont améliorées de 11,2%

Au total, le déficit budgétaire global (base ordonnancement) se situe à 3,4% du PIB contre 3,5% du PIB en 2007. Hors dons, ce déficit est de 5,6% du PIB. Le déficit budgétaire de base (hors PPTE et IADM) se situe à 0,5% du PIB. S'agissant du financement, le recours aux ressources extérieures nettes a augmenté de 79,2 milliards de F CFA par rapport à 2007, imputable essentiellement aux tirages. Quant au financement intérieur net, il est évalué à -1,4 milliard de F CFA. Le financement bancaire a baissé de 7,3 milliards en 2008 en raison des remboursements de titres publics (bons de trésor et d'emprunt obligataire) plus importants que les émissions.

L'encours total de la dette publique est estimé en 2008 à 26% du Produit Intérieur Brut contre 23,7% du PIB en 2007. Il se répartirait en dette extérieure

(19,5% du PIB) et dette intérieure (6,5 % du PIB). La dette intérieure intègre 152,6 milliards de F CFA d'emprunt obligataire et 54,7 milliards de F CFA de bons de trésor.

Par ailleurs, le service de la dette publique extérieure s'élève à 6,3% des recettes budgétaires contre un seuil de viabilité de 30%. Par rapport aux exportations de biens et services, il représenterait 5,6% contre un plafond de 20% retenu dans le cadre de l'analyse de viabilité de la dette publique.

3.1.7.1.3 Secteur extérieur

En 2008, la balance des paiements du Sénégal est estimée avec un solde global déficitaire de 176,9 milliards de FCFA alors qu'en 2007 un excédent de 69,3 milliards avait été enregistré. Cette situation est liée à l'effet conjugué de l'aggravation du déficit du solde des transactions courantes et du repli de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières entre les deux dernières années. Le déficit du solde de la balance courante (dons compris) est estimé à 12,1% du PIB en 2008 contre 10,9% en 2007. Hors dons, il serait de 12,9% du PIB en 2008 contre 11,8% en 2007.

Le compte de capital et d'opérations financières a dégagé un solde excédentaire mais insuffisant pour couvrir le déficit des transactions courantes. Les transferts de capital en 2008 ont connu une baisse par rapport à 2007 imputable exclusivement au repli des transferts de capital publics. En effet, l'importance du niveau observé en 2007 est le fait essentiellement du produit de la vente de la troisième licence de téléphonie mobile (89,1 milliards).

Le solde du compte des opérations financières affiche une contraction de 31,5 milliards par rapport à 2007. Celle-ci découle principalement de la baisse enregistrée au niveau des capitaux privés, atténuée par la hausse des IDE et des capitaux publics.

3.1.7.1.4 Secteur monétaire

L'évolution de la situation des institutions monétaires, en 2008, est caractérisée par un repli des avoirs extérieurs nets, un accroissement de 19,0% du crédit intérieur et une expansion de 3,8% de la masse monétaire.

La position extérieure nette des institutions monétaires a connu une détérioration de 176,9 milliards relativement à 2007. Cette situation est due à la fois à la Banque centrale et aux banques de dépôts pour respectivement 109,2 milliards et 67,7 milliards de F CFA.

L'encours du crédit intérieur augmenterait de 252,0 milliards en passant de 1323,4 milliards à 1575,4 milliards entre 2007 et 2008 du fait essentiellement des crédits accordés au secteur privé ; la Position Nette du Gouvernement (PNG) ressortant en amélioration.

En effet, l'année 2008 serait marquée par un désengagement net de 7,3 milliards de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, notamment des banques commerciales. Cette baisse des crédits nets à l'Etat s'expliquerait exclusivement par les remboursements de bons du trésor détenus par les banques qui permettraient de dégonfler de 19,1 milliards la dette bancaire de l'Etat. Par rapport à la Banque centrale, les concours rétrocédés du FMI seraient à la base de l'augmentation de 11,8 milliards de la dette de l'Etat.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une expansion de 3,8% en 2008 par rapport à 2007. Ainsi, le taux de liquidité de l'économie est passé de 36,8% à 34,2% entre 2007 et 2008. La circulation fiduciaire, dépôts (banques et CCP) essentiellement bancaires (98,5%) ont tous connu une hausse en 2008.

3.1.7.2 Performance au titre de la convergence macroéconomique

En 2008, la performance du Sénégal a connu une augmentation de deux critères par rapport à 2007. Le Sénégal a respecté sept (7) critères de convergence en 2008 comme en 2006. Le seul critère de premier rang n'ayant pas été respecté est celui relatif au solde budgétaire hors dons. (cf tableau 3.7)

a) Critères de premier rang

Les trois critères de 1^{er} rang satisfaits au terme de l'année 2008 portent sur l'inflation, le niveau des réserves et le financement par la Banque centrale des opérations budgétaires.

➤ Ratio déficit budgétaire/PIB

En 2008, la situation des finances publiques serait marquée par une baisse de 4,2% des recettes budgétaires, lesquelles représentent 20,2% du PIB en 2008 contre 20,6% en 2007. Cette évolution serait induite par une baisse des recettes fiscales qui sont passées de 20,1% du PIB en 2007 à 18,0% en 2008, en relation avec la suspension ou la réduction de certaines taxes décidées par les Autorités pour lutter contre la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers. Quant aux recettes non fiscales, elles progresseraient de 0,9% du PIB en 2007 à 1,0% en 2008. Les dons représenteraient 2,1% du PIB en 2008 contre 2,5% en 2007.

Les dépenses totales et prêts nets en 2008, régresseraient pour s'établir à 26,7% du PIB contre 26,8% l'année précédente. Les dépenses courantes sont passées de 16,2% du PIB à 17,6% en 2008, impulsées notamment par les dépenses de transferts et subventions du fait des mesures prises par les Autorités du Sénégal pour limiter les effets de la flambée du prix des denrées alimentaires. La masse salariale et les intérêts sur la dette publique augmenteraient respectivement de 9,0% et de 21,6%. Les dépenses en capital régresseraient de 2,7% avec une baisse de 10,6% de la composante financée sur ressources internes.

Au total, le déficit budgétaire hors dons s'aggraverait en passant de 6,2% en 2007 à 6,6% en 2008. Quant au déficit global, il passerait de 3,8% en 2007 à 4,4% en 2008.

➤ Inflation

En matière d'inflation, le Sénégal a réalisé une performance en 2008. Le taux d'inflation annuel fin de période s'est établi en 2008 à 4,3% contre 6,1% en

2007. La baisse de l'inflation en fin 2008 par rapport à l'année précédente s'explique par la baisse du prix du pétrole et de certains produits de première nécessité vers la fin de l'année 2008. Toutefois, il convient de noter qu'au cours du premier semestre 2008, le niveau d'inflation dépassait la norme communautaire du fait du niveau élevé du prix des denrées alimentaires et du transport suite aux renchérissements, notamment des cours mondiaux des produits pétroliers et des céréales.

➤ **Réserves brutes de change**

La couverture des importations par les réserves est donnée à titre indicatif pour les pays de l'UEMOA. Les réserves sont communes pour tous les pays de l'UEMOA. Ainsi comme au niveau zonal le critère est respecté, on en déduit que tous les pays membres de l'union ont respecté la norme de la communauté.

➤ **Financement du déficit budgétaire par la banque centrale**

Le critère sur le financement du déficit budgétaire par la banque centrale est respecté par tous les pays de l'UEMOA, puisque depuis 2003 la BCEAO ne finance plus les déficits budgétaires des Etats membres.

b) Critères de second rang

Les indicateurs liés aux arriérés intérieurs, à la masse salariale, aux investissements sur ressources propres et à la stabilité du taux de change réel ont donné satisfaction au cours de l'année 2008.

➤ **Arriérés intérieurs**

Le Sénégal a toujours donné satisfaction par rapport à ce critère.

➤ **Le ratio recettes fiscales/PIB**

Le taux de pression fiscale est passé de 19,3% en 2007 à 19,5% en 2008 pour un objectif de 18,8% conformément au programme pluriannuel 2007 -2009. Du point de vue communautaire la norme fixée à 20% n'a pas été respectée. Cette lente évolution serait induite en partie par la suspension ou la réduction de certaines taxes décidées par les Autorités pour lutter contre la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers. Toutefois, en fin 2008 les recettes fiscales enregistreraient une hausse de 12,1%, en relation avec la mise en œuvre de réformes visant à élargir l'assiette fiscale et avec l'abolition des mesures conjoncturelles prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

➤ **Masse salariale/Recette fiscales**

Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales s'est établi à 30,8% en 2008 contre 31,6% un an plus tôt. Cette situation s'explique par une progression plus importante des recettes fiscales que celle de la masse salariale.

➤ **Investissements publics sur ressources internes**

Les dépenses en capital sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales resteraient au dessus du seuil communautaire fixé à 20%, en s'établissant à 27,9% en 2008 contre 34,8% en 2007.

➤ **Taux d'intérêt réel**

Le critère du taux d'intérêt réel n'a pas été également respecté depuis 2006 du fait de l'importance de l'inflation. En 2009, il est attendu également un taux d'intérêt réel négatif.

➤ **Taux de change réel**

Le critère portant sur la stabilité du taux de change réel a été respecté en 2008. Il s'est établi à 4,2% contre 5,3 en 2007.

Tableau 3.7: SITUATION DE LA CONVERGENCE DU SENEGAL

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	1,6	3,8	1,8	3,2	4,7	4,9	7,6	6,3	6,5	5,4
ii) Taux d'inflation	≤ 5%	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,4	4,0	6,1	4,3	3,6
iii) Financement BC	≤ 10% RF n-1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves UEMOA	≥6 mois Imports B/S	6,1	6,7	7,6	6,0	6,8	5,7	6,0	6,3	6,0	6,0
Reserves pays (indicatif)		5,8	6,7	7,6	6,0	5,2	4,3	4,1	4,1	4,4	4,2
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ii) Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	17,3	16,6	16,9	16,8	18,4	18,6	19,0	19,5	19,4	20,0
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	32,7	30,7	31,7	30,1	29,5	30,0	31,0	31,6	30,8	29,9
iv) Investissements interres/Recettes fiscales	≥20% RF	19,8	20,5	23,5	24,1	30,0	33,7	36,6	34,8	27,9	27,1
v) Taux d'intérêt réel	> 0	2,8	0,5	2,1	5,0	1,8	2,1	-0,5	-2,6	-0,8	-0,1
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	1,8	2,8	1,8	0,1	-1,2	-0,1	5,3	4,2	-0,2
Nombre de critères respectés		7	9	9	9	8	7	7	5	7	8

Source: BCEAO, UEMOA, Ministère des Finances et AMAO

* Estimations ** Prévisions

3.1.7.3 Perspectives 2009

Bien que les prévisions soient concordantes pour laisser transparaître un possible redressement de la situation en 2009, les perspectives économiques moroses annoncées au plan de l'économie mondiale induites par la crise financière sont de nature à contrarier la réalisation des objectifs précités. Toutefois, les perspectives macroéconomiques en 2009 reposent sur la poursuite des objectifs de croissance et d'un ensemble de mesures prévues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de seconde génération. La croissance réelle du PIB est projetée à 5,2%, avec l'hypothèse de la consolidation des performances du secteur primaire, d'un redressement du secteur secondaire, du dénouement des problèmes de retard de paiement, de la poursuite de la baisse du prix du pétrole et du maintien du dynamisme du

secteur tertiaire. Quant à l'inflation, elle devrait connaître une détente en raison particulièrement de la bonne campagne agricole de 2008 et du cours favorable du pétrole en liaison avec la baisse prévue de l'activité économique mondiale. L'exercice budgétaire serait marqué par le maintien des performances de recouvrement des recettes budgétaires et une plus grande maîtrise des dépenses publiques. Le déficit du compte courant est projeté à 10,1 % du PIB en 2009. Hors dons, le déficit serait de 12% du PIB. Cette légère amélioration serait liée à la relance des exportations notamment celle des produits agricoles et chimiques (acide phosphorique des ICS). La situation monétaire devrait être marquée par un renforcement de 55,0 milliards des avoirs extérieurs nets, une hausse de 7,6% du crédit intérieur et une progression de 8,6% de la masse monétaire.

3.1.7.4 Conclusions et recommandations

A fin décembre 2008, les performances macroéconomiques du Sénégal seraient insuffisantes du point de vue des normes communautaires. En 2009, le profil des critères s'améliorerait avec le respect de huit critères. Toutefois, le pays continue à avoir des problèmes avec la norme sur le déficit budgétaire. Ce dernier n'est pas respecté depuis 2004 et en 2009, il ne serait pas non plus respecté. Pour ce faire, des dispositions idoines se doivent d'être prises afin de limiter l'impact négatif de l'installation, dans la durée, d'une mauvaise conjoncture internationale. A cet égard, les Autorités sénégalaises devraient, en particulier, donner la priorité aux mesures suivantes :

1. les programmes visant à renforcer et à accroître la production vivrière de manière à assurer l'autosuffisance alimentaire, et par conséquent maîtriser davantage l'inflation et les programmes visant à renforcer et diversifier les exportations de manière à tirer profit des opportunités offertes par les marchés internationaux;
2. les restructurations sectorielles et des programmes spéciaux susceptibles d'induire une croissance forte et soutenue ;
3. l'approfondissement de la restructuration des ICS, de la SAR et de la SENELEC afin d'impulser une croissance économique soutenue et durable;
4. les efforts de maîtrise des dépenses courantes afin de réduire les pressions sur les finances publiques ;
5. assurer une meilleure maîtrise des dépenses courantes, notamment les transferts et subventions afin de consolider les bénéfices tirés des bons résultats macroéconomiques du début des années 2000 ; et
6. poursuivre les efforts de mobilisation des recettes ;

3.1.8 TOGO

Initialement projetée à 2,7%, la croissance de l'économie togolaise s'est établie à 0,8% en 2008 contre 1,9% en 2007. Ce ralentissement de l'activité économique s'explique par la résurgence de la pénurie d'électricité, des inondations de juillet, de la persistance des difficultés de la production de phosphate, de la reprise timide de la production de coton graine et de la flambée des prix des produits de première nécessité.

L'activité économique s'est réalisée dans un contexte marqué par les poussées inflationnistes. Le taux d'inflation fin de période est de 10,2% contre 3,4% en 2007.

La situation des finances publiques s'inscrirait en dégradation avec les principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal se situerait à 2,9 % en 2008 contre un excédent de 0,3% en 2007.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit courant rapporté au PIB nominal se situerait à 9,5% contre 9,2% en 2007, en raison de l'aggravation du déficit commercial, induite par l'effet conjugué d'une baisse des exportations et d'une hausse des importations.

En ce qui concerne les agrégats monétaires, les avoirs extérieurs nets s'inscriraient en hausse de 10 milliards ainsi que le crédit intérieur de 37,6 milliards. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire serait en augmentation d'un accroissement de 10,1 %.

3.1.8.1 Secteur réel

a) Production

La production est principalement portée par les secteurs primaire et secondaire. Toutefois, la résurgence de la pénurie d'électricité, les inondations de juillet, la persistance des difficultés de la production de phosphate, la reprise timide de la production de coton graine et la flambée des prix des produits de première nécessité ont affecté cette production.

Le secteur primaire a progressé de 1,1% contre 3,0 % en 2007 grâce aux cultures vivrières qui sont en légère hausse de 0,1%, en relation avec les performances enregistrées dans la production de l'igname, du mil, du sorgho et du riz paddy. Avec ce résultat, la production vivrière estimée à 3.628,2 milliers de tonnes a connu une quasi-stagnation par rapport à l'année 2007. Cette situation s'expliquerait par la destruction de certaines cultures vivrières, suite aux inondations intervenues à fin juillet 2008. En ce qui concerne les cultures de rente, elles seraient en repli de 2,9 %, portées principalement par le recul de la production de coton graine qui passerait de 48.800 tonnes en 2007 à 42.000 tonnes en 2008, soit une baisse de 14,0 %. Cette baisse de la production cotonnière, constatée en dépit de la hausse du prix au producteur de 155 FCFA/kg à 160 FCFA/kg, est imputable, à la réticence des cotonculteurs à s'investir dans cette filière suite au retard important accusé dans l'apurement des arriérés de paiement qui leur étaient dus. Les autres spéculations des

cultures de rente seraient en hausse, notamment le café qui progresserait de 16,6 % contre -2,2 % en 2007.

Le secteur secondaire a enregistré un accroissement de 4,1% en 2008 contre -5,2% en 2007. Ce regain d'activité du secteur est dû aux performances des industries extractives en hausse de 2,8 % contre un recul de 21,0% un an plus tôt et de la branche «bâtiments, travaux publics », également en hausse de 47,0%. La sous branche « Electricité, eau et gaz » a connu une hausse de 2,2% contre -11,2% en 2007 du fait notamment de l'augmentation du niveau d'eau dans le barrage hydroélectrique de Nangbeto consécutive aux importantes pluies du troisième trimestre 2008. Les industries manufacturières sont en retrait de 8,8 %. Quant à la production de phosphate, elle s'est stabilisée autour de 0,8 million de tonne avec une valeur ajoutée de 14,5 milliards de F CFA grâce à l'embellie de 51,0 % des cours du phosphate établis à 33 746,6 FCFA la tonne.

Le secteur tertiaire enregistre une baisse de production de 0,9 % par rapport à 2007. Cette évolution est principalement le fait des branches non marchandes en recul de 0,4 % et de la sous branche « commerce » en régression, de 15,7 % par rapport à 2007.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 0,4 point, 0,8 point et -0,4 point.

Du côté de la demande, la croissance de l'activité économique est principalement tirée par l'investissement (public et privé) en accroissement de 23,2 % contre -16,0 % en 2007. La consommation finale est en baisse de 10,3 % contre 5,1 % en 2007, induite par la baisse de sa composante privée de 12,0 % alors que la part de la consommation publique est en hausse pour représenter 2,9 % du PIB contre -7,0 % en 2007, en rapport avec l'amélioration de la gouvernance politique. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services diminuent de 0,6 % contre 7,9 % en 2007. Les importations de biens et services sont en baisse 11,8 % suite à la flambée des prix des biens importés, notamment alimentaires.

Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 9,5 % du PIB nominal. Quant au taux d'investissement, il serait de 16,3% contre 14,4% en 2007.

Au total, les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et du solde des échanges extérieurs sont respectivement de -12,8 points, de 3,6 points et de 9,9 points.

b) PRIX ET INFLATION

Dans un contexte marqué par la poussée des prix des biens et sur la base des prévisions révisées à fin octobre, le taux d'inflation annuel moyen est de 8,4 % en 2008 contre 1,0 % en 2007 alors que celui de fin de période est de 10,2% contre 3,4% en 2007. Cette hausse du taux d'inflation est liée à l'augmentation des prix des produits alimentaires et des cours du pétrole qui se sont

répercutés sur les prix de tous les biens et services, à l'exception des restaurants et hôtels. Cette évolution de l'inflation est principalement portée par les prix des produits alimentaires et de boissons non alcoolisées en hausse de 21,1 % contre 1,3 % en 2007, suivis des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants de 5,1 %. Les transports expliquent également en partie cette forte inflation avec un taux de 4,0 % contre -0,5 % en 2007.

3.1.8.1.2 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

La situation des finances publiques se caractérise en 2008 par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires totales ont progressé de 2,5 % pour représenter 16,5 % du PIB nominal contre 17,0 % en 2007. Cette évolution est portée par l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales ont progressé de 1,4 % contre 9,3 %, un an plus tôt, en relation avec la mise en œuvre efficace des réformes nécessaires à la modernisation des régies financières. Les recettes non fiscales ont connu une hausse de 27,9 % en 2008. Quant aux dons, ils ont augmenté de 2,6 milliards de F CFA par rapport à leur niveau de 20,4 milliards de l'année 2007, à la faveur de la reprise de la coopération avec la communauté internationale.

S'agissant des dépenses budgétaires totales, elles sont en accroissement de 19,7 %, représentant 21,2 % du PIB contre 18,7 % du PIB en 2007. Cette évolution est imputable aux dépenses courantes et en capital. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 2,5 % contre 2,2 % en 2007, en liaison avec la hausse importante des salaires de 15,3 % et la progression non négligeable des transferts et subventions qui passent de 35,3% en 2007 à 56,3 % en 2008. L'augmentation des salaires est imputable, d'une part, à la révision, la hausse des indemnités de fonction et à la revalorisation de 3 % de la valeur indiciaire des salaires, et, d'autre part, aux recrutements, puis aux avancements et à l'intégration dans la fonction publique des enseignants auxiliaires ayant cinq (5) ans d'ancienneté. S'agissant des transferts et subventions, leur évolution à la hausse est due aux subventions en carburant octroyées au secteur de l'électricité et aux réparations urgentes des dommages causés par les inondations.

L'accroissement des dépenses budgétaires totales s'explique également par l'importance prise par les dépenses en capital qui ont connu une hausse de 163,4 %, en rapport avec la progression des dépenses en capital sur financement interne qui ont crû de 96,1% à la faveur du renouveau des investissements publics dans le budget 2008.

L'année 2008 reste ainsi marquée par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global hors dons rapporté au PIB nominal s'est dégradé davantage en ressortant à 4,7 % contre 1,4 % en 2007. Le déficit budgétaire global est de 2,9 % contre un excédent de 0,3 % en 2007.

Concernant l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal, il s'établit à 70,8 % en 2008 contre 97,0% en 2007, en relation avec le bénéfice du

réaménagement de la dette extérieure opéré par les créanciers du Club de Paris, en juin 2008. En effet, avec les efforts d'assainissement du cadre macroéconomique soutenu par le programme FRPC 2008-2010, le Togo a atteint le point de décision à la fin de novembre 2008. Il devient ainsi le 34^e PPTTE. Ainsi, le Togo pourrait commencer à bénéficier en 2009 d'un traitement de fond de sa dette extérieure.

3.1.8.1.3 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les comptes extérieurs ont dégagé un solde global excédentaire de 10,0 milliards de F CFA contre 0,1 milliard en 2007. Cette évolution est induite par l'amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières, celui des transactions courantes étant dégradé. Le déficit du compte courant est estimé à 121,1 milliards de F CFA contre 110,2 milliards en 2007, en rapport avec l'accroissement du déficit commercial qui est passé de 186,7 milliards à 209,1 milliards. Cette évolution serait imputable à la hausse des importations notamment de produits pétroliers et de biens d'équipement, en liaison avec la réalisation des investissements dans le cadre de la modernisation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) et de la mise en œuvre d'une politique énergétique visant à accroître l'offre de l'énergie électrique.

Hors dons, le solde courant rapporté au PIB passe de -10,6% en 2007 à -10,5% en 2008.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est excédentaire de 131,1 milliards de F CFA contre 110,2 milliards en 2007 et résulte d'une mobilisation accrue de ressources extérieures, à la suite de la normalisation de la situation sociopolitique.

3.1.8.4 SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires a connu une amélioration de 10,0 milliards de F CFA par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, du fait exclusivement de la hausse des avoirs extérieurs nets des banques. L'encours du crédit intérieur a également connu une hausse de 14,3% par rapport à fin décembre 2007. La PNG débitrice a connu une détérioration de 9,4 milliards de F CFA. L'encours des crédits à l'économie s'est renforcé de 28,2 milliards par rapport à fin décembre 2008. Les concours accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, expliquent, en partie, cette évolution.

La masse monétaire a crû de 10,1%. Cette hausse de la liquidité globale est portée par les dépôts en banque qui ont augmenté de 11,8% et la circulation fiduciaire qui a progressé de 5,6% au cours de la période sous revue.

3.1.8.2 Performance au titre de la convergence macroéconomique

En 2008, le Togo n'a respecté que trois (3) critères de convergence dont deux de premier rang et un de second rang, malgré les progrès réalisés dans la gouvernance économique avec la bonne exécution du programme FRPC 2008-2010. Les facteurs explicatifs de ces contre-performances sont imputables, d'une part, à la flambée des prix des produits alimentaires et des cours du pétrole, et, d'autre part, aux inondations intervenues en août 2008 et aux conséquences de la crise de l'énergie électrique. Au terme de l'année 2008, la performance du Togo est passée de 7 à 3 critères.

En 2009, les projections indiquent que trois critères de premier rang seraient respectés. Il s'agirait des critères relatifs à l'inflation, au financement du déficit et à la couverture des importations. L'état de la convergence se présente comme suit.

a) Critères de premier rang

Aux côtés du financement du déficit budgétaire et les réserves régulièrement respectés par les pays de l'UEMOA, le pays n'a pas réussi à satisfaire à l'exigence liée au déficit budgétaire et à l'inflation.

➤ *Ratio déficit budgétaire/PIB*

La situation des finances publiques se caractériserait en 2008 par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires totales progresseraient de 2,5 % pour représenter 16,5 % du PIB nominal contre 17,0 % en 2007 ; tandis que les dépenses budgétaires totales seraient en accroissement de 19,7 %, représentant 21,2 % du PIB contre 18,7 % du PIB en 2007. Le ratio du solde budgétaire hors dons rapporté au PIB nominal est ressorti à -4,6% en 2008 contre -1,4% en 2007. Ce déficit pourrait s'accroître en 2009.

➤ *Inflation*

Dans un contexte marqué par la poussée des prix des biens et sur la base des prévisions révisées à fin octobre, le taux d'inflation fin de période serait de 10,2% en 2008 contre 3,4% en 2007, en dépit des conditions climatiques favorables à l'agriculture. Cette hausse du taux d'inflation est liée à l'augmentation des prix des produits alimentaires et des cours du pétrole qui se sont répercutés sur les prix de tous les biens et services, à l'exception des restaurants et hôtels. Cette évolution de l'inflation serait principalement portée par les prix des produits alimentaires et de boissons non alcoolisées en hausse de 21,1 % contre 1,3 % en 2007, suivis des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants de 5,1 %. Les transports expliqueraient également en partie cette forte inflation avec un taux de 4,0 % contre -0,5 % en 2007.

➤ *Réserves brutes de change*

La couverture des importations par les réserves est donnée à titre indicatif pour le Togo. Le Togo fait partie de l'UEMOA qui a des réserves communes pour tous les pays membres. Il convient de rappeler que l'UEMOA a respecté ce critère et ainsi, le Togo a aussi respecté le critère.

➤ **Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale**

Le critère portant sur le financement du déficit budgétaire par la banque centrale est respecté par tous les pays de l'UEMOA. Depuis 2003 la BCEAO ne finance plus le déficit budgétaire des Etats membres.

b) Critères de second rang

En fin 2008, le Togo n'a respecté que le critère relatif aux arriérés intérieurs.

➤ **Arriérés intérieurs**

En 2008, le Togo n'a pas enregistré d'arriérés conformément à la norme communautaire contrairement à 2007 où il avait enregistré des arriérés intérieurs de 700 millions de francs CFA.

➤ **Ratio recettes fiscales/PIB**

Le taux de pression fiscale s'est dégradé d'un point de pourcentage du PIB en 2008 pour s'établir à 15,4% contre 16,3% en 2007. En outre les recettes fiscales progresseraient de 1,4 % contre 9,3 %, un an plus tôt, en relation avec la mise en œuvre efficace des réformes nécessaires à la modernisation des régies financières, notamment, les critères quantitatifs de performance arrêtés dans le programme de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

➤ **Masse salariale/Recettes fiscales**

Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales a été de 37,4% en 2008 contre 32,8% en 2007. La hausse des salaires serait imputable, d'une part, à la révision à la hausse des indemnités de fonction et à la revalorisation de 3 % de la valeur indiciaire des salaires, et, d'autre part, aux recrutements, puis aux avancements et à l'intégration dans la fonction publique des enseignants auxiliaires ayant cinq (5) ans d'ancienneté.

➤ **Investissements publics sur ressources internes**

Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales a été de 13,8% en 2008 contre 7,1% en 2007. Les dépenses en capital sur financement interne s'accroîtraient de 96,1% à la faveur du renouveau des investissements publics dans le budget 2008.

➤ **Taux d'intérêt réel**

Le critère portant sur le taux d'intérêt réel est passé de 0,1% en 2007 à -6,7% en 2008. Le critère n'a pu être respecté à cause de l'importance de l'inflation.

➤ **Taux de change réel**

Le niveau de la variation du taux de change réel s'est établi à 6,1% en 2008 contre 0,8% en 2007. Cette importante fluctuation du taux de change réel s'explique par le niveau élevé de l'inflation à la même période.

Tableau 3.8 : SITUATION DE LA CONVERGENCE DU TOGO

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**	
Critères de premier rang:												
i)	Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	5,0	2,3	1,0	1,8	0,9	4,0	4,2	1,4	4,7	6,2
ii)	Taux d'inflation	≤ 5%	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	5,5	1,5	3,4	10,2	4,3
iii)	Financement BC	≤ 10% RF n-1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv)	Reserves UEMOA	≥ 6 mois Imports B/S	6,1	6,7	7,6	6,0	6,8	5,7	6,0	6,3	6,0	6,0
	<i>Reserves pays (indicatif)</i>		5,8	6,7	7,6	6,0	3,9	1,8	3,1	3,1	2,9	2,7
Critères de second rang												
i)	Arriérés intérieurs			17,6	15,1	19,8	26,1	22,0	20,6	0,7	0,0	0,0
ii)	Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	11,0	10,5	11,5	13,9	13,6	14,6	15,4	16,3	15,6	16,0
iii)	Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	53,9	51,0	44,7	34,7	36,6	30,4	33,1	32,8	37,4	36,7
iv)	Investissements interres/Recettes fiscales	≥ 20% RF	3,1	2,5	2,6	1,7	2,3	8,4	3,7	7,1	13,8	14,2
v)	Taux d'intérêt réel	> 0	1,6	-0,4	2,0	4,4	3,1	-2,0	2,0	0,1	-6,7	-0,8
vi)	Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	3,3	3,7	2,2	1,3	3,2	-1,0	0,8	6,1	0,5
Nombre de critères respectés			4	5	6	7	6	4	6	7	3	5

Source : BCEAO, UEMOA et AMAO

* Estimations ** Prévisions

3.1.8.3 Perspectives 2009

En 2009, l'activité économique enregistrerait une reprise pour se situer à 3,3%, à la faveur des effets positifs de la mise en œuvre satisfaisante d'un train de réformes économiques contenues dans le programme FRPC, d'un important réaménagement de la dette extérieure par le Club de Paris en juin 2008 et du succès de la Conférence des partenaires au développement tenue en septembre 2008 à Bruxelles. Cette croissance serait principalement tirée par les secteurs primaire et secondaire. Du côté de la demande, la croissance de l'activité économique serait principalement induite par l'investissement total en augmentation de 22,9 %.

Concernant le rythme de progression des recettes totales, il serait de 9,0%, tiré par la progression des recettes fiscales de 8,5% pour représenter 16,0 % du PIB nominal. Les dons doubleraient presque leur niveau en 2008. En ce qui concerne les dépenses budgétaires totales, elles seraient également en hausse de 15,8 % pour représenter 23,2% du PIB, en relation avec la hausse concomitante des dépenses courantes de 6,0% contre 2,5% un an plus tôt.

La poursuite de l'effort de redressement économique serait plus significative en 2008. De ce fait, l'excédent de la balance des paiements serait en baisse de moitié et résulterait d'un déficit courant, en aggravation par rapport à 2008. Cette aggravation du déficit courant résulterait de la dégradation du solde de la balance commerciale et des revenus nets laquelle serait consécutive à la hausse des importations plus forte que celle des exportations. La progression des importations de biens intermédiaires et d'équipement est en rapport avec la réalisation des investissements dans le cadre de la modernisation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) et la poursuite de la mise en œuvre des mesures visant à accroître l'offre d'énergie électrique au Togo.

Au total, la bonne exécution du programme FRPC est un signe encourageant pour que le Togo retrouve dans les années à venir le chemin d'une croissance durable

3.1.8.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2008, malgré que le Togo jouit, depuis la fin de l'année 2007, de relations harmonieuses avec la communauté financière internationale l'amenant à engager avec les institutions de Bretton Woods, au cours du premier trimestre 2008, d'importantes négociations ayant abouti à la conclusion et à la mise en oeuvre d'un programme FRPC sur trois ans, sa performance macroéconomique est en deçà des attentes. Toutefois, ce programme en cours d'exécution depuis janvier 2008, va lui permettre de renouer avec une croissance vigoureuse, grâce à l'apport de soutien financier extérieur, en relation avec le bénéfice de l'initiative PPTE. Même si les bonnes perspectives économiques induites par ce programme FRPC, avec le déblocage d'une première tranche de 108 millions de dollars américains en 2008, n'a pas permis au Togo de converger en 2008 force est de reconnaître qu'une bonne exécution du programme FRPC est un signe encourageant pour que le Togo retrouve dans les années à venir le chemin d'une croissance durable. En conséquence les recommandations suivantes sont nécessaires pour les Autorités togolaises:

1. ne ménager aucun effort pour mettre effectivement en oeuvre les mesures contenues dans le programme FRPC ;
2. prendre les dispositions appropriées, comme la relance de la production vivrière et l'amélioration des circuits de distribution des produits de grande consommation, pour contenir la flambée des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées, ainsi que des produits pétroliers, en vue de maîtriser les pressions inflationnistes qui se profilent à l'horizon ;
3. poursuivre les réformes structurelles nécessaires à la modernisation des régies financières, notamment, leur mise en réseau informatique en vue de l'accroissement des ressources fiscales ;
4. accélérer les mesures de restructuration des entreprises publiques des secteurs du coton (SOTOCO), du phosphate (SNPT) et de l'énergie électrique (CEET), véritables piliers de la croissance économique au Togo;
5. poursuivre les réformes des administrations fiscale et douanière, en prenant des mesures relatives à la réduction des exonérations fiscales et douanières ainsi que l'augmentation des droits d'accise sur les alcools et le tabac ;
6. restructurer la filière coton en vue du relèvement de la production de coton graine ;
7. élaborer la stratégie de développement de la filière phosphate basée sur les résultats de l'audit stratégique envisagée.

3.1.9 ETAT DE L'HARMONISATION DES POLITIQUES AU SEIN DE L'UEMOA

3.1.9.1 LA LIBERALISATION DES CAPITAUX

L'un des piliers sur lesquels repose le marché commun de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est la libre circulation des capitaux entre les Etats membres de l'Union. En effet, conformément aux articles 76, 96 et 97 du Traité de l'Union et à l'article 4 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), tous les mouvements de capitaux entre les Etats membres de l'UEMOA sont libres et s'effectuent sans restriction aucune.

Les dispositions communautaires relatives aux opérations en capital visent l'amélioration des circuits de financement, la suppression d'entraves en matière d'investissement et la sécurité de l'investissement.

i. Amélioration des circuits de financement

Elle concerne les domaines relatifs à l'assainissement des systèmes bancaires. Il s'agit par exemple de la **Directive n°01/2002/CM/UEMOA** du 23 mai 2002, relative à la transparence des relations financières. Sur la base de cette Directive et d'autres dispositions communautaires, la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) dans le cadre de la supervision bancaire intervient régulièrement conformément aux normes admises au plan international, pour soumettre trimestriellement au Conseil des Ministres de l'Union, les situations individuelles des banques et établissements financiers.

ii. Suppression d'entraves en matière d'investissement :

La suppression des entraves aux investissements dans l'UEMOA se caractérise par les actions ci-dessous :

- La création, en juillet 1998, de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ;
- La substitution des agréments nationaux en matière de banques et assurances par un système d'agrément de portée régionale. Cette mesure s'est traduite par la décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, portant adoption des modalités de mise en œuvre de l'agrément unique en septembre 1998. Cette décision est entrée en vigueur en février 1999.
- La recommandation du Conseil des Ministres en juin 2004 portant mesures d'approfondissement des modalités de mise en œuvre de l'agrément unique.
- Le Règlement n° 09/98/CM/UEMOA du 20 décembre 1998 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

- Le Code Communautaire d'Investissement dont le projet sera prochainement soumis au Conseil des Ministres de l'Union pour adoption.

iii. **Sécurité de l'investissement et lutte contre le blanchiment.**

Le Règlement n°09/98/CM/UEMOA du 20 décembre 1998 relatif aux relations financières des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) vise à assurer la sécurité nécessaire aux investissements au sein de la zone UEMOA.

Au vu de l'ensemble de ces dispositifs, il s'avère que les Etats membres de l'UEMOA se sont fixés pour objectif, dans le cadre du marché commun, de bannir et de lutter contre toute entrave à la libre circulation des capitaux au sein de l'Union. Toutefois, certaines entraves (administratives, politiques et juridiques) semblent encore persister et limiter cette libre circulation des capitaux.

3.1.9.2 LE DISPOSITIF DE BLANCHIMENT D'ARGENT

Au cours de la dernière décennie, les phénomènes du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ont fait l'objet d'une mobilisation sans précédent de la part de la communauté internationale (Résolutions n°1373 – 2001 - et n°1276 –1999- du Conseil de sécurité des Nations Unies, par exemple). Cette mobilisation découle à la fois d'une constatation et d'un mouvement général de prise de conscience des graves menaces qu'engendrent ces phénomènes.

La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au sein de l'Union repose sur un dispositif communautaire qui vise à préserver l'intégrité du système financier régional en empêchant les malfaiteurs de tirer profit de leurs délits et en coupant les terroristes de leurs sources de financement. Ce dispositif comprend des instruments juridiques qui visent la prévention, la détection et l'incrimination du blanchiment et du financement du terrorisme. Ces dispositions communautaires sont:

- a. **La Loi uniforme** relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA adoptée le 20 mars 2003 par le Conseil des Ministres de l'Union ;
- b. **Le Règlement n°09/98/CM/UEMOA** du 20 décembre 1998 relatif aux relations financières des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- c. **La Directive n°07/2002/CM/UEMOA** du 19 septembre 2002, relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats de l'UEMOA ;
- d. **Le Règlement n°14/2002/CM/UEMOA** du 19 septembre 2002, relatif au gel des fonds et autres ressources financières dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA ;

- e. **La Directive n°04/2007/CM/UEMOA** du 4 juillet 2007, relative à la lutte contre le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA qui devrait être mise en application dans les mêmes termes que la directive relative au blanchiment de capitaux ;
- f. **La Décision n°09/2008/CM/UEMOA** du 28 mars 2008, portant modification de la Décision n°09/2007/CM/UEMOA du 6 avril 2007, relative à la liste des personnes, entités, ou organismes visés par le gel des fonds et autres ressources financières dans le cadre la lutte contre le terrorisme dans les Etats membres.

A côté de ces textes communautaires, il existe également un recueil d'Instructions édités par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en direction des établissements financiers, dont notamment, **l'Instruction n°01/2007/RB** du 2 juillet 2007, relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

En ce qui concerne l'adoption de la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment et la mise en place des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF), tous les Etats membres se sont conformés aux dispositions communautaires.

Seul le Sénégal a adopté la Loi uniforme relative à la lutte contre le financement du terrorisme. Dans les autres Etats membres, le processus est en cours. Le dispositif juridique de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au Burkina Faso, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal a fait l'objet d'une évaluation sous l'égide du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme en Afrique de l'Ouest (GIABA). Ces évaluations ont révélé que plusieurs dispositions communautaires mises en œuvre par les Etats membres sont non conformes aux Recommandations du GAFI. Cette situation s'explique par le fait que les législations anti-blanchiment dans l'UEMOA ont été élaborées avant les révisions par le GAFI de ses recommandations, intervenues en 2004 et 2006.

3.1.9.3 HARMONISATION DES STATISTIQUES

L'exercice de la surveillance multilatérale implique l'observation d'une discipline collective qui doit être évaluée de façon objective sur la base de données statistiques fiables, mis à jour régulièrement et comparables. Ainsi deux objectifs majeurs sont poursuivis dans l'union :

- assurer le suivi des projets d'études et d'harmonisation ;
- poursuivre la mise en œuvre du Programme statistique régional et la réalisation des actions courantes de production statistiques régionales.

Spécifiquement, les principaux chantiers dans ce domaine portent sur :

- les travaux d'harmonisation statistique ;
- l'actualisation des bases de données statistiques ;
- le suivi et l'évaluation du DSRP régional ;

- les travaux de modélisation et
- les activités statistiques courantes.

1)- Les travaux d'harmonisation statistique

Les principaux travaux d'harmonisation des programmes, pour le court terme, visent à suivre:

- la mise en œuvre du projet de rénovation de l'IHPC (Indice Harmonisé des Prix à la Consommation) ;
- la mise en œuvre du contrat de subvention avec AFRISTAT pour l'élaboration des comptes nationaux ;
- la mise en place du dispositif de l'IHPC dans les Etats membres et assurer la production de l'indice ;
- la réalisation de l'étude sur la Parité du Pouvoir d'Achat en liaison avec la BAD ;
- l'étude sur la réorganisation des activités statistiques au sein de la Commission.

a- Rénovation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)

L'indice des prix a la consommation est un instrument de mesure de l'évolution au cours du temps du niveau général des prix des biens et services achetés, utilisés ou payés en vue d'être consommés par une population de référence. Dans le cadre de l'UEMOA, des dispositions ont été prises pour harmoniser la méthodologie d'élaboration de cet instrument pour les besoins de comparabilité des données entre les huit Etats membres de l'Union.

i. Objectif du projet de rénovation de l'IHPC

L'objectif global du projet est de faire de l'IHPC un instrument fiable et efficace pour le suivi de l'inflation dans les Etats membres de l'UEMOA. De manière spécifique, l'objectif est de rénover l'IHPC dans tous les Etats membres de l'Union pour mieux mesurer l'inflation. A cet égard, les travaux de collecte de données et d'élaboration du nouvel Indice des prix se sont déroulés concomitamment avec les huit Etats membres de l'Union en collaboration étroite avec l'Observatoire économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT).

ii. Principaux résultats attendus du projet

Au terme du projet, les résultats suivants sont enregistrés :

- Enquête ménage et collecte des prix en 2008 de façon harmonisée dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- Pondération de l'Indice calculé par pays et au niveau régional ;
- Coefficients de saisonnalité calculés par pays ;
- Nouvel Indice des prix base 2008 calculé ;
- Document méthodologique de calcul de l'IHPC base 2008 élaboré ;

iii. Coût du projet

Le coût du projet est estimé à 2,930 milliards de FCFA dont 78,3 % au bénéfice des Etats membres de l'Union.

b- Elaboration de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI)

L'année 2008 a été consacrée à la mise en place du dispositif de production de l'IHPI. Ainsi la Commission a équipé les services chargés de l'élaboration de l'IHPI dans les Instituts Nationaux de Statistiques (INS) en matériel statistique. Un appui technique a été apporté à la Guinée-Bissau. Cet appui a permis de mettre en place un répertoire provisoire des entreprises qui a servi de base de sondage, de calculer les indices pour les deux premiers trimestres de 2008 et enfin, de renforcer les capacités des cadres de l'INS chargés de l'élaboration de l'IHPI. Les activités d'appui à la mise en place de l'IHPI se poursuivent en 2009 à travers des appuis à la collecte et à l'organisation des ateliers de formation et d'échanges de meilleures pratiques.

c- Elaboration des comptes nationaux dans les Etats membres

Les travaux engagés par la Commission au niveau des comptes nationaux ont permis d'obtenir une harmonisation des champs et méthodes d'élaboration des comptes selon les recommandations du Système de Comptabilité des Nations Unies. Le règlement no 11/2002/CM/UEMOA portant modalités de calcul du PIB adopté en septembre 2002 a permis la production régulière et annuelle d'un PIB plus comparable pour l'ensemble des huit Etats membres de l'Union.

Une stratégie de rénovation des comptes nationaux a été définie et en cours de réalisation à travers le module ERE-TES (Equilibre Ressources Emplois-Tableau Entrées Sorties) qui constitue un outil performant et un cadre de travail approprié pour la mise en œuvre du SN93. Il permet ainsi d'élaborer des comptes plus comparables.

Dans le cadre des travaux d'élaboration des comptes nationaux, un contrat de subvention entre la Commission et AFRISTAT a été élaboré et est en cours de signature. A travers ce contrat, la Commission apportera un appui aux Etats pour accélérer la production régulière des comptes nationaux. Une étude sur la Parité des Pouvoirs d'Achat (PPA) sera aussi menée en 2009 avec l'appui de la BAD.

1.3 Suivi des statistiques régionales et coordination

La coordination des statistiques communautaires de la Balance des paiements est assurée par la BCEAO. Celle du secteur réel, des prix et des finances publiques est du ressort de la Commission de l'UEMOA.

Les objectifs du programme statistique régional (2006-2010) de l'UEMOA sont les suivants:

- a) meilleur accès a des données régionales dans tous les domaines couverts par les politiques communautaires ;
- b) disponibilité d'un système d'information statistique opérationnel et fiable pour tous les programmes et politiques de l'union ;
- c) bonne coordination du système statistique de la Commission avec les autres acteurs régionaux et
- d) amélioration de la qualité des publications statistiques de la commission.

Conformément au programme statistique régional de l'UEMOA, la DESE poursuit une réflexion plus approfondie sur l'organisation du système statistique de la Commission. La direction a aussi contribué à la phase test pour la mise en oeuvre du **SIAR** (Système d'Information Agricole Régionale) piloté par le DDRE en collaboration avec la FAO. En vue d'assurer des passerelles adéquates avec les différents systèmes d'information en cours au sein de la Commission, des Termes de référence pour la mise en place de bases de données intégrées seront élaborés et mis en oeuvre en 2009.

Une étude sur la réorganisation des activités statistiques au sein de la Commission de l'UEMOA est en cours de réalisation. Elle devra proposer une nouvelle organisation des activités statistiques au sein de la Commission de l'UEMOA.

2. Actualisation des bases de données

La nouvelle Base de données de la surveillance Multilatérale (**BDSM**) a été alimentée par les prestataires de services commis à ce propos et a fait l'objet d'un atelier de validation du 15 au 17 octobre 2008 à Dakar. Plusieurs séances de travail ont été aussi organisées avec la CEDEAO pour harmoniser la BDSM avec leur base de données pour la surveillance multilatérale.

En appui à l'élaboration des rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale et de la zone franc, les statistiques régionales sur les agrégats macroéconomiques sont régulièrement générées.

Dans un souci de suivi efficace des travaux d'alimentation de la BDSM et de contrôle de cohérence des données, il est programmé, au troisième trimestre 2009, une mission circulaire de suivi de la collecte des statistiques dans les Etats membres.

Les travaux d'implantation du logiciel 2gLDB et l'initiation aux outils automatisés de publication avec l'appui technique d'AFRISTAT seront bouclés au cours de l'année 2009. Pour ce faire, il est prévu une mission d'AFRISTAT au mois de mai 2009 pour échange de meilleures pratiques et renforcement des capacités à l'utilisation de ces applications.

3. Suivi et évaluation du DSRP régional

Lors de la réunion conjointe tenue à ABUJA en août 2008, les deux comités techniques de pilotage (UEMOA-CEDEAO) ont arrêté une feuille de route pour

le suivi-évaluation du DSRP. Pour l'année 2009, les actions prioritaires ci-après ont été retenues :

- La publication en 1000 exemplaires du document sur un financement de la BAD ;
- L'organisation d'un atelier régional de lancement de la phase opérationnelle de la stratégie régionale de réduction de la pauvreté. Cet atelier sera réalisé avant le 30 juin 2009 ;
- L'organisation d'un atelier régional de calcul et d'analyse des indicateurs de pauvreté probablement à la fin du mois d'octobre 2009. La date exacte sera fixée ultérieurement, de commun accord, par les Commission de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- La rédaction du premier rapport, en décembre 2009, sur l'état de la pauvreté au sein de l'Union.

La Direction des études et statistiques économiques assure le Secrétariat du groupe technique de la Commission chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre du DSRP avec la Commission de la CEDEAO. La Banque Mondiale a décidé de poursuivre son appui technique et financier à l'UEMOA pour le suivi et l'évaluation du DSRP régional.

4. Modélisation et analyse d'impact

Les modèles d'analyse, de prévision et de simulation (MAPS) sont en cours d'actualisation en 2009 pour certains Etats. Les données récemment collectées dans le cadre de la nouvelle base de données de la surveillance multilatérale y seront introduites afin d'estimer à nouveau certaines équations économétriques de comportement.

Les travaux suivants devront être réalisés au cours de l'année 2009 :

- la poursuite de la mise à jour des modèles existants ;
- la réalisation de prévisions économiques a court et moyen termes pour les pays de l'Union ;
- la consolidation et l'actualisation de la base de données pour la modélisation macroéconomique.

Au titre des études d'impact, un programme de renforcement des capacités en matière de simulation et d'analyse d'impact par des modèles en équilibre général calculable sera mise en oeuvre. Dans ce cadre, il est prévu pour l'année 2009, la conception d'une matrice de comptabilité sociale avec une structure harmonisée pour les Etats membres.

5. Activités statistiques courantes

Au titre des activités courantes, les actions suivantes seront menées :

- Elaboration des notes de conjoncture régionale no 7 et no 8 qui porteront respectivement sur le deuxième semestre 2008 et le premier semestre 2009 ;

- Actualisation mensuelle de la base de données conjoncturelles à partir des informations provenant de la BCEAO et d'AFRISTAT ;
- Actualisation du site countryStat de la FAO ;
- Production de l'indice mensuel régional des prix à la consommation ;
- Conception de l'annuaire statistique régionale 2006/2007 ;
- Participation aux missions de suivi des économies nationales.

Un indice harmonisé des prix à la consommation est calculé mensuellement depuis 1998 par les Etats membres et à partir de 2003, par la Guinée-Bissau. Un indice régional des prix à la consommation est également calculé par la Commission. L'IHPC est élaboré sur la base d'une méthodologie commune et d'un même logiciel de calcul dénommé « CHAPO ».

3.2 PAYS DE LA ZONE MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (ZMAO)

3.2.1 GAMBIE

Depuis le mois de février 2007, le gouvernement de la République de Gambie, avec l'appui du Fonds Monétaire International (FMI), a mis en œuvre un Programme triennal de Réduction de la Pauvreté et de Croissance Accélérée (RPCA). Ce programme a pour objectif de consolider la stabilité macro-économique des années précédentes, et de renforcer les bases d'une croissance accélérée et d'une réduction de la pauvreté. A ce titre, le gouvernement a initié un certain nombre de décisions politiques destinées à accroître la mobilisation de recettes, à améliorer la prudence fiscale et à renforcer le management de la politique monétaire.

En dépit d'un environnement international défavorable, le taux de croissance du PIB de la Gambie est resté fort en 2008 avec 6,1% contre 6,9% en 2007. Par rapport à fin 2007, l'inflation, mesurée à partir de l'index des prix à la consommation, a subi un accroissement de 0,8 point en pourcentage pour atteindre 6,8 en 2008. Cet accroissement du taux d'inflation peut s'expliquer par l'expansion monétaire, la hausse des prix des produits alimentaires importés et les ajustements des prix du pétrole.

3-2-1-1 Analyse sectorielle

Malgré un ralentissement partiel noté dans le secteur de l'activité économique, ce dernier est resté robuste et enregistre un taux de croissance réel du PIB de 6,1 % en 2008 contre 6,9 % l'année précédente. Ceci est principalement la conséquence de récoltes exceptionnellement positives. Tous les secteurs d'activité de l'industrie, à l'exception de la manufacture ont enregistré des taux de croissance positive. Les activités agricoles se sont développées d'environ 23,4%, soit 78,3 % du changement positif du PIB. Les industries de production du primaire se sont développées de 15,1 % alors que les secteurs du service qui représentent 59,0 % du PIB se sont développés de 2,6 %.

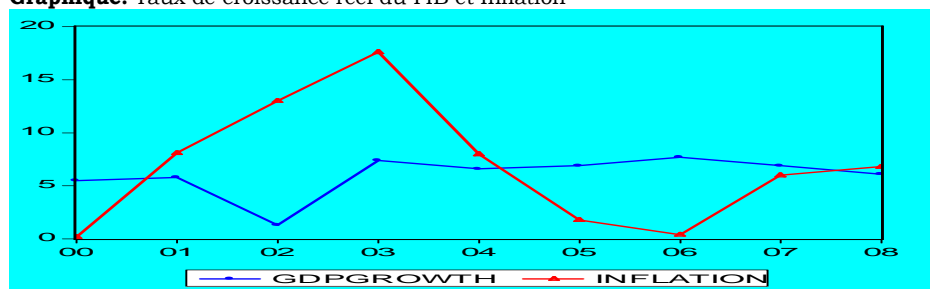
La croissance notée dans le domaine des activités agricoles était dominée par la production de cultures vivrières, représentant 95 % de la hausse absolue. La

pêche qui représente environ 1,8 % du PIB connaît un taux de croissance de 3,5% et ceci explique l'amélioration positive du PIB de 0,8 %. La sylviculture et l'élevage ont tous les deux enregistré des améliorations positives respectivement de 1% et de 3 %. Conformément aux prévisions qui ont été faites, on s'attendait à une croissance de 8,0 % dans les secteurs de l'Eau et de l'Electricité, alors que dans le domaine des « Mines et de l'Exploitation des Carrières » et de la « Construction et du Bâtiment » on a noté une hausse de 6 %. L'industrie manufacturière a chuté de 2,5 % comparé au niveau de production de l'année 2007.

Les activités industrielles ont continué de se développer pendant les trois dernières années qui vont de 2006 à 2008, respectivement de 5,7%, 10,7% et 2,6 %. Les communications et l'hôtellerie ont enregistré respectivement des taux de croissance de 10,0 % et de 6,3 %. Les services de commerce de distribution qui représentent 22,8 % du PIB et contribuent à hauteur de 19,2 % à la croissance économique totale, font l'exception en connaissant une baisse de 5,7 % comparé à 2007. Les activités du transport ont augmenté de 6,0%.

Annee	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Croissance PIB	5.8	1.3	7.4	6.6	6.9	7.7	6.9	6.1
Taux d'inflation	8.1	13.0	17.6	8.0	1.8	0.4	6.0	6.8

Graphique: Taux de croissance réel du PIB et Inflation



Le taux d'Inflation en Gambie au début de l'année (Janvier) était de 5.1%, comparé au 6.9% comme il en était en fin 2007. Cette tendance à la baisse des pressions inflationnistes s'est maintenue pendant les quatre premiers mois de l'année 2008, atteignant ainsi la barre de 1,4 %. Cette tendance s'est inversée en mai 2008, avec un taux d'inflation à la hausse allant jusqu'à 6,8 % à la fin de l'année. Cette résurgence de l'inflation qui a commencé dans le deuxième trimestre de l'année s'expliquait en grande partie par le fait que les prix des denrées et du pétrole avaient flambé dans le monde entier. Ce phénomène est accompagné par une hausse du coût du logement. En plus, les considérables financements du gouvernement par la banque centrale et la volatilité des facteurs non liés au pétrole dans l'économie mondiale étaient des points nodaux d'inflation.

3.2.1.1.2 Les Finances Publics

La robuste performance connue ces récentes années dans le secteur de la fiscalité a quelque peu décliné en 2008 comme nous le montre l'indice des recettes plus faible que prévu et les pressions des grosses dépenses. Bien que la

performance de la fiscalité totale a faibli en fonction des deux dernières années, les résultats ont été mieux que prévu. La performance dans la collecte des recettes était relativement faible pendant la période soumise à notre étude. La croissance du taux de recettes a diminué de 3,0%, soit le plus faible taux pendant ces sept dernières années. L'élasticité globale du système fiscal par rapport au PIB a faibli à cause du relatif ralentissement des effets combinés dans les vraies activités économiques, de la plus-value du Dalasi, des chiffres d'affaires plus bas au niveau du port (une baisse dans le commerce de réexportations), l'implicite subventionnement des produits pétroliers, aussi bien que les exemptions fiscales forfaitaires. Le retour à la paix et la sécurité gagnée dans la période post conflictuelle au Sierra Leone, au Liberia et en Cote d'Ivoire ont entraîné une déviation des routes de navigation de la Gambie vers d'autres pays. En réponse à la hausse permanente du prix des denrées à travers le monde entier, les autorités gambiennes ont temporairement enlevé la taxe sur le prix du riz qui était ainsi exempté de TVA. La compensation à laquelle on s'attendait sous la forme de taxes augmentées sur les pièces détachées et les voitures d'occasion ne pouvait pas combler les pertes de recettes enregistrées. Le prix à la pompe des produits pétroliers était aussi revu à la hausse de 10 à 24% pour minimiser l'implicite budget de subventionnement. Les recettes fiscales qui représentaient 17,9 % du PIB ont augmenté de 5,8 % comparé respectivement aux 12,8 et 14,0% de 2007 et 2006. La croissance des recettes fiscales a chuté de 14,0% de 2006 à 5,8 en 2008. Malgré le fait que la performance des recettes fiscales avait faibli, sa part des recettes totales (en ne prenant pas en compte les bourses) a atteint sur une période de huit ans une hauteur de 91,0 %. Les recettes qui ne sont pas d'ordre fiscal représentaient 1,8% pendant cette période, en fonction d'une croissance de 21,9% en 2007. Le risque de baisse du cours de l'expansion des recettes en Gambie est l'étroite assiette fiscale. La charge fiscale des taux d'impôts relatifs, la multiplicité des taxes et les charges du gouvernement en place peuvent affecter la compétitivité externe du pays.

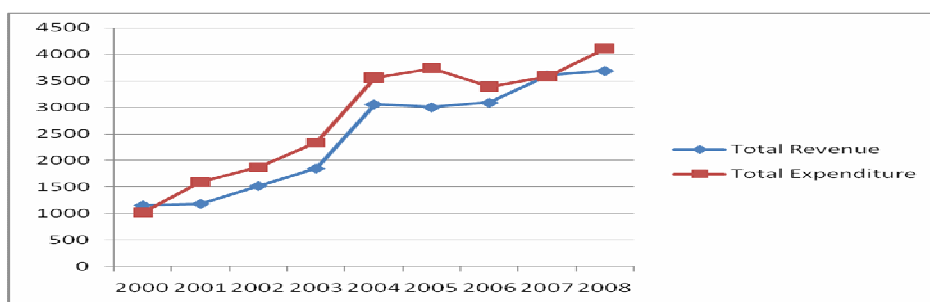
Les dépenses totales et les prêts nets, qui représentent 23,0% du PIB en 2008, ont augmenté de 14,7% entre 2007 et 2008. La croissance des dépenses pendant l'année en grande partie conduite par des dépenses récurrentes, dont 42,1 % de facture salariale totale. La hausse de la facture salariale reflétait l'extension de la hausse de la paie destinée aux institutions budgétivores du gouvernement, l'augmentation des allocations aussi bien que la hausse du nombre d'employés sur la liste des états de paiement du gouvernement. La part proportionnelle des dépenses récurrentes et des capitaux dans le ratio d'environ 70/30 est restée en grande partie stable. Alors que les dépenses récurrentes augmentaient de 6,2 % et 13,1 % respectivement en 2007 et en 2008, les dépenses en capitaux se sont accrues durant la même période. Cependant, la chute dans les des taux d'intérêts extérieurs (dues à l'allègement de la dette des PPTE) de 5,9% du PIB en 2007 à 5,6% du PIB en 2008 a partiellement modéré le taux de croissance des dépenses.

A la lumière de l'indice des recettes fiscales plus faibles que prévues et des pressions de dépenses substantielles en 2008 en relation avec 2007, le déficit fiscal s'est aggravé en passant de 1,0 % à 3,7% en 2008. Le déficit était en grande partie financé en empruntant de l'argent du système bancaire, dont le

financement par la Banque Centrale constituait la part la plus importante.

La valeur des dettes intérieures a augmenté de 0,5% en 2008 comparé aux 2,7 % de 2007 relatif au PIB, l'insoutenable dette intérieure déclinait progressivement de 30,9 en 2006 à 25,5 % en 2008, indiquant une tendance à la baisse pendant ces trois dernières années. Les paiements du service de la dette extérieure se sont considérablement réduits à cause de l'assistance à la dette des PPTE en 2007. En plus, la Gambie est aussi qualifiée pour postuler et bénéficier de fonds additionnels d'assistance à la dette en partenariat avec l'Initiative Multilatérale d'Assistance à la Dette (IMAD). Trois créanciers (IDA, BAD et FMI) sont sensés apporter une assistance à la dette sous le couvert de l'initiative IMAD. Le fond IMAD d'assistance à la dette (net d'assistance PPTE) devra traduire la rondelette somme de 373,5 millions de dollars américains en épargne du service de dette sur une période de 43 ans. La situation de l'endettement de la Gambie devrait s'améliorer considérablement après qu'elle ait reçu une assistance PPTE rehaussée et une assistance à la dette IMAD. Toutefois, le pays serait toujours à la portée de détresses d'endettement même après avoir reçu des fonds d'assistance PPTE et IMAD, vu le taux de croissance de la dette intérieure.

Graphique : Tendances des recettes et dépenses totales



3.2.1.1.3 Le Secteur Externe

Il semblait y avoir des indications de l'impact de la crise économique mondiale sur la performance du secteur externe de la Gambie. Celles-ci se reflètent dans la chute des transferts, les recettes tirées du tourisme, le portefeuille des investissements aussi bien que dans les recettes d'exportation. En plus de la position du portefeuille des investisseurs frileux, la crise financière mondiale a rendu l'emprunt privé non concessionnel très difficile d'accès et très cher.

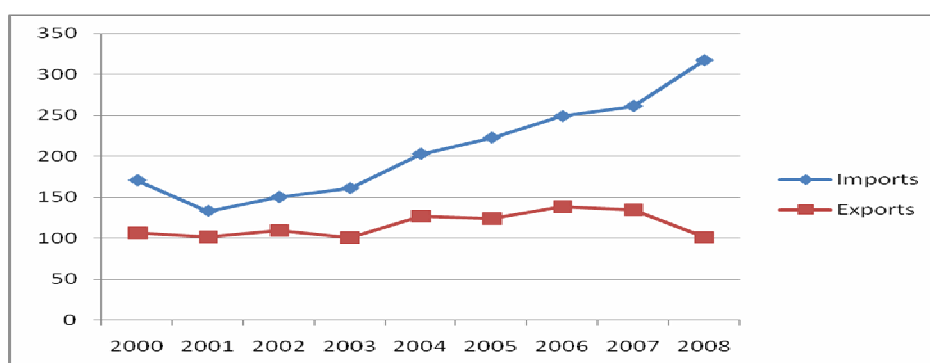
En 2008, les exportations totales étaient de 101,5 millions, soit 13,0 % du PIB alors qu'en 2007 elles étaient estimées à 134,3 millions de dollars US, soit 17,9% du PIB en 2007. La valeur estimée des importations a augmenté de 261,2 millions de dollars américains en 2007 à 317,2 millions de dollars américains en 2008. La valeur des importations s'est accrue de 21,4 %. La balance des comptes courants (les transferts officiels non inclus) s'est détériorée en subissant un déficit de 111,0 millions de dollars américains, soit 14,8 % du PIB en 2007 à un déficit de 127,5 millions de dollars américains, soit 16,4% du PIB. Les comptes courants et de capitaux et les comptes financiers ont

enregistré des déficits. L'équilibre total de la balance de paiements a indiqué un déficit de 1,1 million de dollars américain, soit 1,4 % du PIB en 2008 relatif à 3,3 millions de dollars américain, soit 0,4 % du PIB.

Le Dalasi a connu une dépréciation de 15,1% en 2008 causée en partie par les effets combinés d'une forte demande en importation de capitaux et du coût en hausse des importations de carburant, mais aussi par le renforcement du dollar américain dans les marchés financiers internationaux au cours de l'année couverte par la revue. En début d'année, la BCG achetait des devises étrangères pour modérer le taux de plus-value du Dalasi mais pendant le troisième trimestre elle revendait les devises étrangères pour parer à la volatilité exagérée des cours du change. Du fait de la dépendance du pays de l'importation et la faible industrialisation, qui ont abouti à une demande plus forte que l'offre de devises étrangères, la monnaie locale va vraisemblablement continuer à se déprécier au cours de l'année 2009.

En dépit des conditions externes difficiles, la position des réserves externes brutes s'élevait à 153 millions de dollars américains, soit 5,8 mois de couverture d'importation, comparé à 5,5 mois d'importations en 2007.

Graphique : Tendances dans les Importations et Exportations



3.2.1.1.4 Le Secteur Monétaire

Entre autres défis que sont d'assurer la fourniture d'une grande quantité d'énergie et la maîtrise du prix des denrées, la principale poussée de la politique monétaire en 2008 était de contenir l'inflation à un niveau se situant en deçà des 6,0 %. En outre, elle devait maintenir les taux d'intérêt largement à des niveaux qui sont en phase avec les fondamentaux macroéconomiques et assurer la stabilité du cours de change.

La Banque Centrale de la Gambie cherchait une posture solide en matière de politique monétaire. Les cibles programmées dans la réserve monétaire et la grande croissance de la provision monétaire en 2008 étaient respectivement de 10,9% et 12,2 %.

Toutefois, les indices de développement en 2008, ont indiqué le renversement de la tendance d'une politique monétaire de forte carrure qui a été notée en 2007. Pendant le premier trimestre de l'année, la BCG a réduit l'exigence de

réserve minimale réglementaire des banques de 16% à 14 %. La croissance de l'argent au sens large s'est accélérée de 6,7 % en 2007 à 18,4 % en 2008. Pareillement, la réserve monétaire s'est étendue de 3,0 à 3,4 pendant la période étudiée alors que la vitesse de circulation de la monnaie s'est modérée à 1,8.

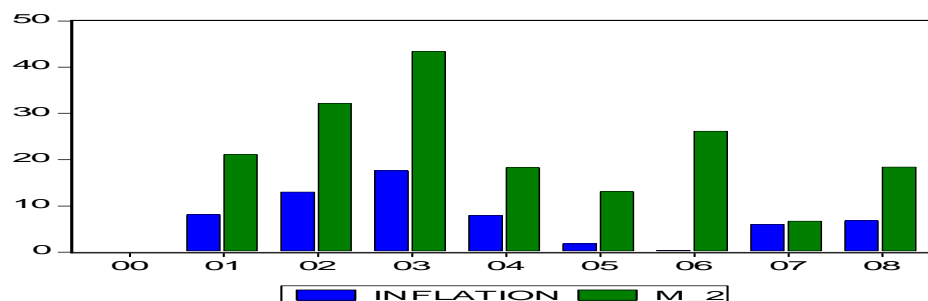
Alors que la croissance de la réserve monétaire était influencée par l'accumulation des réserves en pièces, l'expansion de l'argent au sens large était tirée en grande partie par la croissance des avoirs intérieurs nets. Les avoirs intérieurs nets se sont développés de 24,4% et étaient dominés par les requêtes de paiements nets demandés au gouvernement s'élevant à 17,8 %. Avec la grande demande de paiements nets au gouvernement, et émanant de l'argent en dépôt dans les banques, et les demandes de paiement faites au secteur privé ne croissant que de 6,8%, le secteur privé est en train graduellement d'être évincé.

Proportionnellement au crédit total alloué au secteur privé, au commerce de distribution, les autres crédits commerciaux et les autres prêts et avances, ceux alloués à la construction, au transport et au tourisme étaient les comptabilités dominantes, soit respectivement 26,9 ; 19,4 ; 16,7 ; 12,5 ; 8,2 et 5,6. Le faible niveau de crédit octroyé aux secteurs productifs de l'économie qui englobent l'agriculture et l'industrie est un scénario intéressant dans la distribution des crédits. A y voir de plus près, la structure du crédit révèle une préférence particulière des secteurs des marchandises et des services aussi bien que des instruments d'endettement du gouvernement dans le portefeuille de prêt des banques. Hormis les exceptionnelles factures du trésor et de sukuk Salam de 4773,27 millions de Dalasi les banques commerciales en détenaient environ 66,7%.

Les taux d'intérêt du marché monétaire ont montré des tendances mixtes. Afin de contrer les pressions inflationnistes pendant les deuxième et troisième trimestres de l'année, l'apport sur un point de référence de 91 jours, le taux de facture du Trésor a augmenté de 30 points de base à 13,1% en septembre 2008. Aussi, le taux de décote qui est resté stable à 15,0% pendant quatre trimestres consécutifs a haussé de 1% et se retrouve à 16,0% en septembre 2008. Toutefois, les moyennes des taux d'épargne et de prêt ont tous les deux chuté de 50 points de base pendant cette même période, mais l'étendue entre les deux taux est restée inchangée à 17%. Ce développement montre le semblant de rupture qu'il y a entre la direction du signal politique des autorités monétaires et la réponse des taux d'épargne et de prêt des banques de dépôt. L'expansion des taux d'intérêt, mesuré en tant que différentiel entre la moyenne pondérée des taux de dépôts et des taux de prêts, variait entre 12,0 % et 21,0 % de prêt. Cette grande expansion reflète le coût élevé des transactions, la nature oligopole du secteur bancaire aussi bien que celle relativement faible du marché monétaire intérieur.

Tableau: Croissance de l'argent au sens large et Inflation en Gambie

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Croissance M2	21.1	32.2	43.4	18.3	13.1	26.2	6.7	18.4
Inflation	8.1	13.0	17.6	8.0	1.8	0.4	6.0	6.8
Res.Money	21.1	34.1	62.7	11.0	11.9	24.3	-4.3	5.7

Graphique: Croissance de la masse monétaire et Inflation

3.2.1.2 PERFORMANCE PAR RAPPORT A LA CONVERGENCE MACRO-ÉCONOMIQUE

Concernant les critères de convergence macro économique, la performance réalisée par la République de Gambie n'a pas évolué en 2008. En effet, comme ce fut le cas en 2007, seuls trois critères ont été remplis : deux critères primaires et un critère secondaire. La performance réalisée pour chacun des critères (primaire comme secondaire) est présentée ci-dessous.

3.2.1.2.1 Performance concernant le critère primaire

La Gambie a soutenu un déficit budgétaire (3.7%) qui se situe en dessous de la barre limite fixée à 4% du PIB. Elle a, entre autres mesures, mis en place une Autorité des Recettes de la Gambie, procédé à l'informatisation des mécanismes de perception et de calcul des impôts et introduit un système de management de la trésorerie en 2006. Tout cela a contribué à l'amélioration relative de l'exécution fiscale.

L'inflation, qui avait été maîtrisée en 2005 et 2006, a commencé à grimper au cours de l'année d'étude, passant de 1,4% en décembre 2006 à 6,0% en fin 2007 et 6,8% en fin 2008, provoquant l'incapacité à respecter les valeurs cibles. Comme indiqué précédemment, la hausse des prix peut se justifier par l'expansion monétaire, la hausse des prix de produits alimentaires importés, les ajustements des prix du pétrole ainsi que la couverture de CPI à tous les centres urbains et suburbains.

Tableau 3.9 : SITUATION DE LA CONVERGENCE DE LA GAMBIE

Criteria/ Period	Target	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Primary Criteria											
i) Budget Deficit/GDP	? 4%	3.6	9.8	9.1	5.2	9.9	8.4	2.7	1.0	3.7	3.3
ii) Inflation Rate	? 5%	0.2	8.1	13.0	17.6	8.0	1.8	1.4	6.0	6.8	5.0
iii) Central Bank Financing	? 10% TR n-1	0.0	80.7	22.0	63.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
iv) Gross External Reserves	? 6 months of Imports G/S	7.5	7.2	2.9	3.1	4.7	5.2	4.9	4.4	4.3	4.7
Secondary Criteria											
i) Domestic Arrears		na	na	na	na	na	na	na	na	na	na
ii) Tax Revenue(TR)/GDP	? 20%	23.3	19.2	14.1	13.8	22.4	17.2	18.8	19.3	17.7	18.2
iii) Salary Mass/Tax Revenue	? 35% TR	30.6	40.1	38.0	33.3	23.1	24.3	24.2	22.4	28.6	24.8
iv) Public Investments/Tax Revenue	?20% TR	6.1	6.1	7.5	11.0	14.2	4.8	3.1	5.6	14.7	6.0
v) Real Interest Rate	> 0	8.8	0.9	-4.0	-5.1	6.8	3.2	3.6	-1.0	-1.8	0.0
vi) Real Exchange Rate Stability	± 5%	-	-12.2	-17.5	-28.5	-1.2	6.4	-0.2	9.7	14.4	0.3
No. Criteria Met		7	2	0	1	4	4	6	3	3	5

Source: AMAO, Banque Centrale de la Gambie, *données prévues pour fin -2008

La banque centrale n'a pas financé le déficit budgétaire en 2008, reflétant la forte performance fiscale opérée durant l'année. Les progrès effectués dans la mobilisation des recettes et la réduction de dépenses résultant d'un engagement à éviter des dépassements budgétaires ont contribué à la pérennisation de cet objectif fondamental par la banque centrale en matière fiscale.

La légère diminution des réserves extérieures brutes qui sont passées de 4,4 mois de couverture d'importations à 4,3 mois en fin 2008, pourrait être attribuée à une baisse dans la performance et les remises d'exportation. Ainsi, le pays a manqué de peu le niveau de couverture minimum exigée de 6 mois. La performance de la Gambie par rapport à ce critère a été facilitée par l'accroissement des rentrées de devises étrangères découlant de la hausse des exportations courantes et des transactions sur le marché des capitaux.

3.2.1.2.2 Performance concernant le critère secondaire

Concernant ce critère qui porte sur la dette intérieure, il a été demandé à tous les Etats membres de la freiner et de procéder à la liquidation totale du stock existant. L'importance de ce critère tient du fait qu'il participe à crédibiliser l'indicateur de déficit budgétaire primaire. Malheureusement ce critère n'a pas pu être évalué faute de données fiables. Les éléments relatifs au stock des arriérés à compter de fin 2008 ne sont pas disponibles.

Ainsi la Gambie n'a pas rempli le critère de performance relatif aux recettes fiscales (recettes fiscales/PIB) durant cette période (19,3% en 2007 contre 17,7% en 2008).

La performance de la Gambie concernant le rapport masse salariale/recettes fiscales a été très encourageante dans la mesure où le pays a parfaitement atteint l'objectif maximum ciblé de 35% durant ces dernières années. Le rapport recettes fiscales/PIB s'est légèrement détérioré et est passé de 22,4 en 2007 à 28,6 en 2008. La Gambie doit renforcer sa stratégie de développement du secteur privé afin de pérenniser cette performance.

Cependant, il faut remarquer que le niveau des investissements à partir des ressources intérieures est resté faible comparé aux normes de la Communauté en dépit des efforts significatifs notés ; les investissements publics ont augmenté de 5,6% en 2007 à 14,7 % en 2008.

Les taux d'intérêt réels sont restés négatifs en 2008, ce qui est peu favorable à la mobilisation de l'épargne nationale. Vu la faiblesse du taux d'épargne moyen, la Gambie doit travailler à maîtriser les pressions inflationnistes afin de remplir ce critère

En se basant sur une tranche de fluctuation comprise entre -5% et +5%, le taux de change réel est resté instable pendant la période étudiée.

3.2.1.3 Les Arrangements Institutionnels et l'Harmonisation de la Politique

3.2.1.3.1 Le Comité National de Coordination (CNC)

Le Comité National de Coordination n'est pas encore officiellement lancé malgré le fait que les préparations ont atteint une phase avancée. Le Ministère des Finances, en collaboration avec la Banque Centrale, élabore les modalités pour le lancement effectif du CNC, co-optant toutes les institutions compétentes.

La Commission de la CEDEAO avait cependant acheté des matériels pour le CNC, qui sont actuellement gardés par la Banque Centrale. On s'attèle à ficeler des arrangements nécessaires pour accéder au montant de 7500 dollars octroyés par la Commission de la CEDEAO au CNC.

Le processus de constitution du CNC en Gambie pourrait aussi être soumis à l'expertise du Secrétariat Conjoint AMAO/CEDEAO.

3.2.1.3.2 Le Développement du Système des Paiements

Le système de réglementation du détail et de grandes valeurs reste toujours manuel. Les transactions interbancaires du marché des finances sont exécutées avec les instruments de paiements de la Banque Centrale, offrant alors une valeur du même jour des fonds de la banque centrale. En moyenne, cela prend environ trois jours pour solder les chèques locaux alors qu'il en faut sept pour solder les chèques de la périphérie. Au niveau de la ZMAO, un projet de développement des systèmes de Paiements financé par la BAD, avec quelques contributions en contrepartie, est en cours d'exécution pour la Gambie, la Guinée et la Sierra Leone. Le projet proposé implique une amélioration des systèmes de paiement de ces trois pays à un niveau qui serait largement comparable à celui du Ghana et du Nigeria

Ce projet de base intègre le développement du Système de Règlement en Temps Réel des Montants Bruts (RTRMB) du système de paiement dans les pays concernés. La RTRMB est un système de transfert de fonds d'une grande valeur où les intermédiaires financiers peuvent régler des transferts interbancaires pour leur propre compte aussi bien que pour le compte de leurs usagers

En plus du RTRMB, le projet comporte aussi une Chambre de Compensation Automatisée (CCA), un système de traitement automatique des chèques (TAC). Il élargirait aussi l'usage de Logiciels Applicable au système Bancaire, intégrant le Système Biométrique de Réglementation Sécuritaire. L'autre composante

importante de ce projet est l'élargissement de l'usage des télécommunications et des Infrastructures électriques pour faire fonctionner les systèmes. Le projet devrait se terminer en 2011 et permettra au système des paiements en Gambie de satisfaire aux normes requises de la ZMAO.

Les travaux sont à un stade avancé pour installer la Gambia National Switch, qui doit être livrée en fin 2009. Le projet Switch augmentera le nombre d'ATMs le portant à plus des quatorze dont le pays dispose actuellement, et qui sont tous situés dans la très grande zone de Banjul.

3.2.1.3.3 Harmonisation Statistique

La Gambie est en totale conformité avec la classification de la Consommation Individuelle par Objet (CIO) et progresse de façon satisfaisante à partir des Systèmes de Comptabilité Nationale de 1968 au SNA 1993. Le pays a aussi mené un recensement en 1996 en vue de changer sa base annuelle. En conséquence, le pays a dégagé récemment les prévisions budgétaires pour un nouveau PIB qui couvre la période allant de 2004 à 2007 à la fois en matière de prix courant et de prix constant, en utilisant l'an 2004 comme année de base. Le recensement a fourni des données de références de 2004, utilisant les approches de la production et des dépenses. Des efforts sont aussi consentis pour compiler les données de l'emploi en fin 2009.

3.2.1.3.4 Libéralisation du Compte Capital, Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC)

La Gambie a totalement libéralisé ses comptes capitaux et a aussi pris des options sérieuses dans la mise en oeuvre de politiques de libre circulation des biens et des personnes et des droits à la résidence comme inscrit dans les protocoles de la CEDEAO.

En fin 2007, la Gambie avait adopté la charte de la CEDEAO du Tarif Extérieur Commun et avait aligné certaines de ces lignes tarifaires à celles du TEC. Toutefois, le pays a toujours d'autres lignes tarifaires qui exigent d'être alignées au Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO. La CEDEAO devait organiser une rencontre (négociation) sur la liste des exemptions de type B qui aiderait à finaliser l'alignement avec le TEC. La Gambie se prépare actuellement à la négociation des produits qui seraient inclus dans la cinquième bande qui attirera un droit de douane de 35% avec les autres pays de la CEDEAO dans le cadre de l'APE.

3.2.1.4 PERSPECTIVES POUR 2009

Pour 2009, le gouvernement a élaboré un programme à partir du programme de Réduction de la Pauvreté et de croissance Accélérée (RPCA) soutenu par le FMI. L'objectif est de maintenir des politiques macroéconomiques prudentes, de consolider les acquis issus des réalisations récentes en matière de stabilité macro économique, et d'encourager des réformes conduisant à une croissance plus élevée. Dans ce cadre, une croissance économique d'environ 6% a été ciblée. Il y'a d'autres objectifs politiques qui sont :

- Maîtriser l'inflation de fin d'année au dessous de 5% ;
- Maintenir un excédent fiscal minimum de base compris entre 1 et 2% du PIB ;

- Réduire le rapport dette intérieure/PIB ;
- Maintenir un déficit de compte courant extérieur (y compris les transferts officiels) d'environ 12% du PIB ; et
- Maintenir un niveau des réserves internationales équivalant à environ quatre mois d'importations

Compte tenu des politiques macroéconomiques prudentes, des investissements massifs dans les secteurs du tourisme et de l'énergie ainsi l'engagement du gouvernement à faire face aux contraintes dans le secteur de l'agriculture, de l'industrie et des infrastructures, il apparaît que le taux de croissance de 6,5% prévu pour 2009 est une cible raisonnable. Il faut en outre signaler que la tendance des prix des produits et denrées alimentaires sur le marché international autorise à penser que les pressions inflationnistes pourraient s'inverser dans la deuxième moitié de 2009.

Dans les prévisions, la valeur de la monnaie nationale, le Dalasi, continuera de rester faible par rapport aux principales monnaies internationales d'où la faible rentrée de devises au fur et à mesure que la crise financière mondiale s'aggravera.

Toutes choses étant égales par ailleurs (*Ceteris Paridis*), les prévisions pour 2009 montrent que la Gambie pourrait améliorer sa performance concernant les critères de convergence macroéconomiques. La stabilité de l'inflation et celle du taux de change réel sont des objectifs que le pays pourrait atteindre. Outre les trois objectifs réalisés en 2008. On peut s'attendre à ce que le déficit budgétaire soit ramené à 3,3% en 2009. Concernant l'inflation, les prévisions indiquent une baisse la ramenant de 6,8% à 5% avant fin 2009 du fait de la politique monétaire restrictive menée présentement et de la tendance baissière des produits et denrées alimentaires au niveau du marché international. Le financement du déficit budgétaire et la situation des réserves extérieures brutes seront favorables.

Une amélioration similaire est prévue par rapport aux recettes fiscales, ce qui devra aider à soutenir la performance réalisée concernant la masse salariale, bien que le niveau de l'investissement risque d'être figé à un niveau assez bas. Le pays pourrait aussi atteindre l'objectif concernant la stabilité du taux de change mais, par contre, le critère concernant le taux d'intérêt réel pourrait ne pas l'être entièrement.

3.2.1.5 Conclusion et Recommandations Politiques

L'économie Gambienne est restée forte en dépit de certaines contraintes constatées dans le secteur de l'agriculture, l'industrie et les infrastructures. La stabilité macro économique qu'elle a connue durant ces dernières années a été légèrement éprouvée en 2007 ; elle fait face à un certain nombre de contraintes qui doivent être levées le plus rapidement possible. Il s'agit : d'un ensemble d'exigences de plus en plus nombreuses causées par l'injection massive de devises dans l'économie, de la valorisation soutenue de la monnaie nationale, de l'accroissement du déficit du compte courant résultant des contraintes croissantes survenant dans le commerce des marchandises, de l'écart énorme

entre l'épargne, le taux d'intérêt, et les conditions d'approvisionnement difficiles.

Néanmoins, les prévisions pour 2008 sont optimistes. Les politiques macro économiques du gouvernement élaborées pour 2008 sont destinées à consolider les acquis de réalisations décentes et à encourager des réformes devant mener à une croissance plus élevée et à la réduction de la pauvreté. Les mesures politiques proposées paraissent pertinentes et réalisables et les objectifs déclarés sont largement en harmonie avec les exigences de convergence de la CEDEAO.

A la lumière de ce qui est dit ci-dessus, le gouvernement doit poursuivre l'application des politiques monétaires et fiscales prudentes adoptées durant ces dernières années afin de maintenir le niveau d'activités économiques et la stabilité macroéconomique. En particulier, le gouvernement doit éviter les dérapages financiers observés au cours des années précédentes. Il a aussi la possibilité de mettre en place des structures appropriées pouvant aider à booster son économie. La banque centrale doit maintenir une politique monétaire restrictive. En outre, le secteur de l'économie réelle manque d'infrastructures adéquates tels que les barrages d'irrigation, les magasins de stockage et d'autres intrants susceptibles de promouvoir un rendement plus élevé pour la consommation locale et pour l'industrie. La Gambie doit également accélérer la mise en œuvre de ses initiatives de politiques d'harmonisation, particulièrement dans le domaine du développement de systèmes de paiement et de celui de la libéralisation commerciale. En conséquence, les autorités peuvent considérer les recommandations suivantes :

1. Augmenter les recettes fiscales en instituant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), continuer à renforcer le dispositif de collecte des taxes et élargir l'assiette fiscale pour couvrir des professions identifiables dans le secteur informel ;
2. Faciliter le développement du secteur privé en élargissant l'accès aux capitaux et en optimisant le développement des infrastructures routières, les services et les télécommunications ;
3. Faire des efforts pour accroître la hauteur des investissements publics sur ressources intérieures ;
4. Rationaliser le secteur public et consolider la masse salariale relativement modérée du secteur public ;
5. Diversifier la production de base pour faire face à la trop grande dépendance sur un petit nombre de produits d'exportation (arachides, et noix de cajou) ;
6. Améliorer la capacité d'acquisition de devises par la promotion des exportations ;
7. Développer et renforcer une collaboration viable avec le gouvernement du Sénégal pour développer le commerce transfrontalier, et accélérer la mise en application de tous les aspects de ETLs et CET

3.2.2 GHANA

Le prix élevé et sans cesse croissant du pétrole brut, la crise énergétique et les conditions climatiques défavorables ont affecté négativement l'économie du Ghana au cours de ces dernières années. L'inflation est restée au dessus des objectifs ciblés en dépit du fait que le taux de change soit resté relativement stable du fait de rentrées massives de devises. La volonté du gouvernement de la République du Ghana d'accélérer la croissance a eu un impact négatif sur la politique fiscale, contribuant ainsi à accroître la pression de la demande sociale et à empirer l'impact des chocs exogènes. En conséquence, la politique monétaire a subi une pression considérable, et les dépôts au niveau des banques ont contribué à la création de liquidités. Le secteur extérieur a aussi subi des contraintes résultant d'une demande croissante des importations (à la fois de produits pétroliers et non pétroliers). Ainsi la performance du pays dans le programme de convergence n'a pas été encourageante.

Dans ce contexte, l'objectif macroéconomique de 2008 du gouvernement du Ghana vise à améliorer la croissance et à assurer un environnement macroéconomique stable à travers une politique fiscale prudente et une politique monétaire restrictive suffisamment flexible pour répondre aux chocs externes et assurer une stabilité des prix. Sur la base de ces objectifs, le gouvernement propose dans son projet de budget 2008 les objectifs macroéconomiques suivants : une croissance réelle du PIB d'au moins 7,7% ; une inflation annuelle moyenne de 7% ; une accumulation des réserves internationales d'au moins trois mois de couverture d'importations et un déficit budgétaire total de 4% du PIB.

Les indicateurs macroéconomiques provisoires pour 2008 montrent que le secteur de l'économie réelle est resté dynamique en relation avec l'accroissement du niveau des activités qui a conduit à un taux de croissance du PIB réel de 7% comparé à 6,3% en 2007. Toutefois, les autorités n'ont pas pu réaliser certains objectifs ciblés relatifs à la stabilité macroéconomique. L'inflation moyenne a augmentée de 10,7% en 2007 à 13,7% à cause des facteurs exogènes et endogènes qui ont caractérisé l'économie au cours de ces dernières années. Pour aider à atténuer l'impact de cette inflation galopante des prix du pétrole brut et de celui de l'augmentation des prix des denrées alimentaires, le gouvernement a décidé de réduire les taxes sur les produits de consommation courante en 2008. La fluctuation des taux de change en 2008 était relativement plus élevée comparée aux années précédentes.

Il y'a eu une tendance haussière des taux d'intérêts au cours des années étudiées en adéquation avec les prévisions et tendances galopantes de l'inflation. Même si les recettes totales sont restées importantes, la politique fiscale s'est détériorée pendant cette période. Les opérations fiscales du gouvernement ont abouti à un déficit budgétaire total équivalant à 11,5% du PIB en 2008 comparé à 8,1% lors des années précédentes. Le total des recettes nationales brutes a augmenté de 26,1% du PIB en 2007 à 27,9%, représentant une hausse de 31,5% (dépassant l'objectif ciblé de 7,2%). Toutefois, les

dépenses gouvernementales pendant la même période ont augmenté de 40,8% du PIB à 46,5% reflétant la hausse des capitaux dépensés dans les infrastructures énergétiques, la masse salariale, les subventions, la consommation d'électricité et les dépenses relatives aux élections. Environ 58,3% du déficit budgétaire a été financé à partir de ressources nationales et le reste à partir des rentrées de devises provenant des partenaires financiers, de financements extraordinaires et des emprunts levés sur le marché des capitaux. La stratégie d'emprunt menée par le gouvernement a conduit à un accroissement significatif du stock des instruments financiers à court terme³. L'analyse a montré de façon précise que l'état de la dette extérieure est actuellement supportable, ce qui signifie que le gouvernement dispose encore d'une marge de manœuvre lui permettant de lever des fonds sur le marché externes pour financer des opérations fiscales, il convient toutefois de faire preuve de prudence à cet effet⁴.

De façon globale, le gouvernement Ghanéen a mené une politique monétaire restrictive du fait que le taux de croissance des réserves a diminué modérément, passant de 30,5% en 2007 à 27,1%. Néanmoins, les rentrées de capitaux (M_{2+}) ont augmenté de 39,8% comparé aux 36,3% de l'année précédente. L'analyse démontre que la politique monétaire a subi la pression de l'expansion de la politique fiscale et du crédit créant ainsi des activités au niveau du système bancaire soutenues par une augmentation significative de l'octroi de crédits au gouvernement et au secteur privé. Le crédit net au gouvernement a plus que doublé en 2008, tandis que les crédits totaux octroyés au secteur privé ont augmenté de 47,7% suite au 58,6% de croissance enregistrés en 2007. Pour refléter les tendances inflationnistes naissantes, la banque du Ghana a augmenté le taux d'escompte bancaire préférentiel de 13,5% à 17% pendant la première moitié de l'année, et l'a maintenu par la suite. La structure générale des taux d'intérêt a augmenté, reflétant le coût croissant des capitaux. L'analyse montre que le gouvernement a augmenté ses emprunts dans le marché financier particulièrement par l'émission de bons de trésor du gouvernement de 91 jours, conduisant à une augmentation du taux d'escompte de 1271,0 de point de base à 23%. Néanmoins, l'écart entre l'épargne et les taux des prêts a diminué tandis que le taux d'épargne moyen a augmenté de 450 point de base à 9% alors que le taux de prêt moyen a augmenté de 30 points de base à 27,3% en décembre 2008.

La balance des paiements a subi des tensions significatives tandis que le déficit du compte courant s'est aggravé à cause de la facture de plus en plus élevée des importations des produits pétroliers et non pétroliers. Le stock des réserves

³ Les actions de bons du Trésor de 91 jours accroissent de GHC 245,5 million à GHC 843 million et des bons de 182 jours s'élèvent à GHC 134 million à GHC 665 millions.

⁴ La dette extérieure a augmenté de 48,2 % du PIB en 2007 à 50%, avec des paiements du service de la dette constituant 4,3% d'exportations des marchandises et des services non-facteurs. Un pays est généralement considéré comme sévèrement endetté (la position externe de dette est insoutenable) si la dette extérieure est au-dessus de 250% du PIB et le rapport du service de la dette programmé aux exportations des marchandises et des services non-facteurs est au-dessus de 25.0%.

extérieures a diminué de 2836,7 millions USD à 2036,2 millions. Les évolutions sur le marché de devises officielles ont montré que la monnaie nationale a perdu sa stabilité relative face aux principales monnaies internationales, se dépréciant de 20,1% et 16,3% face respectivement au dollar Américain et à l'Euro, tout en se valorisant de 7,1% face à la livre Sterling. En comparaison, la monnaie nationale s'est dépréciée face à toutes les autres monnaies internationales principales en 2007 - de 4,8%, 15,7% et 7,2% face respectivement au dollar Américain, à l'Euro et à la Livre Sterling.

3.2.2.1 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'évaluation a indiqué que le Ghana n'a pu remplir aucun des critères primaires de convergence en 2008. L'état de la convergence s'est détérioré alors que seuls deux objectifs ont été remplis dans la catégorie des critères secondaires. La performance des critères de convergence s'établit comme suit :

a) Critères Primaires

Comme précédemment indiqué, le Ghana n'a rempli aucun des critères primaires en 2008, ayant effectué une évaluation des performances sur le financement du déficit budgétaire de la banque centrale depuis 2003. Malheureusement, la performance sur les critères primaires semble plutôt diverger que converger. Les résultats de cette performance sont les suivants :

➤ Déficit Budgétaire/PIB \leq 5 %

Comme déjà indiqué, la politique fiscale s'est détériorée en dépit de la vigueur de la mobilisation de réserves nationales. Le déficit budgétaire (sur la base des engagements non compris les subventions) était de 19,7% du PIB comparé à 14,7% en 2007. L'analyse révèle que ce point de repère avait montré une tendance haussière depuis 2005 accentuant ainsi la variance contraire à l'objectif maximum fixé de 4% du PIB. Une amélioration de la performance n'est pas attendue pour l'année 2009 alors que les prévisions fondées sur les informations disponibles dans le projet de budget 2009 ont montré que le déficit resterait élevée à 15,3% en dépit des tentatives du nouveau gouvernement de rationaliser ses opérations financières et fiscales. La performance est inquiétante et la dominance fiscale pourrait empêcher l'atteinte de tous les autres points de repère, constituant ainsi l'un des problèmes majeurs à surmonter dans la progression vers la convergence macroéconomique

➤ Inflation \leq 5%

L'inflation de fin de période qui a augmenté de 12,8% en 2007, a culminé à 18,4% en juin avant de subir une diminution marginale pour atteindre 18,1% avant fin 2008. A part les facteurs exogènes liés aux prix du pétrole brut et des denrées alimentaires, une augmentation de la demande des consommateurs a avivé les pressions inflationnistes au cours de l'année. La maîtrise de l'inflation a généralement été le problème du Ghana, à noter que le pays a accompli sa meilleure performance de 10,9% en 2006. Les évolutions dans l'indice des prix à la consommation au cours de la première moitié de 2009 ont montré que l'inflation serait plus élevée du fait que le niveau général des prix a augmenté de 6,7% comparé aux 4,6% de la même période en 2007. En annualisant le mouvement de l'indice des prix à la consommation, l'inflation de la fin de

période 2009 pourrait être, toutes choses étant égales par ailleurs, d'environ 29,8%.

➤ **Financement du déficit budgétaire de la banque centrale ≤ 10% des recettes fiscales de l'année précédente**

Malgré un bon comportement de son économie au cours de la période 2003-2007, le Ghana n'a pas atteint ses objectifs en 2008. Il a enregistré un déficit de financement de 18,4% sur ses recettes fiscales ; ce qui dépasse largement le taux maximum recommandé de 10%. Compte tenu de la faiblesse des recettes, le gouvernement a été obligé de faire recours à la Banque centrale en plus des autres banques de dépôts, aux ressources du secteur privé et de l'étranger pour financer son ambitieux programme d'investissement. Une analyse plus approfondie des prévisions budgétaires du gouvernement pour 2009 montre, toutes choses étant égales par ailleurs, que le Ghana n'atteindra pas l'objectif ciblé et pourrait même se situer à 5,5 point de pourcentage. Considérant ses implications inflationnistes, il est recommandé au gouvernement de recourir aux formes de financement ci-dessous indiquées.

➤ **Réserves Externes Brutes ≥ 6 mois de couverture d'importations**

En dépit des rentrées de devises favorables par voie de versements privés et d'investissement étrangers, ce critère a généralement montré une tendance à la baisse depuis 2005. Les réserves externes brutes ont diminué de 3,9 mois de couverture d'importations à 2,2 mois avant fin 2008. La tendance à la baisse dans les réserves était principalement due à l'accroissement des factures d'importations (à la fois pétrolière et non pétrolière). Une amélioration de cette performance n'est pas prévue en 2009 si l'on se base sur le fait que dans son projet de budget 2009, le gouvernement a estimé la couverture des importations à un minimum de deux mois

Tableau 3.10 : SITUATION DE LA CONVERGENCE DU GHANA

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	10,1	13,2	8,3	7,5	8,1	6,9	12,3	14,7	18,6	18,0
ii) Taux d'inflation	≤ 5%	40,5	21,3	15,2	23,6	11,8	13,9	10,9	12,8	18,4	29,8
iii) Financement BC	≤ 10% RF n-1	57,9	0,0	12,1	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0	17,3	15,5
iv) Reserves brutes de change	≥ 6 mois Imports B/S	0,8	1,2	2,3	4,1	3,7	4,0	3,7	3,9	2,2	2,4
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ii) Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	16,3	17,2	17,5	19,3	22,4	21,9	21,1	23,7	23,1	23,9
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	52,1	52,9	57,2	49,6	46,1	44,8	44,9	46,0	45,5	49,5
iv) Investissements interres/Recettes fiscales	≥ 20% RF	23,5	16,4	13,2	18,8	18,4	18,8	26,5	27,3	34,3	6,0
v) Taux d'intérêt réel	> 0	1,5	-6,8	-2,2	-13,9	-2,3	-7,5	-6,2	-8,3	-13,9	-19,8
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	0,8	0,7	0,8	-1,4	0,0	7,1	1,5	9,1	2,8
Nombre de critères respectés		2	1	0	2	3	3	3	4	2	2

Source: BOG; *projections

b) Critères secondaires

Les autorités ont essayé de soutenir la performance du pays par rapport aux deux critères réalisés dans cette catégorie depuis 2006, à savoir le secteur de la recette fiscale et celui des investissements du secteur public national. Les performances réalisées comparativement aux critères appropriés dans cette catégorie s'établissent comme suit :

➤ **Dettes Intérieures = 0**

L'état de la dette intérieure n'a pas pu être évalué faute de données. Ce critère est important pour l'évaluation du niveau de la soutenabilité fiscale et de la crédibilité des données pris en compte dans d'autres variables. À cet égard, il a été demandé au ministère des finances et de la planification économique de faciliter le processus de suivi de la convergence en fournissant les données appropriées y afférentes.

➤ **Recettes fiscales/PIB ≥ 20%**

Concernant ce critère, la performance réalisée est très encourageante dans la mesure où le Ghana a atteint cet objectif depuis 2004. Les recettes fiscales représentaient 23,1 % du PIB en 2008, soit un taux de croissance de 33,3%. Les prévisions indiquent que cette performance continuera de s'améliorer en 2009.

➤ **Masse salariale/recettes fiscales ≤ 30%**

Les performances réalisées concernant ce critère sont restées faibles malgré une plus grande efficacité dans la mobilisation des recettes. Le poids des impôts sur les salaires a diminué de façon marginale passant de 46,8% en 2007 à 45,5%. Ce résultat était d'environ 10,5 points supérieur à la barre maximum de 35%, confirmant ainsi la nécessité de mettre en place d'autres réformes dans le secteur public. Les projections démontrent que le Ghana devra encore faire face à ce critère en 2009 du fait d'une indexation ou d'une hausse des salaires prévue dans le projet de budget de 2009.

➤ **Investissement public/ recette fiscale ≥ 20%**

Le pays a accompli beaucoup de progrès par rapport à ce critère, aidé en cela par l'accroissement des recettes intérieures et les investissements entrepris par le gouvernement en 2008. Le niveau de l'investissement intérieur représente 34,3 % des recettes fiscales totales comparé à 27,3 % obtenu en 2007. Cependant, le Ghana ne parviendra pas à atteindre cet objectif en 2009, comme indiqué dans le projet de budget 2009 du gouvernement dont l'ambition est de réduire le déficit budgétaire.

➤ **Taux d'intérêt positif réel (> 0)**

Comme les années précédentes, les taux d'intérêt réels sont demeurés négatifs. Les performances par rapport à ce critère, mesuré comme la différence entre le taux d'épargne minimum et l'inflation, continuent à se détériorer en raison de la tendance haussière du niveau général des prix. La persistance de ce phénomène pourrait produire un impact contraire sur l'épargne privée.

➤ **Stabilité de taux de change réel ($\pm 5\%$)**

Elle est mesurée sur la base du taux de change effectif réel avec une marge de fluctuation de $\pm 5\%$, le Ghana n'a pas pu atteindre les objectifs ciblés par rapport à ce critère en 2009. Ce développement peut être attribué à la dépréciation du taux de change et la tendance haussière de l'inflation.

3.2.2.2 INITIATIVES D'HARMONISATION INSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE

Le Comité national de coordination (CNC)

Les autorités ont indiqué que le CNC a été établi au Ghana avec le Directeur de la Division Recherche et Analyses des Politiques Economiques du Ministère des finances et de la planification économique comme Président. Tous les membres de l'équipe de gestion économique sont des membres désignés de ce Comité.

Un compte bancaire avait déjà été ouvert pour le Comité et des réglages étaient en cours pour le transfert d'une subvention d'un montant de 7,500 dollars US par la Commission de la CEDEAO via la cellule CEDEAO du Ministère des affaires étrangères et de l'intégration régionale. Pour 2008, le Comité doit organiser une réunion pour élaborer un programme d'activités et définir des modalités pour préparer les rapports économiques trimestriels et pluriannuels comme indiqué dans la décision (A.DEC.17/12/01 de 2001) de l'autorité des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO.

Lors des différentes réunions tenues à l'Office des statistiques et au Ministère des finances, la délégation de l'AMAO a souligné la nécessité pour le Comité de fonctionner plus efficacement dans le but de renforcer le mécanisme multilatéral de surveillance. La délégation a recommandé au Président d'informer le Secrétariat Conjoint Commission de la CEDEAO/AMAO pour faciliter les versements des subventions et de toute autre logistique opérationnelle octroyés au Comité. Le Président a renouvelé son engagement à assurer le démarrage effectif et efficace du Comité aussitôt que possible.

Développement des systèmes de paiements

Le Ghana a évolué dans la mise en œuvre de réformes des systèmes de paiements et de retrait d'argent en 2007 et 2008. Le pays a établi le Système de Règlement Brut en Temps Réel (SRBTR) et le Système de Règlement de Valeurs (SRV) pour fournir des plateformes pour les paiements de montants élevés tout en veillant à une exigence de respect de délais critiques. En outre, la banque du Ghana a mis en place le dispositif de paiement interbancaire du Ghana et de règlement (SPIRGh) en 2007 comme un organe subsidiaire pour contrôler les paiements et les règlements interbancaires. La banque a également initié le travail sur le développement d'un système de liquidation et de limitation de la circulation physique des valeurs de chèque ainsi qu'un centre de vérification automatisé.

Une activité importante dans le programme de développement de systèmes de paiement a été l'inauguration du système électronique national de commutateur en avril 2008. Ce commutateur national, communément appelé 'e-zwich', vise à faciliter des transactions virtuelles, à étendre l'accès aux services financiers à un plus grand segment de la population et à fournir une plateforme commune pour la plupart des transactions de paiement de détail qui se déroulent dans le pays par l'intégration de tous les commutateurs existants au niveau des banques. Ainsi, le système devra faciliter l'interopérabilité de tous les guichets automatiques (GAB) et des systèmes des points de vente (PV) et adaptera à l'avenir l'utilisation des cartes bancaires magnétiques locales, les cartes internationales, les cartes prestige et des comptes bancaires de téléphone mobile. Le commutateur soutiendrait également les transactions transfrontalières à l'avenir.

En outre, un arrêté portant sur un service central de dépôt de valeurs a été voté dans la loi (acte 733) pour fournir le cadre légal et de normalisation pour l'établissement, le fonctionnement et le règlement des dépôts centraux pour le développement et la promotion de l'argent dans les secteurs primaire et secondaire ainsi que des marchés financiers au Ghana. La banque du Ghana a également amélioré la technologie de liquidation MICR dans le but d'augmenter son efficacité et la vitesse d'exécution.

Les travaux pour la mise en place d'un dispositif de paiement automatisé, de codification, de vérification et de limitation de la circulation physique des valeurs des chèques (pour remplacer le système actuel de règlement des chèques) sont également très avancés. Ces projets sont actuellement dans la phase pilote avec l'espoir qu'ils deviendront complètement opérationnels en mi-2009. D'autres projets en cours incluent la mise en place de zones franches régionales, des liens interrégionaux de règlement et la collatéralisation des expositions aux banques de virement. Les arrangements sont également en cours et visent à résoudre certains défis concernant la télécommunication et le plan anti sinistre.

Libéralisation des capitaux et des marchés financiers

Le Ghana a accompli des progrès significatifs dans la libéralisation de son capital et de son marché financier en 2007 suite à la promulgation de la Loi sur le Marché des Devises (Loi 723) en décembre 2006 pour remplacer la loi sur le contrôle du marché des devises de 1961.

Dans une circulaire adressée au grand public le 15 mars 2007 dans le sens de la nouvelle loi, la banque du Ghana a annoncé le retrait d'un grand nombre de restrictions concernant le marché des devises, en particulier la gestion des comptes de devises étrangères, les transactions de capitaux, les transactions dans le marché des capitaux, les opérations de crédits, les investissements directs entrants et sortants et des transactions immobilières.

Cependant, certaines contraintes résiduelles mineures sont maintenues sur la non conservation de montants, l'importation et l'exportation des billets de banque excédant 10,000 USD, la prohibition de la vente locale des instruments

de marché monétaire à des non-résidents et la détention d'immeuble pour un bail au delà de cinquante ans par des non-résidents.

Accord de libéralisation commerciale de la CEDEAO (ALCC) et tarif extérieur commun (TEC)

Le Ghana a entièrement mis en application les dispositions relatives de l'ALCC d'ici 2007 et s'est entièrement conformé au protocole relatif à la libre circulation des biens et des services. Cependant, les obstacles et les défis principaux auxquels les pays font face concerne les règles complexes de la provenance, les procédures encombrantes pour les biens industriels, les mécanismes inefficaces de compensation, la persistance de barrières commerciales y compris les tracasseries routières inutiles et les pertes de temps au moment des traversées des frontières, l'obligation de l'emballage et les exigences sanitaires spéciales dans certains pays de la CEDEAO, les décisions unilatérales anti-commerciales prises par certains pays de la CEDEAO et l'existence de deux types accords de libéralisation du commerce (CEDEAO et l'UEMOA).

Par rapport au CET, le Ghana n'a pas encore mis en application ses principes de base exigés sous l'arrangement. Les négociations sont en cours entre les autorités et le comité de gestion de la CEDEAO-UEMOA en vue de stabiliser les droits de douane par rapport aux exceptions de type B. Les autorités sont également en train de faire les réglages nécessaires pour aligner les exceptions de type A sur la base des taux CET, pour adopter le cadre juridique approprié et pour initier des programmes de sensibilisation nécessaires afin de faciliter l'exécution de la structure CET pour le mois de juin 2009.

Harmonisation statistique

Le Ghana est très avancé dans la mise en œuvre du programme d'harmonisation statistique. Depuis 2006, le pays s'est toujours conformé aux principes de la plateforme commune pour la détermination et le calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui couvre tout le pays et dont le calcul est basé sur le panier de la ménagère et porte sur 273 produits. Le service statistique a également revu le système de pondération en utilisant l'information obtenue à partir d'une enquête directe effectuée en 2006. Par ailleurs, des études de recherche sont en cours pour changer l'année de référence et passer en revue le système des tableaux de ressources et emplois en collaboration avec le FMI.

Le service statistique est actuellement engagé dans le processus d'harmonisation des comptes nationaux. La méthode COICOP de classification a été adoptée et les réglages sont en cours pour permettre le passage de la méthode actuelle SNA 68 de présentation à SNA 93 avant fin 2008. Concernant la base de données d'ECOMAC, le service statistique a mis à jour l'IPC, les comptes nationaux et les statistiques commerciales.

Le service statistique fait face à des contraintes relatives à des difficultés concernant la production de données : insuffisance de données sur les activités de certains fournisseurs de service, défaut de classification des transactions entre dépenses de consommation et dépenses d'investissement et dépenses de

consommation et dépenses d'investissement intermédiaires et finales ; entre opérations commerciales de gros ou de détail, etc. Néanmoins, des initiatives sont entreprises dans le sens de mettre en place des formations dans ce domaine. Le service a également souligné le problème de la coordination de données qui proviennent de divers établissements, à ce titre, il s'avère nécessaire de mettre en place un centre de collecte de données.

3.2.2.3 Conclusion et Recommandations

L'économie du Ghana a continué à éprouver quelques contraintes au niveau interne et externe. Au niveau interne, la dominance fiscale élevée a eu un impact significatif sur l'inflation ; la politique monétaire a été éprouvée par de nombreux défis. Au niveau externe, les cours internationaux ont contribué à une dépréciation relative de la monnaie nationale ; les difficultés ont affecté les performances du pays par rapport à la réalisation des critères de convergence, en particuliers ceux relatifs au déficit budgétaire, au financement du déficit, aux réserves extérieures brutes, au taux d'intérêt réel brut, au taux d'intérêt réel positifs, et à la stabilité du taux de change réel. Les perspectives ont indiqué que le pays continuerait à faire face à ces critères en 2009. Concernant les initiatives institutionnelles et de politique d'harmonisation, les activités progressent de façon régulière, à l'exception du Comité national de coordination (CNC) dont la mise en place doit être plus effective.

A la lumière de toutes les analyses ci-dessus, les recommandations suivantes semblent pertinentes :

1. Le gouvernement devra maîtriser le déficit budgétaire afin de contrôler la croissance de la dette publique (intérieure et extérieure), le paiement des intérêts et les financements octroyés par la banque centrale;
2. Le gouvernement devra adopter un système de budgétisation pouvant l'aider à contrôler ses dépenses ;
3. Le gouvernement doit accélérer la mise en oeuvre les réformes du secteur public dans le but de réduire sa taille et d'accroître sa productivité ;
4. Le gouvernement devrait développer des stratégies susceptibles d'accroître la rentrée de devises en soutenant la promotion de la production de biens et services ;
5. Le gouvernement devrait faire en sorte que toute augmentation de salaire soit justifiée par un accroissement de la productivité ;
6. Le gouvernement devra intégrer les cibles de convergence dans son cadre des dépenses à moyen terme et s'engager à respecter les objectifs ciblés ;
7. La Banque du Ghana devra renforcer sa politique monétaire et mettre en place des stratégies appropriées en vue d'échapper aux ajustements fiscaux excessifs du gouvernement ; et
8. Dans son taux préférentiel, la banque du Ghana devrait tenir compte des fluctuations de l'inflation et du fait que l'épargne privée pour se développer a besoin de taux d'intérêt attractifs et élevé ;
9. Le Ministère des Finance et la Banque du Ghana doivent oeuvrer pour la mise en place du CNC le plus rapidement possible

3.2.3 GUINEE

Au cours de l'année 2008 les autorités guinéennes ont poursuivi les réformes indispensables à la relance des activités économiques à travers la conduite des actions inscrites au programme d'urgence et la mise en œuvre du Programme de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). L'objectif essentiel du programme économique du gouvernement est la relance des activités économiques et l'amélioration des conditions de vie de la population grâce notamment à l'assainissement de la gestion économique et financière, au rétablissement des équilibres macroéconomiques fondamentaux et à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

L'année 2008 a été marquée par une importante relance des activités économiques. Les résultats macroéconomiques de l'année 2008 sont dans l'ensemble satisfaisants notamment par rapport aux prévisions. En effet, la croissance économique s'est établie un peu au dessus de l'objectif de 4,5%, l'inflation s'est située largement en deçà de la cible de 18%, les réserves de changes ont connu une légère amélioration et les principaux indicateurs budgétaires ont été maîtrisés malgré quelques difficultés enregistrées au cours du 4^{ème} trimestre de l'année.

3.21.3.1. Analyse sectorielle

3.2.3.1.1 Secteur réel

L'année 2008 a été marquée par une importante relance des activités économiques. En effet, l'économie guinéenne a enregistré un taux de croissance en termes réels de 4,9% contre seulement 1,8% en 2007. La reprise des activités économiques a été favorisée par l'effet bénéfique de l'accalmie constatée sur le plan social, le dynamisme des activités dans le secteur minier et les bonnes performances du secteur agricole.

Au cours de l'année 2008, le secteur primaire a dégagé un taux de croissance estimé à 3,6% contre seulement 1,7% l'année précédente. La croissance dans le secteur primaire est essentiellement tirée par le sous secteur de l'Élevage suivi dans une moindre mesure de la pêche et de l'agriculture. Le sous-secteur de la sylviculture a connu également un regain de dynamisme à la suite de la reprise de l'exploitation du bois par certaines sociétés qui ont bénéficié de l'accord du Gouvernement.

De son côté le secteur secondaire a enregistré une croissance exceptionnelle de 9,5% contre 1,7% en 2007. Cette forte croissance repose sur les performances du secteur minier qui a connu une croissance en volume de l'ordre de 16% et dans une moindre mesure de celui des Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Au niveau du sous-secteur minier, l'exploitation artisanale de diamant a connu un regain d'activité avec une production qui a plus que doublé par rapport à l'année précédente en passant de 1009,73 carats en 2007 à 2019,47 carats en 2008. Quant à la valeur ajoutée du sous-secteur Bâtiments et Travaux publics, elle a également connu un accroissement en termes réels de l'ordre de 7,5% en 2008 contre seulement 1,5% en 2007. Par ailleurs, la fourniture d'eau et d'électricité a connu une amélioration notable en 2008.

Pour sa part, le secteur tertiaire a enregistré en 2008 un accroissement de la valeur ajoutée en termes réels de 2,8% après une croissance de 0,6% en 2007. Ce regain d'activité dans le tertiaire s'explique par l'impact sur le commerce et le transport de la relance des activités agricoles et minières.

La structure de l'économie guinéenne n'a pas fondamentalement évolué en 2008. Avec le développement du commerce, le PIB guinéen reste dominé par les activités du secteur tertiaire qui pèse pour plus de 40%. Ce secteur est suivi par le secteur secondaire qui, sous l'effet des mines, a pesé pour 33,4% de la valeur ajoutée globale. Par contre, le secteur primaire qui absorbe l'essentiel de la population active ne représente que 21% du PIB de 2008.

Par rapport à la demande, la Consommation Finale a connue une hausse de 3,5% en 2007 à prix constants alors que la Formation brute de capital fixe a progressé de 24,4%. L'accroissement de la consommation concerne exclusivement le secteur public qui a connu une hausse de plus de 50% tandis que la consommation du secteur privé a reculé de 10% à prix constants. La forte hausse de l'investissement privé en 2008 profite essentiellement au secteur privé notamment les mines et les télécommunications qui ont enregistrées des entrées massives d'Investissements Directs Etrangers (IDE). Dans l'ensemble la composition de la demande globale n'a pas fondamentalement évoluée en 2008. La part de la consommation finale se stabilise à 70% tandis que l'investissement représente environ 30% tout comme en 2007.

S'agissant des prix, en glissement annuel l'inflation s'est située à 13,5% contre 12,8% en 2007. Au cours de l'année le pic a été atteint fin 2008 avec un taux d'inflation de 25,1% qui faisait suite à l'accroissement de 60% du prix des produits pétroliers combiné à la tension sur le marché international des produits alimentaires. Dans l'ensemble, la hausse de l'inflation s'explique par le renchérissement du prix des produits alimentaires et énergétiques sur le marché international au cours du 1^{er} semestre et le relâchement vers la fin de l'année des politiques budgétaires et monétaires qui ont eu pour conséquence la dépréciation du franc guinéen.

3.2.3.1.2 Secteur budgétaire

Les opérations budgétaires se sont traduites en 2008 par une légère aggravation du déficit base engagement hors dons. En effet, le déficit base engagement hors dons s'est situé en 2008 à GNF 352,78 milliards, soit 1,7% du PIB contre 0,9% du PIB en 2007. Toutefois, même en recul, les opérations financières de l'Etat continuent de dégager un substantiel excédent primaire. En effet, le solde primaire est ressorti excédentaire de GNF 633,71 milliards en 2007 (19,4% des recettes intérieures) après un surplus de GNF 652,86 milliards en 2007, soit 26,6% des recettes intérieures.

Dans l'ensemble les fondamentaux budgétaires ont été bien tenus en 2008 malgré les difficultés enregistrées notamment au cours du 4^{ème} trimestre de l'année. Cette performance repose essentiellement sur les efforts déployés dans la mobilisation des recettes intérieures qui ont permis de compenser l'explosion des dépenses courantes.

Au cours de l'exercice 2008, les recettes intérieures ont été mobilisées à hauteur de GNF 3265,1 milliards (15,7% du PIB) contre GNF 2477,28 milliards en 2007 (14,3% du PIB). Cette importante amélioration des recettes intérieures est principalement liée à l'accroissement des recettes minières et des taxes sur biens et services. La fiscalité sur biens et services a rapporté des revenus supplémentaires de l'ordre de GNF 368,8 milliards dont 13,7 milliards pour les produits pétroliers alors que le développement des activités minières a permis de lever des taxes supplémentaires de GNF 165,75 milliards en 2008. Pour leur part, les droits de porte ont été mobilisés à hauteur de GNF 569,51 milliards en 2008 contre GNF 472,65 milliards en 2007, soit un accroissement de GNF 96,9 milliards essentiellement imputable à la relance des importations et à l'effet de la dépréciation du franc guinéen. Au total, les efforts déployés dans la mobilisation des recettes fiscales ont permis de faire passer le taux de pression fiscale de 13,5% en 2007 à 14,7% en 2008.

En ce qui concerne l'exécution des dépenses, les charges courantes ont connu un accroissement de 42% pour se situer à GNF 2777,22 milliards en 2008. Cette explosion des dépenses courantes concerne essentiellement les achats de biens et services, les intérêts sur la dette et le paiement des salaires. Les dépenses liées aux acquisitions de biens et services ont presque doublé en 2008 pour se situer à GNF 988,17 milliards. Cette situation serait liée aux frais d'installation des membres du gouvernement de large ouverture. De même, le recrutement de nouveaux fonctionnaires et la prise en compte de revendications au sein de l'armée et de certaines catégories professionnelles se sont traduites par un important accroissement du poste traitements et salaires. Ainsi, les charges du personnel sont passées de GNF 607,21 milliards en 2006 à GNF 885,00 milliards en 2007, soit un accroissement de 45,7%. Par ailleurs, la dépréciation du franc guinéen combinée au recours important à l'émission des Bons du Trésor vers la fin de l'année s'est traduite par un accroissement des charges d'intérêt sur la dette intérieure. Au total, les dépenses courantes ont absorbé, comme en 2007, près de 80% des recettes intérieures.

Quant aux dépenses d'investissement, elles enregistrent une augmentation en volume de l'ordre de GNF 110 milliards. Toutefois, en pourcentage du PIB les investissements publics ont été quasiment stables. Il importe de noter qu'en 2008, la contribution de l'Etat reste légèrement en dessus des apports des différents bailleurs de fonds.

Contrairement à l'exercice précédent qui était exceptionnellement excédentaire, l'exécution du budget 2008 de la Guinée s'est traduite par un déficit base caisse de GNF 215,61 milliards. Ce déficit a été essentiellement financé par le système bancaire local. L'Etat a fourni des efforts pour apurer des arriérés auprès des bailleurs de fonds étrangers et des fournisseurs locaux. Toutefois, les difficultés en devises n'ont pas permis de faire face à la totalité des engagements extérieurs de l'Etat. Des arriérés extérieurs de l'ordre de USD 12,8 millions ont été accumulés au cours de l'année budgétaire.

3.2.3.1.3 Secteur extérieur

La balance des paiements de l'année 2008 de la Guinée dégage un déficit du compte des transactions courantes de USD 423,24 millions contre USD 455,57 millions en 2007, soit une amélioration de 7,09%. A la différence de l'année

2007, ce déficit est essentiellement financé par un flux net de capitaux de USD 394,52 millions.

S'agissant des opérations sur biens, la Guinée a exporté pour USD 1 342,01 millions contre des importations qui se chiffrent à USD 1 366,07 millions, soit un déficit de la balance commerciale de USD 24,06 millions contre USD 14,41 millions en 2007. Le taux de couverture des importations par les exportations a été quasiment stable (98,24% en 2008 contre 98,82% en 2007).

Par rapport aux services, la Guinée présente en 2008 un déficit de USD 337,11 millions contre USD 247,42 millions en 2007. Ce déficit est essentiellement tiré par les transports maritimes pour USD 239,06 millions, le transport aérien pour USD 16,29 millions, les divers services spécialisés et techniques aux entreprises pour USD 23,41 millions.

En ce qui concerne les revenus, la balance des transactions dégage un déficit de USD 80,55 millions contre USD 63,15 millions en 2007. Ce déficit provient en grande partie des bénéfices et dividendes et des intérêts versés aux non résidents par les sociétés minières pour USD 62 millions et des intérêts payés sur la dette extérieure par l'administration publique. Au cours de l'année 2008, l'Etat a payé USD 4,56 millions au titre des arriérés d'intérêts et USD 21,94 millions au titre des échéances courantes d'intérêts.

Pour ce qui est des transferts courants, les opérations se sont soldées par un excédent de USD 18,48 millions. Les sociétés de transfert d'argent ont reçu de l'extérieur USD 58,619 millions. Les 90% des fonds reçus sont dépensés dans l'entretien des familles des immigrés guinéens et les 10% sont investis dans l'immobilier. Sur la même période, ces sociétés ont transféré à l'extérieur USD 34,101 millions. Ces fonds sont généralement destinés à soutenir les étudiants guinéens à l'étranger ou à couvrir les frais médicaux des évacués sanitaires.

Comme indiqué plus haut, le déficit des transactions courantes a été essentiellement financé par un flux net de capitaux retracé dans le compte capital et le compte des opérations financières.

En 2008, le compte capital a enregistré un excédent de USD 34,75 millions. Cet excédent provient en grande partie des dons en numéraires accordés par les représentations diplomatiques et les organisations internationales pour financer des projets d'investissement.

Le solde des opérations financières dégage un excédent de USD 359,77 millions en 2008 contre USD 261,43 millions en 2007. Cet excédent provient essentiellement d'un flux net cumulé d'investissements directs étrangers de USD 255,77 millions et d'autres investissements étrangers de USD 104 millions. Au cours de l'année 2008, les investisseurs directs ont apporté USD 381,88 millions dans les sociétés minières.

Les autres investissements dégagent un excédent de USD 104 millions contre USD 5,29 millions en 2007. Cet excédent provient essentiellement des nouveaux tirages sur prêts effectués par l'Etat pour USD 54,16 millions et les

nouveaux crédits et prêts commerciaux contractés par les différentes sociétés minières pour USD 47,30 millions au cours de la période.

Au cours de l'année 2008, les transactions entre la Guinée et le reste du monde se sont soldées par un déficit global de USD 28,71 millions contre USD 87,64 millions en 2007. Ce déficit a été résorbé par des tirages sur nouveaux emprunts à hauteur de USD 48,71 millions et par un rééchelonnement des dettes de USD 20,30 millions. L'entrée de ces fonds a favorisé une reconstitution des avoirs de réserves pour un montant de USD 21,24 millions.

3.2.3.1.4 Secteur monétaire

Au cours de l'année 2008, les autorités monétaires ont poursuivi la mise œuvre d'une politique monétaire restrictive à travers notamment l'exécution des demandes du Trésor sur la base des encaisses disponibles de ce dernier. Cette stratégie même si elle a été quelque peu assouplie au 4^{ème} trimestre de l'année, en raison des difficultés du Trésor Public, a favorisé une relative stabilité du taux de change et des prix.

A fin décembre 2008, la masse monétaire s'établit à GNF 4 700,53 milliards contre GNF 3 398,24 milliards au 31 décembre 2007, soit un accroissement de 38,3%. Cette progression est la conséquence de la hausse simultanée des avoirs extérieurs nets de GNF 486,01 milliards et des avoirs intérieurs nets de GNF 816,28 milliards.

Entre décembre 2007 et décembre 2008, les avoirs extérieurs nets sont passés de USD 92,64 millions à USD 169,00 millions, soit un accroissement de USD 76,36 millions (82,4%).

Au cours de la période, les réserves de change brutes de la Banque Centrale ont évolué de près de 50% pour se situer à USD 62,95 millions. Cette amélioration est essentiellement imputable à l'encaissement des recettes minières (USD 145,5 millions) et à l'acquisition de devises par la BCRG auprès des banques commerciales (USD 89,9 millions). Malgré ce renforcement des réserves, elles ne couvrent que 0,5 mois d'importations de biens et services. Les avoirs extérieurs des banques commerciales ont enregistré une progression de 43,1% passant de USD 127,12 millions à USD 182,00 millions. La levée de l'interdiction de certaines exportations et le développement de l'exploitation minière sont les facteurs essentiels à l'origine de cet accroissement.

Les avoirs intérieurs nets ont progressé de 27,1% pour se situer à GNF 3 828,46 milliards au 31 décembre 2008. Cette évolution provient d'une hausse de l'endettement net de l'Etat auprès des banques commerciales de GNF 459,64 milliards et d'un accroissement de 18,6% des crédits au secteur privé. L'endettement de l'Etat auprès des banques commerciales par le biais des bons du Trésor résulte de la volonté des autorités budgétaire et monétaire d'éviter la pression sur la Banque Centrale et de financer le Trésor par des moyens sains. Toutefois, l'endettement de l'Etat auprès de la BCRG a connu une augmentation de GNF 137,04 milliards à la fin de l'année 2008.

Au niveau des composantes, la masse monétaire est dominée à fin décembre 2008 par les dépôts en francs guinéens (36%) qui ont gagné 3 points par rapport au 31 décembre 2007. Les dépôts en devises ont également obtenu 3 points sur la période pour occuper 29% de la masse monétaire. Quant à la circulation fiduciaire, elle a perdu 6 points pour retomber à 35% de la masse monétaire.

3.2.3.2 Performances au titre de la convergence macroéconomique

La Guinée a maintenu sa performance enregistrée au cours de l'année 2007 en satisfaisant à un total de quatre (04) critères dont deux de premier rang à savoir le ratio déficit budgétaire sur PIB et le financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale. Cette performance est d'autant appréciable que l'année 2008 a été marquée par une succession de chocs externes (crise alimentaire, flambée des prix des produits énergétiques et crise financière).

Critères de 1^{er} rang

Au cours de l'année 2008, la Guinée a satisfait aux exigences du programme de convergence de la CEDEAO par rapport au déficit budgétaire et son financement par la BCRG.

Déficit budgétaire hors dons/PIB

Pour une norme communautaire de 4%, la Guinée a enregistrée un déficit budgétaire base engagements hors dons de 1,5% contre un ratio de 0,9% en 2007.

Inflation

La réalisation de l'objectif d'inflation maximale de 5% reste toujours une source de préoccupation depuis 2001. Le taux d'inflation a légèrement augmenté en 2008 pour se situer à 13,5%.

Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale

En 2008, l'Etat a sollicité les financements de la Banque Centrale à hauteur 5,8% des recettes fiscales de l'année précédente.

Réserves de Change

S'il y a un domaine où le pays est appelé à réaliser d'énormes efforts c'est bien celui des réserves de changes de la Banque Centrale. En effet, le niveau des réserves officielles demeure une source de préoccupations et la situation ne s'améliore pas de manière sensible. En 2008, le niveau des réserves s'est maintenu à 0,5 mois d'importations de biens et services.

Critères de second rang

Dans le cadre des critères dits de second rang, la Guinée a réussi comme l'année dernière à satisfaire aux exigences liées à la masse salariale et au taux d'intérêt réel.

Arriérés intérieurs

Aucune statistique n'est disponible pour évaluer les performances par rapport à ce critère.

Taux de pression fiscale

S'il faut se féliciter de certaines performances budgétaires enregistrées au cours des deux dernières années, il n'en demeure pas moins que l'administration fiscale doit réaliser des efforts supplémentaires. Malgré une légère amélioration en 2008, le taux de pression fiscale reste largement en dessous de la norme.

Masse salariale/Recettes fiscales

En dépit d'un accroissement constaté en 2008, la masse salariale n'absorbe que 29% des recettes fiscales mobilisées au cours de l'année.

Investissements sur ressources propres

Avec des investissements sur ressources internes qui ne représentent que 12,8% des recettes fiscales, la Guinée est encore loin de la norme communautaire de 20%.

Taux d'intérêt réel

Le taux d'intérêt réel a été légèrement en dépit de la hausse de l'inflation.

Taux de change réel

Depuis 2003, les évolutions nominales combinées à un différentiel d'inflation défavorable par rapport aux principaux partenaires n'ont pas permis le respect de la norme régionale.

Tableau 3.11 : SITUATION DE LA CONVERGENCE DE LA GUINEE

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**	
Critères de premier rang:												
i)	Déficit Budgétaire/PIB	? 4%	5,2	3,4	6,2	8,8	5,9	1,6	2,0	0,9	1,5	3,7
ii)	Taux d'inflation	? 5%	7,2	5,2	6,1	12,9	27,6	29,7	39,1	12,8	13,5	7,7
iii)	Financement BC	? 10% RF n-1	24,0	-0,7	24,5	14,6	26,2	-8,8	54,0	0,0	5,8	0,0
iv)	Reserves brutes de change	?6 mois Imports B/S	2,2	2,8	2,3	1,6	1,2	1,1	0,8	0,4	0,5	1,1
Critères de second rang												
i)	Arriérés intérieurs		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ii)	Recettes fiscales/PIB	? 20%	10,2	11,4	12,0	10,5	9,5	12,2	14,8	13,5	14,7	14,0
iii)	Masse Salariale/Recettes fiscales	? 35% RF	38,2	32,0	31,0	34,3	32,5	23,2	18,4	25,9	29,0	29,2
iv)	Investissements interres/Recettes	?20% RF	7,7	5,5	10,2	12,1	16,1	12,6	12,0	11,9	12,8	12,1
v)	Taux d'intérêt réel	> 0	0,7	2,8	1,3	-8,3	-19,2	-23,0	-20,0	1,8	0,5	4,3
vi)	Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	-3,2	-2,3	-6,7	-5,8	-22,4	-7,0	32,6	-6,5	-4,8
Nombre de critères respectés			1	5	3	1	1	3	2	4	4	5

Source: Banque Centrale, IMAO et AMAO * Estimations ** Prévisions

3.2.3.3 Harmonisation des politiques et arrangements institutionnels

Mise en place et fonctionnement du CNC

Le Comité National de Coordination de la Guinée a été mis en place en 2006. Sa composition a été définie par un arrêté du Premier Ministre. Actuellement, un processus est engagé pour le recrutement d'un Macroéconomiste et d'une Secrétaire bilingue pour animer le secrétariat du CNC. Par ailleurs, en raison d'un changement important de la structure des Départements Ministériels, un projet d'arrêté est également introduit pour définir la nouvelle composition du CNC.

Harmonisation Statistique

La Guinée produit ses comptes nationaux en respectant la nomenclature adoptée au niveau de la CEDEAO dans le cadre du projet PIB comparables. Par ailleurs, le pays a basculé depuis 2006 au SCN 93 et s'apprête à utiliser le logiciel ETTES pour le traitement des données.

En ce qui concerne les prix, la Guinée utilise l'Indice des Prix Harmonisé (IHPC) adopté au sein de l'UEMOA sous l'égide d'AFRISTAT. Actuellement la nomenclature harmonisée au niveau de la CEDEAO (COICOP 12 fonctions) est produite mais pas diffusée.

Mise en œuvre du TEC

La Guinée a adopté depuis 2005 le Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA avec quelques modifications liées notamment aux équipements et intrants agricoles qui sont exonérés à l'importation.

Libre circulation des personnes et des biens

La liberté de circulation et d'établissement des citoyens de la CEDEAO en Guinée est une réalité même si certains voyageurs se plaignent d'abus au niveau de certains postes de contrôle. D'après les autorités guinéennes, les plaintes qu'elles reçoivent des opérateurs économiques concernent essentiellement les transactions commerciales avec certains pays voisins.

3.2.3.4 Perspectives 2009

Si 2008 a été marquée par une importante reprise de la croissance économique, l'année 2009 s'annonce dans un contexte difficile en raison notamment de la crise financière internationale qui s'est muée en crise économique globale. En dépit de ce contexte difficile, le volontarisme des autorités guinéennes transparaît dans les prévisions. Ainsi, les projections indiquent un taux de croissance de 3,9% pour l'année 2009. Cette croissance reposerait sur les performances de certains segments du secteur minier (or et diamant) et le développement des activités dans l'agriculture, le transport et la pêche. Par ailleurs, il est prévu une mobilisation accrue des recettes fiscales et douanières. Le taux de pression fiscale devrait ressortir à 15,3%. De même, les autorités budgétaires prévoient un renforcement de la maîtrise des dépenses notamment courantes. Le ratio dépenses courantes sur PIB devrait passer de 14,3% en 2008 à 13,1% en 2009. Sur le plan monétaire, les autorités envisagent la poursuite du financement des opérations de l'Etat sur la base des encaisses disponibles du Trésor. Ainsi, la croissance de la masse monétaire sera largement maintenue en deçà de l'accroissement du PIB nominal. Ce qui devrait contribuer à favoriser le processus de stabilisation des prix. Le taux d'inflation en glissement annuel devrait tomber à 7,7% en 2009.

Toutefois, l'impact déjà sévère de la crise internationale sur la demande de matières premières, notamment la bauxite qui représente près de 50% des exportations guinéennes (25% du PIB,) risque d'avoir des répercussions importantes sur l'économie du pays. Aussi, le secteur du Bâtiment risque d'être très touché par le ralentissement attendu des envois des fonds des travailleurs guinéens établis à l'étranger. Par ailleurs, tous les observateurs s'accordent sur un net ralentissement des activités économiques au cours du 1^{er} trimestre suite à l'incertitude liée au changement de régime. Dans ce contexte, la croissance économique attendue pourrait difficilement dépasser 3%. Aussi, le marché de devises risque d'être très tendu en raison de la baisse des recettes en devises du secteur minier et la chute des envois d'argent des guinéens établis à l'extérieur. Ce qui pourrait affecter le niveau des réserves de change qui est déjà très faible au regard des potentialités.

Par ailleurs, les difficultés de trésorerie du Trésor Public qui en résulteraient pourraient avoir pour conséquence un recours accru au financement monétaire qui a été relativement maîtrisé au cours des deux dernières années grâce à la mise en œuvre d'une politique budgétaire rigoureuse combinée à une politique monétaire restrictive. Cette situation pourrait entraîner la dégradation des fondamentaux de l'économie notamment l'explosion du déficit budgétaire, la dépréciation de la monnaie nationale, l'aggravation des tensions inflationnistes.

Dans ce contexte économique et financier très tendu, il faut se réjouir de l'engagement des nouvelles autorités dans la lutte contre la corruption, la moralisation des affaires publiques et le recouvrement des créances de l'Etat. En effet, les ressources qui seront récupérées pourront permettre de compenser en partie les pertes de recettes dues à la crise économique internationale et à l'attentisme des opérateurs économiques nationaux.

En termes de convergence macroéconomique, le pays pourrait renforcer sa performance en 2009 en respectant un critère en plus des quatre réalisés en 2008.

3.2.3.5 Conclusion et recommandations

L'économie guinéenne a connu en 2008 un important regain d'activité mais la situation macroéconomique du pays reste très fragile. En effet, malgré des résultats satisfaisants sur le plan monétaire et budgétaire, l'inflation, le déficit du compte courant et le niveau des réserves officielles de change continuent d'être des sources de préoccupation. Dans ce contexte, la crise économique globale risque d'avoir d'importantes répercussions en raison notamment du peu de diversification du secteur extérieur.

Pour les prochaines années, les plus grands défis de l'économie guinéenne concernent la relance de la croissance, la stabilisation des prix, la pérennisation des acquis en matière de politique budgétaire et monétaire et l'amélioration du secteur extérieur. Dans ce cadre, la mise en œuvre des recommandations ci-après s'avère indispensable :

1. le respect des engagements pris auprès du Groupe International de Contact notamment en ce qui concerne le processus électoral afin de permettre un retour rapide des bailleurs de fonds ;
2. le maintien d'un environnement interne favorable à la paix sociale à travers notamment la poursuite du dialogue avec les forces vives de la nation (syndicats, société civile et partis politiques) ;
3. la levée dans les meilleurs délais de l'interdiction de certaines exportations en raison du fait que cette mesure qui ne sied pas au contexte actuel, marqué par une tendance à la baisse de l'inflation sur le plan international, mais pénalise inutilement les producteurs guinéens ;
4. la poursuite de la politique de financement zéro du déficit budgétaire qui a favorisé ces deux dernières années l'amélioration des comptes budgétaires, la stabilité relative du franc guinéen et une meilleure maîtrise des pressions inflationnistes ;
5. la poursuite des audits et du recouvrement des créances de l'Etat dans le respect des procédures judiciaires. Pour être efficace, cette mesure devrait être combinée au renforcement du contrôle des dépenses notamment celles liées à l'armée qui auraient connue une forte progression au cours du 1^{er} trimestre 2009 ;
6. la conduite d'une politique monétaire adaptée à la conjoncture marquée par la crise financière internationale à travers notamment l'identification des stratégies efficaces favorisant le financement du secteur privé par le système bancaire ;

7. l'amélioration de la gestion des finances publiques en réduisant les dépenses improductives de manière à dégager des ressources substantielles pour l'investissement. Le ratio dépenses d'investissements sur ressources propres de la Guinée est l'un des plus faibles de la sous-région ;
8. le renforcement des efforts visant l'amélioration de la fourniture d'eau et d'électricité pour favoriser le développement des petites activités économiques ;
9. l'assainissement de l'environnement des affaires de façon à favoriser la concrétisation des investissements massifs attendus notamment dans le secteur minier. Pour ce faire, la conduite de la révision des conventions minières devrait privilégier la concertation de manière à éviter le piège des procédures coûteuses et à l'issue incertaine, qui pourraient affecter dangereusement la crédibilité du pays aux yeux des investisseurs;
10. la poursuite des négociations avec le FMI dans le cadre du programme en cours en vue de parvenir rapidement au point d'achèvement de l'initiative PPTE.

3.2.4 NIGERIA

Dépendant de l'exportation de pétrole brut, l'économie du Nigeria a été relativement solide ces dernières années en enregistrant des taux réels de produit intérieur brut (PIB) au dessus de 6,0 pour cent avec une inflation allant de 6,0 à 12%. Malgré une amélioration de la gestion de la politique budgétaire, le pays rencontre des difficultés dans la mobilisation de l'impôt sur le revenu. La politique monétaire a été sujette à une considérable pression bien que la Banque Centrale du Nigeria ait été à la hauteur de la tâche en contrôlant l'excédent de liquidité, spécialement, par la stérilisation des afflux massifs de devises étrangères pendant ces dernières années et par des efforts destinés à maintenir une stabilité macroéconomique. Cependant, des troubles sociaux implacables dans le delta du Niger, des fournitures d'électricité erratiques et une demande intérieure croissante constituent des risques de baisse pour la relative stabilité macroéconomique.

L'analyse de la performance économique en 2008 a bien montré que l'économie est restée en expansion bien que le niveau de la stabilité macroéconomique ait décliné. Bien que le niveau de l'activité économique ait ralenti durant le second et le troisième trimestres, il a accéléré durant le 4ème trimestre permettant au pays de réaliser le même taux réel de produit intérieur brut (PIB) de 6,4% atteint l'année précédente. L'inflation a défié les tendances saisonnières en montant en flèche tout au long de l'année au moment où l'inflation moyenne (année par année) passait de 5,5 % à 14,9 % en 2008. La pression inflationniste vécue durant l'année est attribuée aux effets combinés d'une demande domestique croissante créée par les conditions d'excédents de liquidité, la hausse des prix du pétrole et des aliments sur l'international ainsi que sur les marchés intérieurs de matières premières. La monnaie intérieure a reculé par rapport au dollar US et à l'Euro dans tous les secteurs du marché

des devises étrangères en grande partie à cause de développements économiques globaux et financiers défavorables. Les taux d'intérêt qui avaient affiché jusque là des tendances à la baisse ont pris une tendance à la hausse en 2008, reflétant ainsi le coût élevé du capital. En outre, le prix en déclin rapide du pétrole brut a été une cause majeure d'inquiétude pour les autorités au Nigeria étant donné son impact potentiel sur les opérations fiscales et l'économie de façon générale.

La croissance du rendement général de 2008 qui était estimée à 6.4 % était conduite durant l'année précédente par des performances fortes dans les domaines des minerais massifs, les télécommunications, les finances et les assurances, le commerce de gros et de détail, la construction et les secteurs de la construction. Cependant, le rendement global du secteur agricole a décliné de 7,2 % à 6,5 %. Il a été également noté que les activités des secteurs du pétrole brut et de gaz naturel qui constituaient environ 39,9 % du PIB ont continué de baisser enregistrant un taux de rendement négatif de 4,8% suivant un degré similaire de récession en 2007. La contre performance dans le secteur du pétrole a été attribuée à une demande déclinante des exportations et des troubles permanents dans le Delta du Niger.

Le gouvernement fédéral du Nigeria a continué d'appliquer des mesures de politique budgétaire prudente résultant dans un déficit budgétaire marginal global de 0,2 % du PIB en 2008. Le déficit budgétaire a été généralement au dessous de 1,0% ces dernières années. Bien que le Nigeria ait connu ces dernières années une augmentation des recettes conduite par des prix favorablement élevés du pétrole brut, les autorités ont cherché à contrôler la demande intérieure en faisant en sorte qu'une conformité stricte avec le règlement budgétaire basé sur le pétrole adopté ces dernières années et qui exige le transfert des excédents de recettes tirés du pétrole (valeur au dessous du prix budgétisé du pétrole et du niveau de la production) dans un compte d'excédent de brut ouvert à la Banque Centrale du Nigeria. Les recettes totales ont augmenté de 37,0% à N 7 756,6 milliards, représentant 32,3 % du PIB en 2008 comparé aux 27,2 % de l'année précédente. Une autre analyse de la structure des recettes a indiqué que le Nigeria tire ses recettes des ressources basées sur le pétrole (constituant 94,8%, à la fois impôts et non imposables). Pour faire face au risque potentiel lié à cette très grande dépendance, le Federal Inland Revenue Service (le Service Fédéral des Impôts Intérieurs) a initié un nombre de mesures politiques visant à améliorer le niveau des recettes tirées des ressources autres que le pétrole, en incluant l'intensification et l'application des impôts, l'audit, le recouvrement et les mécanismes de suivi, l'introduction des chiffres d'identification des contribuables, l'informatisation des opérations fiscales et le renforcement des capacités afin d'améliorer la conformité et l'efficacité de la perception et le développement d'une politique fiscale nationale pour assurer de meilleures pratiques dans l'administration fiscale. Néanmoins, le total élevé des états des recettes environ 40,7% des recettes totales, a été retenu pour financer les opérations fiscales du gouvernement en 2008. La politique fiscale du Gouvernement a été généralement prudente et dans les estimations programmées pour l'année. Quant au déficit marginal, il a été principalement financé par les ressources intérieures, particulièrement celles

du secteur privé à l'exception des banques. Le gouvernement a maintenu une position favorable net avec la Banque Centrale.

Bien que la politique monétaire ait été destinée au départ à être restrictive en 2007 et 2008, les autorités ont relâché cette initiative politique à cause de certaines difficultés rencontrées durant le cours de cette période des deux années, émanant de la crise financières globale et d'une crise concomitante du crédit. Afin d'atténuer les conditions monétaires strictes, de stimuler l'économie et d'assurer le fonctionnement normal du système financier, les autorités monétaires ont adopté un certain nombre de décisions politiques, y compris la réduction du taux monétaire de 10,3 % à 9,8 %, la réduction du ratio de liquidité de 40,0 à 30,0 %, la réduction de la **net pen position** des devises étrangères de 20,0 % à 10,0% du fonds des actionnaires ; les autorités ont également permis des transactions en rachat contre les titres éligibles. De plus, la Banque Centrale a décidé aussi de participer activement au marché interbancaire des devises étrangères et d'augmenter les transactions concernant les titres sur le marché financier. Les décisions de politique monétaire ont eu comme résultat une augmentation de 29.6% de la réserve en monnaie, des fonds d'exploitation de la Banque Centrale du Nigeria, comparés aux 22,6% en 2007. Par conséquent, la vaste masse monétaire (M²⁺) a augmenté de 44,2 % et 58,8% en 2007 et 2008 respectivement. L'augmentation de la liquidité a été conduite par des développements d'actifs étrangers nets et par des crédits que des banques de dépôt d'argent ont accordé au secteur privé. Même si le taux de croissance des actifs étrangers nets étaient en déclin durant les dernières années, il a contribué d'environ 22,0 % à l'injection de liquidité tandis que les crédits accordés au secteur privé ont représenté 51,7%. La hausse de l'importante masse monétaire a eu comme résultat une augmentation de 21,0 % et 66,7 % respectivement de la monnaie avec le public à l'exclusion des banques et les demandes de dépôts.

Les données provisoires indiquent que la balance des paiements est restée stable tandis que la balance globale des excédents est montée de 11,5% du PIB en 2007 à 18,1%. Le solde positif du compte courant s'est amélioré de façon significative en raison de l'effet de la montée en flèche du prix du pétrole brut en 2008 en dépit de la relative réduction de la production et du volume des exportations. Cependant, le volume des exportations des produits autres que le pétrole a baissé de 1360,3 millions de dollars US à 800.8 millions de dollars US, soit 18,9 % du PIB en 2008. En plus, le capital et les comptes généraux ont enregistré une baisse considérable des portefeuilles d'investissements au moment où les investisseurs étrangers se sont défaits de leurs participations à la suite de crise financière mondiale. Les développements de la balance des paiements ont conduit à une augmentation modérée du stock des réserves extérieures de 51 333,2 millions de dollars US à 53 000,4 millions de dollars US, soit l'équivalent de 14,7 % de la couverture des importations. La monnaie intérieure a enregistré une pression importante dirigée par une hausse de la demande des devises étrangères au moment où les afflux privés se réduisaient et les prix du pétrole baissaient sur le marché international, spécialement, durant la seconde moitié de 2008. Le stock des créances extérieures du pays est resté à 3 704,1 millions de dollars US, représentant 1,8% du PIB avec le taux du service de la dette resté à environ 0,2 % des marchandises et des

services non facteurs, indiquant ainsi une position durable de la dette extérieure élevée.

3.2.4.1 ETAT DE LA CONVERGENCE

En ce qui concerne la convergence macroéconomique, la performance du Nigeria a été très encourageante, bien que l'évaluation indique que le pays a fait des progrès négligeables ces dernières années. Le Nigeria a maintenu sa performance dans le cadre de la réalisation de cinq objectifs en 2007 mais a laissé passer le critère de la stabilité du taux d'échange réel. La performance sous les critères primaires et secondaires était comme suit :

a) Critères Primaires

Comme les années passées, Le Nigeria a rempli trois des critères primaires, c'est-à-dire, le déficit budgétaire, le financement du déficit de la Banque Centrale et les réserves extérieures brutes. Les détails de la performance étaient les suivants :

➤ Déficit Budgétaire/PNB $\leq 4\%$

Les données provisoires montrent que les opérations budgétaires du gouvernement central en 2008 résultaient d'un déficit budgétaire marginal (sur la base d'engagement mis à part les subventions) de 0,2 % du PIB. Depuis 2003, le pays a atteint l'objectif exigé en dépit du règlement relatif au pétrole à la mode et selon laquelle un montant de 3.154, 4 milliards de Naira a été retenu en faveur des opérations budgétaires du gouvernement. Le Nigeria est à mesure probablement de respecter cet objectif en 2009 avec un projet de déficit budgétaire de 0,4% du PIB.

➤ Inflation $\leq 5\%$

En tenant compte de ce critère, la performance du pays a décliné pendant l'année en revue. L'inflation de fin de période est montée en flèche partant de 6,6 % à 15,1 % en fin 2008, sous l'effet de la demande intérieure émanant de la hausse continue de la liquidité telle qu'elle se reflète à travers les augmentations persistantes des prix des aliments et des composantes autres que les aliments de l'indice des prix à la consommation. Ainsi, le Nigeria a dépassé l'objectif maximum prescrit des 5,0 % de 10,1 points de pourcentage. Les pressions inflationnistes ont été suscitées par les développements monétaires et la montée générale des prix des aliments⁵. Les données disponibles concernant l'indice des prix à la consommation du premier trimestre de 2009 indiquent que les pressions inflationnistes s'atténueraient modérément en 2009 tandis que le niveau du prix général augmenterait de 1,9 %, représentant un taux d'inflation annualisé de 7,7%⁶. Le ralentissement des prix s'explique par le déclin des prix du pétrole brut et la consolidation attendue de la politique monétaire.

⁵ La flambée des prix des produits alimentaires de 1,9% en décembre 2007 à 16,1 % en décembre 2008.

⁶ Le niveau général des prix a augmenté de 2,5 % durant la période correspondante en 2007.

➤ **Financement du Déficit Budgétaire ≤ 10% des recettes fiscales des années précédentes**

Etant donné les mesures prudentes de politique fiscale qui ont été adoptées durant cette période, la banque centrale n'avait pas satisfait les opérations budgétaires du gouvernement. Plutôt, les données disponibles indiquent que le gouvernement a amélioré sa position nette avec la Banque Centrale.

➤ **Réserves extérieures brutes ≥ 6 mois de couverture des importations**

Les stocks de réserves extérieures brutes à la fin de 2008 sont restés à la hauteur de 14,7 mois de couverture des importations, bien que le niveau des réserves relatif aux importations ait baissé de 17,4 mois à la fin de 2007. Le déclin relatif au nombre de couverture des importations a été attribué à la hausse des factures d'importations liée à la fois au pétrole et aux produits autres que le pétrole. De façon constante, le Nigeria a rempli ce critère en raison des bénéfices avantageux qu'il a tirés des exportations de pétrole brut.

Tableau 3.12 : SITUATION DE LA CONVERGENCE DU NIGERIA

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	2,7	5,8	5,9	2,8	1,7	1,3	0,6	1,2	0,2	0,4
ii) Taux d'inflation	≤ 5%	14,5	16,4	12,1	23,8	10,0	11,6	8,5	6,6	15,1	7,7
iii) Financement BC	≤ 10% RF n-1	0,0	29,3	0,0	19,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves brutes de change	≥6 mois Imports B/S	13,6	11,3	9,9	8,5	16,1	11,8	15,1	17,4	14,7	14,6
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ii) Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	16,7	19,5	14,0	15,7	14,8	17,2	14,9	11,7	16,2	13,5
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	34,5	26,4	47,2	32,6	33,8	17,9	19,5	31,6	31,2	24,3
iv) Investissements interres/Recettes fiscales	≥20% RF	29,3	40,3	30,7	21,4	20,3	20,6	20,0	31,2	24,6	26,4
v) Taux d'intérêt réel	> 0	-1,5	4,0	-8,4	-20,6	-5,6	-10,1	-6,5	-3,0	-12,1	-5,7
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	11,1	-0,5	-5,1	2,7	15,3	7,3	-1,9	10,8	4,6
Nombre de critères respectés		5	4	4	4	5	5	5	6	5	6

SOURCE: CBN: * projections

b) Critères Secondaires

La performance selon le critère secondaire n'a pas été très encourageante et comme le pays n'a pu maintenir que deux des six critères imposés, à savoir, ceux qui ont trait à la masse salariale (charges salariales) et à l'investissement public.

➤ **Les Arriérés Intérieurs (>0)**

La performance selon ce critère n'a pu être évaluée en raison du manque de données. Ce critère est très important durant l'évaluation du niveau de la viabilité fiscale et la crédibilité des autres données relatives aux autres variables. A cet effet, on demande au Ministère Fédéral des Finances de nous faciliter le suivi de ce critère en fournissant des données fiables y relatives.

➤ **Revenu Fiscal/PNB ≥ 20%**

Même si le Nigeria n'a pas atteint cet objectif en 2008, les données montrent que la performance selon ce critère s'est améliorée considérablement. Le volume du revenu fiscal concernant le PIB était de 16.2 % comparé aux 11,7 % en 2007. La performance optimale enregistrée en 2007 a été en partie imputée à l'adoption de la structure des droits de douane extérieurs de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO) (avec relativement des taux plus bas) et en partie par les troubles sociopolitiques dans certaines parties du pays, particulièrement dans le Delta du Niger. L'amélioration relative en 2007 est en partie due à une augmentation de l'impôt sur le bénéfice tiré du pétrole et les redevances et en partie grâce aux efforts de réforme envers des rendements plus élevés des impôts sur le revenu, l'impôt sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directs.

➤ **La Masse Salariale/L'Impôt sur le Revenu ≥ 35.0%**

Le Nigeria a atteint l'objectif exigé depuis 2003. Cependant la production en 2007 et 2008 a été relativement plus élevée que les chiffres enregistrés en 2005 et 2006 suivant la performance sous optimale de la mobilisation en 2007 et les réajustements des allocations payées aux travailleurs du service public dans le cadre d'un programme de réformes des services au cours de l'année couverte par la revue.

➤ **L'Investissement Public/L'Impôt sur le Revenu ≥ 20%**

A 24,6%, le pays a atteint le but visé par ce critère. Toutefois, cela a marqué un déclin du niveau des investissements publics enregistrés en 2007 auxquels le gouvernement a injecté des fonds massifs en faveur des infrastructures et de l'agriculture selon des initiatives présidentielles spéciales.

➤ **Les Taux d'Intérêt Réels Positifs (>0)**

D'après ce critère, le Nigeria n'a jamais pu réaliser cet objectif durant les dix dernières années. Mesuré comme étant la différence entre le taux des épargnes minimales et l'inflation, les taux d'intérêt réel négatifs ont prédominé à cause du taux d'épargne relativement faible et d'une grande inflation. La persistance du taux d'intérêt réel négatif est nuisible aux épargnes privées et, peut à la longue, affecter les investissements privés et les perspectives de croissance du pays. Ajouté à un grand écart entre les épargnes et les taux des prêts, les taux d'intérêt réel négatifs peuvent contrarier les efforts d'une intermédiation financière.

➤ **La Stabilité du Taux d'Exchange Réel**

Par rapport à la stabilité du taux d'échange réel mesurée en utilisant le taux d'échange réel effectif dans une tranche fluctuante de $\pm 5,0$ %, le Nigeria n'a pas atteint ce critère durant la période couverte par le rapport. Cet échec peut être imputé à une grande inflation et une fluctuation relativement élevée du taux d'échange obtenu contre les monnaies étrangères.

3.2.4.2 POLITIQUES D'HARMONISATION

Le Développement des Systèmes de Paiement

Le Nigeria a établi un système de paiement automatisé avancé connu sous le nom de CBN Système de Transfert de Fonds Interbancaire (CSTFI). Ce système, qui incorpore le RTGS et l'établissement des chambres de compensations automatisées, est destiné à réduire les retards dans le paiement des instruments de compensation, réduire les transactions en espèces et renforcer le mécanisme de transmission de la politique monétaire.

En 2007, la Banque Centrale du Nigeria (BCN) a adopté une stratégie nationale pour le développement d'un programme de paiements (vision 2020) visant à approfondir l'utilisation des systèmes électroniques de paiement pour les transactions des secteurs public et privé, y compris le paiement des salaires et des retraites à travers des dépôts directs. L'initiative comprend l'établissement d'un mécanisme de système central de cartes de paiement visant à garantir le recours à l'interopérabilité et l'interconnectivité continues des prestataires de services électroniques. Dans le but d'améliorer encore la qualité des opérations bancaires, les autorités ont aussi revu les règlements de la chambre de compensation bancaire pour refléter les récents développements intervenus dans l'industrie bancaire, y compris l'introduction d'instruments électroniques et la réduction du cycle de compensation de l'arrière-pays de cinq à trois jours. En 2008, la BCN a initié un travail relatif à la préparation d'un cadre régulateur et des directives en vue de réglementer les questions opérationnelles concernant l'approvisionnement et l'usage des téléphones cellulaires ainsi que d'autres formes de paiement électronique. En outre, les autorités bancaires ont adopté un chèque national standard et initié des stratégies visant à harmoniser les standards des formes électroniques de paiement. En plus, les autorités ont initié un programme destiné à relier les transactions du marché du Capital au système de transfert de fonds interbancaires BCN, dont l'achèvement est prévu en 2008.

Ces initiatives ont contribué à une augmentation significative des paiements, à la fois en termes de volume et de valeur des chèques, ATMs et des transactions de points de vente (PDV). En suivant les progrès technologiques dans ce domaine, la Banque Centrale a réussi à réduire le cycle de compensation à deux jours (t+2) à travers le pays. L'utilisation de l'Internet pour les paiements des marchandises et des services a également augmenté.

L'Harmonisation des Lois et les Règlements Bancaires

La Loi relative à la Banque Centrale du Nigeria (Loi CBN no.24) a été amendée en 2007. La nouvelle Loi vise à accroître une automatisation opérationnelle de la BCN conformément aux standards internationaux. D'autres éléments essentiels de cette Loi nouvellement promulguée ont trait aux provisions limitant le financement du déficit budgétaire permettant ainsi à la Banque d'augmenter le capital social autorisé et le fonds général de réserve, d'étendre l'adhésion au Conseil d'administration en y incluant le Comptable Général de la Fédération, d'établir un comité de politique monétaire, d'accorder une plus grande flexibilité à la banque dans la sélection des instruments et des actifs pour les besoins de gestion des réserves et de donner le droit à la Banque d'entamer des arrangements concernant le partage des informations avec les organismes de réglementation à l'extérieur du Nigeria.

En 2008, la BCN a initié aussi des arrangements pour la revue de la Loi sur la Banque et les Autres Institutions Financières (LBAIF) de 1991. Les travaux ayant trait à ce document se poursuivent toujours et il est attendu qu'ils soient bientôt finalisés.

L'Harmonisation Statistique

Le programme d'harmonisation statistique avance progressivement. Le Nigeria a adopté depuis 2006 la classification de la consommation individuelle par objectif de la nomenclature (COICOP). La détermination de l'indice des prix à la consommation (IPC) couvre le pays entier avec des débouchés pour les recouvrements des prix à travers les zones rurales et urbaines. Le Service des Statistiques révisé actuellement le poids des articles dans le panier du consommateur afin de donner une nouvelle base à l'indice en utilisant le récent résultat de l'Etude des Standards de Vie de 2003/4. En considérant la présentation des Comptes Nationaux, le Nigeria a adopté la méthodologie SNA 93 et travaille présentement sur la mise à jour des données du PIB de 2007 en utilisant un nouveau format.

Le Schéma de Libéralisation du Commerce de la CEDEAO (SLCC)

Le SLCC avance progressivement au Nigeria. Les autorités ont initié un programme pour réduire le nombre des barrages routiers autorisés pour mettre en place des guichets uniques de postes de contrôle qui permettent de remplir en une seule fois les procédures d'immigration, les inspections de douane et de police le long de chacune des routes d'entrée du pays. L'achèvement de ce programme faciliterait la libre circulation des biens à travers les frontières du pays. Le Service des Douanes du Nigeria a également lancé un programme destiné à la modernisation des procédures de déclaration en douane dans les postes frontaliers et dans les ports. Les derniers obstacles demeurent les lourdes déclarations en douane, la vérification des certificats d'origine, le remboursement de la perte d'un revenu sous ce système et les décisions unilatérales anti-commerce contre les pays voisins visant à protéger les industries du pays ainsi que les produits agricoles tout en se prémunissant contre les effets négatifs d'une libéralisation totale sur la balance de paiement. Pour améliorer la coopération entre les pays membres de la CEDEAO, les autorités du Ministère Fédéral du Commerce et de l'Industrie ont demandé l'organisation d'un forum de discussions pour examiner des questions pertinentes du SLCC. En outre, les autorités ont également demandé le transfert du calendrier du SLCC du Ministère Fédéral des Affaires Etrangères au Ministère du Commerce et de l'Industrie pour garantir une coordination et sa mise en application.

En ce qui concerne les tarifs extérieurs communs, le Nigeria a adopté la structure à quatre bandes de la CEDEAO (0,0% pour les articles sociaux de base, 5,0% pour les matières premières, les biens d'équipement et les importations spécifiques, 10,0% pour les articles intermédiaires et 20,0% pour les biens de grande consommation). Suite à la conclusion de pertinentes études, le pays a adopté une 5^{ème} bande de 35,0% pour certaines matières premières non essentielles. Les autorités sont en train de négocier avec la Commission de la CEDEAO pour que tous les pays membres réalignent leurs lignes tarifaires à cette nomenclature à cinq bandes. Les négociations se

poursuivent afin de pouvoir harmoniser la classification du pays à celle qui a été recommandée par la CEDEAO. En réalisant cet objectif, les autorités envisagent de synchroniser le commerce aux régimes tarifaires afin de réaliser une politique cohérente en faisant de sorte que la structure du *CET* reflète les classifications d'un produit, spécialement, les produits sensibles.

Les fonctionnaires du Ministère du Commerce et de l'Industrie ont également indiqué qu'ils sont en train de revoir le contenu de l'Accord de Partenariat Economique UE-CEDEAO pour déterminer les avantages que présenterait l'entrée dans les accords commerciaux. Au moment où ils entreprenaient de suivre les accords régionaux, les fonctionnaires ont demandé aux membres de la CEDEAO de s'occuper des contraintes du côté de l'offre avant d'encourager le commerce avec l'Union Européenne afin d'augmenter leur capacité à commercer à terme égal et de contrôler tout impact négatif possible sur le niveau du chômage dans les pays membres.

Le Compte de Capital et la Libéralisation du Marché Financier

En plus du Système d'Enchères au Rabais des Ventes en Gros et d'autres mesures introduites en 2006 dans le but de libéraliser le marché des devises étrangères, les autorités financières ont mis en application d'autres mesures politiques visant à enlever certaines restrictions sur le capital et les comptes généraux. Ainsi, l'année 2007 a vu la libéralisation des transactions du capital, les opérations financières de crédit, les investissements directs étrangers (à la fois flux et sorties) et les transactions personnelles de capital. Il est garanti aux investisseurs le rapatriement sans restriction de leurs recettes de même qu'il leur est permis de liquider leurs investissements sans aucune restriction. En plus, il est permis aux investisseurs étrangers d'accorder des prêts à des entités privées. Il est aussi permis aux résidents d'investir dans les titres libellés en devises étrangères et de faire rapatrier leurs recettes. Il est également garanti aux titulaires de comptes en devises étrangères et de comptes ordinaires un accès sans restriction à leurs fonds tandis que les exportateurs ont la liberté de retenir les recettes tirées de leurs exportations. En outre, il n'y a aucune limite au pourcentage de participations étrangères dans les compagnies reconnues au Nigeria.

Néanmoins, les contrôles partiels existent toujours sur les transactions immobilières, les limitations des positions des devises étrangères, le capital et les instruments de marché monétaire. Bien que les investisseurs jouissent d'un accès sans entraves aux biens immobiliers, la terre appartient à l'Etat. Les investissements dans les titres du marché monétaire doivent durer une échéance d'au moins une année. En ce qui concerne les limites des risques en devises étrangères, les banques de dépôt doivent agir dans une position nette ouverte limite de 20,0% sur les fonds de leurs actionnaires.

3.2.4.3 Les Conclusions et les Recommandations

Le pays compte principalement sur les revenus générés par ses transactions en pétrole brut. La politique fiscale s'est améliorée sensiblement durant ces récentes années. Toutefois, la politique fiscale a été sous une pression considérable à cause des injections de devises étrangères massives dans l'économie et la liquidité créant ainsi les activités des banques de dépôts

d'argent. Ces développements ont contribué à une montée en flèche de l'inflation durant la période sous revue. La monnaie intérieure s'étant appréciée vis-à-vis de quelques unes des monnaies étrangères a contribué à un relatif déclin de la compétitivité du pays tel que mesurée par la stabilité du taux réel de change. En outre, la persistance du taux d'intérêt réel négatif pourrait avoir une incidence sur la campagne d'investissement du gouvernement. En ce qui concerne le critère de convergence macroéconomique, la performance du pays ne s'améliore pas aussi rapidement qu'il avait été prévu. Le Nigeria se trouve face à des enjeux d'inflation, d'impôt sur le revenu, de taux d'intérêt réel positif et de stabilité de taux de change réel.

Compte tenu des développements précités, les recommandations suivantes s'avèrent pertinentes :

1. renforcer les structures de collectes d'impôt institutionnel et agrandir l'assiette des impôts afin de diversifier les sources de revenus ;
2. renforcer la politique monétaire pour s'occuper du persistant problème d'excès de liquidité en émettant des instruments financiers moyen et long terme qui rapportent gros et intensifier les opérations de marché libre ;
3. adopter une politique d'intérêt réel réaliste afin d'encourager l'investissement privé ;
4. continuer à bloquer le revenu supplémentaire provenant de la montée en flèche des prix du pétrole brut afin de contrôler la demande globale et l'inflation ;
5. établir une infrastructure pertinente et des entreprises économiques en faveur des pauvres afin de pouvoir offrir des emplois dans le delta du Niger et faire ainsi face aux troubles sociaux qui sévissent dans cette zone.

3.2.5 LA SIERRA LEONE

L'économie de la Sierra Leone a été en expansion durant ces dernières années à cause d'investissements massifs dans l'économie, spécialement, dans les secteurs agricole et minier. Cependant, des contraintes existent toujours dans le secteur réel. La prépondérance fiscale a été un problème majeur à cause de faibles revenus, de demande relativement élevée pour les dépenses gouvernementales, principalement, dans l'éducation, les services de santé et le développement des infrastructures. Les déficits budgétaires qui en ont résulté ont été souvent monnayés entraînant des pressions inflationnistes. Pour faire face à ce problème fiscal, le gouvernement a introduit un système de budget de trésorerie pour faciliter le contrôle des dépenses excessives. La balance des paiements a été aussi sous une considérable pression du fait d'une forte demande intérieure en faveur des importations (à la fois de produits pétroliers et autres).

Une analyse des données provisoires de 2008 indique que l'économie a connu des conditions difficiles à la fois sur les fronts extérieurs et intérieurs. Caractérisé par les prix élevés des aliments et du pétrole brut et les crises financières globales, l'environnement extérieur a posé certains défis tandis que

l'environnement intérieur a été soumis à une réduction des activités économiques, enregistrant un taux réel de PIB de 5,5 % comparé aux 6,4 % en 2007. Bien que les autorités aient atteint l'objectif cible de 15,6% du programme pour 2008, l'inflation est restée élevée à travers toute l'année du fait de la combinaison de facteurs dont les prix des aliments et du pétrole brut qui sont restés élevés sur le marché international des matières premières du fait des contraintes de l'offre et d'une demande intérieure croissante. Pour faciliter le contrôle des pressions inflationnistes, le gouvernement a pris une action proactive en réduisant les tarifs douaniers et les autres impôts indirects sur les produits alimentaires importés.

Le ralentissement de l'activité économique était principalement dû à la baisse de la performance du secteur minier puisque les niveaux de production de la plupart des minéraux (diamant, or, bauxite et rutile) ont enregistré une croissance négative en 2008. La production dans ce secteur a été handicapée par la suspension temporaire des opérations de Koidu holding et l'effondrement de la seconde drague de la Sierra Rutile Mines. On estime que le secteur agricole a contribué le plus à la croissance dans la production suivi par le secteur des services et le secteur industriel, particulièrement, les mines, la construction et les carrières. Avec l'assistance des partenaires au développement du pays, le Gouvernement a accordé la priorité aux infrastructures et les investissements dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie en 2008.

La politique fiscale est restée faible entraînant une production de 6,4% comparée au 5,6% de l'année précédente. La situation fiscale en voie de détérioration est imputée à un revenu total dont la projection a été moindre et des investissements industriels extrabudgétaires. Le déficit budgétaire a été grandement financé à partir de sources intérieures, particulièrement, les tirages sur les dépôts MDRI à la Banque de la Sierra Leone et les emprunts du gouvernement à travers le système commercial bancaire. Néanmoins, cette méthode de financement a eu un impact marginal sur les prêts du secteur privé puisque le niveau de la demande de dépôts a augmenté de 31,1 % comparé aux 12,1% de 2007. Les retards dans le déboursement d'appui budgétaire ont le plus souvent conduit à une avance temporaire de la Banque de la Sierra Léone qui était somme toute dans les limites requises. L'analyse a montré encore que le pays avait un espace fiscal adéquat pour emprunter à l'étranger puisque la position de la dette externe a été maintenue à 33,3% du PIB et le service de la dette ainsi que les exportations de marchandises et des services non facteurs de 2,5 %.

A la suite de la crise financière globale et les prix en hausse des aliments et des produits pétroliers et les retards notés dans le déboursement des fonds du programme des bailleurs (menant à une avance temporaire des opérations fiscales du gouvernement), la politique monétaire a été entravée par le manque apparent d'instruments financiers adéquats. Dans le but de renforcer sa capacité pour les opérations monétaires, la Banque de la Sierra Léone a introduit des bonds du Trésor à long terme (des instruments de six mois et d'un an) en 2008 dans une tentative destinée à intensifier ses opérations de marché ouvert. Comme lors de l'année précédente, la politique monétaire a été

généralement restrictive en 2008 puisque l'argent de réserve, objectif d'exploitation de la banque centrale, a augmenté de 10,2 % en 2008 comparé aux 26,0% en 2007. La vaste masse monétaire a augmenté de 22,5% en 2008, au même taux enregistré que l'année précédente. L'expansion de la masse monétaire est reflétée principalement dans une importante croissance (36,1%) de la demande de dépôts. La Banque de la Sierra Léone a contrôlé la croissance de l'argent et du crédit à travers des opérations énergiques de marché ouvert et des interventions sur le marché de devises étrangères. Le mouvement de la structure des taux d'intérêt était mélangé. Le rendement des dépôts à moyen terme (moins de six mois) a décliné tandis que sur les longs termes les actifs financiers ont augmenté. Le rendement annuel des bons de Trésor du gouvernement sur 91 jours, indice de délai, a décliné de 21,2 % en 2007 à 9,1% reflétant une augmentation de l'exigence de l'emprunt du gouvernement. Le taux moyen d'épargne a baissé marginalement de 50 ,0 points de base à 7,3% tandis que le taux de prêt moyen a augmenté de 200 points de base à 30 ,0%, aggravant encore le grand écart entre les taux d'épargne et les taux de prêt.

La balance de paiement a été encore l'objet d'un déclin en 2008 à cause des contraintes liées au compte de commerce des marchandises résultant d'un environnement externe défavorable, conduisant à une importante augmentation du volume et de la valeur des aliments importés, du pétrole et des lubrifiants. La croissante facture des importations ajoutée à une réduction importante des devises étrangères (flux de capitaux et d'investissements directs étrangers) ont contribué à réduire les réserves externes brutes de 215,5 millions de dollars US à 209,5 millions. En dépit des difficultés sur le compte externe, la monnaie intérieure est restée relativement stable vis-à-vis des principales monnaies internationales (exceptée la livre sterling) à cause des interventions de grande envergure de la Banque de la Sierra Léone sur le marché des devises étrangères.

3.2.5.1 ETAT DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE

L'analyse a indiqué que la performance sous le programme de convergence macroéconomique a été pauvre en 2008 même si des améliorations marginales ont été enregistrées dans le cadre du financement du déficit budgétaire par la banque centrale, la masse salariale et les investissements publics au moment où les autres se sont aggravés. Le pays a raté l'objectif de la stabilité du taux de change réel mais est parvenu à maintenir sa performance sur seulement un critère primaire. Les détails de la performance sous les critères primaires et secondaires sont énoncés comme suit :

a) Critères Primaires

La Sierra Léone a pu satisfaire seulement un objectif du financement du déficit budgétaire de la Banque Centrale. Quant aux autres critères primaires, leur performance a décliné.

➤ Déficit Budgétaire/PNB

Les opérations fiscales en 2008 ont entraîné un déficit budgétaire (sur la base d'engagement excluant les financements) de 6,4% comparé aux 5,6% de 2007. Le déclin de la politique fiscale a été imputé à l'insuffisance de la mobilisation

des revenus et les augmentations élevées et non budgétisées des investissements industriels du gouvernement. Cette insuffisance du revenu a été en partie expliquée par les réductions d'impôt temporaires sur les denrées alimentaires introduites durant l'année, et en partie par la contre performance de la production de rutile et des mines. Tandis que le revenu total mobilisé en 2008, représentant 9,3 % du PIB, a augmenté par 17,0 %, le total des dépenses augmentait de 32,2 % représentant 16,2 % du PIB.

➤ **L'Inflation**

Néanmoins, la position adoptée par la Banque de la Sierra Léone sur la politique monétaire restrictive et les pressions inflationnistes sont restées élevées s'accroissant durant la première moitié de l'année. L'inflation phare de la période a augmenté de 13,8% à la fin de 2007, atteignant son maximum à 18,0% en juillet avant de baisser de façon marginale à 13,2% à la fin de 2008. Ainsi, l'autorité monétaire a raté l'objectif prescrit de 5,0%. Pourtant, les projections montrent que la Sierra Léone ne pourrait pas remplir l'objectif exigé en 2009 d'autant que l'inflation de fin de période a été estimée à 10,0 %.

➤ **Financement du Déficit Budgétaire de la Banque Centrale**

La performance sur ce critère a été encourageante si l'on considère le manque de contrainte fiscale vécue durant ces dernières années et les retards persistants dans le déboursement du soutien budgétaire des partenaires au développement du pays. Une revue de la consolidation du bilan du système bancaire a montré que la Banque de la Sierra Leone a satisfait 0,3 pour cent de l'impôt total sur le revenu comparé aux 0,8 % en 2007. En 2006, la Banque Centrale a financé les opérations fiscales du Gouvernement pour un montant de 13,3%. Ce développement fournit une preuve ample de la détermination du nouveau Gouvernement et du management de la Banque de se conformer à des règles budgétaires et opérationnelles prudentes.

➤ **Réserves Externes Brutes**

Le niveau des réserves externes brutes a baissé de 5,1 mois d'importation à 4,2 mois, en partie comme étant le résultat de sorties destinées à financer la facture des importations croissantes du pays et étant en partie dû au déclin des flux de devises étrangères sur les transferts de capital et l'investissement étranger direct. Le secteur externe est resté relativement élastique à cause de récents investissements dans l'économie visant à augmenter la capacité de gagner des devises étrangères du pays. Le gouvernement a besoin de soutenir cet effort afin de faciliter la réalisation de l'objectif minimum requis de 6,0 mois de couverture des importations.

Tableau 3.13 : SITUATION DE LA CONVERGENCE DE LA SIERRA LEONE

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	17,3	16,7	16,5	19,4	14,3	9,5	8,5	5,6	6,4	8,1
ii) Taux d'inflation	≤ 5%	-2,8	3,4	-1,3	11,3	14,4	13,1	7,3	13,8	13,2	10,0
iii) Financement BC	≤ 10%	0,0	8,9	0,0	26,4	0,0	0,0	13,3	0,8	0,0	0,5
iv) Reserves brutes de change	RF n-1 ≥6 mois	2,8	2,3	3,1	1,7	3,3	4,8	4,9			
	Imports B/S								5,1	4,2	4,6
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ii) Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	10,8	13,4	11,4	16,7	13,7	8,1	8,5	8,9	7,9	8,3
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	62,0	55,0	63,9	59,7	56,0	65,5	61,6	60,9	56,0	52,6
iv) Investissements inter/Recettes fiscales	≥20% RF	4,4	6,6	9,4	11,3	8,2	7,9	10,6	9,1	14,0	11,8
v) Taux d'intérêt réel	> 0	9,3	1,3	8,1	-5,8	-6,6	-7,2	-1,8	-8,3	-9,2	-6,0
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-	10,8	-12,4	-20,0	-10,6	-11,5	6,2	1,2	7,9	0,5
Nombre de critères respectés		3	3	3	0	1	1	0	2	1	2

Source: BSL * projections

b) Les Critères Secondaires

En ce qui concerne les critères secondaires, la performance n'a pas été aussi encourageante comme l'a été la réussite, au-delà de toute attente, de tous les points de référence imposés.

➤ **Les Arriérés Intérieurs**

Pour la première fois, le Ministère des Finance a fourni des informations sur le critère qui a indiqué en principe que le montant de 93.689,5 millions aura été en suspens pendant plus de trois mois en fin 2008. Etant donné que la déclaration fiscale de 2008 a été préparée sur la base d'engagement, ce chiffre a été factorisé dans le déficit budgétaire de l'année. Puisque ce critère exige l'interdiction de nouveaux arriérés et la liquidation des arriérés existants déjà, il est prévu que les autorités fiscales respectent cette règle dans les années à venir.

➤ **L'Impôt sur le Revenu/PIB**

En dépit des récents efforts visant à améliorer la mobilisation des revenus, le volume de l'impôt sur le revenu relatif au PIB est resté relativement bas, vacillant au dessous de 10,0 % du PIB comparé à l'exigence minimale de 20,0 %. Etant donné le fait que le revenu du pays est tiré principalement des droits d'importation et des impôts directs sur le rendement et les bénéfiques, la faible base infrastructurelle et la capacité inefficente des agences de mobilisation du revenu ont certainement entravé la perspective de croissance d'importants revenus sur les impôts.

➤ **La Masse Salariale/l'Impôt sur le Revenu**

Les charges salariales continuent d'être un défi pour les autorités fiscales bien que les données aient montré depuis 2005 une tendance au déclin de 65,5 % à

56,0%. Ce niveau de performance se compare défavorablement à l'exigence maximale de 35,0%. Les charges salariales en déclin ont été imputées aux contrôles rigoureux et les autres mesures politiques de redressement initiées par les autorités en 2007 afin d'éliminer les travailleurs fantômes et assurer le paiement des salaires et des retraites à travers le système bancaire.

➤ **L'Investissement Public/Impôt sur le Revenu**

Le niveau des investissements publics financés par des sources intérieures s'est amélioré de 9.1% en 2007 à 14,0% pour cent d'impôt sur le revenu reflétant principalement le paiement de la contribution du gouvernement à l'endroit du projet Hydraulique de Bumbuna. L'investissement étant un article de dépense discrétionnaire et en considérant le niveau de revenu intérieur, les autorités fiscales sont encouragés à continuer cette prometteuse performance.

➤ **Taux d'Intérêt Réel Positif**

Les taux réels d'intérêt, mesurés comme étant la différence existant entre le taux des épargnes minimales et l'inflation, sont restés négatifs. Ce phénomène persiste depuis 2003 contre l'exigence pour les taux réels d'intérêt positifs. La persistance des taux réels d'intérêt négatifs n'encourage pas les épargnes intérieures privées et l'intermédiation financière.

➤ **La Stabilité du Taux d'Echange Réel**

La Sierra Leone a raté ce critère en 2008. Ce développement était en partie imputé à une inflation relativement élevée.

3.2.5.2 L'ETAT DE L'HARMONISATION DES POLITIQUES

L'Harmonisation Statistique

La Sierra Leone a réalisé d'importants progrès dans le cadre de son programme d'harmonisation statistique en 2007. Le pays a migré avec succès vers la classification standard de la consommation individuelle par objectif (CSCIO) avec l'année de base révisée de 2003. Le Bureau National des Statistiques de la Sierra Leone a également étendu la couverture du CPI au district de Kono en plus des quatre autres villes urbaines que sont Freetown, Bo, Kenema et Makeni, qui ont été jusqu'ici les principaux centres de collecte des données. Ces cinq centres urbains constituent 80,0% de la consommation des ménages urbains en Sierra Leone.

En tenant compte de l'harmonisation de la présentation du PIB, la Sierra Leone a adopté la plateforme de la CDEAO basée sur le SNA93. Dans le but d'aider encore plus l'amélioration de la qualité des statistiques, la Statistics Sierra Leone envisage d'améliorer l'administration des données, d'introduire l'indice de prix du producteur en 2008 et considère la possibilité de recevoir des informations sur certaines transactions qui n'ont pas été jusqu'ici enregistrées (les transactions du secteur informel). Les autorités sont en train de considérer la possibilité de centraliser la production des statistiques commerciales comme actuellement la National Revenue Authority, le Ministère du Commerce, la Banque de la Sierra Leone et les Statistics Sierra Leone partagent la responsabilité pour la confection des statistiques.

Le Développement du Système de Paiement

La Sierra Leone a fait des progrès dans son programme de développement d'un système de paiement. La Bank of Sierra Leone a introduit un système SWIFT pour faciliter des transferts de fonds interbancaires efficaces et a automatisé le système de compensation qui a entraîné une importante réduction du cycle de compensation des chèques.

Suivant la libération du financement en 2008 par la Banque Africaine de Développement sous le projet ZMAO, la Banque a initié un programme élaboré visant à perfectionner l'infrastructure de son système de paiement ; ce qui impliquerait l'acquisition d'un système de règlement brut en temps réel (SRBTR), une chambre de compensation automatisée (CCA), un règlement continu des titres (RCT), les demandes bancaires et l'établissement d'un réseau pour une zone métropolitaine très vaste. Afin de faciliter le processus d'installation, la Banque a formé un Comité National de Système de Paiement et initié des processus pour le recrutement d'un Consultant d'ici fin Mars 2009. C'est après cela que l'équipement en question serait acquis afin d'être installé. La date d'achèvement du projet est prévue en 2011.

Durant la période intérimaire, la Banque de la Sierra Leone a développé des directives harmonisées pour réguler les opérations et les transactions de paiement des banques commerciales qui se trouvent à différents niveaux d'application au regard de l'utilisation des équipements telles que les machines automatiques pour les caissiers, les cartes de crédit et les autres formes modernes d'infrastructures technologiques. Les discussions se déroulent actuellement parmi les institutions financières pour explorer les possibilités d'interconnexion institutionnelles et l'établissement de points communs de vente pour les clients. En plus, un Comité de Réforme de Loi revoit actuellement la loi sur les lettres de change et le système de paiement par traite.

Le Schéma de Libéralisation du Commerce la CEDEAO (SLCC)

La Sierra Leone a appliqué le tarif externe commun de la CEDEAO (TEC) en 2005. L'autorité nationale sur le revenu a estimé que leur niveau de conformité était d'environ 98,0%. Les droits d'importation sur tous les produits importés dans le pays sont conformes avec le TEC à l'exception de ceux qui ont trait aux boissons alcoolisées, au riz et aux boissons sucrées.

Selon les autorités du Ministère du Commerce, la Sierra Leone n'a pas bénéficié des ristournes du SLCC d'autant que le pays a reçu une compensation la dernière fois de la Commission de la CEDEAO en 2007 pour la perte de revenu au regard de l'exemption d'impôt. Des négociations ultérieures pour le remboursement sous ce système a été difficile d'autant que le processus est compliqué et bureaucratique. Par conséquent, le SLCC a conduit à un sérieux manque en revenu qui doit être réglé aussi tôt que possible. Les autorités ont également introduit les documents de douane harmonisés, y compris le certificat d'origine, la nomenclature douanière et les formulaires de déclaration.

Toutefois, la Sierra Leone n'a pas encore introduit le certificat de transit routier exigé pour faciliter le libre mouvement à travers les pays.

L'Harmonisation des Lois Bancaires et la Supervision

Le service juridique de la Banque de la Sierra Leone a indiqué que la Loi portant la Banque de la Sierra Leone est en train d'être revue afin qu'elle puisse refléter les contingences actuelles. En ce qui concerne le travail relatif à l'harmonisation des lois bancaires en Sierra Leone en accord avec les principes de base de Bâle, il se trouve dans une phase avancée et sa finalisation est prévue en 2009.

Avec l'aide du FMI, la Banque a également revu la Loi contre le blanchissement de l'argent de 2005 pour faire face à ses insuffisances et incorporer des provisions pour le financement du terrorisme. L'ébauche de la Loi contre le blanchissement de l'argent et celle de la suppression du financement du terrorisme ont été transmises au GIABA et un comité interministériel pour recueillir leurs commentaires est place en attendant de plus amples discussions lors d'un atelier prévu en avril 2009.

En collaboration avec le GIABA, la Banque de la Sierra Leone a développé des directives pour les institutions financières pour soutenir la prévention du blanchissement de l'argent et le financement du terrorisme.

3.2.5.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La revue a révélé que la prépondérance fiscale reste un problème important en Sierra Leone. La faiblesse des infrastructures ne supporte pas une mobilisation importante de revenus ; ce qui entraîne une forte dépendance des impôts. Le désir de réanimer l'économie conduit à une demande élevée des dépenses gouvernementales, ce qui cause des déficits budgétaires élevés. L'économie enregistre depuis 2003 une inflation à deux chiffres dans les limites de 11,1-18,0%, influencée par les prix du pétrole brut qui montent et les contraintes de l'offre. Le secteur financier est caractérisé par l'excès de liquidité mais l'absence d'instruments adéquats rend très difficile l'assainissement financier. Le compte courant est sous une pression considérable à cause d'une forte demande intérieure pour les importations. Les développements précités ont eu un impact négatif sur la performance de la Sierra Leone selon les critères de convergence.

Compte tenu des développements précités, les recommandations suivantes sont énoncées comme pertinentes:

1. renforcer la capacité de mobilisation des revenus des agences en automatisant le recouvrement des revenus et en élargissant la gamme des activités imposables ;
2. accélérer l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour augmenter le volume des impôts ;
3. développer un mécanisme de suivi pour assurer une conformité stricte avec le système de budget de trésorerie dans le but de minimiser des dépenses excessives ;
4. continuer à réhabiliter les infrastructures productives et à encourager les investissements dans le secteur réel dans le but de supporter une grande productivité ;

5. encourager le développement du secteur privé, revoir la politique des taux d'intérêt et d'autres mesures afin d'encourager les épargnes privées et les investissements dans les industries artisanales ;
6. libéraliser le marché financier et créer les conditions nécessaires pour un régime de taux d'intérêt flexible ;
7. introduire des actifs financiers supplémentaires pour renforcer la gestion de liquidité ;
8. prendre des mesures appropriées pour réduire les charges salariales du secteur public en instituant des mécanismes d'audit pour éliminer les travailleurs fantômes, automatiser et dégraisser les services publics pour obtenir une production élevée ;
9. augmenter le niveau des réserves en devises à travers la promotion des exportations et la diversification.

3.3 AUTRES PAYS DE LA CEDEAO

3.3.1 CAP – VERT

Le gouvernement du Cap – vert continue de se concentrer sur la maîtrise de la stabilité macro-économique en mettant en application des réformes structurelles pour lâcher la croissance et pour réduire la pauvreté. Sur ce plan, il a fait des progrès malgré les effets de l'agitation financière internationale courante. Les taux de croissance du PIB sont généralement importants et robustes, en moyenne 6% depuis 2005 et les pressions inflationnistes ont été contenues. Cependant, certains indicateurs tendent à se dégrader en partir de 2008 avec un PIB estimé à 5,9%. L'inflation annuelle de fin de période a augmenté 6,8% en 2008 contre 3,4 % en 2007, mais elle est estimée à la baisse en 2009. Les réformes au niveau fiscal et au niveau des réserves internationales accumulées ont permis au Cap – vert, ces dernières années, de résister à l'impact des chocs externes. La politique budgétaire à moyen terme du Cap-Vert vise à préserver la stabilité macroéconomique, à renforcer la fiscalité et à favoriser l'investissement public. Le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) pour 2008-10 a été validé. La dette domestique diminue grâce aux recettes saines et à l'assainissement continu de dépense. Les réserves internationales ont permis de s'adapter aux chocs tout en restant au-dessus de 3 mois de couverture d'importations de bien et de services. Des progrès au niveau structurelles ont été également enregistrés et régulièrement en dépit des retards sur certaines mesures. La nouvelle formule de prix du carburant a été finalisée, et les codes d'impôt sur le revenu sont à leur dernière étape.

3.3.1.1 Analyse sectorielle

3.3.1.1.1 Secteur réel

a) Production

Malgré la volatilité des cours des produits alimentaires et du pétrole en 2008, le pays a su maintenir une croissance soutenue (5,9%), sans forte inflation. Selon les autorités, le rattachement de l'escudo Cap-Verdien (CVE) à l'Euro (EUR)

explique en partie ce résultat, de même que l'abandon de l'indexation des salaires sur l'inflation. Cette dernière, à 6,8 pour cent, est restée modérée en fin 2008 et devrait baisser en 2009 et en 2010. Toutefois le secteur primaire n'a pas beaucoup contribué à cette performance. L'investissement dans l'agriculture est resté minime et la productivité très faible, même avec l'aide extérieure. Seulement 10 pour cent des terres du pays sont arables, à cause de l'aridité du climat et de la pauvreté des sols. Les rendements se sont quelque peu améliorés, grâce à l'irrigation au goutte-à-goutte et à de meilleures liaisons avec les marchés urbains. Malgré les pluies abondantes de 2008, l'agriculture n'a contribué qu'à hauteur de 10 pour cent environ du PIB en 2008. Le pays dépend à 80 pour cent des importations pour subvenir à ses besoins alimentaires.

Contrairement à l'agriculture, la pêche est l'une des rares ressources naturelles à présenter un véritable potentiel. Encore relativement sous-développée, elle a assuré près de 10% des exportations totales en valeur en 2007. Les exportations halieutiques ont augmenté de 62% en 2008, grâce au développement des capacités. Des investisseurs chinois projettent de rénover le chantier naval de Cabnave, sur l'île de São Vicente, tandis que des opérateurs espagnols sont intéressés par l'entrepôt frigorifique Interbase, sur la même île. Ravagé par un incendie en septembre 2008, Interbase devrait être reconstruit pour un coût estimé de 14 millions EUR, sur financements publics espagnols. La réhabilitation devrait durer deux ans, après quoi l'entreprise sera privatisée.

Du point de vue de la demande, la croissance du PIB réel étant en baisse en 2008 et c'est cette tendance que l'on retrouve dans les principales composantes de la demande intérieure. La croissance de l'investissement privé a marqué le pas avec 14% en 2008. La consommation globale a elle aussi ralenti, avant de rebondir en 2010 à la faveur d'une reprise. La consommation privée ne devrait guère être touchée par la récession, dans la mesure où la forte croissance, ces dix dernières années, a beaucoup amélioré la situation des ménages.

Le volume des exportations s'est contracté nettement en 2008, plombé par la conjoncture économique mondiale. Comme les importations vont elles aussi se tasser sensiblement, le déficit commercial n'a pas sensiblement évolué.

Quant aux services, le commerce, les transports, le tourisme et l'administration publique ont contribué à la croissance. Le tourisme constitue le premier vecteur de croissance et offre des perspectives considérables pour une diversification plus poussée. Il représente désormais la première source de devises du pays. Selon le Conseil mondial du tourisme et des voyages (CMTV), il devait contribuer à 15,9% du PIB en 2008 et employer 14 000 personnes (14,6% de l'emploi total). Le tourisme aurait également bénéficié de 99% des flux d'investissements directs étrangers (IDE) en 2008. Le CMTV a cependant prévu une baisse de 2,4% des activités de tourisme en 2008 en termes réels, entraînant une baisse de 6,2 % de l'emploi dans le secteur. Au premier semestre 2008, les exportations de services ont augmenté d'environ 11%, avec une progression de 22 % pour les services liés au tourisme (contre 36 % en 2007). La dépendance à l'égard du tourisme expose le Cap-Vert aux effets de la

conjoncture sur les marchés émetteurs. D'où la nécessité de promouvoir un tourisme de valeur et d'élargir la clientèle, jusqu'ici dominée par les Européens, qui devraient être frappés de plein fouet par la récession en 2009. Les dirigeants du Cap-Vert, résolument optimistes, tablent sur une croissance annuelle de 5.8 pour cent du tourisme, tout au long de la prochaine décennie.

Le bâtiment a bénéficié du boum touristique et de la construction de résidences secondaires par les nombreux membres de la diaspora. Projets et complexes à grande échelle se sont succédés à un rythme soutenu. En octobre 2008, le plus grand complexe hôtelier du pays a ouvert à Boa Vista. Les travaux de construction de la station balnéaire de Cesaria sur São Vicente – un projet de 1 milliard de dollars (USD) – ont démarré en 2008. Un certain nombre de projets, cependant, ont été temporairement suspendus en raison de la crise du crédit. Parmi les complexes touristiques reportés, on en compte cinq sur le seul site de Sal. Seuls les projets déjà bien engagés continuent de progresser.

b) Prix et inflation

En fin 2008, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation s'est accélérée, passant à 6,8% sous l'effet du renchérissement des denrées alimentaires et des hydrocarbures, après s'être située, en moyenne, à 1 % entre 2001 et 2005. Dans le cas des produits alimentaires, le renchérissement s'est expliqué par la crise internationale (crise énergétique et alimentaire). Les prix des produits pétroliers avaient, eux aussi, subi d'amples ajustements à la hausse en raison également de l'envolée des cours internationaux. Par contre, en 2009, l'inflation est projetée à la baisse en raison de la chute des cours du pétrole et des prix des produits alimentaires.

3.3.1.1.2 Finances publiques

Le budget de l'État reste en grande partie financé par l'aide publique au développement (APD). Les recettes publiques ont connu une hausse de 28,2% du PIB en 2008. Les engagements des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux devraient atteindre 20 milliards CVE en 2009 (environ 15% du PIB). Les dépenses d'investissement ont progressé de 1 % à 11,3% du PIB, à cause de l'ambitieux programme d'investissement du gouvernement. Les dépenses courantes ont elles aussi augmenté de 1% du PIB, sans augmentation des salaires. Le déficit budgétaire s'est creusé en 2008, passant de 3,4% en 2007 à 5,8% du PIB en 2008 malgré le renforcement de l'administration fiscale. Il convient de noter également que les autorités ont prévu de faire passer le taux d'imposition sur les entreprises et les personnes physiques de 30 à 25% en 2009. L'impôt sur les petites entreprises devrait lui aussi baisser, passant de 20 à 15%. Le gouvernement a aussi consenti des dégrèvements fiscaux à 95 entreprises en 2007, pour un montant total de 773,2 millions CVE. Pour éviter un quelconque type de dysfonctionnement, un projet de révision du code général des impôts a été soumis à l'Assemblée nationale en août 2008. Un nouveau code d'exonérations fiscales doit être présenté en 2009. En attendant, un moratoire a été décidé sur l'octroi de nouvelles exonérations.

3.3.1.1.3 Secteur extérieur

La flambée des cours du pétrole en 2008 n'a pas eu de graves répercussions sur la balance commerciale, puisque les réexportations de carburant ont représenté plus de 80% de la facture pétrolière totale. Les importations alimentaires ont baissé en 2008, grâce à une bonne campagne agricole et la baisse des cours internationaux.

Le Portugal a absorbé 23% des exportations et fourni 41% des importations du Cap-Vert en 2006. L'Espagne est devenu le premier débouché des exportations Cap -Verdiennes, grâce à la proximité des îles Canaries. Les échanges avec les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) demeurent limités (moins de 2% des importations et des exportations).

Le Cap-Vert a drastiquement réduit son niveau d'endettement extérieur ces dernières années. La dette extérieure reste relativement élevée (63% du PIB contre 70% en 2007), mais elle est renégociable. Parmi les créanciers, figurent surtout des organisations multilatérales et des gouvernements, au premier rang desquels le Portugal. La dette extérieure devrait être ramenée à 48 % du PIB en 2009.

Le système bancaire est exposé à une brusque diminution des dépôts des non-résidents (40 % des dépôts totaux), en raison de la crise. Pour l'essentiel, ces dépôts proviennent des transferts de fonds des expatriés, ce qui limite les risques d'évasion des capitaux puisqu'ils sont moins volatiles que les investissements de portefeuille. Pour autant, les transferts de fonds motivés par des possibilités d'investissement sont hautement improbables actuellement, et un phénomène de rapatriement, même restreint, n'est pas exclu.

Les réserves de change ont augmenté de 8% entre décembre 2007 et décembre 2008, passant de 28,4 à 30,7 milliards CVE. Cependant, la BCV a tout juste atteint le niveau plancher fixé dans le programme IPSE, entraînant deux augmentations des taux de la banque centrale (de 25 points de base en juin et de 50 points de base en septembre) afin de réduire les importations et de préserver le niveau des réserves de change. Ces augmentations ont eu un impact bénéfique sur l'inflation, en retirant une partie des liquidités du système financier.

La crise internationale n'a pour l'instant pas affecté les IDE à destination du Cap-Vert. Les flux enregistrés entre janvier et septembre 2008 ont dépassé le niveau atteint pour toute l'année 2007, avec une progression sensible des crédits aux investisseurs privés. Un ralentissement se fera probablement ressentir en 2009, d'importants projets de construction dans le secteur touristique ayant déjà été reportés. En outre, les investissements des migrants dans le pays (également comptabilisés comme IDE) semblent ralentir.

3.3.1.1.4 Secteur monétaire

La Banque centrale du Cap-Vert, un organisme indépendant, a pour mission première de surveiller la stabilité et la crédibilité de l'arrimage de l'escudo à l'euro. Actuellement, les risques sont minimes, en raison de la petite taille de l'économie et de sa faible exposition aux flux internationaux de capitaux. La parité, contrôlée par une commission, est couverte par une facilité de crédit du Portugal d'un montant de 150 millions EUR – qui peut être portée à 250 millions si nécessaire. L'appréciation du dollar au second semestre 2008 a limité l'appréciation du taux de change effectif réel de l'escudo. Pour autant, un brusque repli des recettes tirées du tourisme – un scénario qui pourrait bien se concrétiser en 2009 – diminuerait le montant des réserves et provoquerait des tensions sur la parité.

Le taux d'inflation s'est établi à 6,8% en fin 2008, contre 4.4 pour cent en 2007. L'évolution du taux d'inflation mensuel a été profondément affectée par le renchérissement des prix alimentaires et du pétrole, comme en témoigne le bond enregistré entre janvier (3,8%) et le niveau record d'août (plus de 8%).

Le système financier du Cap-Vert semble relativement résistant face à la crise internationale, en raison de ses interactions limitées avec les marchés internationaux de capitaux et le ratio relativement important de dépôts des banques commerciales par rapport à leurs encours de prêts.

En 2009, la BCV prévoit d'améliorer sa surveillance des flux externes, dont les dépôts des non-résidents. Elle est prête à intervenir sur les taux d'intérêt pour éviter de déstabiliser les flux de capitaux.

3.3.1.2 Performances au titre de la convergence macroéconomique

Malgré les progrès macroéconomiques du Cap – vert, ce dernier n'a respecté que trois (3) critères de convergence dont un de premier rang. L'état de la convergence se présente comme suit :

a) Critères de premier rang

Dans le cadre des objectifs de premier rang, seul le financement du déficit budgétaire par la Banque centrale a été respecté.

➤ Ratio déficit budgétaire/PIB

Le solde budgétaire hors dons rapporté au PIB nominal s'est établi à 5,8% contre 3,4% en 2007. En effet il a été noté une augmentation des recettes fiscales (13,1%) et des recettes non fiscales (25,2%). Les dons mais aussi les subventions ont également enregistré une augmentation. Quant aux dépenses, elles ont connu une croissance de 13,2%. Ce comportement a reflété l'augmentation des dépenses courantes (6,1%) mais surtout l'augmentation des dépenses d'investissement (34,7%).

➤ **Inflation**

Le taux d'inflation annuelle fin de période est ressorti à 6,8% en 2008 contre 4,4% en 2007. La hausse de l'inflation est due essentiellement à la hausse des prix des produits de la rubrique "transports alimentaires" (14.6%), des "vêtements et des chaussures" (13.4%), des "produits et des boissons non alcooliques" (11.8%) et des "revenus de l'habitation, de l'eau, de l'électricité, du gaz et d'autres carburants" (9.3%).

➤ **Réserves brutes de change**

Comme les deux critères ci-dessus, le critère sur la couverture des importations par les réserves n'a pas été respecté par le Cap – Vert. Le niveau de réserves a stagné à 4,1 mois d'importation en 2008. Les objectifs quantitatifs du programme de la fin décembre 2008 ont été revus à la baisse du fait du ralentissement global et de la hausse des prix élevés de denrée de première nécessité. Mais les comptes extérieurs ont évolué favorablement prévoyant une accumulation de réserves internationales située aux environs de 29.369.1 millions de CVE en fin septembre 2008 (contre 28.674.5 millions de CVE à la période de 2007).

➤ **Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale**

Le critère portant sur le financement du déficit budgétaire par la banque centrale est respecté par la Banque centrale du Cap – Vert. Depuis 2005, cette Banque ne finance plus le déficit budgétaire du pays.

b) Critères de second rang

Les indicateurs relatifs à la pression fiscale et à la stabilité du taux de change ont été respectés en fin 2008.

➤ **Arriérés intérieurs**

Aucune donnée n'est disponible pour apprécier la performance par rapport à ce critère. Toutefois, on note que dans le cadre de ses efforts visant à apurer les arriérés de paiement de l'administration centrale et locale, les autorités ont entrepris de verser aux compagnies pétrolières (Shell Oil notamment) une partie des anciennes subventions dues pour les livraisons de carburant à Electra, la compagnie nationale de l'électricité et de l'eau. L'ensemble de ces arriérés de subventions sera réglé en trois tranches d'ici 2009.

➤ **Ratio recettes fiscales/PIB**

Le taux de pression fiscale s'est situé 23,9% en 2008 contre 22,8% en 2007. Cette performance traduirait l'amélioration de la collecte des recettes fiscales qui ont augmenté de 13,1%. Ce ratio reste au dessus de la norme communautaire. En fin 2009, les perspectives de croissance de recettes devraient plus ou moins stagner.

➤ **Masse salariale sur recettes fiscales**

Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales a été de 38,1% en 2008 contre 41,6% en 2007. Même si le critère n'est pas respecté, une certaine

amélioration a été observée traduisant la mise en œuvre de programmes visant à assainir les finances publiques.

➤ **Investissements publics sur ressources internes**

Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales a été de 1,9% en 2008 contre 2,0% en 2007 Cette performance traduit le faible niveau d'effort du Gouvernement dans la poursuite des investissements publics en vue de soutenir durablement la croissance et de lutter plus efficacement contre la pauvreté.

➤ **Taux d'intérêt réel**

Le critère portant sur le taux d'intérêt réel n'a pas été respecté par le Cap Vert depuis 2006 du fait du niveau élevé de l'inflation.

➤ **Taux de change réel**

Le niveau de la variation du taux de change réel est de 4,3% en 2008 contre 3,0% en 2007. Même si l'Escudo continue à s'apprécier comme sa monnaie d'ancrage, l'euro ; son niveau de fluctuation est conforme à la norme de la communauté.

Tableau 3.14 : SITUATION DE LA CONVERGENCE DU CAP - VERT

	Norme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Critères de premier rang:											
i) Déficit Budgétaire/PIB	≤ 4%	15,0	11,4	10,5	9,1	8,4	11,0	9,7	3,4	5,8	11,5
ii) Taux d'inflation	≤ 5%	-1,1	4,2	3,0	-2,3	-0,3	1,7	4,7	4,4	6,8	4,0
iii) Financement BC	≤ 10% RF n-1	59,3	0,1	20,7	6,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
iv) Reserves brutes de change	≥6 mois Imports B/S	1,0	1,5	2,0	1,8	2,4	3,4	3,6	4,1	4,1	4,0
Critères de second rang											
i) Arriérés intérieurs		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ii) Recettes fiscales/PIB	≥ 20%	17,3	18,7	19,7	18,6	19,6	21,0	23,0	22,8	23,9	23,9
iii) Masse Salariale/Recettes fiscales	≤ 35% RF	57,3	50,3	46,3	63,2	47,9	47,1	46,0	41,6	38,1	42,7
iv) Investissements interes/Recettes fiscales	≥20% RF	8,2	4,2	4,8	3,4	3,3	2,9	2,9			
v) Taux d'intérêt réel	> 0	4,3	-1,0	0,2	5,5	3,5	1,5	-1,5	-1,2	-3,6	-0,8
vi) Stabilité du Taux de change réel	± 5%	-3,8	-3,9	-0,2	0,8	-3,1	5,4	3,3	3,0	4,3	1,5
Nombre de critères respectés		3	3	3	4	4	4	4	4	3	4

Source: Banque Centrale et AMAO

* Estimations ** Prévisions

3.3.1.3 Etat des politiques structurelles

a) Développement du secteur privé

Selon le rapport 2009 Doing Business de la Banque mondiale, l'environnement des affaires du Cap-Vert reste peu satisfaisant. Le pays est même tombé de la 137e à la 143e position entre 2008 et 2009. Mais la situation pourrait bien changer, avec les initiatives récemment prises par le Groupe opérationnel pour promouvoir la société de l'information (Núcleo Operacional de la Sociedad de la Información – Nosi) en faveur de l'administration en ligne. De même, la Maison des citoyens (Casa do Cidadão) a été créée, opérant comme un guichet unique

pour simplifier les procédures administratives. L'enregistrement d'une nouvelle entreprise, notamment, ne prend plus qu'une heure. Le paiement en ligne des impôts devrait faire son apparition en 2009. Signe du succès de ces programmes, les documents électroniques produits par ces établissements ont désormais un statut légal et sont acceptés dans les transactions officielles par certains gouvernements étrangers, comme le Portugal.

En revanche, la réforme du travail approuvée en 2008, qui cherchait à accroître la compétitivité, semble avoir eu l'effet inverse, en limitant le recours aux contrats à durée déterminée et en augmentant la période de préavis à 45 jours. Du coup, le marché de l'emploi se fait plus rigide. D'après les données 2009 de Doing Business, cette situation a détérioré l'environnement des affaires du Cap-Vert. L'absence d'une véritable loi sur les faillites vient aussi expliquer la mauvaise place du pays dans les indicateurs de la Banque mondiale.

Deux banques commerciales, Banco Commercial do Atlantico (BCA) et Banco Inter-Atlantico (BIA) détiennent près de 90 pour cent des actifs et des dépôts du Cap-Vert. Le crédit au secteur privé aux conditions du marché se développe et s'adresse sans distinction aux investisseurs étrangers et nationaux. Le coefficient de prêts improductifs reste néanmoins assez élevé, même si la situation s'améliore.

Un programme d'évaluation du secteur financier (PESF) complet a été lancé en collaboration avec le FMI, qui devrait s'achever en 2009. Cet exercice devrait contribuer au renforcement des capacités et améliorer la gestion des liquidités.

Face aux inquiétudes grandissantes liées à l'éventuel rôle du Cap-Vert dans le blanchiment d'argent et le trafic de drogue international, le ministère de la Justice a créé une unité spéciale d'investigation en janvier 2008. Il a également fait adopter une loi fin octobre, pour simplifier les poursuites dans les cas de blanchiment d'argent. La Banque centrale a elle aussi créé une unité chargée de surveiller ces activités.

Une nouvelle banque d'investissement, la Banco Africano de Investimentos (BAI), a ouvert en octobre 2008, détenue par l'Angola et le Cap-Vert. Dotée d'un capital de 90 millions EUR, elle est contrôlée à 71 pour cent par BAI Angola, à 19 pour cent par la société pétrolière angolaise Sonangol et 10 pour cent par la Sogei, une entreprise immobilière cap-verdienne. Courant 2009, une part de 30 pour cent des titres de la banque devait être transférée de l'Angola vers le Cap-Vert. L'établissement financier nigérian Ecobank s'est aussi implanté dans l'archipel.

b) Libéralisation du commerce et accord partenariat économique

Le Cap-Vert est devenu un membre à part entière de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en juillet 2008. Pour un pays qui exporte surtout des services, ce statut ne devrait pas provoquer d'immenses changements en termes d'opportunités commerciales. Il renforce néanmoins sa crédibilité et a permis aux fonctionnaires Cap-Verdiens de s'initier aux subtilités des

négociations commerciales internationales. Le Cap-Vert bénéficie déjà d'un accès préférentiel aux marchés américains et européens, dans le cadre de la loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) et des accords de Lomé et Cotonou. Mais ses exportations vers ces destinations restent très faibles.

Un accord de partenariat économique (APE) avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et la CEDEAO aurait dû être signé en 2008. Mais le Cap-Vert hésite encore, redoutant l'effet de cet accord et de ses tarifs communs sur son économie insulaire, dépendante des importations. La perte de rentrées fiscales due à l'abaissement des tarifs vis-à-vis de la CEDEAO représenterait un manque à gagner significatif. Le Cap-Vert cherche à obtenir un statut spécial avant de signer avec la CEDEAO. La libre circulation des personnes prévue dans cet APE ne va pas non plus sans difficultés.

c) Autres développements récents

La privatisation des entreprises publiques est pratiquement achevée, le gouvernement n'ayant conservé que quelques entités, parmi lesquelles des groupes pharmaceutiques et la compagnie aérienne nationale des Transports aériens du Cap-Vert (Transportes Aéreos de Cabo Verde – TACV). Alors que la privatisation de l'entreprise pharmaceutique nationale Inpharma progresse, celle de TACV est au point mort. Le gouvernement a dû renflouer cette entreprise, mais l'apparition d'un nouveau concurrent, Alcyonair, pourrait compromettre un peu plus sa viabilité commerciale.

La réforme de la fonction publique est en cours, avec l'adoption d'une nouvelle structure salariale.

La révision de la réglementation douanière du pays devrait s'achever en 2009. En juillet 2008, le pays a supprimé les règles en matière de fonds propres, simplifié les procédures d'enregistrement et remis à plat les régimes fiscaux des entreprises d'import-export. L'adoption de la dernière version du logiciel de gestion des douanes mis au point par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), baptisé Sydonia2 World, est prévue pour 2009.

Le programme d'investissement public du Cap-Vert pour 2005-10 bénéficie du soutien de bailleurs de fonds internationaux et prévoit toute une série de projets de développement des infrastructures routières (40 millions EUR), portuaires et aéroportuaires (100 millions EUR). Ces projets sont financés par des prêts à conditions de faveur du gouvernement portugais pour la période 2007-11. Un projet de route sur l'île de Fogo bénéficie aussi de prêts de la Banque africaine de développement (BAD) et du Royaume-Uni, par l'intermédiaire de son organe de coopération Département pour le développement international (Dfid).

La Banque mondiale appuie le programme de lutte contre la pauvreté 2009-12 à hauteur de 93.5 millions USD. Ces crédits mettent l'accent sur l'énergie

éolienne, la pêche, la biodiversité et les infrastructures routières. Ce soutien interviendra sous forme de financement de projets et d'appui budgétaire. Le programme 2008-10 de la BAD soutiendra également ces plans avec des prêts de 20 millions USD. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), la BAD et le Japon se sont engagés à financer le développement de la production et des capacités de distribution d'énergie du Cap-Vert. La facilité du Compte du Millénaire (MCA) des États-Unis s'engage à développer et à moderniser le port de Praia et participe à des projets d'infrastructure de moindre envergure.

Les entreprises chinoises, originaires de l'ancienne possession portugaise de Macao notamment, ont engagé des sommes considérables dans différents projets, essentiellement touristiques. Elles négocient un projet d'investissement portuaire (Cabnavé) pour développer les activités de pêche. Depuis quelques années, le gouvernement chinois parraine plusieurs projets, dont la construction du parlement, d'un stade et de deux barrages. Le Cap-Vert avait été présélectionné, avec quatre autres pays, pour devenir une zone économique spéciale de la Chine en Afrique – ce qui aurait pu donner lieu à de nouveaux investissements. Cependant, le projet semble gelé depuis la visite d'une délégation chinoise en 2007. Le gouvernement du Cap-Vert a signé en septembre 2008 un accord avec la banque chinoise Eximbank pour le financement de projets d'administration en ligne, à hauteur de 17 millions USD.

3.3.1.4 Perspectives

Le Cap-Vert est confronté à de multiples défis. Plusieurs facteurs incitent à redoubler de prudence, en cette période de crise mondiale, tels que le ralentissement de la croissance, un niveau d'endettement toujours élevé, l'arrimage de la monnaie et un lourd déficit de la balance des paiements. Une vive reprise est attendue dans le tourisme, comme dans les investissements en infrastructures routières et portuaires. Ces investissements devraient libérer encore un peu plus le potentiel productif.

Dans un contexte de détérioration du cadre économique et financier international ; toutes les projections du Cap-vert pour 2009 ont été revues à la baisse. La croissance en valeur réelle du PIB est projetée autour de 6,5%. En ce qui concerne l'inflation, la projection indique une amélioration de la variation moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC), en la portant à 4%. Du côté fiscal, on le prévoit pour 2009 un déficit public, hors dons, autour 11,5% du PIB, ce qui traduit une détérioration de la position budgétaire. Pour la balance des paiements, la projection des comptes externes pour 2009 montre une détérioration du déficit du compte courant. S'agissant de la situation monétaire, dans un contexte où la crise financière est définitivement installée, la position des autorités monétaires dans la conduite des politiques monétaire doit être influencée, comme en 2008, par la crise financière et en particulier par les développements dans la zone Euro avec qui le Cap – Vert a un régime de change fixe.

3.3.1.5 Conclusion et recommandations

La situation économique du Cap – Vert se caractérise par une croissance importante du PIB estimé à 5,9% dans un contexte inflationniste. L'inflation annuelle de fin de période est passée à 6,8% en 2008 contre 3,4 % en 2007. Cette performance proviendrait essentiellement du secteur tertiaire. En matière de convergence, malgré les progrès macroéconomiques, le Cap – vert, n'a respecté que trois (3) critères de convergence dont un de premier rang.

Il convient de noter également que le pays est confronté à des problèmes structurels tels que le chômage massif, la persistance d'un taux de pauvreté relativement élevé, la qualité médiocre des services proposés par les entreprises publiques et privées, la pénurie de main d'œuvre qualifiée et l'inadéquation des infrastructures. Il y a également l'état géographique du Cap-Vert (plus de dix îles et huit îlots) et son climat aride de type sahélien qui doivent être pris en compte dans la politique de développement

Pour consolider ces performances macro-économiques et assurer un respect durable des critères de premier rang, en particulier le solde budgétaire de base et le taux d'inflation annuel moyen, les Autorités Cap verdiennes sont invitées à prendre en compte les recommandations sur les aspects moins structurels suivants :

1. Moderniser la pêche. Ce dernier tient une place importante dans les exportations du pays mais les méthodes traditionnelles continuent à être utilisées.
2. Prêter plus d'attention à la rareté de l'eau potable sur l'archipel volcanique. Le dessalement de l'eau de mer, procédé relativement coûteux, jouera un rôle toujours plus important.
3. Diversifier les sites touristiques et mettre en place des politiques qui permettent d'augmenter les retombées du tourisme au niveau local. Jusqu'à ce jour l'activité touristique se concentre sur quelques grands sites et les produits consommés par les touristes sont essentiellement importés, si bien que les marchés locaux en profitent peu.

3.3.2 LIBERIA

Dans le moyen terme, la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté au Libéria, mise en branle dans le cadre d'un dispositif concernant la Réduction de la Pauvreté et la Promotion de la Croissance (« PRGF ») initié par le FMI, a été finalisée au mois d'avril 2008, d'après une approche participative impliquant toutes les couches de la société et les partenaires au développement. Les principaux objectifs de ce programme étaient de créer un environnement stable et sûr à travers le pays, en vue d'une croissance rapide, irréversible, totale et durable ; de renforcer les capacités du peuple libérien ; de lui offrir de nouvelles opportunités ; et de mettre en place des institutions responsables dans les domaines de la justice, des droits humains et de la bonne gouvernance.

Plus précisément, la politique économique du Libéria pour l'an 2008 était orientée vers : la redynamisation du secteur de l'immobilier, la réduction du niveau de la pauvreté et du chômage qui sévissait sur une grande échelle et l'atteinte d'une stabilité des prix et des taux de changes. A cet égard, les autorités ont esquissé les cibles ci-après, dans le cadre de leur programme macro-économique de 2008 : un taux de croissance du PIB de 8,5% ; un taux d'inflation de 5,0% en fin d'exercice ; une balance fiscale globale de 0,0% du PIB, et des réserves externes brutes d'un mois d'importations.

La remarquable reprise de l'économie libérienne fut maintenue en 2008, avec un taux de croissance estimé à 7,1%, comparé à 9,5% en 2007. Le taux de croissance économique était dû surtout aux secteurs des ressources naturelles, en particulier : l'agriculture, les eaux et forêts, et l'exploitation minière. Le secteur des services également a connu une forte reprise dans le long terme, soutenu par une forte présence de bailleurs, des services de construction et l'essor de l'action du gouvernement. L'inflation est passée de 11,7% en 2007 à 9,4% en 2008, tandis que le taux de change est resté stable, avec un taux de dépréciation de 3,1% seulement, contre le dollar américain en 2008. Il n'y a eu aucun changement notable concernant les taux d'intérêt durant l'année à l'étude.

3.3.2.1 Analyse des Secteurs

3.3.2.1.1 Secteur Immobilier

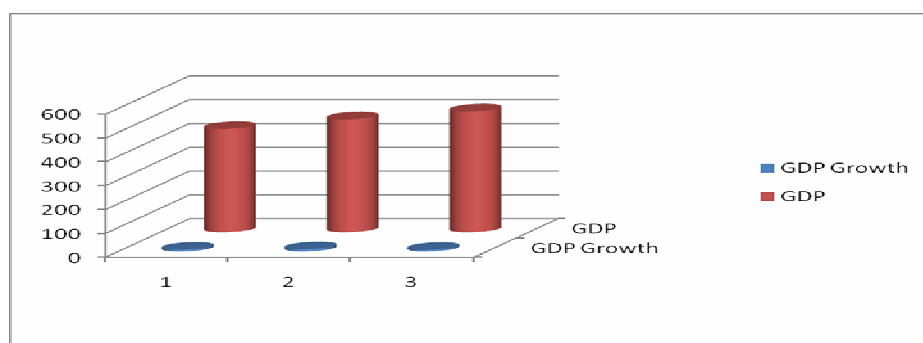
La croissance économique en 2008 était initialement projetée à 9,5%, mais plus tard ajusté à 8,8 % et puis à 7,1%; ceci résulte principalement des retards notés dans la reprise des activités minières et dans les opérations forestières de grande envergure. L'expansion de l'économie était projetée à être essentiellement menée par les secteurs de l'Agriculture et des Services qui représentent 42,2 % et 25,8% du PIB réel total de 2008.

L'inflation a baissé de 11,7 % en 2007 à 9,4% en 2008 alors que le taux de change s'est stabilisé, en se dépréciant de seulement 3,1% face au dollar américain en 2008. Il n'y avait aucun changement significatif dans le domaine des taux d'intérêt pendant l'année étudiée.

Tableau: Produit Intérieur Brut (PIB) en 1992 Prix Constants (En millions US\$)

Secteur	2006	2007	2008
Agriculture & Pêcheries	192.3	210.4	213.8
Forestier	74.1	81.1	97.5
Mines & Batée	0.7	0.8	0.8
Industries	55.5	60.8	64.3
Services	110.5	120.9	130.7
Produit Intérieur Brut réel	433.2	473.9	507.1

La performance du secteur agricole en 2008 était mitigée. La production de caoutchouc a décliné, alors que les rendements du café et du cacao ont subi une hausse.



Le rendement du caoutchouc prévu en 2008 s'élevait à un total de 87,901 tonnes métriques contre 135,200 tonnes en 2007. Le niveau de production a chuté de presque 35,0 % comparé à l'année précédente à cause du vieillissement des plants de caoutchouc. La production a enregistré un total de 124 tonnes cette année. La production de Cacao s'étendait à 30.285 tonnes en 2008 contre 2.126 tonnes l'année précédente. La réinstallation des fermiers dans leurs villages d'origine est généralement à l'actif de la hausse de la production.

Les activités forestières ne sont pas encore totalement reprises en main; toutefois la production de bois scié a continué. Un total de 1.036.879 pièces a été produit en 2007, soit une hausse de 69,7 %. Il y a un besoin manifeste d'exploitation forestière à travers le pays pour aider à créer des emplois et réduire le chômage. La finalisation des accords forestiers doit être vite concrétisée afin que l'on commence les activités de tronçonnage.

Malgré la reprise ineffective des activités du secteur minier depuis la fin de la guerre civile, ce dernier a connu des avancées significatives depuis le début de l'année 2008. Durant cette l'année, des appels d'offre pour l'exploitation des minerais de fer situés dans les régions Ouest et Centrale ont été faits. L'appel à soumission pour le Western Cluster Iron Ore Project était lancé et les offres dépouillées. L'appel à soumission pour le Western Cluster était repris suite à

une erreur de procédure notée dans le dépouillement. Les enchères et le processus de sélection devaient être complets en 2009. En plus, l'appel à soumission pour Bong Range Iron Ore Project au centre du Liberia était lancé et dépouillé. Une Entreprise Chinoise, China Union, était retenue suite au dépouillement pour développer et exploiter le minerai de fer des vieilles carrières de Bong Mines à Bong County.

Ces investissements étrangers directs sont anticipés pour améliorer le niveau du marché de l'emploi, générer des recettes pour le gouvernement (surtout des gains sur le change), pour améliorer les infrastructures du pays. A part les projets du minerai de fer, de nombreux Accords pour le Développement Minéral (ADM) ont été signés entre l'Etat et les entreprises privées du secteur minier pour l'exploitation et le développement des mines de diamant et d'or situées dans certaines localités du pays.

Tableau: Principales productions agricoles et forestières (2006-2008)

Produit	Unité	2006	2007	2008
Caoutchouc	MT	93,533	135,200	87,901
Fève de cacao	MT	1,107	2,126	3,285
Café	MT	11	N/A	124
Bois scié	PCS	N/A	610,864	1,036,879

Un total de 60.536 carats de diamant a été extrait des mines en 2008. L'augmentation en terme de production était due essentiellement à la réaffectation des ressources (humaines et financières) de la production d'or à la production de diamant à cause des rendements financiers importants du diamant. La production a aussi augmenté de 10.014 en 2007 à 10.053 onces puis à 20.067 onces. L'augmentation du nombre de mineurs artisanaux et l'intensification du minage industriel de l'or ont contribué à la hausse de la production

La production de ciment s'élève à un total de 94.037 tonnes métriques comparé à 157.200 tonnes métriques en 2007. La chute de 40,0 % dans la production est en grande partie due à la capacité inadéquate de production de la cimenterie face à la demande du produit dans les activités de construction. Comme les activités de construction sont en hausse à travers le pays après une guerre dévastatrice, le marché du ciment a besoin d'être réellement ouvert et compétitif pour garantir une disponibilité durable. Cela contribuera beaucoup aux efforts de reprise économique du Gouvernement.

La production de boissons a décliné de 176,6 millions de litres en 2008 contre 19,9 millions de litres en 2007- soit une baisse de 11,6%. La baisse de la production est due en grande partie à la chute de la production de boissons alcoolisées.

Tableau: Principales productions industrielles (2006-2008)

Produit	Unité	2006	2007	2008
Ciment	TM	135,486	157,200	94,037
Boissons	Litre	17,275,820	19,911,496	17,595.586
Pentures	Litre	89,998	77,980	119,540
Bougies	KG	579,233	473,239	289,041
Chlorox	Litre	713,776	526,153	456,534
Alcool à friction	Litre	210.127	297,105	118,964
Matelas	Pièce	978,373	102,802	108,596
Eau prête au débit	Gallon	643,436,265	782,711,379	N/A
Or	Once	304	10,014	20,067
Diamant	Carat		21,700	60,536

En 2008, le taux d'inflation, telle que mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la consommation s'élevait en moyenne à 17,5% comparé à 11,4 % en 2007. Cette forte augmentation de l'inflation était causée essentiellement par la flambée des prix au niveau des marchés internationaux des produits alimentaires et du pétrole. Le mauvais état des infrastructures dans le pays et le faible niveau de production de nourriture au niveau local ont aussi joué un rôle dans la hausse généralisée des prix au cours de l'année.

L'inflation de base, définie pour exclure les éléments de transport et de nourriture du panier de la ménagère, a augmenté de 0,8 points de pourcentage à 4,7% à la fin décembre, comparé à 3,9% enregistré à la fin janvier de l'année précédente. Le taux annuel de l'inflation de base s'élevait en moyenne à 6,0 %, alors que le taux moyen de l'inflation affichée était de 17,5, montrant ainsi l'influence énorme du pétrole et de la nourriture sur le niveau général des prix

La pression inflationniste soudaine est partie d'un taux de 16,5% en janvier pour atteindre un pic de 26,5% en Août, le niveau le plus élevé au cours de l'année. La hausse dans la situation inflationniste a suivi l'augmentation du marché sur les prix du pétrole et de nourriture au niveau du marché mondial, mais la situation s'est calmée durant le dernier semestre de l'année suite à une tendance baissière sur les prix du pétrole et de la nourriture au niveau du marché mondial. En outre, la baisse de l'inflation au cours des derniers mois de l'année 2008 était en partie causée par la saison sèche lorsque les routes internes et celles menant des champs aux marchés étaient devenues plus accessibles pour permettre aux agriculteurs d'amener leurs produits au marché. Le taux de l'inflation s'élevait à 9.4% à la fin du mois de décembre

3.3.2.1.2 Finances publiques

Le Gouvernement libérien a pris des mesures adéquates pour améliorer la politique budgétaire en renforçant la collecte des impôts, avec comme objectif l'augmentation du ratio du total des recettes par rapport au PIB au dessus de la

cible minimum de 15,0 %. Pour atteindre un tel objectif, les autorités ont requis l'assistance technique du FMI en matière de politique de réformes fiscales. Les mesures de politique sur les recettes comprennent l'augmentation de l'assiette fiscale, la mise en place de mécanismes d'audit et de contrôle, l'élimination des obligations en matière d'impôts impayés, la rationalisation de la liste des exonérations fiscales. En matière de dépenses, les autorités ont introduit des mesures visant à renforcer la gestion de trésorerie/ procédures budgétaires, garantir la discipline financière et établir la transparence. Les autorités ont aussi essayé de payer les arriérés de salaire des fonctionnaires.

L'engagement des autorités par rapport aux mesures ci-dessus mentionnées a abouti à une amélioration notable de la situation budgétaire. L'amélioration de l'équilibre d'ensemble à partir d'un déficit de 3.4 % du PIB à un excédent de 2,0 comparé à un budget de programme ciblé de trésorerie équilibrée cette année

L'amélioration relative en matière de politique budgétaire était due à une amélioration dans le fonctionnement efficace des institutions en charge de la collecte des recettes. Les recettes fiscales, comprennent essentiellement les revenus issus des impôts et les taxes d'accise qui ont augmenté de manière considérable de 70,1% en 2008 comparé à une amélioration négligeable de 0,4% enregistré l'année précédente. Le total des dépenses a augmenté de 22,6% comparé à 11,7% en 2007. Les charges récurrentes, qui constituent 96,0 % du total des dépenses, ont aussi augmenté de 23,9% en 2008. Cependant, le niveau des dépenses en capital s'est affaibli au cours de la période 2007-2008 de 617,8 millions dollars américains à 203,6 millions de dollars américains.

La masse salariale qui a augmenté de manière significative en 2004 suite à la reprise du paiement des salaires aux fonctionnaires a baissé au cours de l'année en revue. En fait, les salaires et émoluments ont baissé modérément de 8,6% allant de 46,5 % des dépenses courantes à 35,8%. Ce développement a eu un impact positif sur les dépenses en biens et services (y compris l'éducation et la santé) qui a augmenté en conséquence de 60,6% à 36,1% des dépenses récurrentes. Le paiement des intérêts a aussi augmenté de manière marginale de 2.3 %.

Les opérations budgétaires de 2008 ont abouti à un besoin d'emprunt de L\$ 933,6 millions qui étaient financées essentiellement par les sources locales en dehors du système bancaire et du secteur privé non bancaire, particulièrement, par la création de recettes locales au cours de l'année. Il faudrait noter que la Banque Centrale du Liberia n'a pas encore introduit des bons de trésor pour faciliter l'emprunt pour le compte du gouvernement

3.3.2.1.3 Le secteur extérieur

Le secteur du commerce extérieur du Liberia était confronté à beaucoup de difficultés, tant au niveau domestique qu'international. Au niveau national, la faible gamme de produits d'exportation et le mauvais état des infrastructures ont affecté négativement la capacité de l'économie à générer plus de recettes en devises; alors qu'au niveau international, la chute des prix des produits

d'exportations et la crise économique et financière mondiale actuelle pourraient saper le potentiel des recettes d'exportation cumulées de l'économie.

Les Exportations

Pour 2008, les recettes d'exportation ont augmenté de 19,3% et s'élèvent à 238,8 millions de dollars américains contre 200,2 millions de dollars en 2007. Les principaux produits d'exportation qui ont contribué à l'augmentation des recettes d'exportations étaient le caoutchouc, l'or et le diamant. Les recettes issues du caoutchouc ont augmenté de 11,7% allant de 183,9 millions de dollars américains à la fin de l'année 2007 à 205,6 millions de dollars américains à la fin du mois de Novembre 2008. L'augmentation est essentiellement basée sur la hausse de la demande et l'amélioration progressive dans les activités des secteurs productifs. A la fin Novembre, 2008, les exportations de caoutchouc représentaient 86,1% du total des exportations.

Les recettes issues des minéraux tels que le diamant et l'or ont contribué également à la croissance des exportations totales. Les recettes issues de l'exportation du diamant ont quadruplé allant jusqu'à 9,8 millions de dollars américains à la fin novembre 2008, contre 2,7 millions de dollars américains enregistrés en 2007. Les recettes issues de l'or ont plus que doublé allant de 12,1 millions de dollars américains pour la même période à cause d'une augmentation dans le nombre d'opérateurs dans le secteur.

Les catégories d'autres produits qui comprennent le charbon, l'huile de palme, la ferraille, les effets personnels, ont subi une hausse de 25,9 % s'élevant à 6,8 millions de dollars américain à la fin novembre 2008, contre 5.4 millions de dollars américain en 2007. L'augmentation a été essentiellement induite par l'assouplissement dans l'interdiction de l'exportation de ferraille et d'huile de palme au cours de l'année.

L'exploitation des minerais de fer n'a pas encore été très opérationnelle. Cependant, il est prévu par anticipation que le premier chargement de minerai serait exporté d'ici au premier semestre de l'année 2009, ce qui améliorerait la base des exportations du pays. Même si les sanctions sur les exportations de bois ont été levées, les activités réelles d'exploitation forestières devraient bientôt commencer.

Les recettes issues des exportations de café et de cacao étaient très faibles, en termes de commerce frontalier, une situation qui a conduit à une sous information sur les exportations de ces produits. Pour l'année couverte par le rapport, les recettes issues de ces produits s'élevaient à 2,8 millions de dollars américains, contre 2,2 millions de dollars américains en 2007.

Les Importations

A la fin de l'année 2008, les paiements des importations ont totalisé 797,8 millions de dollar américains contre 501,5 millions de dollars américains. Cette augmentation a reflété la forte croissance des paiements des importations en nourriture et animaux vivants, produits manufacturés, appareils et équipements de transport et produits pétroliers. Le coût des importations pour la nourriture et les catégories d'animaux vivants ont augmenté de 56,8% à 205,3 millions, essentiellement tiré par les importations de riz qui représentent

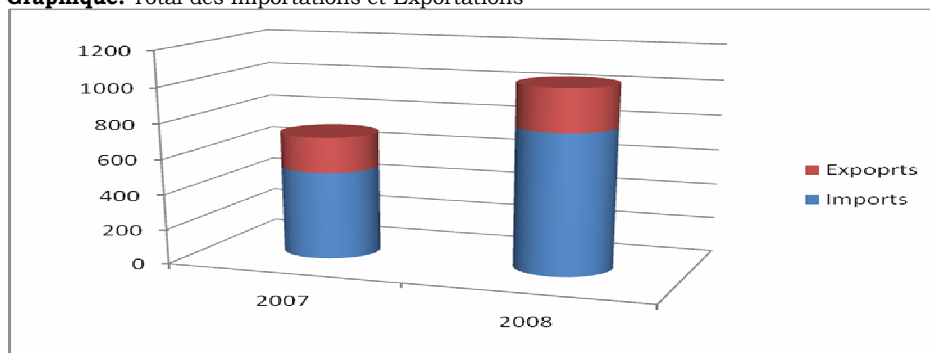
61,3 % des dépenses sur cette catégorie et 15,8 % du total des paiements des importations. La hausse dans le paiement du riz était essentiellement causée par la flambée des prix du marché mondial des produits. Le Liberia importe plus de riz qu'il n'en produit.

Les Paiements pour les produits manufacturés ont augmenté considérablement de 40,5% à 99,3 millions de dollars américains. Ces importations comprennent le ciment, le zinc et autres matériaux de construction. Ceci reflète la hausse des activités de reconstruction qui ont lieu dans le pays.

Les paiements destinés à la catégorie de « matériels et Transport » ont aussi augmenté de manière significative à la fin de l'année 2008, de 97,4 millions de dollars américain en 2007 contre 204,2 millions en 2008. Les paiements qui n'ont plus que doublé dans cette catégorie reflètent aussi la reconstruction en cours et les efforts de reprise dans le pays. La catégorie « matériel » comprend l'importation de matériel par les principales entités de concession telles que Arcelor Mittal Steel, Buchanan Renewable Energy (BRE) et autres. La prolifération de mobylettes, et de véhicules dans le pays durant la guerre a aussi entraîné l'augmentation en facture d'importation de cette catégorie.

Le coût total des importations de produits pétroliers a augmenté de 46,9% représentant 155,6 millions de dollars américain à la fin novembre 2008, à 105,9 millions à la fin décembre, 2007. Ceci peut être largement attribué à la hausse du prix mondial du pétrole.

Graphique: Total des Importations et Exportations



Balance commerciale

A la fin de l'année 2008, la balance des paiements s'est élargie à la négative avec 559,0 millions à un déficit de 301,3 millions de dollars américain en 2007. L'aggravation du déficit était principalement due à une augmentation significative dans les paiements des importations qui ont distancé l'augmentation dans les recettes d'exportations. Cette tendance à la détérioration a existé durant les trois dernières années, en grande partie grâce à la nature dépendante des importations de l'économie dont le secteur productif n'a pas encore repris son plein essor.

Le Stock National de la Dette

Le stock total de la dette publique du Liberia à la fin du mois d'octobre s'élevait à 4.274,6 millions de dollars américains, dont 3.359,0 millions de dollars américains de dette extérieure (78,6%) et 915,6 millions de dollars américains de dette intérieure, (21,4%)

La dette extérieure

La dette extérieure du pays, à ce jour, n'est pas soutenable, mais elle devait s'améliorer. La toute dernière analyse de soutenabilité de la dette de pays à faible revenu faite sur le Liberia montre que le pays est surendetté. Cependant, la dynamique de la dette pourrait être gérable suivant l'exécution complète des initiatives Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) Réduction Multilatérale de la Dette (RMD) et autres initiatives d'annulation de la dette. Le total de la dette extérieure en fin octobre 2008 s'élevait à 3.359,0 millions de dollars américains, soit une réduction de 464,0 millions de dollars américains par rapport au niveau enregistré à la fin juin 2008.

Tableau: Stock de la dette extérieure & Situation à la fin Juin et fin Octobre, 2008 (en Millions de \$ US)

Juin, 2008			Octobre, 2008	
Estimations de l'allègement de la dette	Stock fin Juin	Estimations d'allègement de la dette		Stock fin Octobre
Multilatéral	655,0	960,0	655,0	1 051,0
Bilatéral	254,0	1 289,0	843,0	700,0
Créanciers commerciaux	-	1 574,0	-	1 574,0
Organisations Internationales	-	-	-	34,0
Total	909,0	3 823,0	1 498,0	3 359,0

Aallègement de la dette

À la fin octobre 2008, le pays a reçu un total de 1.498,0 millions de dollars américain en terme de réduction de la dette, soit une augmentation de 589,0 millions de dollars américains sur le niveau de réduction de la dette enregistré à la fin juin 2008. Une désagrégation de l'allègement de la dette par créanciers montre qu'un total de 655,0 millions de dollars américains a été annulé par les créanciers multilatéraux, et un total de 843,0 millions de dollars américains par les créanciers bilatéraux. Sur les 655,0 millions de dollars américains, réalisés dans le cadre de l'allègement de la dette multilatérale, 400,0 millions de dollars américains ont été payés à travers le prêt relais de la Banque Mondiale, alors que la Banque Africaine de Développement (BAD) a donné un total de 255,0 millions de dollars américains à travers le prêt aux pays en situation de post conflit (PPPC/PCCF)

En mars 2008, suite au recouvrement du total des arriérés de 841,0 millions de dollars au FMI, le conseil d'administration du FMI a approuvé le financement d'environ 900,0 millions dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté et des Facilités de la croissance et des facilités de financement

additionnels (PRGF/EFF). Au cours de l'année, le Liberia est entré formellement dans le processus PPTE qui permet au Fonds Monétaire et aux autres créanciers d'annuler les dettes du Libéria sur plus de 4,7 milliards dans le cadre de l'initiative PPTE. Depuis son achèvement du Point de Décision des PPTE en Mars 2008, le Liberia a commencé à bénéficier de l'allègement intérimaire de la dette du FMI, qui devrait continuer avec l'application complète par le FMI de la réduction de la dette qui devait être exécutée lorsque le Liberia a atteint le Point d'Achèvement

Au cours de l'année, les créanciers du Club de Paris ont offert 254,0 millions de réduction immédiate, sans aucun paiement du service de la dette pour les 3 prochaines années. La plupart des créanciers du Club de Paris s'étaient engagés à donner au pays des conditions plus favorables qui pourraient éventuellement conduire à une annulation possible de la dette. La Chine a annoncé son intention d'annuler 100,0% de l'encours de sa dette.

Par rapport aux créanciers commerciaux, le gouvernement a rencontré 3 parmi ses créanciers et il y a de fortes chances qu'il y ait un rachat de la dette avec un soutien de l'International Development Association (IDA) qui est un instrument de réduction de la dette.

En conséquence de l'initiative actuelle de réduction de la dette, le Fonds Monétaire fournira au Liberia de nouvelles ressources financières à des prêts concessionnels dans le cadre du PRGF, équivalent à 63,3 millions de dollars pour une période de 3 ans. Le 22 Décembre 2008, Le Conseil Exécutive du FMI a terminé sa première revue de l'analyse de la performance économique du Liberia dans le cadre des accords de Facilité de Réduction de la Pauvreté et de la Croissance (PRGF) pour une période de trois ans. L'achèvement de la revue a apporté une disponibilité de 7,0 millions de DTS (environ 10,8 millions de dollars américains) au Liberia, amenant le total des décaissements à 214,26 millions de DTS (environ 331.0 millions de dollars américains)

Dette intérieure

À la fin du mois d'octobre 2008, le total de la dette extérieure s'élevait à 915,6 millions de dollars américains. Une répartition de cette dette par catégorie montre ce qui suit: Crédit Fournisseur 8,1 millions de dollars (0,9%); Salaires et Indemnités 3,8 millions de dollars (0,4%); Institutions Financières- Accords 276,9% (30,2%); Pre-NTGL Salaire 11,7 millions de dollars (1,3%), et Passifs Eventuels 615,1 millions de dollars (67,2%)

Au cours de l'année le Gouvernement libérien a finalisé la validation de l'encours de la dette intérieure et revendications jugée acceptables à 300,5 millions de dollars. Sur les revendications justes, environ 268,0 millions de dollars sont tenus par la Banque Centrale du Liberia (BCL/CBL), alors que les revendications justes, s'élevant approximativement à 51,0 millions de dollars aux fournisseurs privés ont été actualisés en conformité avec la stratégie de la dette intérieure du gouvernement à 8,1 millions de dollars. Les revendications restantes consistent en des prêts bancaires restructurés et d'arriérés de salaire. La stratégie de résolution de la dette intérieure de 2006 prévoit la création d'un fonds fiduciaire pour aider à payer le service de cette dette, mais

les autorités revoient aujourd'hui cette approche par ce qu'un grand nombre des revendications étaient rejetées, ce qui a réduit les besoins de financement, en tenant compte des faibles probabilités de soutien de bailleurs pour un tel fonds.

3.3.2.1.4 Le Secteur Monétaire

Au cours de l'année, la conduite d'une politique monétaire, arrimée sur la gestion d'une monnaie étrangère de réserve, avait pour objectif de garantir une grande stabilité dans le taux de change du dollar libérien. La vente aux enchères de devises de la BCL a continué à être un mécanisme à travers lequel la condition monétaire est affectée pour avoir un impact sur le taux de change et le niveau de prix dans l'économie. L'augmentation de la fréquence des enchères de bi hebdomadaire à hebdomadaire était un des facteurs qui sont fortement responsables de la grande stabilité du taux de change qui a eu lieu en 2008.

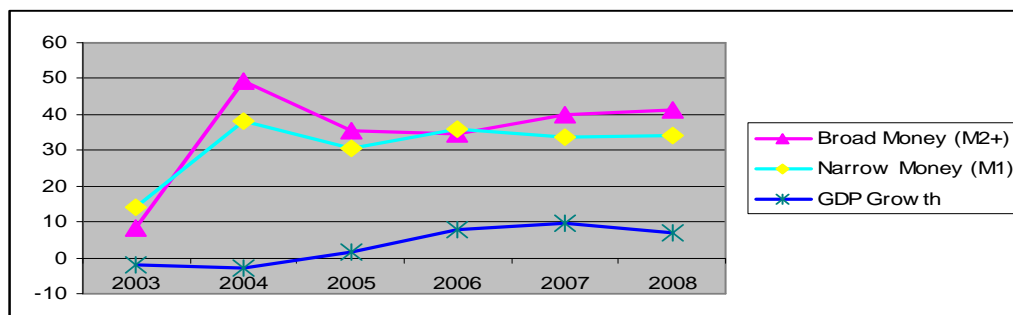
La Banque Centrale du Liberia a poursuivi sa récente politique d'expansion monétaire visant à soutenir les besoins de création d'infrastructures du pays. Concernant les réserves monétaires, l'objectif intermédiaire de la Banque Centrale, elles ont augmenté de 34,2 %, comparé à 61,7% en 2007. L'offre de monnaie a également augmenté de 41,4 % contre 40,1% l'année précédente. Toutes les composantes de l'offre monétaire ont enregistré d'importantes hausses, avec la circulation fiduciaire et le dépôt à vue qui ont augmenté de 4,8% et de 64,4 % respectivement. L'expansion significative des dépôts à vue signifie la confiance grandissante du secteur privé dans le système bancaire suite à la restauration de la paix et de la sécurité

La monnaie au sens large (M2+), comprenant M1 plus quasi money (dépôts à terme et d'épargne) s'élevaient à 16.931,0 millions de dollars libériens (L\$) à la fin de décembre 2008 – reflète une augmentation de 41,4 % par rapport au niveau enregistré en 2008. L'augmentation subite de la monnaie au sens large était due en grande partie à une hausse de 46,5 % dans les dépôts d'épargne de 3.902,6 millions de dollars libériens à la fin de 2008, contre 2.664,3 millions de dollars libériens à la fin décembre 2007. L'augmentation de 36,7 % en quasi monnaie de 4.262,9 millions de dollars libériens à la fin de l'année couverte par la revue, contre 3.118,0 millions de dollars libériens à la fin de l'année 2007, démontre le regain de confiance publique dans le secteur bancaire et le besoin d'efforts concertés par les banques et le système judiciaire pour garantir le recouvrement des prêts, ce qui pourrait encourager les banques à augmenter les prêts à différents secteurs de l'économie, réduire la surliquidité et améliorer l'intermédiation financière

Libéria: Croissance en Agrégat Monétaire (2003-2008)

Agrégat	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Réserve Monétaire (primaire)	8.9	62.3	27.1	30.9	26.7	20.6
Argent au sens large (M2+)	8.3	49.3	35.7	34.4	40.1	41.4
Argent au sens étroit (M1)	14.0	38.3	30.7	35.9	33.8	34.1
Circulation Fiduciaire	24.8	34.6	23.6	22.1	27.7	4.8
Dépôts à vue	5.5	41.8	37.0	47.1	39.5	64.4
Quasi-Monnaie	-17.0	116.2	55.3	29.3	61.7	34.4

SOURCE: CBL, IMF

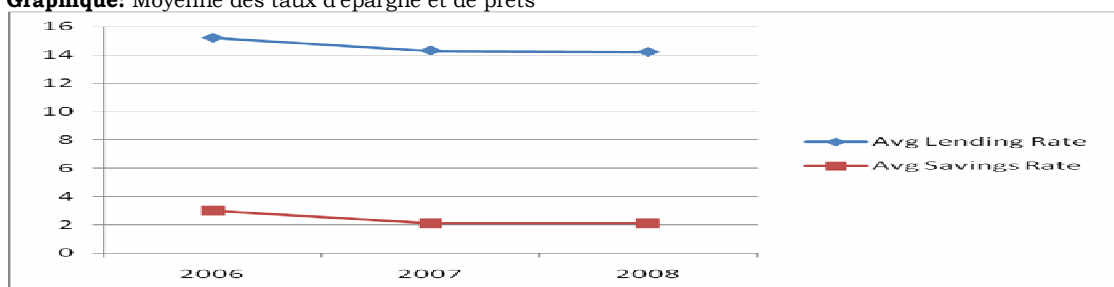
Graphique : Croissance en agrégat monétaire et PIB

Taux d'Intérêts

À la fin 2008, le taux moyen de crédit a baissé de 0,1 point de pourcentage à 14,20 % contre 14,30 % à la fin décembre 2007. Ce niveau peut s'expliquer en grande partie par le profil de risque, l'historique des crédits des clients et le niveau des prêts non performants dans le secteur bancaire. Le taux de prêt personnel, en moyenne, est resté généralement le même mais une baisse marginale de 0,5 point de pourcentage à 14,42 % contre 14,90 % il y a un an. Le taux d'intérêt sur le prêt hypothécaire a augmenté en moyenne de 14,00 % pour la période, représentant une hausse de 2,0 points de pourcentage, contre 12,00 % enregistré à la fin décembre 2008. Le temps moyen de dépôts à vue est tombé de 0,6 point de pourcentage à 3,70 %, contre 4,30 % enregistré en 2007, alors que la moyenne des taux d'épargne a augmenté de manière négligeable de 0,01 point de pourcentage à 2,11%, contre 2,10 % à la fin de l'année précédente. Le taux élevé d'épargne prêt montre la superficialité et faiblesse du système bancaire, ce qui nécessite des efforts qui devraient être taillés sur mesure pour renforcer le système financier à travers la modernisation du marché monétaire et le développement éventuel d'un marché de capitaux. Le taux moyen sur les certificats de dépôts (CD) reste inchangé à 3,0 % l'an.

Tableau: Taux d'Intérêts (2006 – 2008)

TAUX	2006	2007	2008
Taux moyen de prêt	15.20	14.30	14.20
Taux moyen de prêt personnel	13.00	14.90	14.42
Taux moyen de prêt hypothécaire	12.00	12.00	14.00
Taux moyen de dépôt à vue	4.90	4.30	3.70
Taux moyen d'épargne	3.00	2.10	2.12
Taux moyen sur CDs	0.00	3.00	3.00

Graphique: Moyenne des taux d'épargne et de prêts

3.3.2.1. ETAT DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE

Les résultats enregistrés par le Libéria aux termes de la convergence macroéconomique sont restés les mêmes en 2008, comparés à 2007. Le pays a satisfait aux 2 principaux critères concernant le déficit budgétaire et le financement du déficit budgétaire de la banque centrale, et a répondu aux critères secondaires relatifs à la masse salariale et à la stabilité du taux de change.

Tableau 3.15: SITUATION DE LA CONVERGENCE DU LIBERIA

Criteria/Period	Target	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009**
Primary Criteria:											
i) Budget Deficit/GDP	? 4%	0.9	1.9	1.0	3.7	4.4	0.9	-3.0	3.4	2.0	2.0
ii) Inflation Rate	? 5%	3.2	19.4	11.1	5.0	16.1	7.0	8.9	11.7	9.4	9.1
iii) Deficit Financing	? 10% TR n-1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
iv) Gross External Reserves	? 6 months of Imports G/S	3.6	2.6	0.0	-0.2	0.2	0.1	0.1	0.7	0.7	0.7
Secondary Criteria											
i) Domestic arrears		na	na	na	na	na	na	na	na	na	na
ii) Tax Revenue (TR)/GDP	? 20%	13.7	11.4	10.7	6.4	9.2	14.7	13.2	12.6	12.5	12.5
iii) Salary Mass/Tax Revenue	? 35% TR	24.8	29.0	19.1	26.4	48.0	59.2	34.5	32.9	28.7	35.2
iv) Public Investments/Tax Revenue	? 20% TR	39.6	46.1	47.3	0.0	25.6	18.3	14.9	13.8	12.5	14.7
v) Real Interest Rate	> 0	2.6	-13.7	-5.4	-0.6	-12.7	-3.9	-6.2	-9.1	-7.2	-6.9
vi) Real Exchange Rate Stability	± 5%	-0.5	-23.2	-30.1	-7.2	-14.2	-3.1	-4.6	2.5	2.7	2.7
No. of Criteria Met		7	4	4	3	2	3	4	4	4	3

Sources: CBL, IMF, ADB et AMAO

Grâce au maintien des 2 critères cités plus haut, et à l'amélioration relative de la situation fiscale, les résultats enregistrés concernant les principaux critères ont, dans l'ensemble, été satisfaisants. Le déficit budgétaire de 2008 était de 2,0%, se situant ainsi au niveau voulu, comparé à 3,4% durant l'année précédente. L'adoption d'une politique budgétaire en espèces a graduellement réduit la nécessité d'un arrangement fiscal de la part de la banque centrale, permettant de rester collé à l'objectif recherché. Cependant, bien qu'ayant baissé, l'inflation s'est maintenue au-dessus du maximum requis de 5,0%. Les réserves externes brutes sont restées très faibles durant 2008 avec un taux de couverture de 0,7% mois d'importations, soit le même niveau qu'en 2007.

Les résultats obtenus concernant les critères secondaires sont restés impressionnants. Les recettes fiscales ont légèrement diminué, de 12,6% en 2007 à 12,5% en 2008. Les dépenses salariales, qui ont connu une hausse soudaine en 2004, suite à la reprise des paiements des traitements et salaires,

ont diminué de façon notable par la suite, allant de 32,9% en 2007 à 28,7% des recettes fiscales, répondant ainsi à l'objectif maximum recherché de 35,0%. Cependant, le volume des investissements publics financés à partir de ressources intérieures, a baissé de 13,8% en 2007 à 12,5% en 2008, ce qui était bien en deçà de l'objectif visé. L'inflation, qui était relativement haute, a contribué à la prévalence de taux réels négatifs. Avec l'an 2000, comme point de référence, et une marge de +/- 50%, le taux de change véritable a été stable en 2008.

3.3.2.2 Dispositifs Institutionnels et Politique d'harmonisation

Comite National de Coordination (CNC/NCC)

Le Comité National de Coordination du Liberia qui a été lancé le 8 mai 2008 est composé des institutions suivantes: le Ministère des Finances (MF) (Président), le Ministère de la Planification et des Affaires Economiques (MPAE) (Co-Président), la Banque Centrale du Liberia (BCL/CBL) (Secrétariat), le Bureau du Budget (BB), l'Institut de Statistiques et des Systèmes Geo-information du Liberia (LISGIS), le Ministère de l'Agriculture (MA), le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), le Comité pour la Reconstruction et le Développement du Liberia (LRDC).

Il a été noté que le processus de recrutement d'un macroéconomiste et d'un agent administratif, qui seront en charge des activités du CNC/NCC, est très en avance et devait être bientôt finalisé. Une fois que ces personnes clés seront recrutées, le CNC/NCC du Liberia sera en mesure de fonctionner, et par conséquent fournir des données et informations nécessaires au Secrétariat conjoint. Il a été aussi demandé avec instance aux membres du CNC / NCC d'aider dans les activités de sensibilisation au niveau national pour garantir la sensibilisation et l'appropriation du programme d'intégration économique.

Développement d'un Système de Paiement

La BCL/CBL a mis en place 8 centres de paiement mobile en 2008, ce qui fait qu'elle est présente dans tous les comtés ou régions. Début Octobre 2007, les centres de paiement ont commencé l'encaissement des chèques en Dollar Américain, en plus des chèques de salaires libellés en dollar libérien

Une des Banques, Ecobank (Liberia) Limited (EBLL) a signé des accords pour introduire un système de carte de débit ATM. La BCL/CBL a signé un accord avec UNMIL en 2007 pour la construction de trois (3) centres de paiement supplémentaires dans le cadre du UNMIL Quick Impact Project, qui devrait se situer à Greenville, Comté de Sinoe, Comté de Harper, Maryland et comté de Barclayville, Grand Kru. La construction du centre de paiement de Harper a été déjà achevée en 2008, alors que des propositions pour les centres de Sinoe et de Grand Kru sont à l'étude.

Programme d'intégration économique et monétaire.

La BCL/CBL a demandé et reçu l'assistance technique du FMI sous la forme de Conseiller résident pour aider au développement d'un système national de paiement global. On espère que plus de progrès seront faits dans le cadre de ce

projet en 2009. La mise en oeuvre d'une politique de billets de banque sécurisés s'est poursuivie en 2008, et s'est étendue aux centres d'encaissement à travers le pays.

Des progrès notoires ont été réalisés dans la mise à niveau à niveau et l'extension de la composante de l'installation électronique du système manuel de compensation pour l'automatisation de certains aspects afin de fournir aux participants de la chambre de compensation des résultats en format électronique. En plus, le test du nouveau software est en état très avancé pour fournir une interface électronique améliorée entre le système de compensation et le système comptable bancaire mis à niveau.

Libéralisation du compte capital et Financier

Le compte capital au Liberia a été largement libéralisé avec juste quelques poches mineures de restrictions. Il n'y a pas de contrôles sur les opérations de crédit, d'investissements directs étrangers et de liquidation d'investissements étrangers. En termes de transactions immobilières, les contrôles ont été éliminés. Par conséquent les achats de biens immobiliers à l'étranger par des résidents au Liberia sont permis. De la même manière les non résidents peuvent faire des transactions immobilières

Par conséquent le Liberia a concédé un aspect très important qui pourrait aider le processus d'intégration économique et monétaire dans la sous région. Le Liberia est aussi en train de faire des pas significatifs pour reconstruire les infrastructures nécessaires qui pourraient améliorer les rentrées de capitaux, ayant entièrement libéralisé son compte capital.

Harmonisation Statistique

L'harmonisation des indicateurs macroéconomiques clés, particulièrement celle relatives au PIB et indice des prix à la consommation est amélioré au Liberia. Le pays a changé l'année de référence de son indice des prix à la consommation de 1964 à 1998, ce qui donne une meilleure représentation des modèles de consommation courante. De manière similaire, des améliorations ont été faites dans le calcul de ses comptes nationaux (PIB). Un objectif clé de la Stratégie Nationale de Développement des Statistiques est la compilation améliorée des comptes nationaux. Selon le recensement des établissements terminé en 2008, un échantillon de cadre a été établi, allant d'un échantillon de recensement des entreprises non agricoles seront menés afin d'améliorer les données des comptes nationaux. En utilisant les résultats du recensement de la population et des ménages de 2008, un échantillon cadre sera établi pour des enquêtes sur les revenus et dépenses des ménages. En 2009, une autre enquête sera entreprise pour inclure la production agricole et minière. Ces activités vont culminer dans un premier ensemble de comptes nationaux améliorés, dont les résultats sont attendus en 2010.

3.3.2.2. Perspectives pour 2009

Les perspectives économiques générales pour 2009 restent bonnes. La croissance réelle du PIB se maintiendra en toute probabilité, mais à un rythme plus élevé, entre 6 et 7 %, du fait des effets potentiels de la crise financière et

économique mondiale. Cette croissance serait largement due au redémarrage de l'exploitation forestière et à la reprise de la production agricole et à l'essor de l'exploitation minière et des services. L'on prévoit une réduction du taux d'inflation à un chiffre tandis que le déficit de compte actuel promet de diminuer en 2009. Cependant, une diminution plus accentuée de la croissance de l'économie mondiale, ou des réductions importantes concernant les prix des denrées à l'échelle mondiale, pourraient infléchir la demande des principales exportations du Libéria, ou retarder les activités d'investissement dans l'économie, de façon imprévue.

La Banque Centrale du Libéria compte contenir l'inflation en maintenant la relative stabilité du taux de change grâce à la vente aux enchères de ses devises étrangères, afin de gérer la liquidité du dollar libérien. La BCL entend aussi prolonger la mise en œuvre de mesures visant à raffermir davantage le secteur bancaire en soutien à la croissance économique.

Comme un des moyens de soutenir la croissance économique à travers une augmentation des dépenses de consommation, on s'attend à ce que le Gouvernement prenne une série de mesures de réformes fiscales, dont la réduction des impôts sur les revenus personnels et les sociétés.

On espère que la mise en œuvre actuelle de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté qui comprend quatre composantes majeures à savoir : la Paix et la Sécurité, la Reprise économique, la Gouvernance et l'Etat de Droit ; les infrastructures et les Services de base, contribuera à une amélioration progressive de la situation socio-économique de la population durant l'année 2009 et au-delà.

En dépit des perspectives économiques teintées d'un optimisme relatif, une récession mondiale continue pourrait avoir des effets néfastes assez importants sur les activités économiques internes ; dont les investissements directs, les devises étrangères, la consommation et les envois de fonds à partir de l'étranger.

3.3.2.3 Conclusion et Recommandation

Le Libéria est confrontée à une multitude de problèmes économiques, dont un manque d'infrastructures matérielles, des revenus croissants mais insuffisants, une forte demande en matière de dépenses, une situation intenable liée à la dette extérieure ; un système financier fragile avec des mécanismes de politique monétaire inappropriés ; une balance de paiement déficitaire, une marge de manœuvre très limitée en matière de devises étrangères. Malgré tout cela, le gouvernement libérien devra renforcer l'efficacité de son programme de restructuration économique afin d'accélérer le rythme de la reprise économique. En fonction de la disponibilité d'une assistance technique et financière suffisante, le gouvernement libérien doit prendre en compte les éléments ci-après dans le cadre de son programme de reconstruction et de développement :

1. restructuration du secteur financier, afin de renforcer l'efficacité de son rôle d'intermédiation pour booster le taux de développement ;
2. adoption d'instruments et de mécanismes de politique monétaire adéquats pour le suivi et la résorption des excédents de liquidités ;
3. création d'emplois par le développement d'industries artisanales pour la réinsertion des déplacés qui devraient contribuer au développement économique ;
4. réfection des infrastructures économiques sur la base de priorités pour appuyer la reprise des activités économiques ;
5. renforcement des mécanismes de recouvrement en vue de développer leur capacité de mobilisation de fonds ; intégration des cibles de convergence dans les budgets pluriannuels sur fond d'amélioration des fondements macro-économiques ;
6. la nécessité de consolider les stratégies de développement national ; d'améliorer la mise en adéquation de l'intervention des bailleurs avec les priorités nationales ; d'accroître la fiabilité du budget comme outil de gestion et de répartition des ressources, et **d'améliorer** la fiabilité des estimations budgétaires des volumes d'aide ;
7. le pays et les bailleurs devraient utiliser des cadres d'évaluation des performances et un système de reportage efficient et orienté vers les résultats. A cet égard, les bailleurs devraient contribuer au renforcement des capacités et utiliser davantage les systèmes de reportage nationaux ; et des systèmes de contrôle plus crédibles devant être mis au point pour une mutualisation des responsabilités.

CONCLUSION GENERALE

Au total, l'activité économique au niveau de la communauté a plus ou moins stagné même si la croissance économique a connu une hausse d'un point. Les effets de la crise sont plus importants que prévu du fait que :

- i) le ralentissement de l'activité économique mondiale est plus prononcé qu'on ne l'avait envisagé;
- ii) les cours de la plupart des produits de base sont tombés au-dessous de leurs niveaux de 2007;
- iii) les pays avancés et les pays émergents sont en proie à des difficultés de financement; et
- iv) les investisseurs étrangers sont moins enclins à prendre des risques.

Les gouvernements doivent donc procéder avec rapidité, efficacité et pondération aux ajustements nécessaires pour préserver les progrès économiques importants des dix dernières années. Les mesures à prendre dépendent de la situation de chaque pays, par exemple son niveau d'endettement, sa dépendance à l'égard des produits de base, son régime de change, ses réserves et ses possibilités d'accès aux marchés financiers.

Dans ce contexte difficile, caractérisé par des défis multiples pour les Etats de la communauté et dans la perspective d'un redressement économique au niveau des économies partenaires du Nord, la convergence, telle que définie aujourd'hui, nécessiterait plus de temps et de réorganisation.

Ceci permettrait de conforter la stabilité macroéconomique et de repositionner les économies de l'Union sur un sentier favorable. Pour ce faire, les Etats devront :

- adopter et mettre effectivement en œuvre, en collaboration avec les institutions de l'Union, l'Initiative Régionale pour l'Energie Electrique dont les axes majeurs sont le développement d'une offre diversifiée, compétitive et durable et la mise en place d'un plan de maîtrise de la consommation ;
- poursuivre les réformes structurelles, notamment celles relatives aux filières qui contraignent les Etats à des subventions élevées afin de disposer d'une plus grande marge pour impulser les investissements publics et la croissance économique ;
- accroître l'offre de produits agricoles afin de contenir les tensions inflationnistes et d'assurer à terme la sécurité alimentaire. En particulier l'accent doit être mis sur les actions permettant d'améliorer les circuits de distribution des produits alimentaires, notamment les céréales et les féculents afin d'atténuer les risques liés aux effets spéculatifs ;
- procéder progressivement à la suppression des mesures budgétaires d'urgence, notamment fiscales, prises dans le cadre de la lutte contre la vie chère afin de relever le niveau de mobilisation des recettes et de réduire les déficits budgétaires ;
- renforcer la gouvernance économique pour créer un cadre propice à la mise en œuvre des programmes appuyés par les ressources de la FRPC et la mise en œuvre de mesures de promotion du secteur privé.